



RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE VIOHALCO	3
Activités.....	3
Restructuration du groupe.....	4
EN UN COUP D'OEIL	5
Données financières consolidées.....	6
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
MISSION	9
CRÉATION DE VALEUR.....	10
RAPPORT DE GESTION.....	11
Informations clés.....	11
Événements importants survenue après la clôture de l'exercice	12
Perspectives	13
Événements marquants	15
Performances commerciales et rapport d'activité.....	166
Risques et incertitudes.....	61
Recherche et développement.....	64
Nos collaborateurs	66
Informations sur les actionnaires et données de marché.....	67
RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES – DÉVELOPPEMENT DURABLE	70
DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	73
Introduction	73
Conseil d'administration	76
Direction exécutive	81
Rapport de rémunération	81
Audit externe	84
Gestion des risques et contrôle interne.....	84
Politique en matière de conflit d'intérêts	85
Actionnaires	86
Autres informations liées à la société	87
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....	90
États financiers consolidés	90
Rapport du commissaire sur les états financiers consolidés.....	167
Bilan et compte de résultats abrégé	170
DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES	174
GLOSSAIRE.....	174

À PROPOS DE VIOHALCO

ACTIVITÉS

Établi à Bruxelles, Viohalco S.A. (VIO) est un holding de premier plan rassemblant des sociétés métallurgiques en Europe. Couvrant un éventail unique d'activités dans le secteur métallurgique et jouissant d'une présence internationale, le groupe se consacre à la production durable de produits de qualité novateurs et à valeur ajoutée dans le domaine de l'acier et des tubes d'acier, du cuivre et des câbles, de l'aluminium et de la promotion immobilière.

Grâce à un vaste réseau marketing et commercial composé de filiales, d'agents et de distributeurs, Viohalco dispose de la portée mondiale et de l'expérience nécessaires pour épauler ses clients dans le monde entier en leur offrant une gamme complète de produits et de services fiables. Viohalco et ses filiales investissent sans cesse dans la recherche et la technologie, en surveillant attentivement les dernières évolutions du marché.

Forte d'une présence commerciale active dans plus de 80 pays, de 28 sites de production dans 6 pays, de 7.857 travailleurs et d'un solide passé dans le monde des affaires depuis 1937, Viohalco est un acteur métallurgique de haut niveau bénéficiant d'un ancrage solide en Europe et d'une portée internationale sur tous les continents.

Grâce à un mode de fonctionnement commercial à la fois souple et solide, les filiales de Viohalco opèrent suivant le cadre organisationnel suivant, composé de 4 secteurs clés :

- **Secteur de l'acier et des tubes d'acier** Au travers de Sidenor S.A. et de ses filiales, Viohalco est active dans la production de produits longs et plats en acier ainsi que des produits en aval.
Corinth Pipeworks S.A., une filiale de Sidenor, est active dans la production de conduites de transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que dans celle de sections creuses largement utilisées sur des chantiers de construction.
- **Secteur du cuivre et des câbles** Halcor S.A. et ses filiales sont actives dans la production d'une vaste gamme de solutions en cuivre et alliages

de cuivre, qui s'étend des tubes en cuivre et laiton aux lames, tôles et plaques de cuivre en passant par le fil machine et les barres conductrices en cuivre.

Hellenic Cables S.A. , une filiale d'Halcor, est active dans la production d'une gamme complète de câbles et conducteurs, de fils émaillés, de fils machine en cuivre et en aluminium, ainsi que de composés de plastique et de caoutchouc.

- **Secteur de l'aluminium** Elval et ses filiales sont actives dans le secteur des produits en aluminium et fournissent une vaste gamme de produits, des bobines et feuillards en aluminium destinés à des applications générales, au film aluminium ménager, en passant par des produits spéciaux dont des produits extrudés pour l'industrie navale et automobile.
- **Secteur de la promotion immobilière et autres services** Viohalco génère de la valeur en valorisant ses anciens biens immobiliers industriels. Viohalco détient également des participations dans de plus petites sociétés d'autres secteurs d'activités comme les produits sanitaires et les carrelages, la récupération des métaux, des services ERP, le courtage en assurances, les agences de voyages et les applications de génie mécanique (secteur des autres services).

Au cours de leur longue et fructueuse histoire, Viohalco et ses filiales ont axé leurs efforts d'excellence sur un seul objectif stratégique : fournir un service impeccable à leur clientèle en leur qualité de fournisseurs de solutions répondant au moindre besoin de leurs clients à l'aide de solutions novatrices, à valeur ajoutée et sur mesure.

C'est cet objectif stratégique qui sous-tend chaque effort d'innovation, de contrôle qualité, de recherche scientifique, d'optimisation et de rationalisation commerciales et surtout de valorisation du capital humain.

RESTRUCTURATION DU GROUPE

Le 31 mai 2013, Viohalco est constituée en société à responsabilité limitée en Belgique.

Dès le 16 novembre 2013, Cofidin S.A. (une société à responsabilité limitée belge sise 30 Avenue Marnix à 1000 Bruxelles en Belgique) et Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A.. (une société à responsabilité limitée grecque cotée sur le marché boursier grec et sise 2-4 Mesogeion Ave. à Athènes en Grèce) fusionnent sous le nom de Viohalco selon une procédure de fusion nationale et transfrontalière. Viohalco devient ainsi la société mère d'un groupe de sociétés essentiellement actives dans le secteur de l'acier et des tubes d'acier, du cuivre et des câbles, de la production d'aluminium, de la transformation et du commerce ainsi que de la promotion immobilière et des services.

Les moteurs de cette restructuration du groupe étaient les suivants :

- La cotation de Viohalco sur Euronext Brussels accroît la visibilité de la société auprès des investisseurs internationaux. Elle augmente son attrait en tant que choix d'investissement. Dans ce contexte, il est important de souligner que les ventes de Viohalco en Europe en 2013 représentaient environ 84% du chiffre d'affaires consolidé et 13% en Grèce.
- De plus, l'absorption de Cofidin S.A. par Viohalco a renforcé la structure du capital de la société, puisque Cofidin S.A. a apporté des actifs significatifs, y compris des liquidités dans plusieurs de ses filiales, dans lesquelles tant Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. que Cofidin S.A. détenaient des participations.
- La restructuration du groupe facilite l'accès aux marchés financiers internationaux, développant ainsi les occasions d'accéder à des formes de financement qui étaient auparavant inaccessibles ou très coûteuses. Ce financement est essentiel à la mise en œuvre des projets d'investissement à moyen et long terme de ses filiales grecques.

Les actions Viohalco S.A. émises à l'occasion des fusions ont été admises à la négociation et ont pu être négociées pour la première fois sur Euronext 22 novembre 2013.

Le 14 février 2014, Viohalco a procédé à la cotation secondaire de ses actions à la Bourse d'Athènes.

EN UN COUP D'OEIL

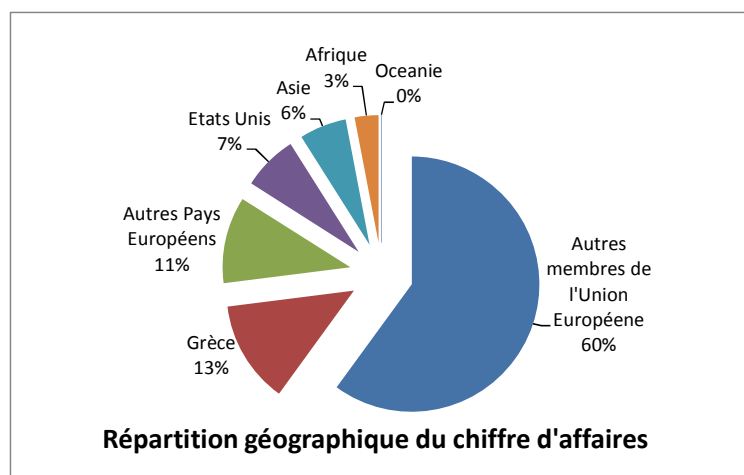
Un groupe industriel de premier plan établi en Europe jouissant d'une présence internationale, actif dans la transformation et le commerce d'acier, de tubes en acier, de cuivre, de câbles et de produits en aluminium.

Données clés

- Cotation sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes
- Chiffre d'affaires : 2,9 milliards d'euros en 2013
- EBITDA : 4 millions d'euros en 2013
- EBITDA avant éléments non récurrents : 95 millions d'euros
- Principales filiales : Elval, Halcor, Hellenic Cables, Sidenor, Corinth Pipeworks, Etem.
- 7 857 travailleurs

Portée internationale

- 28 sites de production dans 6 pays
- Réseau commercial dans 21 pays
- Produits distribués dans plus de 80 pays dans le monde entier
- 84% des ventes de la société sont générées en Europe (dont 13% en Grèce), 7% aux États-Unis, 6% en Asie et 3% dans le reste du monde.



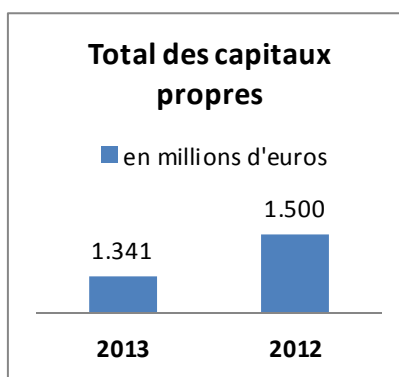
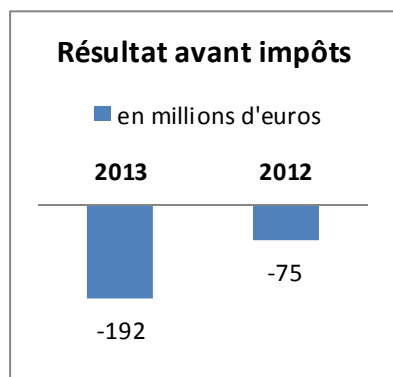
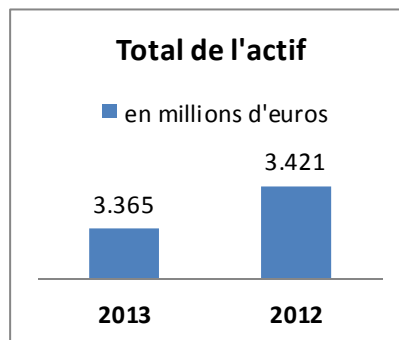
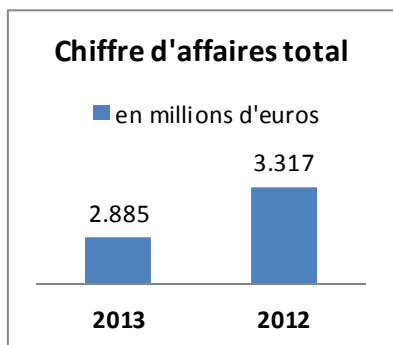
Dépenses d'investissement

Viohalco cherche à valoriser le capital humain et à conserver un équipement de pointe ainsi qu'une productivité et une durabilité élevées à l'aide des investissements passés et futurs suivants :

- 2001-2013 : 1,8 milliard d'euros.
- 2013 : 154 millions d'euros.
- 2013-2015 : programme d'investissement dépassant 330 millions d'euros¹.

¹ Y compris un investissement de 154 millions en 2013

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES



À des fins de comparaison, veuillez noter que les chiffres de 2012 sont ceux de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A., tandis que ceux de 2013 proviennent de Viohalco S.A.. Comme stipulé dans les annexes aux états financiers consolidés, la mutation de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. en Viohalco S.A. est considérée comme une acquisition inversée, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. étant l'acquéreur sur le plan comptable. Par conséquent, Viohalco S.A. est la continuation de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2013 a été une étape cruciale dans la longue et fructueuse histoire de Viohalco et de ses filiales. En relevant proactivement les défis d'un contexte commercial mondial très concurrentiel et exigeant, la société a pris la décision stratégique d'entrer sur le marché boursier réglementé Euronext Brussels. Cette introduction en Bourse a été rendue possible par une fusion transfrontalière par absorption par Viohalco SA/NV entre la société grecque Viohalco Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et la société belge Cofidin S.A.

La cotation et la fusion avec Cofidin ont généré de nombreux avantages pour Viohalco, dont le renforcement de la structure de son capital et de sa visibilité sur les marchés de capitaux internationaux. En février 2014, la société a également procédé à une cotation secondaire, cette fois à la Bourse d'Athènes.

D'un point de vue opérationnel, 2013 a été caractérisée par divers développements, dont une faible demande dans la plupart des segments de produits, des prix des métaux en baisse, des coûts énergétiques élevés pour les infrastructures de production situées en Grèce et un taux de change EUR-USD défavorable. Dans ce contexte, les filiales de Viohalco ont poursuivi leurs efforts afin d'encore optimiser leurs activités, de maîtriser leurs coûts, d'étoffer leurs portefeuilles de produits et d'améliorer le fonds de roulement et les flux de trésorerie.

En ce qui concerne les performances financières, notre chiffre d'affaires consolidé a baissé de 13% pour atteindre 2.885 millions d'euros. L'EBITDA consolidé s'élevait à 4 millions d'euros, contre 155 millions en 2012, tandis que la perte attribuable aux propriétaires de la société en 2013 s'élevait à 173 millions d'euros, contre 50 millions l'exercice précédent. Cette baisse de performance a été nettement grevée par des éléments non récurrents qui ont atteint 91 millions d'euros en 2013.

Il est également important de noter qu'en décembre 2013, Viohalco a restructuré 78% de son encours de dette par une série d'emprunts obligataires syndiqués à long terme s'élevant à un total de plus de 727 millions d'euros.

Dans le **secteur de l'acier et des tubes d'acier**, la mauvaise conjoncture, tant sur le marché de l'acier local qu'international, a eu un impact négatif sur nos résultats financiers. En dépit de la réussite de nos efforts de rationalisation de nos coûts d'exploitation, une baisse de la demande, la chute des prix de l'acier et l'augmentation du coût énergétique de nos usines de production en Grèce ont eu un impact négatif sur le chiffre d'affaires et sur la rentabilité.

Dans le domaine des tubes en acier, nos marges opérationnelles et bénéficiaires ont été nettement impactées par un marché généralement volatil et une diminution des investissements dans les projets d'extraction et de transport du gaz naturel et du pétrole, tant dans l'Union européenne que sur d'autres marchés internationaux. Cette tendance a eu pour conséquence une baisse des ventes, tant en termes de volume que de valeur.

Dans le **secteur du cuivre et des câbles**, l'environnement de marché mondial a été caractérisé par une faible demande en produits de construction et de câblage, une demande stable en produits industriels, des prix des métaux nettement plus bas et une forte concurrence. En volumes, le groupe a réussi à progresser sur le marché des produits en cuivre et alliages en cuivre pour les applications industrielles et de construction, mais nos performances financières générales ont été affectées négativement par des conditions défavorables sur le marché des câbles.

Pendant l'année, la faible demande a également constitué un gros problème pour notre activité câbles. Ceci, combiné à une concurrence intense, des prix des métaux en baisse et des conditions de financement défavorables, a fortement influencé nos performances financières dans ce segment d'activités. En dépit de cela, les perspectives de ce segment sont très positives, car 2013 a marqué la conclusion de notre investissement Fulgor, qui a renforcé notre position en tant qu'un des rares producteurs internationaux de câbles sous-marins haute tension.

Dans le **secteur de l'aluminium**, nous avons pu conserver nos performances financières positives, en dépit de l'environnement économique et commercial difficile. 2013 a été caractérisée par des prix de l'aluminium bas, des coûts énergétiques élevés, une évolution EUR-USD défavorable, ainsi que des coûts financiers accrus.

Dans le secteur **du développement immobilier**, nous avons continué nos efforts de création de valeur ajoutée et de poursuite du développement de notre vaste portefeuille d'actifs commerciaux et industriels. Le principal objectif de ces mesures est l'exploitation de chaque bien immobilier à son plein potentiel commercial.

Tout au long de sa longue et fructueuse histoire, Viohalco et ses filiales ont prouvé que le développement durable et la responsabilité d'entreprise sont profondément ancrés au cœur de leurs valeurs. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour garantir que chaque société agit de manière responsable dans tous les segments d'activité. La sécurité des travailleurs, l'efficacité énergétique, la protection de l'environnement, l'éthique et le progrès social sont autant de principes totalement intégrés dans la politique de développement économique de Viohalco.

Viohalco et ses filiales ont bien commencé l'exercice 2014. Elles se sont attelées à renforcer leur position sur les marchés internationaux en tirant parti de leurs principaux avantages concurrentiels. Le programme d'investissement de 330 millions en cours dans les usines de production du groupe atteste notre engagement résolu dans ce sens. L'innovation en matière de produits, une expansion commerciale prudente, l'efficacité de la production, une gestion stricte des flux de trésorerie et la flexibilité des activités sont les piliers stratégiques clés sur lesquels reposent les efforts des sociétés pour réaliser une croissance interne soutenue. Les éléments ci-dessus, combinés à l'amélioration des conditions en Europe et à la stabilisation de l'économie grecque, confortent l'optimisme de Viohalco quant aux perspectives de nos activités pour 2014.

Nikolaos M. Stassinopoulos,
Président du Conseil d'administration

MISSION

Viohalco déploie ses activités dans un monde sans frontières et en mutation permanente. Un monde qui exige des compétences, une innovation perpétuelle, des investissements financiers et une exploitation responsable des ressources naturelles.

VIOHALCO VISE L'EXCELLENCE EN OFFRANT DES PRODUITS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, UNE VALEUR AJOUTÉE ET UN SERVICE OPTIMAL À TOUS LES CLIENTS DE CHAQUE SECTEUR DE MARCHÉ.

Plutôt que d'être de simples fournisseurs, nous voulons proposer des solutions fiables et personnalisées. Nous voulons offrir des solutions destinées à améliorer la rentabilité et la vitesse et à maximiser les performances durables.

Nous gardons constamment cet objectif à l'esprit en inspirant nos collaborateurs, en stimulant le leadership, en encourageant le travail d'équipe. En devenant ainsi le fournisseur de choix de nos clients, à savoir un véritable partenaire commercial proposant des produits et des services de première qualité. En développant des solutions de pointe dans le domaine de la technologie, des processus et des produits, et enfin en offrant un cadre de travail sûr et sain, en respectant l'environnement et des normes éthiques strictes.

Nous respectons des valeurs de responsabilité, d'intégrité, de transparence, d'efficacité et d'innovation, qui transparaissent dans notre profond respect de l'individu et de l'environnement, le désir de sans cesse faire progresser nos travailleurs et de promouvoir l'éthique des affaires.

CRÉATION DE VALEUR

Après 76 ans de développement commercial dynamique et d'évolution constante, nous regardons vers l'avenir, prêts à relever de nouveaux défis tout en conservant les valeurs qui nous ont soutenus tout au long de notre histoire. Notre réussite tient au fait que nous sommes attentifs à l'évolution des besoins de nos clients, en leur offrant des solutions et des services sur mesure.

NOUS FAÇONNONS LES MÉTAUX SELON LES BESOINS DE L'HOMME.

NOTRE MISSION CONSISTE À FOURNIR À NOS CLIENTS DES PRODUITS NOVATEURS DE PREMIÈRE QUALITÉ SANS DÉROGER À NOTRE ÉTHIQUE, EN VISANT À GÉNÉRER DE LA VALEUR POUR NOS ACTIONNAIRES ET EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT, NOS COLLABORATEURS ET LA SOCIÉTÉ.

Nous sommes convaincus que ce sont les **individus** qui détiennent la clé de la croissance et de la réussite. Notre système opérationnel est fondé sur le respect mutuel, l'intégrité et la responsabilité à tous les niveaux organisationnels. C'est pourquoi nous nous efforçons toujours de créer un excellent environnement de travail et d'offrir à chacun des occasions d'apprendre et de réussir.

À nos yeux, la quête de **qualité** et de la **fiabilité** est un processus quotidien exigeant, n'autorisant aucun compromis et garantissant que nos produits et services tiennent toujours leurs promesses, tout en définissant des normes que les autres suivront. Nous recherchons la meilleure qualité non seulement en termes de production, mais également dans l'ensemble de notre structure commerciale.

La qualité va de pair avec **l'innovation créative et la technologie de pointe**.

Nous voulons porter notre activité vers de nouveaux sommets. C'est pourquoi nous avons sans cesse investi dans la recherche et le développement afin de concevoir et de fournir des produits et services de pointe mais pratiques, répondant aux besoins de nos clients, résolvant leurs problèmes, améliorant leur réputation et dépassant leurs attentes.

Nous cherchons à entretenir des **relations commerciales rentables et à long terme** avec nos partenaires, clients et travailleurs. Nous nous engageons à créer des liens forts, fondés sur le professionnalisme, la confiance, la transparence, une sincérité véritable et une compréhension mutuelle visant à offrir une valeur supérieure à toutes les parties prenantes. C'est pourquoi nous honorons nos relations et nous efforçons toujours de générer de la valeur pour toutes les parties impliquées.

La sécurité d'abord. Nous ne transigeons pas sur la santé et la sécurité, tant pour nos collaborateurs que pour l'environnement. Nous investissons sans cesse dans des mesures en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail. Nous garantissons des conditions de travail responsables, conformes aux normes de sécurité les plus strictes.

Chaque phase de nos procédures commerciales a été pensée en ayant **l'empreinte écologique et carbone** à l'esprit afin de réduire notre impact sur notre planète. Nos filiales mettent en œuvre des programmes de recyclage et de gestion des déchets dans leurs infrastructures de production. Tel est notre engagement vis-à-vis non seulement des collectivités qui accueillent nos sites de production, mais également des générations futures. Un engagement que nous prenons très au sérieux.

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS CLÉS

• Sur le plan financier

- Un chiffre d'affaires consolidé de 2.885 millions d'euros, accusant une baisse de 13% par rapport à 2012, essentiellement due à la faible demande et à une baisse des prix des métaux par rapport à 2012.
- Un EBIT négatif de 109 millions d'euros, contre un EBIT positif de 14 millions d'euros en 2012, imputable à un recul du chiffre d'affaires dû à un environnement économique défavorable, des cours de change défavorables entre l'euro et l'USD, des réductions de valeur sur stocks résultant de la diminution des prix pour l'aluminium, le cuivre et le zinc sur le LME et des éléments non récurrents (pour un montant de 91 millions d'euros).
- Perte avant impôts de 192 millions d'euros, par rapport à une perte de 75 millions d'euros en 2012.
- Perte de l'exercice de 224 millions d'euros, sous l'effet d'une augmentation du taux de l'impôt des sociétés en Grèce sur les bénéfices d'entreprises (qui est passé de 20% à 26%) et du recalcul y afférent du solde des impôts différés,
- Perte attribuable aux propriétaires de la société de 173 millions d'euros par rapport à une perte de 50 millions d'euros en 2012.
- Flux de trésorerie totaux de 29 millions d'euros, par rapport à des flux de trésorerie négatifs de 29 millions d'euros en 2012, essentiellement en raison de l'évolution favorable des flux de trésorerie grâce à des activités de financement (hausse de 128 millions d'euros),
- Au 31 décembre 2013, la dette nette s'élevait à 1.248 millions d'euros, contre 1.225 millions d'euros en décembre 2012.
- Achèvement de la restructuration de l'encours de dette pour un montant de 727 millions d'euros, par le biais de l'émission de plusieurs emprunts obligataires syndiqués à long terme.

• Restructuration de la dette

Le 27 décembre 2013, Viohalco a restructuré 78% de l'encours de dette de ses filiales grecques par l'émission d'une série d'emprunts obligataires syndiqués à long terme. L'émission totale s'élève à un montant d'environ 727 millions d'euros et se

compose de dix émissions d'obligations distinctes, une pour chaque filiale grecque du groupe Viohalco. Plus spécifiquement, les emprunts obligataires sont les suivants :

- Filiales acier de Sidenor Steel Products Manufacturing Company S.A. (Sidenor Steel Industry S.A., Corinth Pipeworks S.A. et Sovel SA.) pour un montant de 298 millions d'euros ;
- Halcor Metal Works S.A. et ses filiales pour un montant de 270 millions d'euros ;
- Elval Hellenic Aluminium Industry S.A. et ses filiales pour un montant de 159 millions d'euros.

Le chef de file était la Banque Nationale grecque, avec Alpha Bank, Eurobank et Piraeus Bank comme co-arrangeurs. Les emprunts obligataires syndiqués ont une échéance de cinq ans et laissent aux banques la possibilité d'approuver une extension de maximum deux ans à la demande des sociétés émettrices, trois mois avant les dates d'échéance initiales. Les emprunts obligataires présentent également une période de grâce de deux ans pour les remboursements de capital ainsi qu'un différentiel d'intérêt annuel dégressif. Les nouveaux emprunts obligataires sont garantis par des nantissements sur immobilisations corporelles. Ils comportent des déclarations usuelles, des covenants négatifs, ainsi que des clauses d'engagement et de défaut.

• Restructuration du groupe

- Constitution de Viohalco SA/NV le 31 mai 2013 sous la forme d'une société anonyme belge,
- Fusion par absorption, conclue le 16 novembre 2013, de Viohalco-Hellenic Copper And Aluminium Industry S.A. et de Cofidin SA par Viohalco SA/NV,
- Les principaux éléments sous-tendant la restructuration du Groupe concernent le renforcement de la structure du capital et l'amélioration de la visibilité pour les marchés des capitaux et les investisseurs internationaux,
- Cotation et introduction en bourse réussies sur Euronext Brussels, le 22 novembre 2013, sous le symbole « VIO », et
- Succès de la cotation secondaire de Viohalco SA/NV à la bourse d'Athènes le 14 février 2014 sous le symbole « VIO » (« BIO » en caractères grecs).

- **Activités**

- Poursuite du plan d'investissement 2013-2015 pour un montant supérieur à 330 millions d'euros, qui permettra d'accroître la capacité, d'optimiser les processus de production du Groupe, d'étoffer le portefeuille de produits, de réduire les charges industrielles et de poursuivre l'amélioration de la qualité des produits,
- Secteur *Steel & Steel Pipes* (Acier & Tubes d'acier) : Signature d'un contrat d'assistance technique avec Daido Steel Co. Ltd. en vue de poursuivre le développement des activités existantes dans le domaine des *Special Quality Bars* (SBQ) à l'usine de Stomana, et annonce d'un investissement pour un four à induction à l'usine de Sovel,
- Secteur *Copper & Cables* (Cuivre & Câbles) : Déploiement réussi du plan d'investissement faisant de Hellenic Cables l'un des rares fabricants au monde à être en mesure de produire des câbles sous-marins à haute tension, et
- Secteur Aluminium : Achat d'unités de production à Oinofyta en Grèce, poursuite des investissements dans le laminoir d'Oinofyta et achat de nouveaux équipements pour l'usine au Royaume-Uni.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- Le 13 janvier 2014, Viohalco a introduit une demande d'admission pour la cotation secondaire de ses actions sur la Bourse d'Athènes (Grèce). La cotation des actions de la Société a ensuite débuté sur le marché principal de la bourse d'Athènes le 14 février 2014.
- À la suite de la décision de réduction des tarifs de l'électricité pour l'industrie, prise par la Public Power corporation S.A. of Greece, Sidenor S.A. a annoncé un nouvel investissement d'un montant total de 10 millions d'euros dans l'usine de Thessalonique en vue d'améliorer sa compétitivité. L'objectif de ce nouvel investissement est d'éviter de réchauffer les billettes en utilisant du gaz naturel comme c'est le cas dans les fours de réchauffage classiques. C'est pourquoi il sera procédé à l'installation d'un four (à induction) électrique, placé en série avec des lignes de coulage, lequel permettra d'augmenter la température des rondins déjà chauds pour les porter à la température de laminage avant leur refroidissement. Cet investissement permettra d'économiser une très grande quantité d'énergie, tout en réduisant l'empreinte carbone totale du site (le laminoir n'ayant désormais plus aucune empreinte carbone directe en raison de l'abandon de l'utilisation du gaz naturel).
- Enfin, Hellenic Cables a annoncé qu'elle a été commissionnée par ADMIE (Independent Power Transmission Operator), le second sous-projet de l'appel d'offre pour l'interconnexion des Cyclades, un contrat d'un montant de 93 millions d'euros. Le projet implique des liaisons par câble souterrains et sous-marins de 150 kV entre les îles de Syros-Tibos, Syros-Mykonos, Syros-Paros et une terminaison d'un câble de 150kV à Tinos. Hellenic Cables entreprend, en plus de l'approvisionnement des câbles, l'installation des câbles, la protection des câbles dans les régions côtières et les connections nécessaires au réseau d'Admie. Le contrat sera signé après l'audit précontractuel requis par la Cour d'Audit.

PERSPECTIVES

En termes prospectifs, le Groupe Viohalco continue de mettre l'accent sur la poursuite de l'optimisation de ses processus de production, sur la réduction des charges d'exploitation et sur le maintien de son avantage concurrentiel sur les marchés internationaux.

- Un plan d'investissement d'un montant de 332 millions d'euros destiné à optimiser les processus de production du Groupe a été initié en 2013 et se poursuivra jusqu'en 2015. L'objectif des investissements ainsi prévus est d'accroître la capacité, de réduire les charges d'exploitation et d'améliorer encore la qualité des produits fabriqués par le Groupe grâce à des efforts de recherche et de développement. Les investissements prévus dans les secteurs *Steel & Steel Pipes*, *Copper & Cables* et *Aluminium* s'élèveront à respectivement 126 millions d'euros, 80 millions d'euros et 126 millions d'euros. (Voir page 14 pour plus de détails sur les investissements prévus)
- De plus, le Groupe Viohalco cherche encore à réduire les coûts énergétiques, principalement en gaz et électricité, de ses sites de production en Grèce, suite aux mesures qui ont été annoncées ou devraient être finalisées en 2014. Ce développement améliorera les performances financières du Groupe mais aura également comme effet d'améliorer la compétitivité du groupe sur les marchés internationaux.

Plus spécifiquement, les perspectives pour les principaux secteurs d'activités sont les suivantes :

Pour le **secteur Steel & Steel Pipes (secteur de l'acier et des tubes d'acier)**, des économies de coûts importantes sont attendues suivant l'annonce de mesures concernant le prix de l'électricité et le commissionnement de deux fournaies électriques (à induction) pour le réchauffage de billettes d'alliage d'aluminium. En outre, nous nous attendons à une amélioration de la performance opérationnelle et commerciale suite aux récents investissements faits à l'usine de Stomana et l'accroissement continue de la catégorie Special Bar Quality products (SBQs). En ce qui concerne l'industrie des steel pipes, après la mise en service du nouvel investissement (sous la forme d'une nouvelle tuberie LSAW destinée à la production de tuyaux à haute résistance et à usage industriel), jettera son dévolu sur les marchés des canalisations de transport pétrolier et gazier, tant offshore

qu'onshore. Cet investissement permettra au Groupe Viohalco de renforcer sa présence dans un certain nombre de nouveaux marchés offshore et onshore, dans le Golfe du Mexique, l'Afrique occidentale et orientale, la mer du Nord, et particulièrement en Europe du Sud-Est et au Moyen-Orient, qui en ce moment sont des régions d'intérêt particulier, car dans ces régions des projets d'énergie et d'infrastructure majeurs sont attendus.

En ce qui concerne le secteur **Copper & cables (secteur du cuivre et des câbles)**, les améliorations de l'efficacité des usines, en particulier en Bulgarie, aideront à réduire les coûts industriels et à renforcer la compétitivité de nos produits. Surtout pour le secteur des câbles, après le déploiement réussi du plan d'investissement du Groupe, Hellenic Cables est aujourd'hui l'un des rares producteurs du produit à travers le monde et a été récompensé, entre autres, par une partie de l'appel d'offre « Interconnexion des Cyclades », un contrat d'un montant de euro 93 millions.

Pour le **secteur de l'aluminium**, la pleine exploitation de la capacité supplémentaire, l'efficacité des coûts et le choix fait par le Groupe de préférer les produits à valeur ajoutée indiquent des perspectives de marché positives.

L'amélioration du climat économique et des signes de croissance en Europe, notamment dans les secteurs de l'ingénierie et de l'automobile, avec l'optimisme en hausse dans l'activité de la construction, ainsi que la stabilisation de l'économie Grecque, améliorent les perspectives pour nos entreprises. Viohalco suit de près les développements dans l'économie internationale et reste souple et alerte afin de capitaliser les opportunités qui pourraient se présenter.

Le tableau suivant détaille le programme des dépenses d'investissement 2013-2015 par filiale Viohalco :

SOCIÉTÉ	DESCRIPTION	Millions d'euros
Elval	Nouvelle ligne de peinture	28
	Unité de tôles fortes en aluminium	26
	Nouvelle unité de coulée en continu	10
	Lignes de finition de refente et de traitement des surfaces	12
	Amélioration continue des processus et mises à niveau de maintenance	26
	TOTAL	102
Symetal	Laquage (machine)- Refente (machine)- Bâtiments	11
Elval Colour	Augmentation de capacité	4
Etem Bulgaria	Nouvel entrepôt/Nouveaux équipements/Améliorations la production et mises à niveau de maintenance/Automatisation d'entrepôt/Traitement des matrices + nouvelle matrice pour systèmes automobiles et architecturaux	9
Corinth Pipeworks	Nouvelle usine de tuyaux LSA.W/JCOE pour la production de tuyaux soudés longitudinaux avec des diamètres extérieurs de 46 à 142 cm et une épaisseur de paroi de maximum 40 mm pour les conduites énergétiques offshore et côtières haute résistance.	65
	Nouvelle tuberie HFIW pour la production de tuyaux soudés longitudinaux avec des diamètres extérieurs de 5 à 20 cm pour des conduites énergétiques OCTG (forage) ainsi que des sections creuses structurelles	15
	Maintenance et mises à niveau diverses	12
	TOTAL	92
Sidenor Sovel	- Remplacement des fours de réchauffage actuels par des fours électriques à induction afin de réduire la consommation d'énergie.	12
	Divers projets environnementaux.	4
	Dépenses d'investissement pour la maintenance - Mise à niveau de l'équipement	18
	TOTAL	34
Câbles Hellenic	Nouvelle ligne de production de câbles sous-marins haute tension	55
	Équipement de contrôle de la qualité (pour 500 kV)	4
	Nouvel équipement pour accroître la gamme de produits	5
	Mise à niveau de l'équipement actuel	3
TOTAL	67	
Halcor	Nouvel équipement pour accroître la gamme de produits	4
	Unité de dégraissage en circuit fermé (environnement)	1
	Dépenses d'investissement pour la maintenance - Mise à niveau de l'équipement	8
	TOTAL	13
TOTAL GÉNÉRAL		332

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Viohalco a été constituée le 31 mai 2013 dans le cadre des fusions avec Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et Cofidin SA

Événements clés de l'histoire de Viohalco, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et Cofidin SA :

- Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. fût fondée en 1937 sous le nom Hellenic Copper Industry.
- En 1947, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. fait son entrée sur la Bourse d'Athènes.
- Vers 1950, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. achète de nouvelles machines et étend son site de production. En 1953, la société est rebaptisée Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A.
- Dans les années 1960, Cofinindus S.A. acquiert une participation de 33% dans le capital social de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. ; Viohalco Sanitas S.A. est fondée en tant qu'entité de production d'acier du groupe, dans laquelle Cofinindus acquiert une participation de 49%. Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. croît progressivement par des alliances stratégiques avec des groupes industriels internationaux.
- En 1966, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. devient un holding, arrête ses activités industrielles et transfère la totalité de ses activités et de ses processus de production à des filiales et des sociétés affiliées.
- Dans les années 1970, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et ses filiales fondent une nouvelle série de sociétés. Cofidin SA est constituée par Compagnie Bruxelles Lambert S.A. pour graduellement recevoir une partie des intérêts de participation détenus par CBL/GBL dans le groupe Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A.
- Dans les années 1980, le groupe Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. est restructuré à l'occasion de divers essaimage censés donner à ses unités de production une forme et une culture d'entreprise maximales.
- Dans les années 1990, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. fait entrer ses principales filiales sur la Bourse d'Athènes, stimulant ainsi la structure de son capital et sa perspicacité de financement.
- En 1999, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. lève du capital sur la Bourse d'Athènes et finance l'expansion et la consolidation rapides de ses filiales en Grèce et à l'étranger.
- De 2001 à 2013, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. investit 1,8 milliard d'euros en Grèce et à l'étranger. Elle parvient à plus que doubler son chiffre d'affaires et à consolider son profil de ténor industriel grec orienté vers l'exportation.
- En mai 2013, Viohalco est constituée en société à responsabilité limitée belge dans le cadre des fusions avec Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et Cofidin SA.
- En novembre 2013, Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et Cofidin SA fusionnent en Viohalco. Viohalco fait son entrée sur le marché réglementé Euronext Brussels.
- En février 2014, Viohalco effectue la seconde cotation de ses actions à la Bourse d'Athènes.

PERFORMANCES COMMERCIALES ET RAPPORT D'ACTIVITÉ

VIOHALCO

Établi à Bruxelles, Viohalco S.A. (VIO) est un holding de premier plan rassemblant des sociétés métallurgiques en Europe. Le groupe déploie un large éventail d'activités dans le secteur métallurgique et jouit d'une présence internationale. Il se consacre à la production durable de produits novateurs, de qualité et à valeur ajoutée, dans le domaine de l'acier et des tubes d'acier, du cuivre et des câbles, de l'aluminium et de la promotion immobilière.

Les filiales de Viohalco sont reconnues parmi les leaders mondiaux dans les secteurs de l'aluminium, des câbles, du cuivre, du zinc, de l'acier et de la fabrication de tubes d'acier. Concentré sur des produits de grande qualité novateurs et durables, le groupe répond aux besoins de clients de marchés divers, y compris le bâtiment et la construction, les réseaux énergétiques, le pétrole et le gaz, le transport, l'emballage de produits alimentaires et pharmaceutiques et de nombreuses applications industrielles.

Les sociétés internationales les plus exigeantes se tournent vers le groupe Viohalco pour trouver des produits fiables et novateurs dans les domaines de la conception architecturale et de la construction, de l'approvisionnement en eau et des systèmes sanitaires, des réseaux énergétiques, de la télécommunication et des câbles d'alimentation, des câbles offshore et sous-marins, des applications automobiles et navales, des projets d'infrastructure, ainsi que d'un large éventail d'applications industrielles et d'ingénierie. De plus, Viohalco et ses sociétés développent un portefeuille conséquent de biens commerciaux et industriels.

Pour répondre aux besoins changeants de ses clients, le groupe investit des sommes significatives

dans la recherche et le développement de technologies de pointe afin de continuellement commercialiser des produits novateurs à valeur ajoutée, d'améliorer les processus de production et de promouvoir le recyclage des matériaux et une exploitation correcte des ressources naturelles.

Portée internationale

Les filiales de Viohalco vendent leurs produits à des clients internationaux dans plus de 80 pays du monde entier. Elles gèrent des sites de production en Grèce, en Bulgarie, au Royaume-Uni, en Roumanie, en Russie et en ARYM. Elles ont une présence commerciale sur d'importants marchés comme l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, la France, la Roumanie, les États-Unis, la Turquie, la Russie et Hong Kong. La présence dynamique du groupe lui vaut des parts de marché conséquentes dans les zones géographiques les plus diverses et une clientèle diversifiée. Dans les faits, 84% du chiffre d'affaires consolidé du groupe (données 2013) est issu des ventes en Europe (dont 13% en Grèce) et 6% en Asie. Fortes d'investissements inlassables dans la recherche et le développement et d'une main-d'œuvre hautement spécialisée de 7.857 personnes, les sociétés de Viohalco sont des partenaires crédibles pour les clients internationaux sur des marchés concurrentiels et exigeants.

Le tableau ci-dessous offre un aperçu des principales participations de Viohalco par secteur d'activité. Les pourcentages dans les cases ci-dessous tiennent compte des droits de vote direct et indirect de Viohalco dans ces filiales.

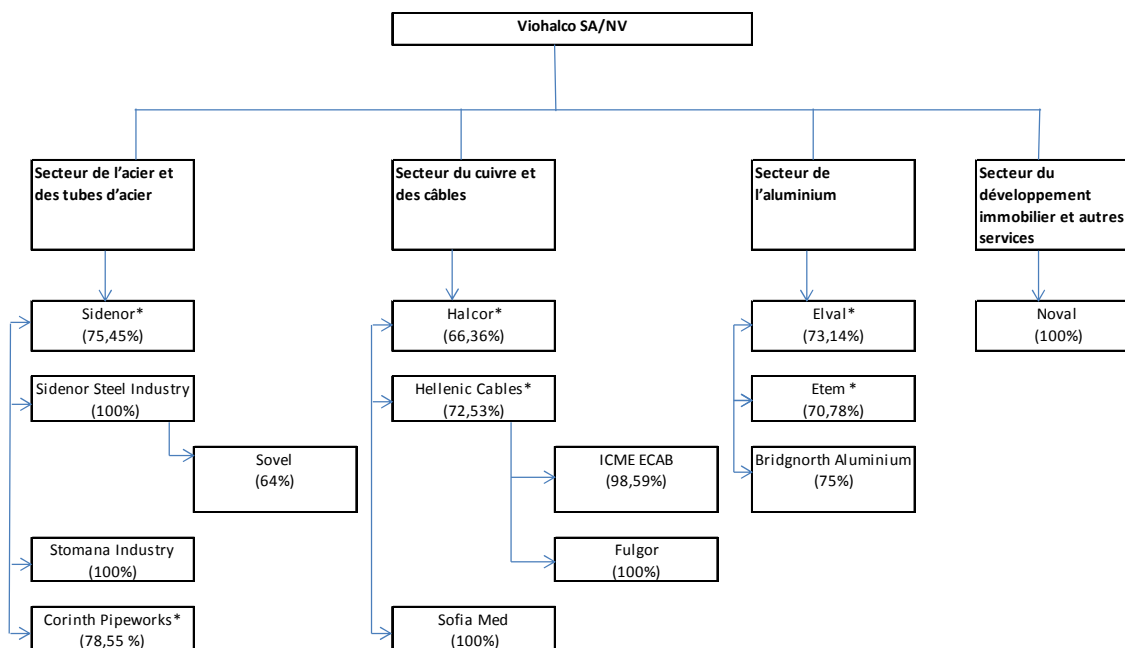
VIOHALCO

FILIALE GRECQUE

Viohalco SA est une société belge qui a créé une filiale en Grèce (« la filiale grecque »). La filiale grecque détient les actifs de la société en Grèce.

STRUCTURE DU GROUPE

L'organigramme ci-dessous offre un aperçu de la structure du groupe par secteur où les principales filiales sont actives. Pour un récapitulatif complet de la composition du groupe, veuillez consulter les annexes aux états financiers.



* Sociétés cotées à la Bourse d'Athènes

PERFORMANCES FINANCIÈRES 2013

L'année 2013 s'est caractérisée par un niveau élevé de volatilité et par de nombreux défis dans l'environnement macro-économique dans lequel évolue Viohalco. L'année 2013 a été pleine de défis pour le Groupe Viohalco en raison de la décélération économique dans la zone euro et de l'incertitude relative aux économies des pays du sud de la Méditerranée et du nord de l'Afrique, ainsi que de la grave récession dans laquelle la Grèce reste plongée. La faiblesse de la demande pour la plupart des segments de produits de Viohalco, la diminution des prix des métaux, les coûts de l'énergie élevés pour les sites de production établis en Grèce et un taux de change EUR-USD défavorables ont eu un impact négatif sur les performances financières de Viohalco en 2013.

Etats financiers consolidés synthétisés

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	2.885.071	3.316.763
Bénéfice brut	174.982	229.061
EBITDA avant éléments non récurrents (1)	94.932	160.068
EBITDA (2)	4.112	155.028
EBIT avant éléments non récurrents (3)	-17.806	18.842
EBIT (4)	-108.626	13.803
Perte avant impôt	-192.038	-74.761
Perte de l'exercice	-223.931	-76.184
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-173.336	-49.934

- (1) EBIT avant éléments non récurrents plus amortissements et réductions de valeur
(2) EBIT plus amortissements et réductions de valeur
(3) Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents
(4) Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Viohalco pour 2013 s'est élevé à 2.885 millions d'euros, soit une baisse de 13% par rapport aux 3.317 millions d'euros enregistrés en 2012. Le recul du chiffre d'affaires du groupe est principalement imputable à une baisse du prix des métaux et des volumes des ventes, principalement dans les secteurs *Steel & Steel Pipes* et *Copper & Cables*.

Les prix des métaux ont diminué de manière significative en 2013, en raison principalement du manque de liquidité sur les marchés financiers internationaux et de l'évolution défavorable de l'environnement macro-économique, notamment dans les marchés développés. Le prix moyen du cuivre a baissé de 10,8% à 5.514 euros la tonne, contre 6.181 euros la tonne en 2012, tandis que le prix moyen de l'aluminium sur le LME était de 1.395 euros la tonne contre 1.569 euros la tonne en 2012, soit un repli de 11%. La fluctuation des cours de l'aluminium, du cuivre et du zinc a eu un effet négatif sur le résultat de 15,1 millions d'euros.

L'**EBIT avant éléments non récurrents** est passé de +19 millions d'euros en 2012 à -18 millions d'euros en 2013. Le bénéfice d'exploitation avant éléments non récurrents dans le secteur de l'aluminium (34 millions d'euros) a partiellement compensé les pertes opérationnelles dans les autres secteurs. Les éléments non récurrents ont atteint 91 millions d'euros en 2013, essentiellement en raison des moins-values de 74 millions d'euros aux postes Immeubles de placement et Immobilisations corporelles, essentiellement dans le secteur *Real Estate & Other Services* (promotion immobilière et autres services), aux 10,6 millions d'euros de frais de transaction de la fusion Viohalco et l'introduction sur Euronext, et aux 11 millions d'euros de frais liés à la fermeture temporaire de l'usine de Sovel et aux frais d'indisponibilité des sites de Stomana Industry et Corinth Pipeworks dans le secteur *Steel & Steel Pipes*. Par conséquent, l'EBIT est passé de +14 millions d'euros l'année dernière à -109 millions d'euros en 2013.

Les charges financières ont baissé de 4% à 86 millions d'euros en 2013, contre 90 millions d'euros en 2012. Cette baisse est principalement due à la réduction des taux d'intérêt effectifs, sous l'effet d'une gestion plus efficace du fonds de roulement, qui a conduit à une diminution de l'écart moyen du financement à court terme.

La perte avant impôts de Viohalco s'est élevée à 192 millions d'euros en 2013, contre une perte avant impôts de 75 millions d'euros en 2012. La perte avant impôts est la somme de la perte d'exploitation de 109 millions d'euros, des charges financières nettes de 86 millions d'euros et du bénéfice des sociétés mises en équivalence, net d'impôts pour un montant de 2,5 millions d'euros.

La perte de l'exercice s'est élevée à 224 millions d'euros en 2013, contre une perte de 76 millions d'euros en 2012. Les résultats pour 2013 ont par ailleurs été influencés par l'augmentation du taux à l'impôt des sociétés en Grèce sur les bénéfices d'entreprises (qui est passé de 20% à 26%) et du recalcul y afférent du solde des impôts différés. L'impact négatif total en 2013 des changements apportés à la législation fiscale grecque s'est élevé à 36,3 millions d'euros.

Résumé de l'état consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2013	2012
ACTIFS		
Actifs non courants	1.951.272	1.934.442
Actifs courants	1.414.151	1.486.897
TOTAL DE L'ACTIF	3.365.423	3.421.339
FONDS PROPRES	1.340.692	1.499.891
PASSIFS		
Passifs non courants	1.187.893	603.613
Passifs courants	836.838	1.317.835
TOTAL DU PASSIF	2.024.731	1.921.448
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3.365.423	3.421.339

Le total de l'actif de Viohalco a diminué de 2%, passant de 3.421 millions d'euros en 2012 à 3.365 millions d'euros en 2013. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des stocks (61 millions d'euros), la baisse des créances clients et autres débiteurs (37 millions d'euros) et des moins-values sur Immeubles de placement et les Immobilisations corporelles (74 millions d'euros), partiellement compensée par les Autres placements de Cofidin (59 millions d'euros). La baisse des stocks, ainsi que des créances clients et autres débiteurs s'explique par une gestion efficace du fonds de roulement et par la diminution du chiffre d'affaires consolidé par rapport à 2012.

Les passifs non courants ont augmenté de euro 584 millions, soit 97%, passant de 604 millions d'euros en 2012 à 1.188 millions d'euros en 2013. Ceci est principalement dû à la restructuration de la dette, qui d'un endettement à court terme, est passée à un endettement à long terme. Les passifs courants ont diminué de euro 481 millions (ou 36%), passant de 1.318 millions d'euros en 2012 à 837 millions d'euros en 2013.

Le 27 décembre 2013, Viohalco a achevé la **restructuration de 78 % de l'encours de la dette de ses sociétés grecques**, par le biais de l'émission de plusieurs emprunts obligataires syndiqués à long terme. L'émission totale s'élève à un montant global supérieur à 727 millions d'euros et se compose de dix émissions distinctes, une pour chaque principale filiale grecque du groupe VIOHALCO. Par secteur opérationnel, les emprunts obligataires concernent plus spécifiquement :

- Sidenor Steel Products Manufacturing Company S.A.: pour un montant de 298 millions d'euros;
- Halcor Metal Works S.A.: pour un montant de 270 millions d'euros et ;
- Elval Hellenic Aluminium Industry S.A: pour un montant de 159 millions d'euros.

La Banque nationale de Grèce a été le chef de file de ces émissions, avec l'appui d'autres arrangeurs (Alpha Bank, Eurobank et Piraeus Bank). Les emprunts obligataires syndiqués ont une échéance de cinq ans et sont assortis, pour les banques, d'une option portant sur l'approbation d'une extension de maximum deux ans, moyennant une demande en ce sens des sociétés émettrices, adressée trois mois avant les dates d'échéance initiales. Les emprunts obligataires sont également assortis d'une période de grâce de deux ans pour les remboursements du capital et d'un spread de taux d'intérêt à dégressivité annuelle. Les nouveaux emprunts obligataires sont garantis par des gages sur immobilisations et stipulent des déclarations habituelles, des clauses restrictives, des engagements et des cas d'inexécution.

Etat consolidé synthétisé des flux de trésorerie

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	94.112	105.330
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-120.666	-62.291
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	55.704	-72.031
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	29.150	-28.992
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	144.251	173.243
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	173.401	144.251

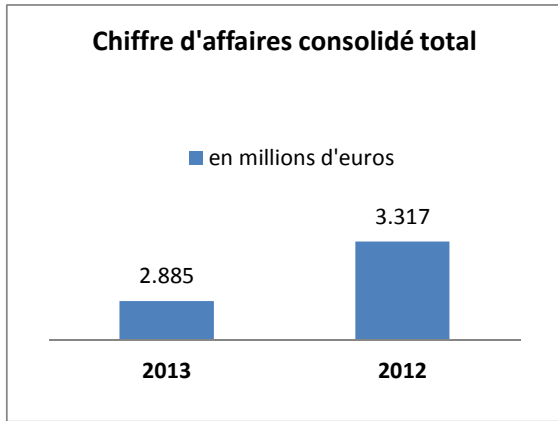
Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles sont passés de 105 millions d'euros en 2012 à 94 millions d'euros en 2013, principalement sous l'effet de la baisse de l'EBIT par rapport à 2012 (122 millions d'euros) et à la diminution des amortissements (29 millions d'euros). Cette baisse a été partiellement compensée par la diminution du fonds de roulement par rapport à 2012 (pour un montant de 60 millions d'euros) et l'augmentation des moins-values en 2013 (74 millions d'euros).

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont diminué en raison de l'accroissement des dépenses d'investissement en 2013 (154 millions d'euros en 2013 contre 98 millions d'euros en 2012). Il est important d'observer que le montant total des investissements consentis par Viohalco depuis 2001 s'est élevé à 1,8 milliards d'euros.

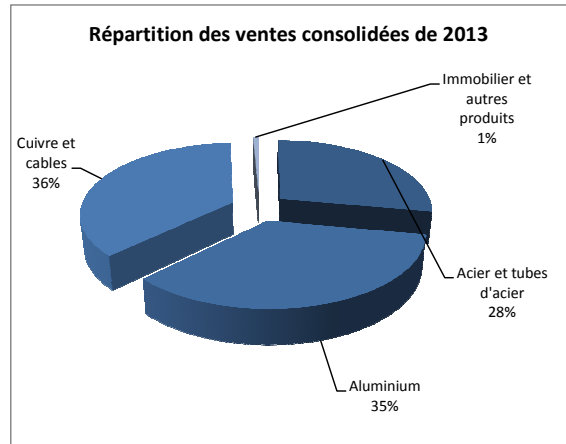
Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se sont améliorés en raison d'un accroissement net des emprunts.

Veillez noter que les résultats financiers des 4 secteurs illustrés dans les états financiers consolidés IFRS de Viohalco peuvent différer des chiffres financiers indiqués ci-dessous dans la section Performances commerciales et rapport d'activités du Rapport annuel 2013, dans la mesure où les états financiers consolidés de Viohalco reflètent le chiffre d'affaires, les actifs, les passifs, les réductions de valeur, etc. des secteurs après élimination des opérations intragroupe en cours de consolidation. Les résultats financiers des filiales et secteurs figurant ci-dessous dans la section Performances commerciales et rapport d'activités du Rapport annuel 2013 se rapportent aux états financiers publiés des sociétés cotées en Bourse du groupe Viohalco (à savoir Sidenor S.A., CPW S.A., Halcor S.A., Hellenic Cables S.A., Elval S.A., Etem S.A.)

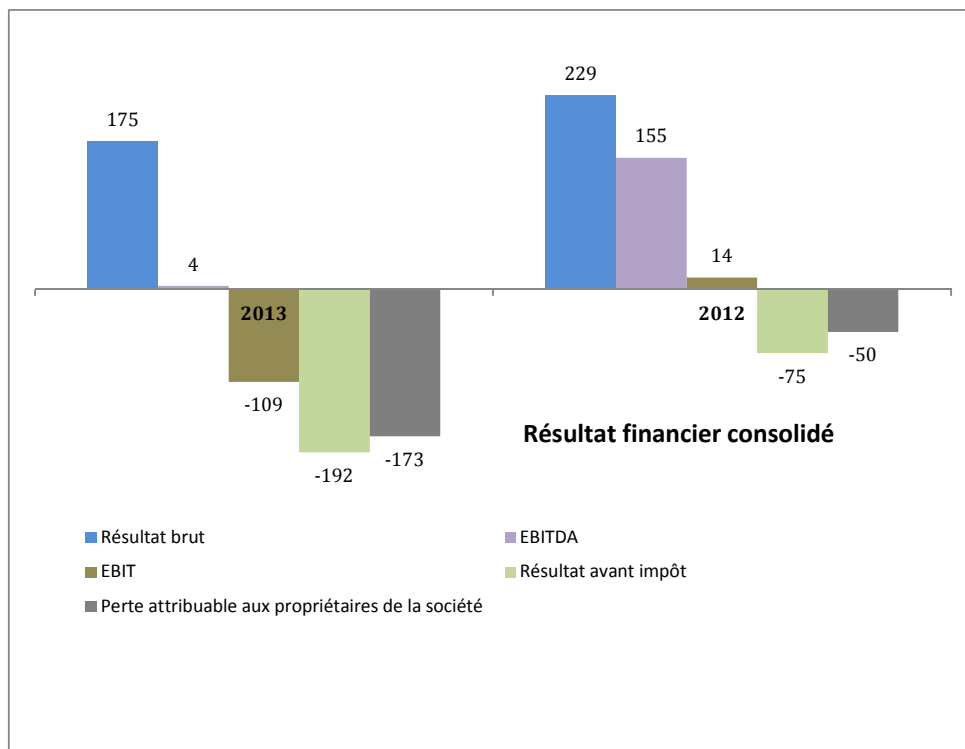
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2013 ET 2012



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2013



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

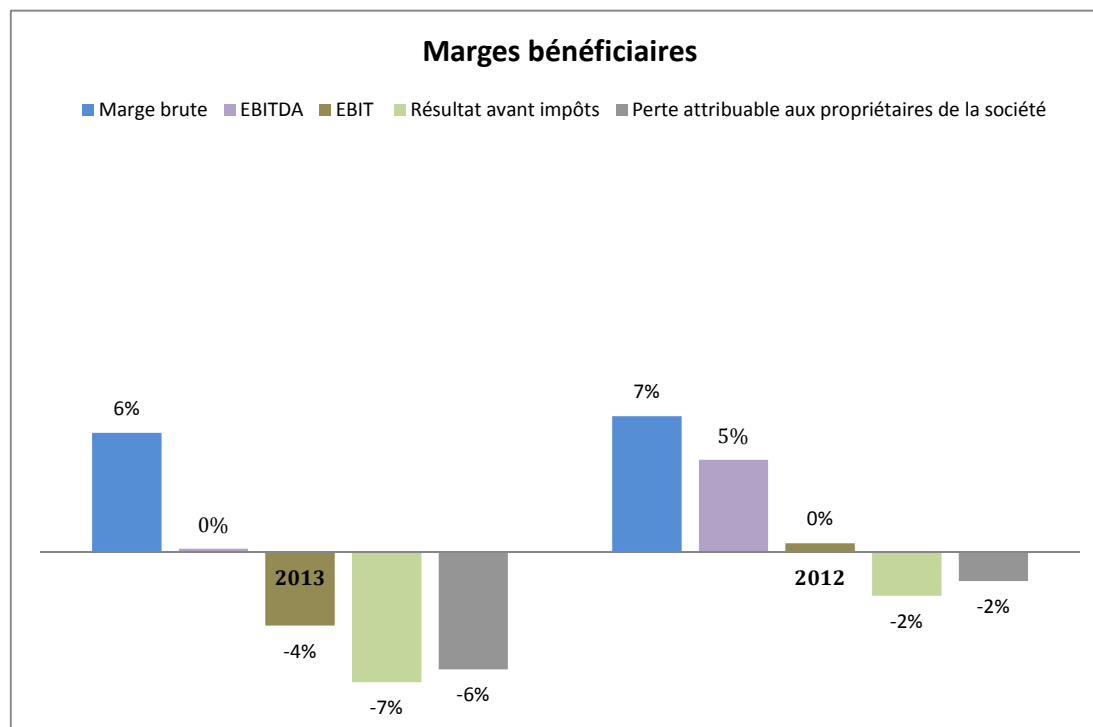


Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	2.885.071	3.316.763
Bénéfice brut	174.982	229.061
EBITDA avant éléments non récurrents	94.932	160.068
EBITDA	4.112	155.028
EBIT avant éléments non récurrents	-17.806	18.842
EBIT	-108.626	13.803
Résultat avant impôt	-192.038	-74.761
Résultat de l'exercice	-223.931	-76.184
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-173.336	-49.934

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	-13%	-6%
Bénéfice brut	-24%	-16%
EBITDA avant éléments non récurrents	-41%	-11%
EBITDA	-97%	-12%
EBIT avant éléments non récurrents	-195%	-47%
EBIT	-887%	-58%
Résultat avant impôt	-157%	-59%
Résultat de l'exercice	-194%	-34%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-247%	-17%

MARGES BÉNÉFICIAIRES (%)



	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Bénéfice brut	6%	7%
EBITDA avant éléments non récurrents	3%	5%
EBITDA	0%	5%
EBIT avant éléments non récurrents	-1%	1%
EBIT	-4%	0%
Résultat avant impôt	-7%	-2%
Résultat de l'exercice	-8%	-2%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-6%	-2%

SYNTHÈSE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2013	2012
ACTIFS		
Actifs non courants	1.951.272	1.934.442
Stocks	773.729	835.209
Créances client et autres débiteurs	464.333	501.007
Autres actifs courants	176.089	150.681
TOTAL DE L'ACTIF	3.365.423	3.421.339
PASSIFS ET FONDS PROPRES		
Passifs non courants	1.187.893	603.613
Passifs courants	477.060	973.388
Autres passifs courants	359.778	344.447
Total des passifs	2.024.731	1.921.448
Capitaux propres des actionnaires de la société	992.944	1.057.702
Participations ne donnant pas le contrôle	347.748	442.189
Total des capitaux propres	1.340.692	1.499.891
TOTAL PASSIFS ET FONDS PROPRES	3.365.423	3.421.339

SYNTHÈSE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	94.112	105.330
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-120.666	-62.291
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	55.704	-72.031
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	29.150	-28.992
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	144.251	173.243
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	173.401	144.251

RATIOS FINANCIERS CONSOLIDÉS

		2013	2012
LIQUIDITÉS			
Liquidités générales	Fois	1,69	1,13
Liquidités spéciales	Fois	0,77	0,5
ACTIVITÉ			
Ratio de rotation des stocks	Jours	104	99
Ratio de rotation des créances comptables	Jours	59	55
Ratio de rotation des comptes créditeurs	Jours	43	39
VIABILITÉ			
Couverture des dépenses financières	Fois	0,04	1,55
Dette/Capitaux propres	Fois	1,51	1,28

SIDENOR

Activités

Au travers de Sidenor, Corinth Pipeworks et de leurs filiales, Viohalco est active dans la fabrication, la transformation et le commerce de produits sidérurgiques. Le vaste portefeuille de produits du groupe, comprenant des produits sidérurgiques longs et plats, des tubes, des sections structurelles creuses et des produits en aval, est fabriqué sur 10 sites primaires en Grèce, Bulgarie, Russie et ARYM.

Fort de plus de 50 ans de réussite et de croissance, le groupe Sidenor est fermement établi sur les marchés internationaux où il opère. Il a instauré de solides relations commerciales avec des clients mondiaux de haut vol.

Les piliers de l'excellence commerciale du groupe sont son souci permanent d'innovation, sa fourniture constante de solutions de première qualité, ses performances de production et l'extrême efficacité de ses compétences commerciales.

Portefeuille de produits

Des bâtiments et des chantiers routiers aux stations de métro, ponts et centres commerciaux en passant par les barrages hydroélectriques, le groupe Sidenor et ses filiales répondent aux besoins complexes de leurs clients internationaux grâce à un portefeuille complet de produits et solutions à valeur ajoutée. Les sites des projets s'étendent de la Grèce, la Bulgarie et Chypre à la France, la Croatie, la Tunisie et les États-Unis, faisant du groupe un véritable fournisseur international. La gamme de produits du groupe Sidenor est structurée suivant les grandes catégories suivantes :

Système d'armature intégré SD	Le système d'armature de béton intégré SD incarne la réponse de Sidenor à la forte demande d'acier haute ductilité offrant une protection accrue contre les tremblements de terre. Le système se compose des éléments suivants : Acier d'armature pour béton SD, treillis d'armature en étrier SD, treillis spécial SIDEFIT, treillis métallique SD, cages à étrier préfabriquées SIDEFOR et SIDEFOR PLUS, fibres d'acier INOMIX, acier d'armature SD pour ponts à treillis, treillis d'armature à étrier SD, treillis spécial SIDEFI, treillis métallique SD, cages à étrier préfabriquées SIDEFOR et SIDEFOR PLUS, fibres d'acier INOMIX, ponts à treillis.
--------------------------------------	--

Barres en acier marchand	Le groupe Sidenor est le seul producteur de barres en acier marchand de Grèce. Sa gamme de barres en acier marchand comprend : barres carrées laminées à chaud, barres plates laminées à chaud de section transversale rectangulaire, barres rondes laminées à chaud de section transversale circulaire, cornières à ailes égales et coins arrondis laminées à chaud, poutres à profilé I (IPE), barres d'acier UPN.
Fil machine	Fil machine grades SAE 1006, 1008, 1010, RSt37-2, qualité électrode, en sections transversales de Ø 5,5 à Ø 16,0, adapté à une vaste gamme d'applications de fragmentation et répondant à tous les besoins de production de fil à faible teneur en carbone.
Tubes d'acier – Sections structurelles creuses	Tubes d'acier de diamètre moyen à large pour pipelines et construction, tubes d'acier de petit diamètre, sections structurelles creuses (HSS).
Produits plats laminés à chaud	Feuillards et plaques d'acier
Aciers spéciaux	Barres rondes laminées à chaud (diamètre : 20-120 mm), ainsi que barres rondes tournées et polies (diamètre : 20-115 mm) utilisées dans l'industrie automobile et diverses applications industrielles.
Autres produits	Treillis hexagonal à double torsion (serasanetti), tréfilés (galvanisés et noirs), produits de soudure, billes en acier, profilés spéciaux, sous-produits métallurgiques.

Sociétés clés

Pour parvenir à un équilibre optimal entre souplesse commerciale opérationnelle et efficacité de production, le groupe Sidenor a structuré ses activités sur la base des quatre domaines suivants :

- Mini-laminoirs.
- Tubes, tuyaux et sections creuses.
- Opérations en aval pour la transformation de produits sidérurgiques.
- Ventes et distribution.

Dans ce cadre, les principales sociétés du groupe Sidenor sont les suivantes :

Sidenor	Maison mère du groupe Sidenor. Depuis l'usine de sa filiale Sidenor Steel Industry à Thessalonique, la société est active dans la production d'une large gamme de produits sidérurgiques allant des billettes aux cages d'acier préfabriquées, y compris des produits des gammes SD et SIDEFOR. Les actions de Sidenor sont cotées à la Bourse d'Athènes.
----------------	---

SIDENOR

Sovel	Sur son site de production d'Almyros, Sovel est active dans la production des lignes de produits SD, SIDEFIT, SIDEFOR et SIDEFOR PLUS.
Stomana Industry	Sur ses sites de production à Pernik en Bulgarie, Stomana Industry fabrique une large gamme de produits sidérurgiques allant des plaques aux SBQ en passant par les barres en acier marchand.
Dojran Steel	Sur ses sites de production à Nikolic en ARYM, la société est active dans la production de produits d'armature en béton ainsi que des treillis métalliques et des poutres.
Corinth Pipeworks	Corinth Pipeworks est la principale société du groupe dans le segment des tubes d'acier. Dotée d'infrastructures de pointe dans la région de Thisvi à Viotia, elle propose un portefeuille de produits haut de gamme incluant des tubes d'acier pour le transport du pétrole et du gaz, ainsi que des sections creuses pour le secteur de la construction. Les actions de Corinth Pipeworks sont cotées à la Bourse d'Athènes.
ZAO TMK-CPW	ZAO TMK-CPW est une coentreprise née du partenariat entre Corinth Pipeworks (au travers de sa filiale à 100% Humbel LTD, qui contrôle 49% de la coentreprise) et TMK, le plus grand producteur de tubes d'acier de Russie et un des trois plus grands producteurs mondiaux. Sur ses sites de production à Polevskoy en Russie, Zao Tmk-Cpw est active dans la production de tubes et de sections structurelles creuses.

Stratégie d'entreprise

Le groupe Sidenor fonde ses initiatives de développement opérationnel sur les orientations stratégiques suivantes :

- Investissements clés pour poursuivre la mise à niveau de la concurrence internationale.
- Exploitation de la forte capacité des sites de production et du vaste réseau commercial dans le but de renforcer la position sur les marchés d'Europe centrale, des Balkans et des pays du pourtour oriental de la Méditerranée.
- Poursuite de l'optimisation des performances opérationnelles du groupe Sidenor par une réduction des coûts, une gestion stricte du fonds de roulement, une modernisation des processus logistiques et des investissements constants dans la formation du personnel.
- Consolidation de la présence de Corinth Pipeworks sur les marchés des projets énergétiques d'Europe occidentale, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Amérique du Nord et de Russie.
- Efforts constants de réduction de l'empreinte écologique du groupe.

Infrastructures de production

Soucieux d'établir et de maintenir un solide avantage concurrentiel sur ses pairs, le groupe Sidenor s'est concentré ces 20 dernières années sur le renforcement de sa base de production, en y consacrant d'importants investissements et en mettant en œuvre un programme d'investissement cohérent et hautement efficace dépassant les 780 millions d'euros.

Grâce à ces efforts cohérents à long terme dans la modernisation et la mise à niveau de ses sites de production, Sidenor et ses filiales sont devenues un groupe verticalement intégré capable de fournir des solutions de qualité supérieure à forte valeur ajoutée.

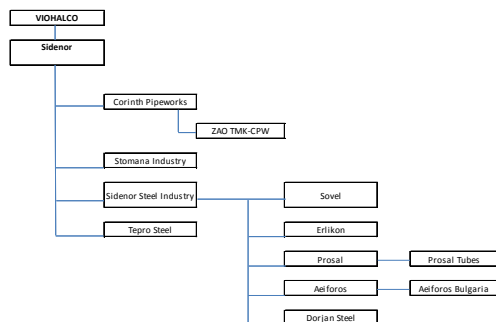
La base de production du groupe acier comprend les usines suivantes :

Sidenor Steel Industry | Thessalonique (Grèce)

Capacité de production annuelle - fonderie : 800.000 tonnes, laminoir produits longs : 800.000 tonnes (au terme des investissements).

L'usine de Sidenor Steel Industry à Thessalonique produit principalement des billettes, de l'acier d'armature SD, des bobines SD, des treillis métalliques SD, des barres en acier marchand et

Le diagramme suivant offre un aperçu des principales filiales de Viohalco dans la sidérurgie :



SIDENOR

des produits en fil machine. Ses infrastructures ont été homologuées ELOT EN ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, ELOT 1801:2008 et OHSAS 18001:2007.

Sovel | Almyros (Grèce)

Capacité de production annuelle - fonderie : 1.350.000 tonnes, laminoir produits longs : 1.200.000 tonnes.

Les sites de production de pointe de Sovel produisent une vaste gamme de produits allant des billettes et de l'acier d'armature SD aux treillis spéciaux SIDEFIT et aux cages préfabriquées SIDEFOR PLUS. L'usine a accès à des infrastructures portuaires privées et est certifiée ELOT EN ISO 9001:2008, ISO 14001:2004, ELOT 1801:2008 et OHSAS 18001:2007.

Stomana Industry | Pernik (Bulgarie)

Capacité de production annuelle - fonderie : 1.400.000 tonnes, laminoir produits longs : 1.000.000 tonnes, laminoir produits plats : 400.000 tonnes.

L'usine Stomana Industry représente l'un des investissements clés du groupe. Son portefeuille de produits comprend de l'acier d'armature SD, des treillis SD, des cages à étrier SIDEFOR, des feuillards d'acier, des barres en acier marchand, des billes d'acier, des profilés spéciaux, des poutres et des semi-produits de coulée continue (billettes, blooms et brames). L'usine est certifiée EN ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007 et ses produits sont conformes EN, DIN, ASTM, JIS, BS, Lloyd's Register et Germanischer Lloyd.

Aeiforos et Aeiforos Bulgaria | Thessalonique et Almyros (Grèce), Pernik (Bulgarie)

Les sites de Thessalonique, Almyros et Pernik sont essentiellement actifs dans le recyclage et la récupération de sous-produits liés aux activités de production d'autres filiales du groupe Sidenor en Grèce et en Bulgarie. Le résultat clé de ce processus inclut une vaste gamme de produits allant du sable pour les sols industriels au ciment-chaux pour mortiers et adhésifs. Aeiforos est certifiée ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004.

Erlikon | Kilkis, (Grèce)

Erlikon est l'unique producteur de produits de soudure en Grèce. Son site de production de Kilkis fabrique principalement des électrodes de

soudure, des fils plaqués en cuivre, des fils galvanisés et noirs, des treillis galvanisés en rouleaux et feuilles, des fils d'acier et des fibres en acier pour l'armature du béton. Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001:2008 et BS OHSAS 18001:2007.

Prosal/ Prosal tubes | Pernik (Bulgarie)

Prosal est active dans la production et le commerce de tubes en acier à froid et pré-galvanisé.

Teprosteel | Pernik (Bulgarie)

L'usine Teprosteel à Pernik fabrique des barres à section transversale circulaire (aciers spéciaux) utilisées pour la construction de pièces de machines et de véhicules, de machines agricoles et de systèmes hydrauliques.

Dojran Steel | Nikolic (ARYM)

Capacité de production annuelle : laminoir produits longs : 200.000 tonnes, unité de production de treillis métalliques : 20.000 tonnes, unité ponts à treillis : 10.000 tonnes. L'usine Dojran Steel en ARYM est active dans la production de produits d'armature du béton.

Outre les usines de production précitées, le groupe Sidenor exploite les deux sites de production suivants, essentiellement actifs dans la production de tubes et de sections creuses :

- Usine Corinth Pipeworks à Thisvi, Grèce
- Usine ZAO TMK-CPW à Polevskoy, Russie

Investissements

Vu son orientation commerciale internationale, le groupe Sidenor a intégré dans ses priorités stratégiques la mise à niveau constante de ses infrastructures industrielles afin de réduire les frais d'exploitation, de développer la production, d'améliorer la productivité et de globalement améliorer la qualité de leur portefeuille de produits. De 1998 à 2013, les dépenses d'investissement totales de Sidenor et de ses filiales ont dépassé 780 millions d'euros, tandis que celles du groupe Sidenor pour l'exercice 2013 s'élevaient à 28 millions d'euros.

SIDENOR

PERFORMANCES FINANCIÈRES 2013

Le tassement de l'économie grecque, et en particulier du marché grec de l'acier, s'est poursuivi en 2013. Ce facteur, conjugué à la mauvaise conjoncture internationale de la sidérurgie, a eu des répercussions sur les finances du groupe Sidenor.

Plus spécifiquement, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Sidenor s'élevait à 808 millions d'euros en 2013, contre 1.047 millions en 2012, soit un recul de 22,8%. Les pertes avant impôt s'élevaient quant à elles à 75 millions d'euros en 2013, contre 76 millions en 2012, tandis que les bénéfices avant intérêts, impôts, amortissement et réduction de valeur (EBITDA) s'élevaient à 11,5 millions d'euros, contre 27 millions en 2012. Enfin, la perte consolidée attribuable aux propriétaires de la société s'élevait à 73,7 millions d'euros, contre 66,6 millions en 2012.

Le secteur des produits sidérurgiques, qui représente 78% du revenu du groupe Sidenor, a subi l'impact négatif de la poursuite du déclin du marché grec et de la chute des prix internationaux de l'acier. De plus, le coût accru de l'énergie en Grèce a eu une influence néfaste, à la fois sur les indicateurs de compétitivité des usines grecques et sur la rentabilité afférente offerte par les exportations.

Pour compenser ces revers, le groupe a pris des mesures pour réduire les coûts d'exploitation et de production, tout en poursuivant les investissements dans les économies d'énergie. À titre indicatif, les frais administratifs et commerciaux en 2013 ont diminué de 19 millions d'euros (17,4%), passant de 109 millions d'euros en 2012 à 90 millions en 2013. De plus, les charges financières de l'exercice 2013 ont reculé de 3 millions d'euros (8%), passant de 38 millions d'euros en 2012 à 35 millions en 2013.

Dans le secteur des tubes, l'incertitude et la volatilité prononcées sur les marchés internationaux ont perduré en 2013. La réduction des dépenses d'investissement dans les projets d'infrastructure d'extraction et de transport de gaz naturel et de pétrole en Europe et dans le reste du monde, de même que la chute du prix des matières premières, ont eu un impact négatif sur les résultats de Corinth Pipeworks et conduit à un tassement des ventes en termes de volume, de valeur et de marge bénéficiaire.

Il est intéressant de noter que les flux de trésorerie issus des activités du groupe Sidenor restent largement positifs. En 2013, contrairement à 2012, il a aussi enregistré des flux de trésorerie positifs dans

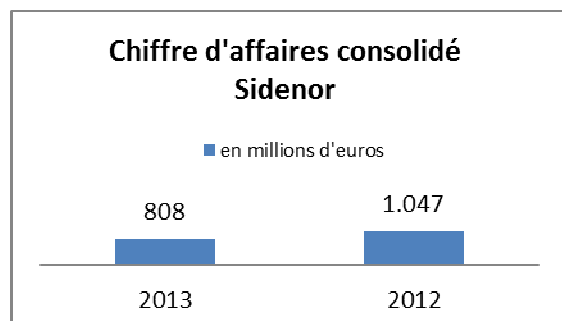
la foulée de mesures visant à réduire inlassablement les charges d'exploitation et à améliorer la gestion des matières premières et des stocks.

Avec la mise en œuvre du programme de dépenses d'investissement du groupe Sidenor en 2013, un total de 28 millions d'euros a été investi. Le programme d'investissement du groupe Sidenor s'inscrit dans le cadre de la stratégie plus large d'amélioration de la productivité de l'usine de production, de réduction de la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone totale et de renforcement de la sécurité sur le lieu de travail.

Les effectifs sont passés de 2 745 au 31 décembre 2012 à 2 783 au 31 décembre 2013.

SIDENOR

Synthèse des données financières



Synthèse des résultats financiers

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	807.668	1.046.659
Bénéfice brut	59.695	81.277
EBITDA avant éléments non récurrents	24.266	31.627
EBITDA	11.474	27.067
EBIT avant éléments non récurrents	-28.165	-34.462
EBIT	-40.957	-39.022
Résultat avant impôt	-75.394	-75.669
Résultat de l'exercice	-86.191	-75.456
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-73.747	-66.655

Évolution des chiffres (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	-22,8%	-16,1%
Bénéfice brut	-26,6%	-20,3%
EBITDA avant éléments non récurrents	-23,3%	-12,4%
EBITDA	-57,6%	-22,3%
EBIT avant éléments non récurrents	+18,3%	-30,6%
EBIT	-5,0%	-41,0%
Résultat avant impôt	-0,4%	-27,5%
Résultat de l'exercice	-14,2%	-35,1%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-10,6%	-36,3%

Marges bénéficiaires (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Bénéfice brut	7,4%	7,8%
EBITDA avant éléments non récurrents	3,0%	3,0%
EBITDA	1,4%	2,6%
EBIT avant éléments non récurrents	-3,5%	-3,3%
EBIT	-5,1%	-3,7%
Résultat avant impôt	-9,3%	-7,2%
Résultat de l'exercice	-10,7%	-7,2%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-9,1%	-6,4%

CORINTH PIPEWORKS

Activités

Corinth Pipeworks est une filiale de Sidenor, cotée séparément à la Bourse d'Athènes.

Fort de sites industriels en Grèce et en Russie, le groupe Corinth Pipeworks compte parmi les fabricants de tubes les plus fiables pour les projets énergétiques dans le monde. Le groupe produit principalement des tubes pour le transport de pétrole, de gaz et d'eau, l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que des sections structurelles creuses pour un grand nombre d'applications de construction.

Parmi les clients de Corinth Pipeworks, citons notamment Chevron, BP, Greek Public Natural Gas Corporation (DEPA), Natural Gas National System Operator SA (DESFA), OMV, GRTGAZ, Snam, National Grid, RWE, Spectra Energy, Energy Transfer, Denbury, DCP Midstream, McJunkin, Spartan, EPCO, Spectra, Enbridge, Cheniere Energy, Talisman, STEG, Sonatrach, PDO, OGC, Aramco, Socar, ABB, EDF, TIGF, Saipem, Genesis, Allseas and Subsea 7.

La grande efficacité opérationnelle du groupe et son beau succès commercial sont essentiellement dus à sa capacité de fabriquer des produits de pointe, en restant au fait des derniers développements dans son domaine. Sur cette base, Corinth Pipeworks a établi des collaborations avec des organisations de recherche internationales telles que l'European Pipeline Research Group (EPRG) et le Welding Institute. Le groupe participe régulièrement à des projets de recherche liés à ses activités principales.

Portefeuille de produits

Corinth Pipeworks propose des tubes d'acier de première qualité pour les conduites de pétrole, de gaz, de CO₂, d'eau et de boues, ainsi que des tubes de forage. Le Groupe offre également une vaste gamme de sections structurelles creuses pour le secteur de la construction. Forte de son long parcours d'innovation et de ses services 'à guichet unique' intégrés à nos clients, Corinth Pipeworks est devenue l'un des premiers fournisseurs de tubes d'acier du monde.

Les trois principales catégories de produits du groupe sont les suivantes :

- **Collecteurs** : Ces tubes sont fabriqués dans l'atelier de soudure haute fréquence (ERW/HFI) ou dans l'atelier de soudure hélicoïdale à l'arc submergé (SAWH) du groupe. Ils sont essentiellement utilisés dans des réseaux de transport de pétrole, de gaz et d'eau. Notre nouvelle tuberie LSAW/JCOE de pointe est déjà en place et sera opérationnelle début 2015 pour fabriquer des conduites de diamètre moyen à large et des conduites à forte épaisseur.
- **Tubes de forage** : Ces tubes soudés par induction haute fréquence (ERW/HFI) sont utilisés dans des puits de forage de pétrole et de gaz.
- **Sections structurelles creuses** : Utilisées dans le secteur de la construction.

Services de Corinth Pipeworks :

- Revêtement intérieur et extérieur de tubes produits par d'autres fabricants de tubes.
- Laboratoire agréé de test de matières premières et de tubes, conformément à la norme EN/ISO 17025
- Laboratoire de test de corrosion en interne pour applications en service acide
- Équipements de connecteur à souder pour tubes de forage.
- Stockage de tubes.
- Fourniture de tubes ou affectation du revêtement de tubes hors du portefeuille de produits du groupe à des sous-traitants tiers autorisés dans le cadre de la mise en œuvre de gros projets.
- Transport de tubes.

CORINTH PIPEWORKS

Stratégie d'entreprise

Corinth Pipeworks jouit d'une vaste expérience dans la réalisation de projets exigeants du secteur énergétique international. Nous sommes homologués par de grandes compagnies pétrolières et gazières et contractants EPC. Notre palmarès comporte une multitude de projets offshore et côtiers dans le monde entier. Nous offrons des services hautes performances à nos clients de la phase initiale d'analyse et de respect des exigences techniques d'un projet jusqu'à l'achèvement et la livraison sur site. Afin de couvrir les besoins croissants du marché énergétique international, le groupe Corinth Pipeworks opère selon les lignes directrices stratégiques suivantes :

- Confirmation de la présence du groupe en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Amérique du Nord et expansion sur les marchés émergents d'Afrique occidentale et orientale et des pays de la CEI.
- Avec la concrétisation de notre nouvel investissement LSAW, nous serons en mesure de proposer une gamme exceptionnelle de produits soudés (ERW/HFI, HSAW, LSAW), parmi les plus étoffées au monde et conforme aux normes internationales les plus strictes. Notre but est d'offrir à nos clients un guichet unique intégré pour les tubes énergétiques en acier, alliés à des services de première qualité.
- Priorité à l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle des usines du groupe.
- Poursuite de la réduction des coûts d'exploitation afin d'établir une base plus compétitive au niveau des coûts.
- Coopération stratégique à long terme avec des producteurs d'acier brut du monde entier.
- Renforcement de notre position financière.

Infrastructures de production

Les sites industriels du groupe Corinth Pipeworks se situent à Thisvi, Viotia (Grèce) et à Polevskoy (Russie) :

Corinth Pipeworks | Thisvi (Grèce)

Capacité de production annuelle : 925.000 tonnes

L'usine de Thisvi dispose de machines perfectionnées et produit des tubes et des sections structurelles creuses. Sa capacité de production annuelle s'élève à 925 000 tonnes. Les infrastructures de l'usine, qui occupent une superficie totale de 89.000 mètres carrés, sont installées sur une zone de 497.000 mètres carrés à Thisvi, Viotia, Grèce. L'usine se situe à environ 1,5 km des infrastructures portuaires du groupe, ce qui revête une importance stratégique. Plus spécifiquement, le port Thisvi permet à Corinth Pipeworks de réduire les frais de transport des matières premières et de proposer des tarifs plus compétitifs pour ses produits et des délais de livraison plus courts. Le port comprend un ensemble intégralement opérationnel de grues, chariots élévateurs et autres équipements respectant les dispositions du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.

Les infrastructures comprennent une ligne 66 cm pour tubes soudés haute fréquence (HFIW), une ligne 254 cm pour tubes en spirale soudés à l'arc immergé (SAWH), une ligne 18cm 5/8" pour tubes soudés à haute fréquence (HFIW), des lignes pour revêtement intérieur et extérieur de tubes ainsi qu'une unité de soudure de connecteurs à souder en coopération avec les sociétés MITE et OSI, afin de fournir des produits finals intégrés pour des tubes de forage. Une nouvelle usine de tubes 56" LSAW/JCOE est en construction et sera opérationnelle début 2015.

ZAO TMK-CPW | Polevskoy (Russie)

Capacité de production annuelle : 200.000 tonnes.

L'usine du groupe en Russie fabrique des tubes soudés haute fréquence et des sections structurelles creuses avec une capacité de production annuelle totale de 200 000 tonnes. Les équipements utilisés présentent des caractéristiques techniques très pointues et produisent des tubes d'un diamètre de 168 à 530 mm, d'une épaisseur de paroi de 4,8 à 12,7 mm et d'une longueur maximale de 18 m, ainsi que de sections creuses, conformément à des normes de qualité internationales.

CORINTH PIPEWORKS

Investissements

Les efforts de croissance du Groupe se sont traduits par une base de production particulièrement solide, qui fabrique des tubes de haute qualité susceptibles de répondre aux cahiers des charges les plus complexes de ses clients internationaux. Pour conserver son avantage concurrentiel, Corinth Pipeworks consent en permanence d'importants investissements afin de mettre à niveau et de développer ses sites industriels. Ses dépenses d'investissement dans ce domaine ont dépassé 225 millions d'euros de 1998 à 2013.

Début 2013, le groupe a signé un contrat avec la société SMS Meer Company, portant sur la construction d'une usine de tubes qui produira des tubes de diamètres extérieurs allant de 40 cm à 142 cm, des épaisseurs de paroi jusqu'à 40 mm, des longueurs de tube jusqu'à 18,3 m et des nuances d'acier jusqu'à X100, grâce à la technique de production LSAW-JCOE. Le groupe pourra ainsi étoffer son portefeuille de produits et répondre à la demande croissante de tubes haute résistance et haut rendement pour la construction d'oléoducs et de gazoducs, en mer et sur les côtes. Dans ce contexte, le groupe sera à même d'étendre sa présence sur divers marchés de la Méditerranée, du golfe du Mexique, d'Amérique latine, d'Afrique occidentale/orientale et en mer du Nord. La nouvelle unité de production sera opérationnelle début 2015.

PERFORMANCES FINANCIÈRES 2013

L'incertitude et l'instabilité ont perduré sur les marchés internationaux en 2013. La diminution des dépenses d'investissement dans des projets d'infrastructure concernant l'extraction et le transport de gaz naturel et de pétrole, tant en Europe que sur d'autres marchés étrangers, ainsi que la baisse des prix des matières premières, ont eu un impact négatif sur les résultats annuels de Corinth Pipeworks et causé une baisse des ventes, tant en volume qu'en valeur, et une diminution des marges bénéficiaires.

Le chiffre d'affaires consolidé était de 165,4 millions d'euros (2012 : 234,7 millions d'euros), ou une baisse de 29,5% par rapport à 2012. Le chiffre d'affaires du secteur de l'énergie était de 135,4 millions d'euros (2012 : 210,6 millions d'euros) ou une baisse de 35,7%. D'autre part, et en dépit de la faiblesse du secteur de la construction européen, les ventes de produits structurels se sont élevées à 30 millions d'euros, à savoir une hausse de 24,6% par rapport à 2012 (24,1 millions d'euros).

Le bénéfice brut consolidé a baissé de 49,3% pour atteindre 22,4 millions d'euros (2012 : 44,1 millions d'euros). Simultanément, la marge brute a atteint 13,5%, contre 18,8% en 2012.

Les charges administratives ont augmenté de 5,9% pour atteindre 7,7 millions d'euros, contre 7,3 millions d'euros pour l'exercice fiscal 2012.

Les frais de commercialisation étaient quant à eux de 16,9 millions d'euros, à savoir une baisse de 32,6% par rapport à 2012. C'est la conséquence de frais de vente directs moins élevés (fret, rémunération de tiers, etc.) dus au recul des ventes.

Les frais financiers (nets) se sont élevés à 3,1 millions d'euros, à savoir une baisse de 1,9% par rapport à 2012.

Concernant le marché énergétique russe, nous avons constaté des modifications significatives des performances financières de la société russe ZAO TMK-CPW, dont 49% sont détenus par Humbel Ltd. Profitant du vaste marché énergétique russe, cette société a généré des bénéfices après impôt de 9,2 millions d'euros (2012 : 10,2 millions d'euros), à

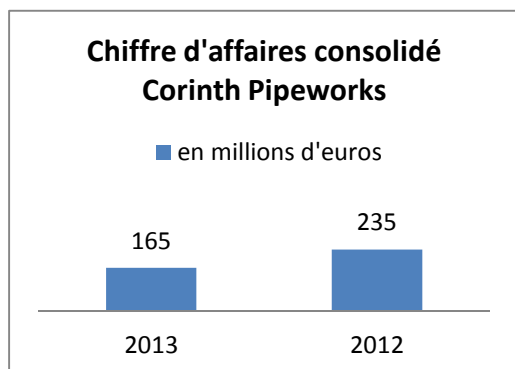
savoir une baisse de 9,6% par rapport à l'exercice 2012, essentiellement imputable aux fortes différences de change.

La perte consolidée avant impôt s'élevait à 3,4 millions d'euros (bénéfice de 11,8 millions d'euros pour l'exercice fiscal 2012). La perte attribuable aux détenteurs de la société s'élevait à 6,1 millions d'euros (contre un bénéfice de 9,7 millions d'euros en 2012). Les résultats attribuables aux propriétaires de la société ont été affectés par l'augmentation du taux de l'impôt d'État grec sur les bénéfices des sociétés (de 20% à 26%) et le recalcul afférent du bilan d'impôts différés pour les sociétés grecques du groupe, ce qui a causé un déficit fiscal différé de 3,6 millions d'euros en 2013.

En 2013, Corinth Pipeworks a poursuivi ses efforts de maintien du fonds de roulement à un niveau efficace. Plus spécifiquement, la dette nette en 2013 s'est élevée à 32,5 millions d'euros (2012 : 22,4 millions d'euros). De plus, suite à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire commun, les emprunts à long terme en 2013 se sont élevés à 52,5 millions d'euros (2012 : 12 millions d'euros). D'un autre côté, les emprunts à court terme en 2013 s'élevaient à 1,5 million d'euros (2012 : 26,3 millions d'euros). Les capitaux propres s'élevaient quant à eux à 156,3 millions d'euros, soit une baisse par rapport à 2012 (164,9 millions d'euros).

En 2010, Corinth Pipeworks avait enregistré une dépréciation des créances (24,9 millions USD contre 18,6 millions d'euros) suite à un retard de son encaissement. Le 31 décembre 2013, le même montant était évalué à 18,0 millions d'euros. L'encaissement du montant de 18,3 millions d'euros, que Corinth Pipeworks a conservé comme garantie des créances précitées, n'a pas été concluant. Alors que Corinth Pipeworks a lancé des actions en justice, tant en Grèce que dans d'autres juridictions, afin de recouvrer les créances précitées, et étant donné qu'aucun recours contre les solutions légales anticipées n'a été introduit, Corinth Pipeworks estime qu'il n'y a actuellement pas lieu de revoir les provisions s'élevant à 9,1 millions d'euros (2012 : 9,5 millions d'euros) constituées dans ses états financiers. La direction estime que la perte potentielle ne dépassera pas la provision de 9,1 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Synthèses des données financières



Synthèse des résultats financiers

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	165.365	234.666
Bénéfice brut	22.386	44.136
EBITDA avant éléments non récurrents	10.753	24.933
EBITDA	4.637	21.250
EBIT avant éléments non récurrents	1.009	13.292
EBIT	-5.107	9.609
Bénéfice (perte) avant impôt	-3.420	11.780
Bénéfice (perte) de l'exercice	-6.138	9.656
Bénéfice (perte) attribuable aux propriétaires de la société	-6.138	9.656

Évolution des chiffres (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	-29,5%	-11,2%
Bénéfice brut	-49,3%	6,7%
EBITDA avant éléments non récurrents	-56,9%	21,2%
EBITDA	-78,2%	17,6%
EBIT avant éléments non récurrents	-92,4%	43,7%
EBIT	-153,1%	42,2%
Bénéfice (perte) avant impôt	-129,0%	72,9%
Bénéfice (perte) de l'exercice	-163,6%	71,6%
Bénéfice (perte) attribuable aux propriétaires de la société	-163,6%	71,6%

Marges bénéficiaires (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Bénéfice brut	13,5%	18,8%
EBITDA avant éléments non récurrents	6,5%	10,6%
EBITDA	2,8%	9,1%
EBIT avant éléments non récurrents	0,6%	5,7%
EBIT	-3,1%	4,1%
Bénéfice (perte) avant impôt	-2,1%	5,0%
Bénéfice (perte) de l'exercice	-3,7%	4,1%
Bénéfice (perte) attribuable aux propriétaires de la société	-3,7%	4,1%

SECTEUR DE L'ACIER ET DES TUBES D'ACIER

CORINTH PIPEWORKS

Synthèse de l'état de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2013	2012
ACTIFS		
Actifs non courants	140.362	127.896
Stocks	50.402	47.443
Créances client et autres débiteurs	58.031	54.282
Autres actifs courants	1.334	142
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41.070	27.506
TOTAL DE L'ACTIF	291.199	257.269
PASSIFS ET FONDS PROPRES		
Passifs non courants	52.549	12.000
Autres passifs non courants	16.142	13.613
Passifs courants	1.450	26.250
Autres passifs courants	64.757	40.535
TOTAL DES PASSIFS	134.898	92.398
Total des capitaux propres des actionnaires de la société	156.301	164.871
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	156.301	164.871
TOTAL PASSIFS ET FONDS PROPRES	291.199	257.269

HALCOR

Activités

Le groupe Halcor constitue le bras opérationnel de Viohalco dans le domaine de la production et du commerce de produits en cuivre et alliages de cuivre. Grâce à une large gamme de produits essentiellement composée de tubes en cuivre et laiton, de produits laminés en cuivre et zinc-titane, de produits extrudés en cuivre et laiton, de câbles, de conducteurs, de fils émaillés, de composés en plastique et en caoutchouc, la société mère Halcor SA et ses filiales répondent aux besoins complexes de leur clientèle internationale sur tous les principaux marchés géographiques. Sur cette base, le groupe Halcor suit une orientation commerciale claire et ouverte pour la grande majorité de son chiffre d'affaires issu des marchés hors Grèce, et principalement d'autres pays de l'Union européenne.

La solide base de production du groupe comprend des sites de production hautement productifs en Grèce, Bulgarie et Roumanie, voués à la fourniture de solutions souples et polyvalentes.

Portefeuille de produits

Des tubes en cuivre aux câbles sous-marins, Halcor et ses filiales offrent à leurs clients des solutions novatrices couvrant efficacement un large éventail de besoins industriels et de consommation. Les principales catégories de produits du groupe sont les suivantes :

Au cours des années, le groupe Halcor a acquis une solide expérience dans le développement de produits novateurs, ce qui lui a permis d'étendre sa présence sur le marché et de renforcer sa portée commerciale.

Quelques produits clés :

- TALOS ECUTHERM® : Tube en cuivre gainé avec propriétés isolantes renforcées.
- CUSMART® : flexible en cuivre breveté revêtu d'un composé PE spécial.
- TALOS GEOTHERM®: Tube en cuivre avec isolation PVC utilisé dans des applications géothermiques.
- Tubes à RAINURES INTERNES : tubes haute technologie avec rainures internes et épaisseur de paroi minimale de 0,25 mm. Halcor est un des deux fabricants européens capables de fournir des produits sur la base de la technologie des microsillons. La société produit des tubes à RAINURES INTERNES d'une section transversale de 5 mm
- Tubes plaqués cuivre combinant d'excellentes propriétés techniques à une esthétique unique.

Tubes	Tubes en cuivre et raccords en cuivre pour tubes. La catégorie des tubes en cuivre inclut notamment les tubes TALOS®, TALOS ECUTHERM®, CUSMART®, TALOS GEOTHERM®, ACR TALOS®, TALOS GAS®, TALOS MED®, TALOS SOLAR PLUS® ainsi que des tubes avec placage en cuivre.
Produits laminés	Lames, tôles, disques et plaques en cuivre et laiton, tôles et lames en zinc-titane ainsi que lames en alliage de cuivre spécial.
Produits extrudés	Barres et tiges conductrices en cuivre, tiges et tubes en laiton, profilés et fils.
Câbles	Câbles et conducteurs, fils émaillés, fil machine en cuivre et aluminium, ainsi que composés en plastique et caoutchouc.

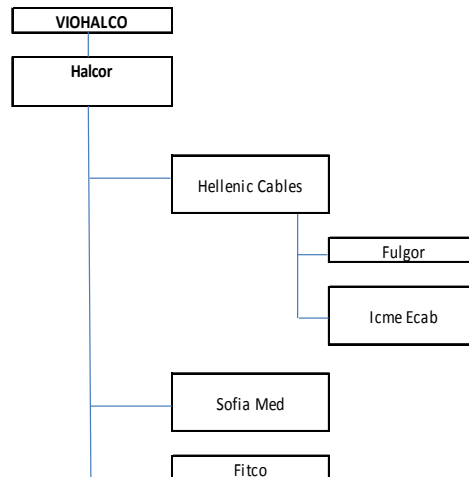
HALCOR

Sociétés clés

Les sociétés clés du groupe Sidenor sont les suivantes :

Halcor	La société Halcor SA cotée à la Bourse d'Athènes est la société mère du groupe. Avec plusieurs unités de production à Oinofyta (Grèce), Halcor est active dans la fabrication de tubes en cuivre pour des applications industrielles et de montage. Ses produits sont notamment utilisés dans des réseaux de distribution d'eau, de chauffage, de refroidissement et de gaz naturel.
Hellenic Cables	Avec des sites de fabrication en Grèce et en Roumanie, le groupe Hellenic Cables est actif dans la production de câbles, fils émaillés, fil machine en cuivre et aluminium et composés en plastique et caoutchouc. Ses actions sont cotées à la Bourse d'Athènes.
Sofia Med	Le siège de Sofia Med se trouve à Sofia en Bulgarie. La société produit des produits laminés en cuivre, laiton et zinc-titane, ainsi que certains produits extrudés en cuivre.
Icme Ecab	Icme Ecab exploite un site de production à Bucarest en Roumanie. Le site produit une vaste gamme de produits comprenant des câbles, des conducteurs en cuivre et aluminium, ainsi que des composés en plastique et caoutchouc. Soucieuse d'améliorer constamment son efficacité et la qualité de ses produits, Icme Ecab a investi dans une unité interne de recherche et de développement.
Fitco	Le site de production Fitco d'Oinofyta (Grèce) est essentiellement actif dans la production d'extrusions de laiton, la fabrication de barres, profilés, tiges, fils et tubes.
Fulgor	Avec un site de production de pointe à Soussaki (Corinthe, Grèce), Fulgor produit des câbles sous-marins, des câbles d'alimentation, des fils machine en cuivre et aluminium, des conducteurs dénudés et des câbles en fibre optique. Parmi les principaux avantages de la société par rapport à la concurrence, citons son infrastructure portuaire entièrement équipée au sein même de l'usine, qui permet des délais de chargement rapides des produits sur des navires câbliers spéciaux.

Le diagramme suivant offre un aperçu des principales filiales de Viohalco dans le secteur de la fabrication et du commerce des produits en cuivre :



Stratégie d'entreprise

Les principaux piliers stratégiques de la stratégie opérationnelle du groupe Halcor sont les suivants :

Gamme de produits et services

- Renforcement de la gamme de produits du groupe grâce à des produits novateurs à valeur ajoutée, en restant concentrés sur des activités de R&D.
- Création d'une mentalité commerciale orientée client pour l'ensemble des activités et processus et poursuite de l'amélioration du service après-vente de première qualité du groupe.

Développement commercial

- Poursuite du développement des ventes internationales grâce à une expansion dans des segments de produits peu développés par l'établissement dans des régions géographiques attrayantes comme les États-Unis, le Benelux, le Canada, les pays de la Baltique et la Pologne, ainsi que par le renforcement de la position de leader du groupe en Europe du Sud-Est.
- Concentration sur l'exploitation commerciale de la base de production réorganisée et des synergies commerciales du groupe.
- Intensification des efforts de promotion des catégories de certains produits à haute valeur, y compris des tubes novateurs et câbles haute tension et très haute tension.

HALCOR

Production et opérations

- Renforcement de l'efficacité du groupe et réduction de ses coûts de production fixes.
- Maintien d'un environnement de travail à dimension humaine.
- Soutien des efforts du groupe en matière d'amélioration de ses performances environnementales.
- Augmentation de la part des mitrilles de cuivre utilisées par le groupe.
- Poursuite des efforts de maintien de la haute qualité des produits du groupe.

Infrastructures de production

La base industrielle du groupe se compose de neuf principaux sites de production en Grèce, Bulgarie et Roumanie. Les principales usines essentiellement actives dans la production de tubes, barres et tiges en cuivre sont :

Fonderie Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 235.000 tonnes

La fonderie de la société à Oinofyta fabrique principalement des produits semi-finis en cuivre, alliages de cuivre, laiton et zinc, sous forme de billettes et de brames. L'usine dispose d'un centre opérationnel de tri et de recyclage de déchets de cuivre et d'alliages de cuivre et est dûment certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine de tubes en cuivre Halcor | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 75.000 tonnes

L'usine de tubes en cuivre de pointe d'Oinofyta produit des tubes en cuivre pour des applications de distribution d'eau, de gaz naturel, de conditionnement d'air et industrielles. Ses infrastructures de production sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et OHSAS 18001:2007.

Usine d'extrusion pour barres et tubes en laiton Fitco | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 40.000 tonnes

La production de Fitco concerne essentiellement des tiges et profilés creux et pleins en laiton, des fils et barres en laiton, des tubes sans soudure de diverses sections transversales, des tubes soudés en laiton à section circulaire ainsi que des fils en laiton et des cages de pisciculture en laiton. Les infrastructures de l'usine sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007, et ses produits sont conformes à diverses normes de qualité (EN, DIN, BS, NF, ASTM).

Usine de transformation du cuivre Sofia Med | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 155.000 tonnes

Sofia Med fabrique des produits plats en cuivre, laiton, zinc et alliages spéciaux, des barres conductrices et des tiges en cuivre. Ses infrastructures de production sont certifiées OHSAS 9001:2008, ISO 14001:2004, et ISO 18001:2007.

Outre les quatre sites précités, le groupe exploite les cinq sites de production suivants, actifs dans la production de câbles, fils, composés en plastique et caoutchouc :

- Usine de production de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables à Thiva (Grèce)
- Usine de production de conducteurs en cuivre et de fils émaillés Hellenic Cables à Livadia (Grèce)
- Usine de production de composés en plastique et caoutchouc Hellenic Cables à Oinofyta (Grèce)
- Usine de production de câbles Icme Ecab à Bucarest (Roumanie)
- Usine de production de câbles Fulgor à Soussaki, Corinthe (Grèce)

Consciente de l'avantage stratégique sur la concurrence représenté par l'innovation, Halcor a consacré d'importantes ressources à la recherche et au développement. Dans ce contexte, le groupe a soutenu, parmi d'autres initiatives, les activités du Hellenic Research Centre for Metals SA. (Elkeme). Le centre de recherche Elkeme se consacre à la recherche technologique appliquée liée aux caractéristiques et propriétés de qualité de produits métalliques, au développement de nouvelles solutions novatrices et à l'amélioration des procédés de production actuels.

Investissements

En 2013, le groupe Halcor a investi 57,7 millions d'euros, dont 49,3 millions d'euros dans le groupe Hellenic Cables dans le cadre du programme d'investissement continu visant principalement à produire des câbles sous-marins haute tension. Suite à la réussite du déploiement du plan d'investissement, Hellenic Cables est désormais un des rares fabricants de câbles au monde à pouvoir produire des câbles sous-marins haute tension. Au total, 1,6 million d'euros a été investi dans la mise à niveau des infrastructures de production de la société mère et de sa filiale à Oinofyta Fitco SA, essentiellement dans l'usine de tubes. Enfin, 6,8 millions d'euros ont été consacrés à l'amélioration de la productivité, la production de produits à forte valeur ajoutée et l'augmentation de la capacité de sa filiale Sofia Med SA en Bulgarie.

PERFORMANCES FINANCIÈRES 2013

2013 a été la deuxième année consécutive de récession pour la zone euro, mais dans une moindre mesure par rapport à l'exercice précédent. La production industrielle s'est stabilisée après la tendance baissière de 2012, tandis que les États-Unis montraient des signes d'amélioration dont le groupe Halcor a su tirer profit pour accroître sa présence. Simultanément, l'activité de construction est restée faible, en particulier dans le sud de l'Europe, tandis qu'en Grèce le déclin se poursuivait pour la septième année consécutive (pour atteindre le niveau le plus bas depuis au moins quarante ans).

Dans cet environnement difficile, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1.102 millions d'euros en 2013, contre 1.259 millions d'euros en 2012, soit une baisse de 12,5%. Cette baisse est due au recul de 7% du volume total des ventes et à la diminution du prix moyen des métaux par rapport à l'exercice précédent.

Au niveau des volumes, la composition des ventes a connu une modification significative en 2013. Les ventes de câbles et de fils ont représenté 36% du volume total des ventes, contre 44% en 2012. Ce phénomène est essentiellement dû à une augmentation des ventes de câbles en aluminium plutôt qu'en cuivre. Les ventes de tubes en cuivre représentaient quant à elles 26%, les produits laminés 21%, les barres conductrices en cuivre 11% et les tiges en laiton 6%. En cours d'exercice, on a assisté à un changement au sein des groupes de produits, avec une croissance des tubes industriels et des produits laminés en cuivre pour applications industrielles, tandis que les produits de montage subissaient l'impact négatif de la contraction du secteur de la construction sur la plupart des marchés européens.

Les prix des métaux ont nettement régressé en 2013, essentiellement à cause de l'environnement macroéconomique difficile, particulièrement sur les marchés développés, et le manque de liquidités sur les marchés financiers internationaux. Le prix moyen du cuivre a baissé de 10,8% à 5.514 euros la tonne, contre 6.181 euros la tonne, tandis que le prix moyen du zinc était de 1.437 euros la tonne contre 1.513 euros la tonne (à savoir une baisse de 5%).

Le bénéfice brut consolidé a baissé de 62,7% pour atteindre 16,5 millions d'euros, contre 44,4 millions

d'euros en 2012. Cette baisse est essentiellement imputable à une perte de 20,4 millions d'euros en 2013 (3,2 millions d'euros en 2012) suite à la valorisation du stock d'exploitation de toutes les sociétés de production du groupe Halcor suite à la baisse précitée des prix des métaux. Le résultat avant impôts, intérêts, amortissements et provisions (EBITDA) s'élevait en 2013 à 6,7 millions d'euros contre 34,2 millions d'euros l'exercice précédent, à savoir une baisse de 80,4%, tandis que le résultat avant impôts et intérêts (EBIT) représentait une perte de 15,6 millions d'euros contre un bénéfice de 8,6 millions d'euros l'exercice précédent. La perte consolidée avant impôt s'élevait à 53,6 millions d'euros en 2013 contre 31,1 millions d'euros en 2012. Enfin, la perte attribuable aux propriétaires de la société s'élevait à 58 millions d'euros ou -0,5725 euro par action contre une perte de 26 millions, soit -0,2569 euro par action en 2012. Le résultat pour la période a été influencé négativement par le montant de 6,5 millions d'euros en raison du recalcul de l'impôt différé du groupe suite au changement du taux d'imposition en Grèce de 20% à 26%.

La volatilité et les défis de l'environnement macroéconomique ont perduré en 2013, les économies de la zone euro subissant une nouvelle décélération (sauf en Allemagne) et la Grèce vivant toujours une profonde récession. La demande de produits de montage a plus particulièrement baissé, le secteur de la construction étant plus touché que tous les autres secteurs. Par conséquent, le volume des ventes du groupe Halcor a reculé, mais moins que le marché, tandis que les prix de conversion étaient fortement érodés par une concurrence acharnée. Par opposition, en dépit de la baisse de la demande de produits industriels sur les marchés européens clés, le groupe Halcor a augmenté son volume de ventes et gagné de plus grandes parts de marché dans cette même catégorie. Concernant les câbles, la demande réduite sur les marchés clés, la forte concurrence et le retard de la conclusion de gros contrats ont érodé la rentabilité. De plus, vu le retard de la signature du contrat annuel avec Deddie, moins de la moitié des quantités contractuelles ont été livrées en 2013, ce qui a significativement influencé les ventes annuelles. La livraison du solde des quantités contractuelles est prévue en 2014.

HALCOR

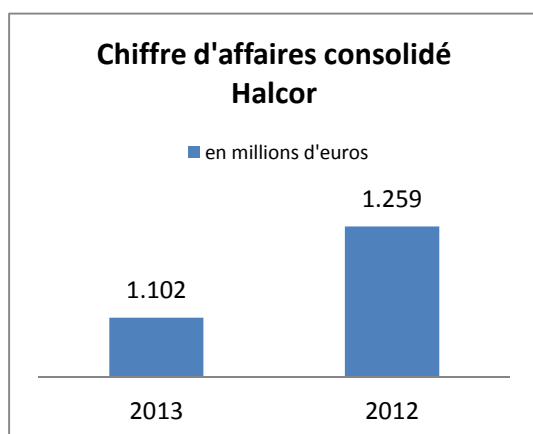
Concernant les coûts, une attention particulière a été accordée à l'optimisation des procédés de production afin d'encre réduire les coûts industriels et d'ainsi rester compétitifs sur les marchés exigeants que nous desservons. Toutefois, des prix énergétiques élevés, particulièrement dus à la charge fiscale grecque, et le coût financier élevé ont encore grevé le coût et la compétitivité des produits du groupe Halcor.

La nouvelle réduction du fonds de roulement a été cruciale pour le groupe Halcor. Elle a essentiellement été rendue possible par la gestion optimale des stocks, une politique de crédit modérée et l'extension des conditions de paiement aux fournisseurs. Pour la troisième année consécutive, Halcor a réussi à

enregistrer des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (15,8 millions d'euros contre 14,9 millions d'euros en 2012).

Fin 2013, le groupe a refinancé une partie de ses emprunts en souscrivant des emprunts obligataires garantis syndiqués d'une valeur de 270,1 millions d'euros sur 5 ans, avec une possibilité d'extension de 2 ans. La filiale Sofia Med S.A. a obtenu un prêt de 40 millions d'euros sur 5 ans, avec une possibilité d'extension de 2 ans, auprès de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Elle a converti une partie de ses emprunts à court terme en un emprunt syndiqué à long terme de 60 millions d'euros.

Synthèse des données financières



Synthèse des résultats financiers

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	1.102.022	1.259.306
Bénéfice brut	16.541	44.396
EBITDA avant éléments non récurrents	6.981	34.380
EBITDA	6.703	34.200
EBIT avant éléments non récurrents	-15.277	8.808
EBIT	-15.554	8.628
Perte avant impôt	-53.637	-31.117
Perte de l'exercice	-63.669	-29.507
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-57.979	-26.023

SECTEUR DE L'ACIER

HALCOR

Évolution des chiffres (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	-12,5%	0,8%
Bénéfice brut	-62,7%	-29,7%
EBITDA avant éléments non récurrents	-79,7%	-32,7%
EBITDA	-80,4%	-30,4%
EBIT avant éléments non récurrents	-273,4%	-64,9%
EBIT	-280,3%	-62,7%
Perte avant impôt	-72,4%	-174,1%
Perte de l'exercice	-115,8%	-101,7%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-122,8%	-67,0%

Marges bénéficiaires (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Bénéfice brut	1,5%	3,5%
EBITDA avant éléments non récurrents	0,6%	2,7%
EBITDA	0,6%	2,7%
EBIT avant éléments non récurrents	-1,4%	0,7%
EBIT	-1,4%	0,7%
Perte avant impôt	-4,9%	-2,5%
Perte de l'exercice	-5,8%	-2,3%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-5,3%	-2,1%

Synthèse de l'état de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2013	2012
ACTIFS		
Actifs non courants	422.726	391.397
Stocks	208.236	229.065
Créances client et autres débiteurs	131.229	133.575
Autres actifs courants	777	1.812
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49.125	27.859
TOTAL DE L'ACTIF	812.093	783.708
PASSIFS ET FONDS PROPRES		
Passifs non courants	404.631	157.547
Autres passifs non courants	49.658	28.836
Passifs courants	167.556	358.473
Autres passifs courants	114.007	99.289
TOTAL DES PASSIFS	735.852	644.145
Total des capitaux propres des actionnaires de la société	51.497	109.042
Participations ne donnant pas le contrôle	24.744	30.521
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	76.241	139.563
TOTAL PASSIFS ET FONDS PROPRES	812.093	783.708

HELLENIC CABLES

Activités

Hellenic Cables est une filiale de Halcor, cotée séparément à la Bourse d'Athènes. Elle est active dans la fabrication de câbles, conducteurs, fils émaillés et composés en plastique et caoutchouc. Le groupe a grandi au cours des dernières décennies pour devenir le plus grand fabricant de câbles en Europe du Sud-Est, avec des exportations dans plus de 50 pays. Sa base de production se compose de cinq usines en Grèce et Roumanie, fabriquant une large gamme de produits allant des câbles haute tension sous-marins aux fils en cuivre et en aluminium. Le portefeuille de produits de câblage du groupe est commercialisé sous la marque enregistrée « CABLEL .»

Portefeuille de produits

Le portefeuille de produits du groupe Hellenic Cables comprend une grande variété de câbles et fils répondant à un large éventail de besoins allant des projets de haut vol aux applications industrielles classiques. Plus spécifiquement, les solutions proposées par Hellenic Cables et ses filiales sont entre autres utilisées dans les secteurs du bâtiment, des télécommunications et de l'énergie, mais également dans des applications industrielles spécialisées. Quelques catégories de produits clés :

Câbles d'alimentation	Câbles pour des installations intérieures, câbles de commande, câbles pour applications industrielles et installations extérieures, câbles ignifuges, ininflammables et sans halogène, câbles sous-marins, câbles moyenne, haute et très haute tension, câbles sous-marins et conducteurs en cuivre (mise à la masse), conducteurs en aluminium, en aluminium avec neutre d'acier et ACSS/TW.
Câbles de télécommunication	Câbles téléphoniques traditionnels, câbles de centraux téléphoniques, de transmission de données (réseaux locaux), en fibre optique (monomodale et multimodale), câbles sous-marins et câbles de signalisation.
Fils émaillés	Fils émaillés en cuivre et en aluminium (ronds et rectangulaires) pour moteurs et transformateurs électriques, ainsi que fils en cuivre pour applications de mise à la masse, mise à la terre et de soudure (secteur des boîtes de conserve).
Composés plastique et caoutchouc	Composés plastiques PVC, composés plastiques à base de polyoléfine et composés en caoutchouc.

Hellenic Cables est le seul fabricant de fils émaillés en Grèce.

Un avantage clé de Hellenic Cables sur la concurrence est sa capacité de fournir des solutions clé en main à ses clients. Les compétences du groupe sont les suivantes :

- Conception et ingénierie du système
- Étude du parcours des câbles
- Conception et fabrication des types de câbles souterrains et sous-marins adéquats
- Chargement et transport des câbles jusqu'au site du chantier
- Pose des câbles (à l'aide d'engins spécialisés pour câbles sous-marins)
- Protection des câbles sur leur parcours
- Fourniture et installation de raccords de réparation, de raccords de transition et de terminaisons de câble
- Fourniture et installation de l'équipement terminal
- Test et mise en service du système
- Gestion du projet
- Formation du personnel du client au fonctionnement du système
- Fourniture de solutions de maintenance et de réparation au client

Stratégie d'entreprise

Les orientations stratégiques clés qui guident les activités opérationnelles de Hellenic Cables et ses filiales sont les suivantes :

- Tirer parti des investissements du groupe d'un point de vue commercial en se concentrant sur des produits à forte valeur ajoutée tels que les câbles sous-marins haute tension et les câbles souterrains extra haute tension.
- Développer la présence du groupe dans des régions en dehors de l'Europe, en se concentrant sur les marchés qui consacrent d'importants investissements au développement de réseaux d'alimentation et de télécommunication ainsi qu'à des projets dans le domaine des énergies renouvelables.
- Augmenter la vente directe aux opérateurs de réseaux énergétiques.

HELLENIC CABLES

- Stimuler la productivité du groupe en poursuivant la rationalisation de son prix de revient, en assurant une gestion plus stricte de ses stocks et en améliorant encore les performances opérationnelles des unités de production.
- Consolider encore les liquidités du groupe grâce à une gestion plus prudente du fonds de roulement.
- Garder l'accent sur le capital humain du groupe et le développement durable de ses sociétés.

Infrastructures de production

Après avoir consacré d'importants investissements à l'agrandissement et à l'amélioration de ses infrastructures de fabrication, le groupe de sociétés Hellenic Cables gère une base de production constituée de quatre usines en Grèce et d'une en Roumanie :

Usine de câbles d'alimentation et en fibre optique Hellenic Cables | Thiva (Grèce)

Capacité de production annuelle : 60.000 tonnes

L'usine de Thiva est essentiellement active dans la production de câbles électriques, de commande et de montage interne, de câbles à moyenne, haute et très haute tension, de câbles ignifuges sans halogène, de câbles sous-marins et offshore et de câbles en fibre optique. L'usine est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007.

Usine de câbles Fulgor | Soussaki, Corinthe (Grèce)

Capacité de production annuelle : 50 000 tonnes de câbles et 120 000 tonnes de fil machine en cuivre de 8 mm de diamètre

L'usine de Fulgor est active dans la fabrication de câbles sous-marins moyenne et haute tension, de câbles électriques souterrains et de conducteurs aériens, ainsi que de câbles spéciaux. De plus, l'usine produit du fil machine en cuivre de 8 mm de diamètre et du fil machine en aluminium de 9,5 mm de diamètre. L'usine de Fulgor est certifiée ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007. Un de ses principaux avantages sur la concurrence est son port intégralement opérationnel permettant de charger les marchandises directement sur les navires câbliers.

Usine de câbles Icme Ecab | Bucarest (Roumanie)

Capacité de production annuelle : 50.000 tonnes

La gamme de produits d'Icme Ecab inclut notamment des câbles pour des installations intérieures, des

applications énergétiques, de commande, industrielles et extérieures, des câbles basse et moyenne tension, ignifuges, ininflammables et sans halogène, des câbles de mine, des câbles sous-marins et spéciaux, des câbles de télécommunication ainsi que des câbles de signalisation, de télécommande et de transmission de données. De plus, Icme Ecab fabrique des composés en plastique et caoutchouc ainsi que des conducteurs en cuivre et en aluminium. Ses infrastructures sont certifiées ISO 9001:2008 et ISO 14001:2004.

Usine de conducteurs en cuivre et de fils émaillés Hellenic Cables | Livadia (Grèce)

Capacité de production annuelle : 14.000 tonnes
L'usine de Livadia fabrique des câbles en cuivre pour des applications de mise à la masse, de mise à la terre et de soudure, ainsi que des fils émaillés en cuivre et en aluminium. Ses unités de production sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007.

Usine de composés en plastique et caoutchouc Hellenic Cables | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 24.000 tonnes

L'usine d'Oinofyta fabrique des composés en plastique et caoutchouc utilisés pour la fourniture de lignes de production d'isolation, de remplissage et d'enrobage de câbles finis. Une partie de sa production est utilisée par la société mère Halcor pour la fabrication des produits ECUTHERM[®] et CUSMART[®]. Les infrastructures sont certifiées ISO 9001:2008, ISO 14001:2004 et ISO 18001:2007.

Investissements

En 2012, le groupe de sociétés Hellenic Cables a entamé un vaste et complexe programme d'investissement de 55 millions d'euros, avec pour objectif stratégique le renforcement de son portefeuille de produits avec des câbles sous-marins haute tension. En 2012, le total des investissements s'élevait à environ 15 millions d'euros et portait principalement sur des avances pour la fourniture d'équipement lié au programme de câbles sous-marins haute tension, ainsi que des dépenses pour diverses mises à niveau d'autres unités de production. Les coûts d'investissement en 2013 ont atteint 52,5 millions d'euros, la majorité d'entre eux concernant de l'équipement de pointe pour la production de câbles sous-marins haute tension dans la filiale Fulgor. Suite à la réussite du déploiement du plan d'investissement, le groupe Cablel est désormais un des rares fabricants de câbles au monde à pouvoir produire des câbles sous-marins haute tension.

PERFORMANCES FINANCIÈRES 2013

2013 a été une année difficile pour le groupe Hellenic Cables. D'une part, les résultats ont souffert de la faible demande sur les marchés nationaux et à l'exportation, d'une concurrence accrue, d'une baisse des prix des métaux et de conditions financières défavorables. D'autre part, les perspectives futures du groupe sont probablement les meilleures de son histoire, puisque Hellenic Cables devient un des rares fabricants de câbles au monde à pouvoir produire des câbles sous-marins haute tension, grâce à l'achèvement du plan d'investissement au sein de Fulgor.

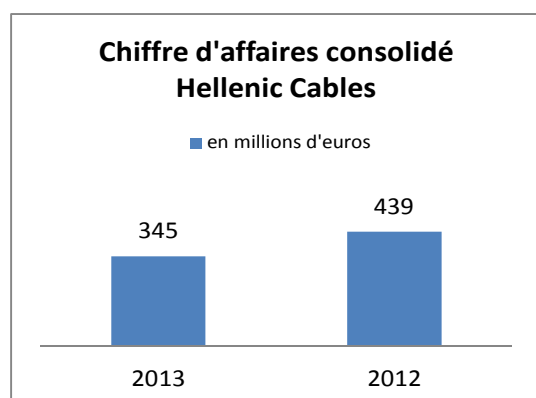
Sur le marché national, le groupe Hellenic Cables a confirmé sa première place une nouvelle fois. Ceci dit, en 2013, la demande est restée faible. La baisse du chiffre d'affaires s'est fait sentir au second semestre. Elle est essentiellement imputable à la baisse du prix des métaux et au manque de projets dans le domaine des énergies renouvelables. De plus, vu le retard de la signature du contrat annuel avec Deddie, moins de la moitié des quantités contractuelles ont été livrées en 2013, ce qui a significativement influencé les ventes annuelles. La livraison du solde des quantités contractuelles est prévue en 2014. Le secteur de la construction n'a pas montré de signe de reprise, bien que des projets d'infrastructure précédemment gelés pour des raisons de liquidités aient maintenant redémarré. Le groupe s'est encore concentré sur des entreprises de production, de distribution et de transport d'électricité, des grandes usines et sociétés industrielles du groupe Viohalco, limitant l'exposition aux plus petites sociétés afin de restreindre le risque de crédit.

Les exportations du groupe Hellenic Cables ont baissé de 22% (254 millions d'euros) face à la diminution de la demande sur les principaux marchés de l'UE, qui ont fortement souffert de la récession économique lancinante. De nombreux projets du secteur de l'énergie ont été reportés suite à des problèmes de liquidités et à l'incertitude croissante, tandis que la demande venant des distributeurs et des installateurs de câbles a reculé. Les ventes hors UE ont augmenté de 48% en dépit du taux de change Euro/USD défavorable, grâce aux efforts renouvelés du groupe pour étoffer sa clientèle.

Le bénéfice brut du groupe Hellenic Cables a atteint 6,9 millions d'euros, soit une baisse de 59,7% par rapport à 2012. Les bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement (EBITDA) se sont élevés à 1,1 million d'euros, soit une baisse de 89,7% par rapport à 2012, tandis que les bénéfices avant impôts et intérêts (EBIT) équivalaient à une perte de 7,1 millions d'euros, contre un bénéfice de 2,1 millions d'euros en 2012.

Le chiffre d'affaires réduit, associé à des marges moindres dues à une plus grande concurrence et au retard de la conclusion de gros contrats, ont fortement érodé la rentabilité du groupe Hellenic Cables. De plus, la valorisation des stocks de métaux non couverts a eu un grand impact suite à la chute du prix du cuivre sur les Bourses des métaux. Dans des conditions défavorables, le groupe Hellenic Cables a lancé d'importantes initiatives afin d'améliorer la compétitivité et de réduire les coûts de production. Parmi ces initiatives, citons une diminution des charges de personnel, le renforcement des forces de vente et des canaux de distribution et la négociation fructueuse de coûts énergétiques réduits.

Synthèse des données financières



Synthèse des résultats financiers

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	345.345	439.343
Bénéfice brut	6.914	17.168
EBITDA avant éléments non récurrents	1.104	10.712
EBITDA	1.104	10.712
EBIT avant éléments non récurrents	-7.067	2.125
EBIT	-7.067	2.125
Perte avant impôt	-19.611	-13.289
Perte de l'exercice	-21.054	-11.188
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-21.052	-11.213

Évolution des chiffres (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	-21,4%	6,0%
Bénéfice brut	-59,7%	-36,1%
EBITDA avant éléments non récurrents	-89,7%	-48,6%
EBITDA	-89,7%	-48,6%
EBIT avant éléments non récurrents	-432,6%	-82,0%
EBIT	-432,6%	-82,0%
Perte avant impôt	-47,6%	-468,2%
Perte de l'exercice	-88,2%	-435,9%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-87,7%	-443,6%

Marges bénéficiaires (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Bénéfice brut	2,0%	3,9%
EBITDA avant éléments non récurrents	0,3%	2,4%
EBITDA	0,3%	2,4%
EBIT avant éléments non récurrents	-2,0%	0,5%
EBIT	-2,0%	0,5%
Perte avant impôt	-5,7%	-3,0%
Perte de l'exercice	-6,1%	-2,5%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-6,1%	-2,6%

SECTEUR DU CUIVRE ET DES CÂBLES

HELLENIC CABLES

Synthèse de l'état de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2013	2012
ACTIFS		
Actifs immobilisés	201.562	163.504
Stocks	78.987	87.939
Créances client et autres débiteurs	76.269	70.980
Autres actifs courants	373	288
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17.724	17.697
TOTAL DE L'ACTIF	374.915	340.408
PASSIFS ET FONDS PROPRES		
Passifs non courants	113.897	59.280
Autres passifs non courants	26.709	13.248
Passifs courants	83.169	108.470
Autres passifs courants	68.225	55.416
TOTAL DES PASSIFS	292.000	236.414
Total des capitaux propres des actionnaires de la société	82.107	103.164
Participations ne donnant pas le contrôle	808	830
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	82.915	103.994
TOTAL PASSIFS ET FONDS PROPRES	374.915	340.408

SECTEUR DE L'ALUMINIUM

Le secteur de l'aluminium produit des bobines, lames, tôles, films et plaques offset en aluminium, ainsi que des profilés architecturaux et industriels en aluminium. Elval S.A. et sa filiale Etem S.A., cotées à la Bourse d'Athènes, sont les principales sociétés de Viohalco actives dans le secteur de l'aluminium.

ELVAL

Activités

Au travers du groupe Elval, Viohalco est activement engagée dans la transformation, la fabrication et le commerce de produits en aluminium, répondant aux besoins complexes d'un portefeuille très exigeant de clients multinationaux dans divers secteurs industriels. Fort d'infrastructures de production à la pointe en Grèce, au Royaume-Uni et en Bulgarie et d'une présence commerciale dynamique sur tous ses marchés géographiques clés, le groupe a établi une solide position mondiale dans le secteur de l'aluminium.

Le groupe a assis sa présence internationale grâce à une solide structure commerciale dans plus de 80 pays, reposant à la fois sur des équipes commerciales internes et des délégués commerciaux externes, membres du réseau commercial plus large de Viohalco. Ce réseau comprend des associés commerciaux actifs notamment au Royaume-Uni et en Irlande, en Autriche, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Russie, en Ukraine, en France, en Italie, en Roumanie, en Bulgarie et en Turquie).

Portefeuille de produits

Le portefeuille de produits du secteur de l'aluminium se compose d'une large gamme de solutions en aluminium allant des bobines, tôles et films en aluminium aux plaques offset en passant par les profilés architecturaux et industriels. La répartition des gammes de produits du groupe est la suivante :

Produits laminés	
<u>Sous-catégorie</u>	<u>Produits principaux</u>
Applications de construction	Bobines et tôles en aluminium pour applications industrielles et de construction générales, panneaux en aluminium composite pour façades de bâtiments
Emballages rigides	Aluminium pour canettes de boisson, boîtes de conserve, capsules et bouchons d'emballages
Emballages souples	Film en aluminium pour applications ménagères et industrielles, emballages de cigarettes, emballages alimentaires, pharmaceutiques et aseptiques
Secteur du transport	Produits en aluminium pour la construction navale, l'industrie ferroviaire et l'industrie automobile
Plaques offset	Plaques pour la production de plaques offset pour unités d'impression
Applications ménagères	Feuilles d'aluminium utilisées sous forme de produit semi-fini par des entreprises d'aluminium ménager

Produits extrudés	
<u>Sous-catégorie</u>	<u>Produits principaux</u>
Profilés architecturaux en aluminium	Systèmes en aluminium pour portes et fenêtres, façades de bâtiments
Profilés industriels en aluminium	Profilés en aluminium et barres marchandes en alliage dur pour diverses applications industrielles

ELVAL

Un des principaux avantages du groupe sur la concurrence est son excellence technique en matière de fourniture de solutions novatrices à ses clients. Cet atout s'est confirmé grâce à des investissements significatifs et une concentration stratégique sur la recherche et le développement.

Plus spécifiquement, la société a consacré d'importantes ressources, à la fois au développement interne de mécanismes de R&D et à l'établissement de collaborations actives avec des instituts de recherche externes et d'autres parties en mesure de fournir du savoir-faire technique et opérationnel. Ces instituts sont notamment le Hellenic Research Centre for Metals, l'UMIST et le département de recherche et de développement de l'United Aluminium Company of Japan (UACJ).

Le résultat de la concentration précitée sur la recherche de produits est le développement de solutions aux propriétés exceptionnelles, que la clientèle du groupe intègre dans ses processus de production. Citons encore des produits spéciaux très résistants et antidérapants, des produits soumis à emboutissage profond et extrusion, des tôles planées par traction et vernies ainsi que des produits en aluminium 100% recyclé.

De plus, le groupe fabrique des produits écologiques tels que :

- Elval ENF : tôles d'aluminium pour applications architecturales.
- Alliage vert : un alliage uniquement fabriqué à partir de déchets d'aluminium.
- Alliages de soudure : alliages multicouches haute technologie pour échangeurs thermiques.
- Alliages d'aluminium pour tubes multicouches.
- Tôles gaufrées larges et tôles mates d'éoliennes et de panneaux solaires pour le secteur de l'énergie renouvelable.

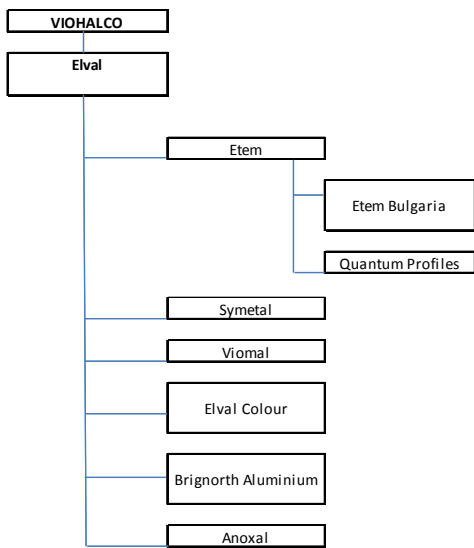
Principales sociétés

Les principales sociétés du groupe Elval sont les suivantes :

Elval	Depuis son siège et ses infrastructures de production à Oinofyta (Grèce), la maison mère du groupe, Elval S.A., produit une vaste gamme de produits en aluminium. Les actions d'Elval sont cotées à la Bourse d'Athènes.
Etem	Filiale clé du groupe Elval, Etem fabrique des profilés en aluminium pour des applications industrielles et architecturales. Sa base de production comprend des installations en Grèce et en Bulgarie, et ses actions sont cotées à la Bourse d'Athènes.
Symetal	Symetal produit une vaste gamme de produits en feuille d'aluminium, offrant une grande variété de solutions à valeur ajoutée à un grand nombre de sociétés essentiellement actives dans les secteurs de l'alimentation, du tabac et l'industrie pharmaceutique. La production a lieu sur deux sites dans les régions d'Oinofyta et Mandra (Grèce).
Viomal	Dans son usine d'Evia (Grèce), Viomal fabrique des bobines d'aluminium utilisées dans la production de volets roulants pour portes et fenêtres. L'usine est située à Evia (Grèce).
Elval Colour	Avec trois sites de production à Thiva, Agios Thomas et Oinofyta (Grèce), Elval Colour est active dans le revêtement de bobines et tôles en aluminium et la production de panneaux, tôles ondulées et tôles perforées en aluminium.
Bridgnorth Aluminium	Établie au Royaume-Uni, Bridgnorth Aluminium produit des plaques offset et des bobines semi-finies.
Afsel	Coentreprise entre Elval et United Aluminum Company of Japan – UACJ Corp., Afsel est active dans la commercialisation internationale de produits en aluminium pour des constructeurs d'échangeurs thermiques automobiles, essentiellement en Europe.

ELVAL

Le diagramme suivant offre un aperçu des principales filiales de Viohalco dans le secteur de l'aluminium :



Stratégie d'entreprise

Les principaux piliers de la stratégie d'entreprise d'Elval sont les suivants :

Production et qualité

- Accroître la capacité de production et améliorer l'efficacité de production et la compétitivité opérationnelle grâce à de nouveaux investissements et à des innovations, des automatisations, une refonte du processus commercial et une formation avancée du personnel.
- Rester concentré sur le maintien de propriétés de pointe dans toutes les catégories de produits et exploiter pleinement la coopération du groupe avec des centres de recherche européens majeurs et United Aluminum Company of Japan – UACJ Corp.

Activité commerciale

- Renforcer le portefeuille de produits du groupe avec des solutions novatrices, soutenues par un service prévente et après-vente.
- Renforcer la présence du groupe et accroître sa part sur les marchés internationaux traditionnels et nouveaux.
- Intensifier la concentration sur l'activité commerciale du secteur de l'extrusion.
- Renforcer la présence du groupe sur le marché offset par un portefeuille commercial plus attrayant, la productivité et une augmentation de la capacité de production.

- Consolider le volume des ventes sur la base de la capacité de production accrue et du virage commercial vers des produits à forte valeur ajoutée.

Développement durable

- Encourager la responsabilité d'entreprise, protéger l'environnement et mettre l'accent sur la santé et la sécurité au travail par le biais d'investissements constants.

Infrastructures de production

La base de production du groupe comprend douze sites de production en Grèce, en Bulgarie et au Royaume-Uni :

Usine Elval | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 250.000 tonnes.
L'usine Elval d'Oinofyta est le principal site de production du groupe. Elle est active dans le laminage de l'aluminium et fabrique une large gamme de produits, des bobines et tôles destinées à des applications industrielles aux canettes pour boissons et boîtes de conserve. ELVAL S.A. est certifiée ISO 9001:2008, ISO TS 16949:2009, ISO 14001:2004, OSHAS 18001:2007, normes portant respectivement sur le contrôle de la production et de la qualité, le management de l'environnement et les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. ELVAL S.A. est également certifiée par les principales communautés de classification (DNV, ABS, TUV,) en tant que fabricant homologué de produits de transport Hi-Mg.

Usine Anoxal | Agios Thomas (Grèce)

Avec des installations de coulée horizontale, trois fours de coulée et trois fours d'homogénéisation, l'usine Agios Thomas d'Anoxal recycle et coule de l'aluminium et fabrique des billettes et des brames.

Usine Elval Colour | Thiva (Grèce)

L'usine Elval Colour de Thiva traite des tôles et des bobines par revêtement en poudre humide et électrostatique afin de produire des produits en aluminium pour le secteur de la construction, alimentaire et automobile.

Usine Elval Colour | Agios Thomas (Grèce)

L'usine Agios Thomas fabrique des panneaux composites et des tôles ondulées pour le secteur de la construction.

Usine Elval Colour | Oinofyta (Grèce)

L'usine Elval Colour d'Oinofyta met en forme des tôles en aluminium pour une utilisation sur des toitures et des façades de bâtiments afin de répondre aux besoins du secteur de la construction. Elval Colour est certifiée ISO 9001:2008, ISO14001:2004, OSHAS 18001:2007, normes portant respectivement sur le contrôle de la production et de la qualité, le management de l'environnement et les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. Elval Colour est membre du Conseil de l'European Aluminium Association Building Board (EAA), de l'Association grecque de l'aluminium (EEA) et de l'European Coil Coating Association (ECCA).

Usine Symetal | Oinofyta (Grèce)

Capacité de production annuelle : 43.000 tonnes.

L'usine de Symetal produit des feuilles d'aluminium de formes et de tailles diverses, offrant une vaste gamme de produits allant du film ménager aux opercules de yaourt, en passant par les emballages de bonbons, les paquets de cigarettes et les feuilles pour des applications de câblage et d'isolation.

Usine Symetal | Mandra (Grèce)

Capacité de production annuelle : 15.000 tonnes.

L'usine de Mandra complète le site de production d'Oinofyta. Elle poursuit le traitement des produits en feuilles semi-finis en les revêtant et les gaufrant. L'usine produit des emballages intérieurs pour paquets de cigarettes, des emballages de chocolat, de chewing-gum et d'autres aliments ainsi que des opercules pour pots de yaourt, des couvercles de pots de confiture et des produits pharmaceutiques.

Usine de Viomal | Nea Artaki (Grèce)

Capacité de production annuelle : 30.000 tonnes.

Sur le site de Nea Artaki, Viomal fabrique des rouleaux d'aluminium pour portes, fenêtres et portes de garage, des systèmes brise-vue et pare-soleil et des portes de sécurité escamotables.

Usine Bridgnorth Aluminium (Bridgnorth – Royaume-Uni)

Capacité de production annuelle : 110.000 tonnes.

L'usine de Bridgnorth produit des tôles offset pour la fabrication de plaques offset, ainsi que la fabrication de bobines semi-finies pour la production de feuilles d'aluminium.

Outre les infrastructures précitées, le groupe ETEM exploite les sites de production suivants :

- Usine Quantum Profiles à Sofia (Bulgarie)
- Usine Etem Bulgaria à Sofia (Bulgarie)
- Usine Etem à Magoula (Grèce)

Investissements

Soucieux d'étoffer constamment son portefeuille de produits, le groupe Elval consacre d'importants investissements à ses usines en Grèce et à l'étranger. Au cours des dix dernières années, le total des dépenses d'investissement du groupe a atteint 463 millions d'euros. En 2013, les investissements du groupe se sont élevés à 69 millions d'euros, dont 37 millions consacrés aux mises à niveau et aux travaux d'extension d'ELVAL, 22 millions à Bridgnorth Aluminium, 3,7 millions à ETEM, 2,3 millions à Symetal et 4 millions aux sociétés restantes.

PERFORMANCES FINANCIÈRES 2013

En 2013, la rentabilité d'exploitation du groupe Elval figurait plus ou moins au même niveau qu'en 2012, mais des pertes exceptionnelles et des charges d'impôt élevées, essentiellement différées, ont grevé les résultats finals.

Au niveau du groupe Elval, les volumes de vente ont été similaires à ceux de 2012. Cependant, le meilleur mix produits a aidé le secteur du laminage de l'aluminium à réaliser une forte rentabilité d'exploitation. Dans le secteur de l'extrusion, des problèmes ont persisté. En cause : la stagnation de l'activité de construction et une dépréciation d'actifs. Le chiffre d'affaires consolidé a baissé de 5,2% (1 009 millions d'euros), mais le bénéfice brut a augmenté de 1,3% (82,1 millions d'euros). Les bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement (EBITDA) se sont élevés à 74,2 millions d'euros, contre 80,2 millions d'euros en 2012, tandis que les bénéfices avant impôt équivalaient à 15,5 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros. Les impôts élevés ont également affecté les résultats consolidés. Enfin, en 2013, le bénéfice attribuable aux propriétaires de la société a baissé à 0,4 million d'euros contre 21,9 millions d'euros en 2012 (bénéfice par action : 0,003 euro contre 0,176).

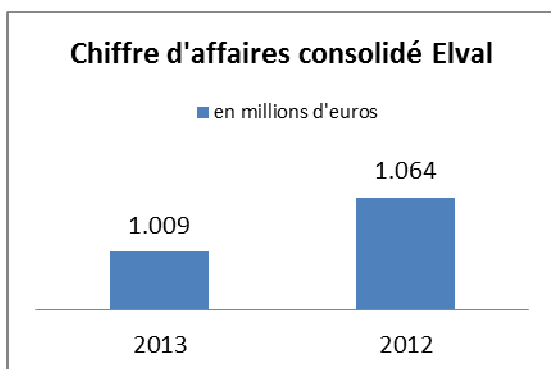
En 2013, des flux d'exploitation positifs ont été enregistrés grâce au bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement élevé et au fonds de roulement réduit.

Concernant les emprunts et les liquidités du groupe Elval, fin 2013, une partie des passifs d'emprunt à long terme a été refinancée par la conclusion d'emprunts obligataires ordinaires garantis syndiqués d'un montant total de 158 millions d'euros auprès de la National Bank of Greece SA, Alpha Bank SA, Eurobank Ergasias SA et Piraeus Bank SA étant co-arrangeurs. Les emprunts, qui représentent environ 79% des passifs d'emprunt des sociétés grecques du groupe, ont un terme effectif de 5 ans et peuvent être prolongés de 2 ans.

En 2013, les dépenses d'investissement du groupe ont atteint 69 millions d'euros. Les principaux investissements ont concerné l'achat d'infrastructures de production à Oinofyta (Grèce), le plan d'investissement en cours dans l'usine de laminage d'Oinofyta et l'achat de nouvelles machines pour l'usine au Royaume-Uni.

Les effectifs étaient de 2.159 au 31 décembre 2013.

Synthèse des données financières



SECTEUR DE L'ALUMINIUM

ELVAL

Synthèse des résultats financiers

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	1.008.502	1.063.780
Bénéfice brut	82.141	81.061
EBITDA avant éléments non récurrents	81.665	80.935
EBITDA	74.165	80.455
EBIT avant éléments non récurrents	35.935	33.271
EBIT	28.435	32.791
Résultat avant impôt	15.545	22.881
Perte de l'exercice	-3.166	21.355
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la société	365	21.888

Évolution des chiffres (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	-5,2%	0,1%
Bénéfice brut	1,3%	-4,4%
EBITDA avant éléments non récurrents	1,3%	-2,1%
EBITDA	-7,8%	-2,3%
EBIT avant éléments non récurrents	8,0%	-0,8%
EBIT	-13,3%	-2,2%
Résultat avant impôt	-32,1%	-0,8%
Perte de l'exercice	-114,8%	44,3%
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la société	-98,3%	25,9%

Marges bénéficiaires (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Bénéfice brut	8,1%	7,6%
EBITDA avant éléments non récurrents	8,1%	7,6%
EBITDA	7,4%	7,5%
EBIT avant éléments non récurrents	3,6%	3,1%
EBIT	2,8%	3,1%
Résultat avant impôt	1,5%	2,2%
Perte de l'exercice	-0,3%	2,0%
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la société	0,0%	2,1%

SECTEUR DE L'ALUMINIUM

ELVAL

Synthèse de l'état de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2013	2012
ACTIFS		
Actifs immobilisés	525.342	515.923
Stocks	283.887	283.926
Créances client et autres débiteurs	175.414	187.021
Autres actifs courants	1.626	4.468
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40.964	39.900
TOTAL DE L'ACTIF	1.027.233	1.031.238
PASSIFS ET FONDS PROPRES		
Passifs non courants	175.926	74.063
Autres passifs non courants	92.546	80.244
Passifs courants	72.847	175.567
Autres passifs courants	99.615	109.902
TOTAL DES PASSIFS	440.934	439.776
Total des capitaux propres des actionnaires de la société	556.809	556.285
Participations ne donnant pas le contrôle	29.490	35.177
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	586.299	591.462
TOTAL PASSIFS ET FONDS PROPRES	1.027.233	1.031.238

ETEM

Activités

Etem est une filiale d'Elval, cotée séparément à la Bourse d'Athènes. Avec ses filiales, elle produit des systèmes architecturaux (aluminium et PVC), des profilés et des pièces en aluminium pour l'industrie automobile et des profilés industriels en aluminium.

Grâce à ses quarante ans d'expérience et à ses installations de pointe, Etem est en mesure de fournir des solutions à valeur ajoutée crédibles à toute une série de clients internationaux de haut vol pour les produits les plus pointus. Dans ce contexte, et en exploitant ses avantages clés sur la concurrence, le groupe s'est concentré sur le développement de son segment des produits automobiles. Grâce à des investissements significatifs dans des équipements de haute technologie et des processus maîtrisés, le groupe est entré dans le cercle restreint des fournisseurs privilégiés de plusieurs sociétés automobiles respectées, dont BMW, AUDI, MERCEDES et JAGUAR – LAND ROVER.

Portefeuille de produits

La gamme de produits d'Etem et de ses filiales se compose des principales catégories suivantes :

- **Systèmes architecturaux.** Une gamme complète de produits pour couvrir pratiquement toutes les applications commerciales ou résidentielles.
 - Systèmes en aluminium et PVC pour portes et fenêtres.
 - Façades, courtines
 - Systèmes de façade ventilée.
 - Systèmes pare-soleil
 - Entrées principales
 - Systèmes d'alarme anti-effraction.
- **Profilés en aluminium pour applications industrielles.** Profilés en aluminium fabriqués suivant les spécifications de clients et utilisés dans diverses applications. À titre indicatif :
 - Applications du bâtiment : échafaudages, profilés clients pour systèmes architecturaux, systèmes pare-soleil
 - Applications énergétiques : systèmes photovoltaïques, chauffe-eau solaires, échangeurs thermiques et synchroniseurs thermiques
 - Applications mécaniques générales : applications de robotique, meubles, radiateurs chauffants

- Transport : Profilés en aluminium pour camions, châssis de camions et remorques de camions.

- **Automobile** Etem est un fournisseur automobile certifié TIER1 et TIER2. Grâce à des machines et outils spéciaux, Etem fournit des profilés et des pièces en aluminium aux principales sociétés automobiles telles que BMW AUDI, MERCEDES BENZ, JAGUAR – LAND ROVER. Etem est également certifiée pour la production de profilés à absorption de chocs.

Stratégie d'entreprise

Etem déploie ses initiatives opérationnelles sur la base des piliers stratégiques suivants :

- Poursuivre le renforcement de sa présence internationale sur la base de nouveaux projets et de nouvelles coopérations.
- Établir de solides affinités avec des architectes et des promoteurs immobiliers pour offrir des services d'ingénierie et techniques dans le cadre de chantiers à grande échelle.
- Fabriquer pour nos clients des produits durables, efficaces d'un point de vue énergétique.
- Investir dans de nouveaux projets destinés à moderniser les installations de production et à contribuer à la fourniture de produits de haute qualité.
- Mettre l'accent sur des processus d'usinage et d'outillage haute précision spécifiques au marché du transport (automobile) et à d'autres marchés.

Infrastructures de production

Usine Etem | Magoula (Grèce)

Capacité de production annuelle : 7.000 tonnes.

L'usine Etem se concentre sur l'extrusion d'aluminium, la fabrication de profilés en aluminium pour des systèmes architecturaux et des applications industrielles.

L'usine de Magoula possède une ligne d'extrusion, une ligne de revêtement par poudre électrostatique à la verticale, une ligne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale, une ligne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale pour surfaces semblables au bois et une ligne de production de systèmes en aluminium à coussin thermique.

ETEM

Usine Etem Bulgaria | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 27.000 tonnes.

Le complexe industriel d'Etem Bulgaria à Sofia comprend un centre logistique qui fournit les clients du groupe Etem en Europe centrale et de l'Est et dans les Balkans. Elle est active dans l'extrusion de l'aluminium et la fabrication de profilés architecturaux, automobiles et industriels.

L'usine Etem Bulgaria possède 4 lignes d'extrusion, une ligne de revêtement par poudre électrostatique à la verticale, une ligne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale, une ligne de revêtement par poudre électrostatique à l'horizontale pour surfaces semblables au bois et une ligne de production de systèmes en aluminium à coussin thermique.

Usine Quantum Profiles | Sofia (Bulgarie)

Capacité de production annuelle : 6.000 tonnes.

L'usine Quantum Profiles produit des systèmes architecturaux en PVC. Elle compte cinq lignes de fabrication par sections pour PVC, une unité de mélange automatique, une unité de laminage, une unité d'emballage et une unité de recyclage du plastique.

L'usine comprend cinq lignes de fabrication par sections pour PVC, une unité de mélange automatique, une unité de laminage, une unité d'emballage et une unité de recyclage du plastique.

Investissements

En 2013, les dépenses d'investissement du groupe ont atteint 3,8 millions d'euros, dont 0,6 million pour la maison mère et environ 3,1 millions pour des améliorations et des mises à niveau de la filiale Etem Bulgaria.

PERFORMANCES FINANCIÈRES 2013

La baisse de la demande et des ventes de produits extrudés sur le marché grec s'est poursuivie pour la sixième année consécutive. Entre 2007 et 2013, selon les chiffres officiels de la Greek Aluminium Association (Association grecque de l'aluminium), la baisse dépassait les 65% (baisse des ventes de 97 600 tonnes en 2007 à 33 500 tonnes en 2013), tandis que la baisse en 2013 par rapport à l'exercice précédent était de 22%. La persistance de mesures fiscales défavorables à l'immobilier a encore intensifié le recul de l'activité de construction et l'affaiblissement de la demande des produits d'extrusion et de leurs produits associés.

En raison de cette conjoncture et de la crise économique en Grèce, les résultats consolidés du groupe ont également souffert d'une part de la perte de valeur de 7,5 millions d'euros des actifs immobilisés de la société, et d'autre part de 2,5 millions d'euros liées à des créances douteuses et des réductions de valeurs sur les stocks, ce qui a contribué à une nouvelle baisse des résultats par rapport à l'exercice précédent.

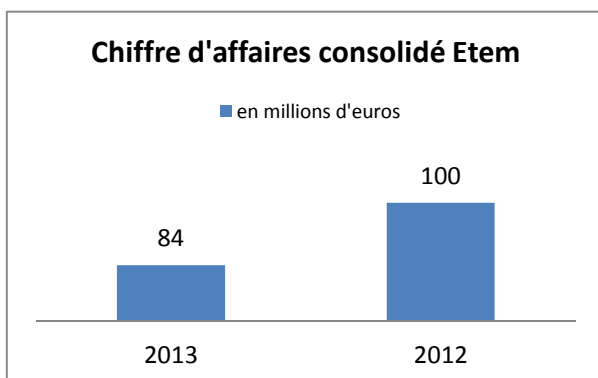
Le groupe Etem, dans une tentative de compensation des conditions extrêmement difficiles en Grèce, se

concentre sur la recherche et le développement de nouveaux produits et à la pénétration de nouveaux marchés et secteurs pouvant assurer la pérennité et la croissance à long terme. Les premiers signes positifs s'observent déjà dans la croissance de la rentabilité opérationnelle des filiales étrangères. De plus, la société négocie actuellement des contrats à long terme avec des partenaires stratégiques qui offriront une pénétration potentielle sur de nouveaux marchés et dans l'expérience de production tout en renforçant les flux de trésorerie du groupe. Dans ce contexte, on prévoit que la poursuite des dépenses d'investissement en 2014 absorbe des ressources financières d'environ 5 millions d'euros.

La restructuration du groupe Etem a contribué au refinancement de 38,3 millions d'euros de la dette à court terme en emprunts obligataires à long terme pour la maison mère Etem SA. La même restructuration financière est prévue pour Etem Bulgaria SA début 2014, avec un nouveau financement reposant sur le plan d'investissement des années à venir.

Le groupe Etem employait 566 personnes au 31 décembre 2013.

Synthèse des données financières



SECTEUR DE L'ALUMINIUM

E TEM

Synthèse des résultats financiers consolidés

Montants en milliers d'euros	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	84.440	99.608
Bénéfice brut	7.188	11.702
EBITDA avant éléments non récurrents	-2.790	-75
EBITDA	-10.290	-75
EBIT avant éléments non récurrents	-9.238	-6.535
EBIT	-16.738	-6.535
Perte avant impôt	-21.565	-11.363
Perte de l'exercice	-19.934	-9.742
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-19.933	-9.740

Évolution des chiffres (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Chiffre d'affaires	-15,2%	-0,7%
Bénéfice brut	-38,6%	9,1%
EBITDA avant éléments non récurrents	-3620,0%	98,0%
EBITDA	-13620,0%	98,0%
EBIT avant éléments non récurrents	-41,4%	39,1%
EBIT	-156,1%	39,1%
Perte avant impôt	-89,8%	24,5%
Perte de l'exercice	-104,6%	34,3%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-104,7%	34,3%

Marges bénéficiaires (%)

	Pour l'exercice clôturé au 31 décembre	
	2013	2012
Bénéfice brut	8,5%	11,7%
EBITDA avant éléments non récurrents	-3,3%	-0,1%
EBITDA	-12,2%	-0,1%
EBIT avant éléments non récurrents	-10,9%	-6,6%
EBIT	-19,8%	-6,6%
Perte avant impôt	-25,5%	-11,4%
Perte de l'exercice	-23,6%	-9,8%
Perte attribuable aux propriétaires de la société	-23,6%	-9,8%

SECTEUR DE L'ALUMINIUM

E TEM

Synthèse de l'état de la situation financière

Montants en milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2013	2012
ACTIFS		
Actifs immobilisés	72.260	82.980
Stocks	28.046	29.761
Créances client et autres débiteurs	23.681	33.190
Autres actifs courants	2.599	3.690
TOTAL DE L'ACTIF	126.586	149.621
PASSIFS ET FONDS PROPRES		
Passifs non courants	42.934	19.924
Passifs courants	47.945	70.563
Autres passifs courants	26.690	30.279
TOTAL DES PASSIFS	117.569	120.766
Capital-actions	9.303	9.303
Autres capitaux propres des actionnaires	-378	19.459
Total des capitaux propres des actionnaires de la société	8.925	28.762
Participations ne donnant pas le contrôle	92	93
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	9.017	28.855
TOTAL PASSIFS ET FONDS PROPRES	126.586	149.621

SECTEUR PROMOTION IMMOBILIÈRE ET AUTRES SERVICES

Le secteur de la promotion immobilière concerne l'expansion des anciens biens commerciaux et industriels de Viohalco et de ses filiales. Plus particulièrement, le développement dans ce secteur porte sur les anciennes infrastructures de production ou de bureau des sociétés de Viohalco mises à l'arrêt et relocalisées après la désindustrialisation de nouvelles zones urbaines ou pour des raisons d'efficacité opérationnelle. La principale filiale de Viohalco est Noval SA., dont elle détient 100% du capital social.

Soucieuses de mieux valoriser leurs biens immobiliers, Viohalco et ses sociétés développent un important portefeuille de biens commerciaux et industriels à l'échelle mondiale. Les biens les plus importants dont la promotion immobilière a été ou est toujours assurée par Viohalco et ses filiales se trouvent en Grèce et en Bulgarie. Ils ont notamment été convertis en complexes de bureaux, centres commerciaux et bâtiments et entrepôts industriels. De plus, Viohalco et ses sociétés détiennent plusieurs terrains d'une superficie totale de 25 hectares à Stylista, Fthiotida et une série de complexes de bureaux et d'entrepôts à Athènes, à Thessalonique, au Pirée, à Aspropyrgos, à Soussaki (Corinthe) et Héraklion (Crète).

Le portefeuille immobilier a une valeur totale de 125 millions d'euros. Le tableau ci-dessous reprend les principaux biens :

IMMOBILIER	SITUATION	m ²
Magasin Ikea & centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo (Grèce)	123.459
Hôtel	Karaiskaki Square, Athènes (Grèce)	23.215
Bâtiments industriels et bureaux (usine ex-BIC)	Oinofyta (Grèce)	9.314
Anciens bâtiments de Corinth Pipeworks	à Corinthe (Grèce)	22.404
Complexe de bureaux	115, Kifissias Ave., Athènes (Grèce)	34.435
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri (Grèce)	4.423
Complexe de bureaux	26, Apostolopoulou St., Halandri (Grèce)	10.006
Bâtiment de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia (Bulgarie)	4.968

- m² fait référence à la surface bâtie

- 'Juste valeur' fait référence à la valeur des terrains et des bâtiments

Les bâtiments industriels, les entrepôts et les bureaux de 43 868 m² sis au 252, Pireos St., Tavros (Grèce) sont toujours occupés par le groupe Viohalco et ne figurent dès lors pas dans le tableau ci-dessus. À l'avenir, ce bien immobilier pourrait être requalifié en Immeubles de placement.

Les immeubles de placement ont accusé des pertes de valeur en 2013 de 45 millions d'euros.

Viohalco détient aussi des participations dans des sociétés de plus petites dimensions actives dans d'autres secteurs d'activité, dans les équipements sanitaires et les ardoises en céramique, la récupération des métaux, les services d'application ERP, le courtage d'assurance, le courtage de voyage, ainsi que les applications de génie mécanique (secteur *Other Services*).

Depuis sa fusion avec Cofidin le 16 novembre 2013, le groupe Viohalco détient également un portefeuille important d'obligations et de titres de haute qualité. La juste valeur de ce portefeuille au 31 décembre 2013 était estimée à 59 millions d'euros. Il se présente comme suit :

SECTEUR PROMOTION IMMOBILIÈRE ET AUTRES SERVICES

Participations dans d'autres investissements* (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2013
Instruments de capitaux propres internationaux	21.520
Obligations d'entreprise	26.555
Obligations d'État	10.551
Total	58.626

Ce portefeuille d'investissements se compose d'un nombre limité d'instruments de capitaux propres de haute qualité et d'un portefeuille diversifié de titres de créance de grande qualité.

Le choix des investissements du portefeuille s'effectue dans le but de créer de la valeur pour les actionnaires. Le groupe tente d'atténuer le risque en diversifiant son portefeuille et en surveillant continuellement ses divers investissements. Chaque investissement ou désinvestissement est analysé en profondeur ; des spécialistes externes en marchés financiers sont consultés lors de la planification des transactions.

RISQUES ET INCERTITUDES

Ce chapitre détaille, en termes généraux, les risques auxquels Viohalco s'expose en tant qu'acteur d'investissement international, ainsi que les risques opérationnels et financiers associés aux différents segments dans lesquels elle est active.

Le comité de direction de Viohalco est responsable de la préparation du cadre de contrôle interne et de gestion des risques. La mise en œuvre de politiques et de procédures de gestion des risques est supervisée par le département d'audit interne à l'occasion d'audits ordinaires et extraordinaires. Le comité d'audit évalue les contrôles internes afin de vérifier que les principaux risques ont été correctement identifiés, signalés et maîtrisés. Les résultats de tels audits sont communiqués au Conseil d'administration de la société. Le Conseil d'administration est responsable de l'évaluation de la mise en œuvre du cadre de contrôle interne et de gestion des risques, en tenant compte de l'évaluation effectuée par le comité d'audit.

Risques au niveau de Viohalco

- **Risques stratégiques** Des investissements stratégiques créent de la valeur pour les actionnaires. Ces investissements sont influencés par des facteurs externes, dont la conjoncture économique, la dynamique des marchés, la concurrence et des processus de gestion inadéquats de la part de la direction, entraînant un échec de la stratégie de Viohalco ou de ses filiales. Pour faire face à ces risques, Viohalco a recours à des processus de planification stratégique et budgétaire, à l'analyse et la supervision par le Conseil d'administration et le comité de direction, au développement continu de l'activité, à l'amélioration des processus, à la fourniture de services à valeur ajoutée, à des rapports ouverts avec ses contreparties et à l'analyse des produits et des activités.
- **Risque lié aux cotations boursières** Viohalco est cotée sur NYSE Euronext Brussels et à la Bourse d'Athènes. Elle doit se conformer à des réglementations en matière d'exigences d'information, de transparence, d'offres publiques d'achat, de gouvernance d'entreprise et de délit d'initié. Viohalco se conforme en permanence aux lois et réglementations dans ce domaine et fait occasionnellement appel à des experts externes. La volatilité des marchés financiers a un impact sur la valeur des actions de Viohalco (et de certaines de ses filiales cotées en Bourse).
- **Risque de liquidités** Pour éviter des risques de liquidité susceptibles de limiter ses activités ou d'entraver sa croissance, Viohalco estime les flux de trésorerie futurs afin de s'assurer de toujours avoir du liquide à disposition pour couvrir ses besoins opérationnels et remplir ses obligations financières.

Risques au niveau des différents segments

Risque financier

- **Risque de crédit** L'exposition de Viohalco au risque de crédit est essentiellement liée au défaut de paiement de ses clients. Ce risque est atténué par le fait qu'aucun client ne dépasse 10% du chiffre d'affaires total. Viohalco atténue également le risque de crédit en procédant à des contrôles sérieux de la solvabilité sur la base de notations bancaires et autres. L'entreprise fixe aussi des délais de paiement et des plafonds de crédit. Viohalco exige des sûretés réelles ou autres (p. ex. des garanties bancaires) afin de sécuriser si possible ses créances. Viohalco enregistre une provision de dépréciation équivalant à son estimation des pertes liées aux créances client et autres débiteurs et aux investissements dans des titres. Cette provision se compose principalement de pertes de valeur de créances spécifiques estimées.
- **Risque de liquidités** La majeure partie de l'encours de dette de Viohalco début décembre 2013 a été classée à court terme. Des risques de liquidité sont de nature à limiter la croissance de l'activité et à avoir un impact négatif sur les activités, les finances, les résultats d'exploitation ou les perspectives. Le 27 décembre 2013, Viohalco a refinancé sa dette pour ses filiales grecques. Environ 78% de l'encours de la dette ont été refinancés via l'émission de nouveaux emprunts obligataires à long terme pour un montant de 728 millions d'euros. Les emprunts ont été souscrits pour 5 ans, avec une option de prolongation de 2 ans.
- **Risque de marché** Viohalco est exposée à un risque de marché lié aux fluctuations des prix des matières premières et des taux d'intérêt. Viohalco maîtrise l'exposition au risque dans le cadre de

RISQUES ET INCERTITUDES

paramètres acceptables tout en optimisant les rendements. Viohalco investit au moyen d'instruments financiers dérivés afin de couvrir une partie des risques conjoncturels.

- **Risque de change** Viohalco est exposée au risque de change lié aux ventes et aux achats effectués et aux emprunts contractés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des sociétés du groupe, qui est principalement l'euro. Les devises dans lesquelles ces transactions sont effectuées sont essentiellement l'euro, l'USD et la GBP. Avec le temps, Viohalco couvre la majeure partie de son exposition estimée aux devises étrangères par les ventes et achats prévisionnels, ainsi que par des créances et passifs en devise étrangère.

Risque opérationnel

- **Demande cyclique où la structure de coût opérationnelle ne peut être ajustée rapidement.** Divers facteurs macro-économiques ont une incidence sur les conditions financières et les résultats des activités de Viohalco. Citons les fluctuations de l'activité économique internationale et régionale, de la demande du marché correspondant, de la capacité de production mondiale, des tarifs douaniers, du caractère cyclique des achats de produits dans les secteurs et d'autres facteurs non maîtrisables par la Société.
 - **Les secteurs où évolue Viohalco sont très compétitifs.** Vu la disponibilité de produits d'importation alternatifs moins chers et la présence de concurrents internationaux disposant de plus grands moyens financiers et d'un étalement plus international, la compétitivité constitue un véritable défi pour Viohalco. Pour conserver son avantage compétitif au niveau de la production et de la présence sur le marché, les filiales de Viohalco restent concentrées sur la mise à niveau et l'expansion continues de leurs usines et de leur réseau de distribution.
 - **Pénuries et fluctuations de prix de l'offre de matières premières et d'énergie.** Certaines activités de Viohalco nécessitent d'importantes quantités de matières premières et d'énergie venant de fournisseurs nationaux et étrangers. Parfois, la quantité de matières premières ou d'énergie n'est pas disponible à un prix acceptable pour la Société. Le risque de fluctuation des prix des métaux est généralement couvert par des instruments de couverture. Toutefois, toute
- baisse du prix des métaux peut avoir un impact négatif sur les résultats de la Société via une dépréciation des stocks.
 - **Coût et disponibilité de fonds pour le financement d'investissements à haute intensité de capital.** Pour rester compétitives, les filiales de Viohalco s'attendent à consentir des dépenses d'investissement significatives pour maintenir, moderniser et étendre leur production. Pour ce faire, des flux de trésorerie suffisants sont nécessaires. Comme nous l'avons dit, Viohalco a refinancé 78 % de sa dette à court terme en une dette sur 5 ans avec une possibilité de prolongation de 2 ans.
 - **Non-conformité des produits.** La non-conformité, avérée ou présumée, des produits de la Société pourrait donner lieu à des réclamations pour perte à l'encontre de ses filiales concernées et les exposer à des demandes de dommages et intérêts ainsi qu'à des amendes et des sanctions pénales. Les filiales ont souscrit une assurance pour couvrir ce risque.
 - **Terrains et biens immobiliers.** Les emplacements des usines de la Société, choisis dans un souci stratégique, garantissent des conditions favorables pour l'importation des matières premières et les ventes de produits finis, en raison des frais de transport moindres depuis l'Europe orientale. Toutefois, le cadre juridique est incertain quant au droit de propriété et à l'occupation des sols en Bulgarie, ARYM et Roumanie.
 - **Présence internationale.** Viohalco tire une partie de son chiffre d'affaires de pays dont les devises fonctionnelles sont différentes de la sienne, à savoir de l'euro. Par conséquent, toute fluctuation de la valeur de ces devises par rapport à l'euro a un impact sur le compte de résultats de la Société et le bilan quand les résultats sont convertis en euros. Ce risque est en partie compensé par des pratiques de couverture. Quand l'euro est fort, les produits libellés en USD deviennent plus intéressants pour les acheteurs.
 - **Économie grecque** La crise de la dette grecque et son impact sur les perspectives économiques et fiscales de la Grèce et d'autre pays de l'UE ont provoqué une majoration d'impôts, altéré le revenu disponible et les dépenses et précipité l'effondrement du secteur de la construction.
 - Des **interruptions** de la production des filiales du groupe peuvent entraîner une chute de la

RISQUES ET INCERTITUDES

productivité et du résultat opérationnel pendant la période concernée.

- Si les **permis d'exploiter des usines** ne sont pas accordés ou renouvelés, cela peut avoir un impact important sur les activités, les finances, les résultats d'exploitation ou les perspectives.
- Les installations de production des filiales du groupe sont exposées à des **facteurs environnementaux** pouvant modifier leur usage ou leur valeur.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les sociétés du groupe Viohalco encouragent constamment la recherche et la technologie et étoffent leurs portefeuilles de produits avec des solutions novatrices. Pour conserver leur avantage sur la concurrence, elles investissent massivement pour améliorer l'efficacité et accroître la capacité de leurs sites de production ainsi que pour soutenir le lancement de nouveaux produits dans leurs portefeuilles.

Pour acquérir une nouvelle expérience dans des domaines concurrentiels de haut vol et rester au fait des meilleures pratiques, les sociétés du groupe entretiennent des relations à long terme avec de grands noms internationaux, comme :

- United Aluminium Company of Japan (UACJ)
- Daido Steel
- Viscas Corporation
- Automatic Wire Machines spa
- GMH Gruppe Georgsmarienhütte

Les sociétés du Groupe coopèrent également avec des institutions scientifiques et d'éminents centres de recherche internationaux comme la Manchester University - School of Materials.

Ce grand intérêt pour la technologie et l'innovation est illustré par les départements de recherche spécialisés de plusieurs sociétés de Viohalco, notamment :

- Elkeme Hellenic Research Centre for Metals
- Halcor R&D.
- Département de recherche et de technologie d'Elval t
- Département R&D de Corinth Pipeworks
- Groupe Cablel Hellenic Cables : Cable Engineering Department, Polymer R & D Centre
- Centre R&D Praksys

Elkeme a été fondée en 1999 pour soutenir le secteur métallurgique grec. Grâce à de nombreux laboratoires de pointe, Elkeme se concentre sur la recherche industrielle et le développement/l'analyse technologique dans quatre secteurs métallurgiques : aluminium, cuivre, acier et zinc.

Les principales activités du centre concernent la recherche en technologie appliquée avec les objectifs suivants :

- améliorer la qualité des produits existants et développer de nouveaux produits novateurs à forte valeur ajoutée,
- optimiser les processus industriels pour contribuer à un fonctionnement rentable et efficace sur le plan énergétique, en prenant en compte la santé, la sécurité et l'impact environnemental. Parallèlement, des recherches continues sont menées sur les performances environnementales des usines et leur impact, en examinant les problèmes tels que le recyclage, la stabilisation et l'utilisation de sous-produits dans une optique de croissance durable.

Elkeme possède les départements/laboratoires suivants : chimie analytique, environnement et corrosion, fonderie, acier et traitement thermique, métallographie, microscopie électronique, caractérisation des matériaux, essais mécaniques, science des surfaces, revêtements et modélisation mathématique.

Les recherches technologiques spécifiques sont conduites par 25 scientifiques, chercheurs et ingénieurs compétents et émérites (essentiellement des métallurgistes, des chimistes et des ingénieurs en chimie) utilisant un équipement d'analyse de pointe.

Elkeme réalise chaque année plus de 800 projets, dont une centaine de moyenne et grande ampleur portant sur de nouveaux produits et processus de production ainsi que sur des améliorations de qualité et de productivité. Les autres projets portent essentiellement sur l'analyse, la caractérisation et l'évaluation de matériaux, produits et processus pour relever des défis industriels, ainsi que pour plusieurs d'entre eux sur l'analyse environnementale et les services de conseil. Un grand nombre des efforts de R&D se concentrent sur des solutions pour une grande variété de problèmes métallurgiques, chimiques, de revêtement de surface et environnementaux, comme l'interprétation de microstructures brutes de coulée et traitées thermomécaniquement, la conception et le développement de la production d'alliages, les produits et processus de production de produits en acier, aluminium, cuivre, laiton et zinc, les panneaux composites à face métallique, les câbles électriques et de télécommunication.

De plus, le centre Elkeme a instauré et entretient des relations à long terme avec des établissements universitaires, des centres de recherche et d'autres fédérations sectorielles, tant en Grèce qu'en Europe, afin de renforcer et d'améliorer la position du secteur métallurgique. Elle participe aussi activement à des programmes de recherche en métallurgie et sciences des métaux impliquant des collaborations internationales.

Les membres de l'équipe d'Elkeme participent à des associations scientifiques/d'ingénierie internationales tout en apportant régulièrement des contributions à une grande variété de secteurs de recherche et à des journaux scientifiques et en participant à des conférences.

Depuis sa création, le centre Elkeme remédie aux problèmes métallurgiques rencontrés en production pour améliorer la qualité ou réduire les coûts ; elle apporte aussi un appui scientifique au développement de produits métalliques et de techniques respectueuses de l'environnement.

Halcor R & D

Halcor R & D mène des recherches sur les applications du cuivre en vue d'optimiser les techniques de production actuelles et de soutenir le développement de nouveaux produits novateurs. Le site emploie des cadres qualifiés possédant une grande expérience en métallurgie. Ces cadres se concentrent sur le développement de solutions pouvant garantir une qualité élevée et une forte valeur ajoutée aux clients du groupe.

Centre technologique Elval

Le centre technologique Elval est un département spécial au sein d'Elval, qui se consacre à des recherches portant sur la mise à niveau des infrastructures de fabrication et le développement de produits novateurs à haute valeur ajoutée. Concrétisant l'engagement d'Elval dans l'innovation, le centre a à son palmarès de nombreuses réussites et innovations qui permettent à la société de fabriquer et de commercialiser des produits spécialisés compétitifs tels que des produits spéciaux hautement résistants dotés de propriétés antidérapantes, des produits d'emboutissage profond et d'extrusion, des feuilles planes avec laquage haute qualité et des produits en aluminium 100% recyclé.

NOS COLLABORATEURS

Les collaborateurs sont la force motrice du développement et de la croissance du groupe Viohalco. À cette fin, les filiales offrent l'égalité des chances et un environnement de travail gratifiant, avec des perspectives intéressantes en termes de développement personnel et professionnel. De plus, elles accordent une grande importance au maintien d'un environnement de travail sain et sûr en investissant continuellement dans les infrastructures et la formation. Les sociétés du groupe mettent un point d'honneur à rémunérer correctement les travailleurs et à leur garantir l'égalité des chances en matière de promotion, dans le respect de la diversité et des droits de l'Homme. Elles s'emploient aussi à instaurer de bonnes relations avec les communautés locales dans lesquelles elles sont actives, et à contribuer à la croissance économique en créant des emplois et en offrant des débouchés commerciaux.

Garantir la santé et la sécurité des travailleurs : telle est l'une des grandes priorités du groupe et de ses filiales. Les sociétés se concentrent sur le maintien d'un environnement exempt de risques, d'incidents de sécurité et de maladies professionnelles.

Le groupe place un accent particulier sur l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail par des formations régulières, accessibles à ses travailleurs et à ses contractants. Les sociétés du groupe améliorent constamment la santé et la sécurité. Pour ce faire, elles investissent dans les dernières technologies, dans la prévention des accidents, dans des mesures et des équipements de protection. Elles mènent aussi des actions de sensibilisation en prévoyant des formations et d'autres programmes spéciaux qui mobilisent les travailleurs. Des audits de sécurité sont également régulièrement effectués pour garantir que des techniques sûres sont correctement utilisées sur le lieu de travail. Les collaborateurs de Viohalco cultivent le sens des responsabilités dans ce domaine et soutiennent en permanence les efforts d'amélioration de l'entreprise.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONNAIRES ET DONNÉES DE MARCHÉ

INFORMATIONS SUR LES FUSIONS ET COTATIONS

Viohalco est une société à responsabilité limitée de droit belge créée le 31 mai 2013. Le 16 novembre 2013, la transformation (fusion) d'entreprise par absorption de la société grecque Viohalco- Hellenic Copper and Aluminium Industry S.A. et de la société belge Cofidin SA par la société belge Viohalco SA est entrée en vigueur.

La cotation et la négociation des actions de Viohalco émises dans le cadre des fusions ont eu lieu le 22 novembre 2013.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ET ÉVOLUTION DES ACTIONS

Le capital social de Viohalco est fixé à 104 996 194,19 euros, divisés en 219.611.308 actions sans valeur nominale. Les actions ont été émises sous forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement libérées. La société n'a pas émis d'autre catégorie d'actions (action sans droit de vote ou privilégiées). Toutes les actions représentant le capital social ont les mêmes droits. Conformément aux statuts de la société, chaque action donne un droit de vote à son propriétaire.

Les actions de Viohalco sont cotées sous le symbole « VIO » avec le code ISIN BE0974271034 sur le marché réglementé Euronext Brussels et sur le marché principal de la Bourse d'Athènes avec le même code ISIN et avec le symbole VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec).

Le prix de l'action sur Euronext Brussels a ouvert à 4,40 euros le 22 novembre 2013 et a clôturé le 31 décembre 2013 à 3,710 euros, soit avec une baisse de 15,68%. Les actions ont atteint un cours plafond de 4,40 euros (22 novembre 2013) et un cours plancher de 3,70 euros (20 décembre 2013).

Le tableau ci-dessous reprend, pour les périodes indiquées, les cours de clôture plafond et plancher à la fin du mois de Viohalco Hellenic à la Bourse d'Athènes en 2011, 2012 et 2013. Il mentionne aussi le cours de clôture à la fin de l'exercice de Viohalco Hellenic à la Bourse d'Athènes en 2011 et 2012, ainsi que le cours de clôture à la fin de l'exercice de Viohalco SA. sur Euronext Brussels en 2013.

DONNÉES DE MARCHÉ

Cours de l'action	2013	2012	2011
en euros			
À la fin de l'exercice	3,71	3,47	3,02
Plafond	5,68	4,12	4,88
Plancher	3,08	1,54	2,81
Dividendes	0	0	0
Rendement brut annuel en %	+6,9	+14,9	-25,4

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Sofia Zairi
Directeur des relations avec les investisseurs
Tél. 0030 210 6787773
Fax 0030 210 6787722
Courriel : ir@viohalco.com

Marché	NYSE Euronext Brussels
Symbole de l'action	VIO
Code ISIN	BE0974271034

Marché	Bourse d'Athènes
Symbole de l'action	VIO (alphabet latin) et BIO (alphabet grec)
Code ISIN	BE0974271034

Viohalco s'engage à établir des rapports financiers transparents et de haute qualité. Les états financiers consolidés de Viohalco ont été rédigés conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'UE (« IFRS de l'UE »).

INFORMATIONS SUR LES ACTIONNAIRES ET DONNÉES DE MARCHÉ

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

En application de la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses, transposant dans la législation belge la directive 2004/109/CE, les actionnaires dont le capital dans Viohalco dépassent le seuil de 5% et chaque multiple de 5%, dans l'un ou l'autre sens, doivent en informer l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) belge.

Les déclarations de transparence suivantes ont été soumises par ces actionnaires le 28 novembre 2013 :

- Evangelos Stassinopoulos a remis une déclaration de transparence pour un pourcentage représentant 42,81% des droits de vote de la société, détenus indirectement ;
- Nikolaos Stassinopoulos a remis une déclaration de transparence pour un pourcentage représentant 32,27% des droits de vote de la société, détenus directement et indirectement.

De plus, la société a également été informée que :

- Michail Stassinopoulos détenait directement et indirectement un pourcentage représentant 3,93% des droits de vote de la société et que
- Ioannis Stassinopoulos détenait directement et indirectement un pourcentage représentant 3,92% des droits de vote de la société.

Sur la base des dernières informations reçues par la société et des déclarations de transparence ci-dessus, les actionnaires principaux de Viohalco sont :

Nom des actionnaires	Nombre d'actions	% d'actionariat
Evangelos Stassinopoulos	94.010.302	42,81%
Nikolaos Stassinopoulos	70.863.807	32,27%
Michail Stassinopoulos	8.624.275	3,93%
Ioannis Stassinopoulos	8.618.155	3,92%

POLITIQUE DE DISTRIBUTION ET DE DIVIDENDE

Constituée le 31 mai 2013, Viohalco ne possède pas d'historique de distribution de dividendes. Ces trois dernières années, aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry SA. et de Cofidin SA, avec laquelle Viohalco a fusionné.

Le Conseil d'administration a actuellement l'intention de réinvestir à court terme tous les bénéfices de la société dans les activités de cette dernière. Cette politique sera réexaminée par le Conseil d'administration en temps voulu. En cas de modification, la société informera le marché en conséquence. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant au fait que Viohalco versera des dividendes à l'avenir. De tels paiements dépendront de plusieurs facteurs, dont les perspectives, les stratégies, les résultats d'exploitation, les bénéfices, les exigences de fonds propres, les excédents de trésorerie, les conditions financières générales et les restrictions contractuelles de Viohalco, ainsi que d'autres facteurs jugés pertinents par le Conseil d'administration. Vu sa participation ou son contrôle dans plusieurs filiales et sociétés affiliées, les comptes sociaux de Viohalco et sa capacité à payer des dividendes dépendent en partie de la perception de dividendes et de distributions de ces filiales et sociétés affiliées. Le paiement de dividendes par ces filiales et sociétés affiliées est lié à l'existence de bénéfices, flux de trésorerie et réserves distribuables suffisants.

Conformément à la législation belge, le calcul des montants disponibles pour la distribution aux actionnaires, sous forme de dividendes ou autres, doit être effectué sur la base des états financiers non consolidés de la société. Conformément au Code belge des Sociétés, les statuts de la société imposent également à l'entreprise d'affecter chaque année au moins 5% de ses bénéfices nets annuels à sa réserve légale, jusqu'à ce que cette dernière atteigne au moins 10% du capital social de la société.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONNAIRES ET DONNÉES DE MARCHÉ

CALENDRIER FINANCIER

Assemblée	Date
Résultats 1er trimestre 2014	19 mai 2014
Assemblée générale ordinaire 2014	3 juin 2014
Résultats semestriels 2014	29 août 2014
Résultats 3e trimestre 2014	19 novembre 2014
Résultats annuels 2014	Fin mars 2015

AUTRES INFORMATIONS

Le rapport de gestion pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2013, composé des pages 11 à 69 et 73 à 89 (déclaration de gouvernance d'entreprise) a été rédigé conformément à l'article 119 du Code belge des Sociétés et a été approuvé par le Conseil d'administration le 31 mars 2014. Il concerne les états financiers consolidés de Viohalco.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Viohalco respecte un cadre strict de gouvernance d'entreprise qui garantit la transparence, la responsabilité et l'intégrité de l'entreprise. Elle a également intégré les principes de développement durable et de responsabilité citoyenne dans sa stratégie commerciale, en se concentrant sur la réduction de son empreinte environnementale et sur une contribution positive au développement social, culturel et économique.

Viohalco fixe des objectifs de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises et les intègre à ses activités commerciales, consciente que la croissance à long terme et la prospérité sociale ne peuvent être réalisées qu'en passant par le développement durable. Parmi les priorités stratégiques du groupe, citons la volonté de mettre à disposition un lieu de travail sain et sûr, de réduire l'empreinte écologique et de répondre à tous les besoins de ses clients. Le groupe souhaite créer de la valeur sociale dans les communautés où il est actif en encourageant une coexistence harmonieuse, en soutenant des programmes et des activités en faveur de populations fragilisées ou défavorisées et en promouvant l'éducation, la recherche, le sport, la culture et la protection de l'environnement. Viohalco est un membre fondateur du Conseil du développement durable de la fédération grecque des entreprises (SEV).

Conformément aux valeurs de responsabilité, d'intégrité, de transparence, d'efficacité et d'innovation de Viohalco, le groupe a pris les engagements suivants :

- mise en œuvre de la politique CSR à tous les niveaux et dans toutes les entités opérationnelles du groupe ;
- respect strict de la législation et mise en œuvre intégrale des normes, politiques, directives internes et procédures appliquées par le groupe, ainsi que des autres engagements découlant de conventions volontaires signées et acceptées par Viohalco ;
- communication réciproque continue avec toutes les parties prenantes afin d'identifier et de consigner leurs besoins et attentes ; instauration de relations de confiance mutuelles avec les parties prenantes en tant qu'élément essentiel de la réalisation de nos objectifs en matière de développement durable ;
- un environnement de travail sain et sûr pour nos collaborateurs, partenaires et tiers impliqués ;
- protection des droits de l'Homme, égalité des chances et non-discrimination ;
- communication ouverte fondée sur la transparence avec toutes les parties prenantes du groupe ;
- poursuite des efforts de réduction de l'empreinte écologique par la mise en place de mesures responsables et préventives conformément aux meilleures techniques disponibles afin de réduire et minimiser l'impact des activités du groupe sur l'environnement ;
- efforts constants en vue de créer de la valeur ajoutée pour les parties prenantes.

Le développement durable est un engagement ferme

Respectueuses de l'environnement dans lequel elles sont actives, les sociétés de Viohalco déploient leurs activités dans le respect des pratiques propices au développement durable.

Dans tout le groupe, la durabilité est intégrée dans les processus décisionnels afin d'encourager l'adoption de méthodes écologiques et de se concentrer sur la fabrication de produits sans exercer un impact négatif sur l'environnement.

Le groupe encourage également des méthodes de production qui mettent en œuvre des matières premières secondaires et misent sur l'exploitation durable des ressources naturelles. Le groupe y ajoute un solide engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail, par la formation et le développement continuel de ses employés. Il a aussi la volonté de constamment contribuer au développement social, culturel et économique des communautés dans lesquelles ses filiales sont actives.

De meilleures techniques disponibles sont utilisées le cas échéant pour réduire l'empreinte écologique et carbone de la Société et encourager l'exploitation durable des ressources naturelles par le recyclage de matériaux dans toutes les activités de production.

Viohalco s'engage à mener ses activités et à développer des produits d'une façon écologiquement responsable. À ce titre, elle investit constamment dans des technologies modernes et dans la formation de ses collaborateurs. Cet engagement se concrétise au quotidien par l'application de procédures et de technologies conformes aux normes internationales de management de l'environnement. Les sociétés du groupe investissent dans de nouvelles infrastructures, dans le suivi des performances et la mise en œuvre de programmes de gestion environnementale afin de réaliser leur objectif de réduction continue de leur empreinte environnementale.

L'accent est mis sur l'exploitation durable des ressources naturelles et le recyclage de matériaux ainsi que sur les efforts d'éducation et de sensibilisation à la gestion des déchets et la

prolongation du cycle de vie des matériaux, au quotidien.

Protection de la nature - Recyclage

Le respect de l'environnement est une priorité pour les sociétés de Viohalco. Elles consentent des efforts inlassables pour réduire leur empreinte environnementale. Cet engagement est mis en pratique au quotidien par l'application de systèmes et politiques conformes aux normes internationales de gestion de l'environnement. Dans ce contexte, la plupart des usines possèdent une certification ISO 14001 ou EMAS.

Recyclage dans le secteur de l'acier

Environ 70-75% de l'énergie et 40% de l'eau nécessaires à la production primaire d'acier sont économisés grâce au recyclage des mitrilles d'acier. Cette activité est soumise à la politique environnementale plus large du groupe Sidenor. Sidenor est un des plus grands recycleurs de mitrilles des Balkans. Simultanément, le recyclage des sous-produits des unités de production du groupe est d'une importance majeure. Ces sous-produits recyclés sont valorisés dans la production d'autres produits. Ce type de recyclage est la principale activité de la filiale Aeiforos.

Recyclage dans le secteur du cuivre

Le groupe Halcor ne ménage pas ses efforts pour faire en sorte que tous les aspects de ses activités respectent en permanence sa politique de responsabilité environnementale. Chaque année, le recyclage du cuivre conserve 85% de l'énergie requise pour la production primaire de cuivre et réduit de plus de 75% les émissions de gaz à effet de serre, le groupe met en œuvre un plan détaillé de recyclage de quantités considérables de cuivre grâce à l'application de procédures écologiques.

En outre, un équipement adéquat de réduction de la pollution a été installé dans les unités de production de Halcor tandis qu'un équipement est utilisé pour surveiller tous les paramètres liés à l'environnement.

Recyclage dans le secteur de l'aluminium

Elval met un point d'honneur à mener ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement. Dans ce contexte, le groupe a créé l'Aluminium Can Recycling Centre (Canal - Centre de recyclage de canettes en aluminium) à Maroussi, près d'Athènes. Canal reçoit, trie et transforme des canettes en aluminium avant de les envoyer à l'usine d'Elval à Oinofyta, où elles sont recyclées et utilisées pour la fabrication de nouveaux produits. Active depuis dix ans, Canal a une capacité annuelle totale de 2.800 tonnes de canettes en aluminium. Elle joue également le rôle de centre d'information soulignant l'importance du recyclage et encourageant un comportement écoresponsable au quotidien par le biais de programmes destinés aux écoles, entreprises, organisations, groupes sociaux et citoyens.

Le souci de l'environnement du groupe Elval dicte toutefois le processus de production de ses unités ainsi que tous les autres aspects de ses activités. Le groupe est le plus grand recycleur d'aluminium de Grèce. Le recyclage de l'aluminium est crucial, car il permet de conserver environ 95% de l'énergie nécessaire pour la production primaire d'aluminium. De plus, Elval met en œuvre des politiques de gestion environnementale adaptées et investit constamment dans de nouvelles mesures et infrastructures respectueuses de l'environnement, comme une unité de recyclage et une station d'épuration des effluents industriels, pour minimiser l'empreinte environnementale de ses activités sans impact négatif sur la nature ou les ressources naturelles.

Réduction de l'empreinte écologique – Gestion des déchets

Toutes les filiales de Viohalco sont conscientes que l'activité humaine a un impact énorme sur la nature. C'est pourquoi leur principal souci est de réduire leur empreinte écologique et carbone. Un engagement mis en pratique dans leur fonctionnement quotidien, avec des procédures, systèmes et politiques conformes aux normes internationales en matière de gestion des déchets et de production durable. Dans ce contexte, la plupart des usines possèdent une certification ISO 14001 ou EMAS.

DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

INTRODUCTION

CODE DE RÉFÉRENCE

Viohalco respecte des normes très strictes de gouvernance d'entreprise et applique le Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009 (le « **Code 2009** ») comme code de référence pour ses pratiques et politiques de gouvernance d'entreprise. Le « Code 2009 » est disponible sur le site Web de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be). La charte de gouvernance d'entreprise (la **Charte**) est disponible sur le site Web de la société (www.Viohalco.com).

Le Code 2009 est fondé sur la règle « se conformer ou expliquer » (« comply or explain »). Les sociétés belges cotées doivent respecter le Code 2009 mais sont autorisées à déroger à certaines dispositions du Code, pour autant qu'elles fournissent une explication motivée de leurs raisons. En tant que société de droit belge et cotée sur Euronext Brussels, Viohalco adhère aux principes et dispositions du Code 2009. Toutefois, étant donné la récente constitution de Viohalco et sa nouvelle structure, la société ne respecte pas encore les principes suivants :

Structure de gouvernance

- **Principe 1.4** « Le Conseil d'administration devrait statuer à propos de la structure de la direction exécutive et déterminer les pouvoirs et les devoirs revenant à cette dernière. Ils devraient figurer dans le mandat du Conseil d'administration et de la direction exécutive. »

Explication. Considérant que sa cotation en Bourse vient de débuter, la Société examine les propositions visant à adapter la structure actuelle et la répartition des pouvoirs et des responsabilités (voir la section consacrée à la Direction exécutive dans le présent rapport) au nouvel environnement de la Société au regard des besoins du groupe Viohalco et des règles de Corporate Governance applicables. Elle adoptera le mandat correspondant du Conseil d'administration et de la direction exécutive dans le courant de 2014.

- **Principes 1.5 et 1.6**

« Il devrait y avoir une répartition claire des responsabilités à la tête de la société entre le fonctionnement du Conseil d'administration et la responsabilité de la direction exécutive en ce qui concerne le fonctionnement des activités de la société. Les fonctions de président du Conseil d'administration et de président-directeur général (*Chief executive officer* – ci-après « CEO ») ne devraient pas être confiées à la même personne. La répartition des responsabilités entre le président et le CEO devrait être clairement déterminée par écrit et acceptée par le Conseil d'administration. »

« Le président devrait nouer une relation étroite avec le CEO, en lui fournissant un appui et des conseils, tout en respectant pleinement les responsabilités exécutives du CEO. »

Explication. Étant donné que la cotation en Bourse de la Société vient de débuter, elle examine les propositions d'amélioration de la situation actuelle et d'adaptation au nouvel environnement de la Société au regard des besoins du groupe Viohalco et des règles de Corporate Governance applicables. La Société prendra les décisions nécessaires, le cas échéant, dans le courant de l'année 2014.

Procédure de désignation et d'évaluation

- **Principe 4.1** « Une procédure rigoureuse et transparente de désignation et de prorogation des mandats des administrateurs devrait être établie. Le Conseil d'administration devrait élaborer des procédures de nomination et des critères de sélection pour les administrateurs, y compris - le cas échéant - des règles spécifiques pour les administrateurs exécutifs et non exécutifs. »

Explication. Étant donné que la cotation en Bourse de la Société vient de débuter, elle n'a encore adopté aucune procédure en matière de nomination.

- **Principes 4.11, 4.12, 4.13, 4.14 et 4.15**

« Sous la direction de son président, le Conseil d'administration devrait évaluer régulièrement (par exemple, tous les deux ou trois ans au moins) sa taille, sa composition, ses performances et celle de ses comités, ainsi que ses interactions avec la direction exécutive. »

« Les administrateurs non exécutifs devraient évaluer régulièrement (une fois par année de préférence) leur interaction avec la direction exécutive. Dans ce cadre, les administrateurs non exécutifs devraient se réunir au moins une fois par année en l'absence du CEO et des autres administrateurs exécutifs. »

« Il conviendrait de prévoir une évaluation périodique de la contribution de chaque administrateur, afin d'adapter la composition du Conseil d'administration et prendre ainsi en compte les changements de circonstances. Dans le cadre de sa réélection, l'engagement et l'efficacité de l'administrateur devraient être évalués dans le respect d'une procédure transparente établie au préalable. »

« Le Conseil d'administration devrait agir en fonction des résultats de l'évaluation des performances en constatant ses points forts et en remédiant à ses points faibles. Le cas échéant, ces mesures impliqueront la proposition de désignation de nouveaux membres, la proposition de non-réélection de membres existants ou la prise de toute mesure réputée appropriée au bon fonctionnement du Conseil d'administration. »

« Il conviendrait de divulguer dans la Déclaration CG les informations relatives aux principales caractéristiques du processus d'évaluation du Conseil d'administration, de ses comités et de ses administrateurs individuels. »

Explication. Étant donné que la cotation en Bourse de la Société vient de débuter, elle examine des propositions visant à adapter le processus d'évaluation actuel au nouvel environnement de la Société au regard des règles de Corporate Governance applicables et elle prendra toutes les décisions nécessaires, le cas échéant, dans le courant de 2014.

Structure de la direction exécutive

- **Principe 6.2** « La direction exécutive devrait à tout le moins se composer de tous les administrateurs exécutifs. »

Explication. Certains administrateurs sont considérés comme des administrateurs exécutifs en raison des fonctions de gestion qu'ils assument dans l'une des sociétés du groupe Viohalco, sans faire partie de la direction exécutive de la Société.

- **Principes 6.4, 6.5 et 6.6**

« Le Conseil d'administration devrait habiliter la direction exécutive afin de lui permettre d'exécuter ses responsabilités et ses devoirs. En tenant compte des valeurs de la société, de son appétit pour les risques et de ses principales politiques, la direction exécutive devrait disposer d'une latitude suffisante pour proposer et implémenter la stratégie opérationnelle. »

« La direction exécutive devrait à tout le moins : (i) se voir confier la gestion de la société ; (ii) mettre en place des contrôles internes (c'est-à-dire des systèmes d'identification, d'évaluation, de gestion et de surveillance des risques financiers et autres) sans préjudice du rôle de surveillance assumé par le Conseil d'administration, sur la base du cadre proposé par ce dernier ; (iii) présenter au Conseil d'administration, dans les délais requis, une proposition complète, fiable et précise des états financiers de la société, dans le respect des normes et politiques comptables applicables de la société ; (iv) préparer la divulgation obligatoire, par la société, des états financiers et des autres éléments essentiels de la situation financière et non financière cette dernière ; (v) présenter au Conseil d'administration une évaluation équilibrée et compréhensible de la situation financière de la société ; (vi) fournir dans les délais requis au Conseil d'administration les informations nécessaires à l'exercice des devoirs incombant à ce dernier ; (vii) être (financièrement) responsable à l'égard du

Conseil d'administration pour la décharge de ses responsabilités. »

« Des procédures claires devraient être en place pour : (i) la formulation, par la direction exécutive, des propositions de décisions à prendre par le Conseil d'administration ; (ii) la prise de décisions par la direction exécutive ; (iii) le compte rendu au Conseil d'administration des principales décisions prises par la direction exécutive ; (iv) l'évaluation du CEO et des autres membres de la direction exécutive. »

Explication. Les pouvoirs de représentation de la Société sont clairement déterminés dans la délégation de pouvoir approuvée par le Conseil d'administration en date du 31 mars 2014. Étant donné que la cotation en Bourse de la Société vient de débiter, elle examine des propositions visant à revoir le processus décisionnel interne actuel et la distribution des responsabilités décisionnelles afin de l'adapter plus précisément au nouvel environnement de la Société au regard des besoins du groupe Viohalco et des règles de Corporate Governance applicables. La Société prendra les décisions nécessaires, le cas échéant, dans le courant de l'année 2014.

Rémunération

- **Principe 7.11** « Une quote-part appropriée de la formule rémunération d'un cadre supérieur devrait être structurée afin de lier les émoluments aux performances de la société et aux performances individuelles, en faisant de la sorte correspondre les intérêts des cadres supérieurs avec les intérêts de la société et de ses actionnaires. »

Explication. La politique de rémunération de la Société est exposée dans le rapport en matière de rémunération. Une telle politique n'inclut aucun critère lié aux performances.

Le Conseil d'administration examinera des propositions faites par le Comité de nomination et de rémunération afin de décider si, et dans quelle mesure, une modification de cette politique est justifiée au regard de la nature et de la stratégie spécifiques de la Société.

- **Principe 7.17** « Le Conseil d'administration devrait approuver les contrats de désignation du CEO et d'autres cadres supérieurs dans la foulée de l'avis rendu par le Comité de rémunération. »

Explication. Le Conseil d'administration n'a pas encore approuvé officiellement de tels contrats et envisage de formaliser les relations contractuelles entre la société et ses cadres dans le courant de 2014.

Le Conseil d'administration de Viohalco a mis la Charte à jour le 31 mars 2014. Il réexaminera la gouvernance d'entreprise de la société à intervalles réguliers et adoptera tout amendement jugé nécessaire et approprié. La Charte inclut les règles et politiques de Viohalco et doit être lue avec les statuts de la société, la déclaration de gouvernance d'entreprise dans le rapport annuel et les dispositions de gouvernance d'entreprise du Code des sociétés belge (**CSB**).

COTATION À LA BOURSE D'ATHÈNES

Outre la cotation secondaire des actions de Viohalco à la Bourse d'Athènes (***Athex***), la loi grecque 3340/2005, transposant dans le droit grec la directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché (abus de marché), telle qu'actuellement applicable, et les règles de fonctionnement de l'Athex s'appliquent à la société en plus des lois et réglementations belges.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÔLE

Le Conseil détient le pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la société, à l'exception des actes spécifiquement réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée des actionnaires ou à d'autres entités de gestion.

Plus particulièrement, le Conseil est responsable :

- de définir les orientations de politique générale de la société et de ses filiales ;
- de prendre les décisions quant aux principales questions stratégiques, financières et opérationnelles de la société ;
- de superviser la direction exécutive de la société ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la qualité, la fiabilité, l'intégrité et la publication en temps et en heure des états financiers de la société ainsi que des autres informations financières ou non financières pertinentes à propos de la société ;
- de suivre et de réexaminer le fonctionnement efficace du comité d'audit et du comité de rémunération et de nomination ;
- d'adopter un cadre de contrôle interne et de gestion des risques établi par la direction exécutive ;
- de surveiller la qualité des services fournis par le(s) auditeur(s) externe(s) et de l'audit interne, en tenant compte de l'évaluation du comité d'audit ;
- d'adopter le rapport de rémunération et
- de tous les autres sujets dévolus au Conseil par le Code belge des Sociétés.

Moyennant certaines limites, le Conseil a le droit de déléguer une partie de ses pouvoirs aux membres de la direction exécutive et des pouvoirs spéciaux et limités au président-directeur général (le **CEO**). Viohalco n'a pas choisi de constituer un *Comité de direction* tel que défini par la loi belge.

FONCTIONNEMENT

Le Conseil a élu un président parmi ses membres (le **Président**). Le Président est responsable de la direction du Conseil. Le Président veille à ce que tous les administrateurs reçoivent des informations précises, opportunes et claires.

Le Conseil a désigné M. Jacques Moulaert comme secrétaire pour conseiller le Conseil sur tous les thèmes de gouvernance (le **Secrétaire chargé de la gouvernance d'entreprise**).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de la société et dans tous les cas au moins cinq fois par an. La majorité des assemblées du Conseil ont lieu en Belgique.

Le Conseil ne peut délibérer valablement que si au moins 5/6 de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées par une majorité de 5/6 des membres, que ces membres soient présents ou représentés lors de l'assemblée ou non.

De la mise à la cote sur Euronext Brussels le 11 novembre 2013 au 31 décembre 2013, le Conseil a tenu une assemblée ordinaire.

Avant leur absorption par la société, les conseils de Viohalco Hellenic et Cofidin ont respectivement tenu 29 et 7 assemblées en 2013.

COMPOSITION DU CONSEIL

Conformément à l'article 9 des statuts de Viohalco, le Conseil d'administration se compose de minimum cinq et maximum quinze membres. Au 31 décembre 2013, le Conseil d'administration se composait de douze membres, à savoir cinq membres exécutifs et sept membres non exécutifs (y compris le Président), dont six sont indépendants.

La composition du Conseil d'administration de Viohalco est actuellement la suivante :

Nom	Poste	Début du mandat	Fin du mandat
Nikolaos Stassinopoulos	Administrateur non exécutif, président	2013	2014
Jacques Moulaert	Administrateur exécutif, vice-président	2013	2014
Evangelos Moustakas	Administrateur exécutif, CEO	2013	2014
Michail Stassinopoulos	Administrateur exécutif	2013	2014
Ioannis Stassinopoulos	Administrateur exécutif	2013	2014
Jean-Charles Faulx	Administrateur exécutif	2013	2014
Xavier Bedoret	Administrateur non exécutif indépendant	2013	2014
Efthimios Christodoulou	Administrateur non exécutif indépendant	2013	2014
Jean-Jacques de Launoit	Administrateur non exécutif indépendant	2013	2014
Jean-Pierre de Launoit	Administrateur non exécutif indépendant	2013	2014
Francis Mer	Administrateur non exécutif indépendant	2013	2014
Rudolf Wiedenmann	Administrateur non exécutif indépendant	2013	2014

INFORMATIONS SUR LES ADMINISTRATEURS

Au cours des cinq dernières années, les administrateurs ont occupé les postes suivants (en plus de leur poste d'administrateur dans la société) et détenu les affiliations à des entités et/ou partenariats administratifs, de gestion ou de supervision ci-dessous.

Nikolaos Stassinopoulos, administrateur non exécutif, président. M. Stassinopoulos est titulaire d'un master de la Faculté de sciences économiques de l'Université d'Athènes. Il a été vice-président et président de Viohalco Hellenic. Dans le passé, M. Stassinopoulos a également été membre du conseil d'administration de la Banque Nationale grecque et de la banque Eurobank-Ergasias.

Jacques Moulaert, administrateur exécutif, vice-président. M. Moulaert est docteur en droit de l'Université de Gand et est titulaire d'un master en administration publique de l'université de Harvard. Il est actuellement administrateur délégué honoraire chez Groupe Bruxelles Lambert SA et président honoraire du conseil d'ING Belgium SA/NV. Il est également fondateur et vice-président honoraire de la Fondation Louvain. Dans le passé, M. Moulaert a été professeur invité à l'Université catholique de Louvain (UCL).

Evangelos Moustakas, administrateur exécutif, PDG. M. Moustakas a rejoint le groupe Viohalco Hellenic en 1957 et y a occupé divers postes techniques et de direction, notamment celui de président du Conseil de plusieurs filiales (comme Hellenic Cables SA et Etem SA) de Viohalco Hellenic. Il est actuellement président du conseil d'administration du Hellenic Copper Development Institute et membre d'un grand nombre d'instituts liés au monde métallurgique à l'étranger, comme l'ICA, l'IWCC et l'ECI, et travaillant dans le développement et la promotion du cuivre et des produits de câblage dans le monde entier.

Michail Stassinopoulos, administrateur exécutif. M. Stassinopoulos a obtenu un master à la London School of Economics, un diplôme de la City University de Londres et un master en transport maritime, commerce et finance de la City University. Il a été membre du comité exécutif de Viohalco Hellenic à partir de 1995 et du conseil d'administration d'Elval Hellenic Aluminium Industry SA. Dans le passé, M. Stassinopoulos a été membre du conseil de la fédération grecque des industries et de la chambre de commerce gréco-japonaise.

Ioannis Stassinopoulos, administrateur exécutif. M. Stassinopoulos a obtenu un master en sciences de gestion de la City University et un master en transport maritime, commerce et finance de l'école de commerce de la City University. Il est membre du Conseil général de SEV (Hellenic Federation of Enterprises), de The Young Presidents Organisation et du conseil d'administration d'Endeavor Grèce. M. Stassinopoulos occupe un poste de direction dans le groupe Viohalco Hellenic depuis 1995.

Jean-Charles Faulx, administrateur exécutif. M. Faulx possède un master en sciences économiques de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il a été membre du conseil d'administration de Cofidin, Genecos SA (Paris), Terra Middle East (Dusseldorf), Base Metals (Istanbul) et Metal Agencies (Londres). M. Faulx est également PDG de Tepro Metall AG, une filiale du groupe, de Studio58 SA. et Promark SPRL. Dans le passé, M. Faulx a occupé différents postes chez Techno Trade SA, JCT Invest et Elval Automotive SA. Il a également été membre du conseil d'administration d'International Trade SA et de Cofidin Treasury Center SA avant leur absorption par Cofidin en août 2013.

Xavier Bedoret, administrateur non exécutif et indépendant. M. Bedoret possède un master en droit de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il est auditeur interne et membre du comité d'audit et des risques du groupe GDF Suez. Avant de rejoindre GDF Suez, il a travaillé comme expert-comptable, gestionnaire des risques bancaires et financiers et cadre chez KPMG (Bruxelles).

Efthimios Christodoulou, administrateur non exécutif et indépendant. M. Christodoulou a obtenu un B.A. en économie au Halmiton College et un M.A. en économie de l'université de Columbia. Il a fait partie de l'équipe du National Bureau of Economic Research (New York) et a été professeur invité à l'université de New York. M. Christodoulou a également été gouverneur de la Banque Nationale grecque, président de la Union of Greek Banks et directeur général de la National Investment Bank for Industrial Development (ETEBA). Il a été président du conseil d'administration et PDG d'Olympic Airways, président exécutif de Hellenic Petroleum SA. et député européen. Il a été ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Économie nationale en Grèce. Jusqu'en juin 2013, M. Christodoulou a également été président d'EFG Eurobank. Il est aussi président de diverses institutions philanthropiques.

Jean-Jacques de Launoit, administrateur non exécutif et indépendant. M. de Launoit est titulaire d'un master en sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il est administrateur délégué honoraire du Groupe Bruxelles Lambert SA. et administrateur honoraire de Cockerill Sambre. Il est aussi président du conseil d'administration de Cofidin depuis sa constitution et président honoraire de la Chapelle Musicale Reine Élisabeth de Belgique.

Jean-Pierre de Launoit, administrateur non exécutif et indépendant. M. de Launoit est docteur en droit de l'Université catholique de Louvain (UCL). Il est vice-président honoraire et administrateur délégué du Groupe Bruxelles Lambert SA. Il est vice-président honoraire chez ING Belgique SA./NV. Il est président du conseil d'administration d'AXA Belgium SA. Il est président du concours musical international Reine Élisabeth et de l'Alliance Française Internationale.

Francis Mer, administrateur non exécutif et indépendant. M. Mer détient un master de l'Ecole Polytechnique et un master en ingénierie de l'Ecole des Mines. Il est président honoraire du groupe Safran. Dans le passé, M. Mer a occupé divers postes dans le groupe Usinor Sacilor, dont celui de président du Conseil et de PDG. Il a été président de Cockerill Sambre, d'Eurofer (fédération européenne des entreprises sidérurgiques) et de l'International Iron and Steel Institute. Il a été président de la Fédération Française de l'Acier, de la National Technical Research Association, de l'EPE (Entreprise pour l'Environnement) et du Cercle de l'Industrie, ainsi que

coprésident du conseil d'administration d'Arcelor. M. Mer a été ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en France de 2002 à 2004.

Rudolf Wiedenmann, administrateur non exécutif et indépendant. M. Wiedenmann est titulaire d'un master de chimie de la Ludwig-Maximilians Universität de Munich et est docteur en sciences naturelles. Il est membre du Conseil de Fulgor SA, Icme Ecab SA et Hellenic Cables SA. Par le passé, il a travaillé au département Recherche et Développement et été directeur de différents départements chez Siemens en Allemagne. Il a été président du département des câbles énergétiques chez Siemens et de l'Association européenne des fabricants de câbles.

Postes à pourvoir lors de l'assemblée générale ordinaire 2014

Le mandat de tous les administrateurs arrivera à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 juin 2014.

À cette occasion, il faudra donc renouveler pour un an le mandat de ces administrateurs, à l'exception de celui de M. Jean-Jacques de Launoit, qui a demandé à ce que le sien ne soit pas reconduit.

De plus, l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2014 sera l'occasion de nommer M. Athanassios Molokotos administrateur pour un an. M. Molokotos est diplômé en ingénierie mécanique, en ingénierie marine et en architecture navale du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, USA) et a obtenu un diplôme en ingénierie mécanique à la Tuft University (Medford, USA). Il est président et PDG d'Assa Abloy Americas. Dans le passé, il a été directeur général de Molokotos Textile Corporation et expert en conception chez Rangine Corporation.

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

MANDAT ET PROCÉDURE DE NOMINATION

Les membres du conseil d'administration sont élus lors de l'assemblée des actionnaires aux conditions de quorum et de majorité applicables à un amendement des statuts de Viohalco, sur proposition du Conseil ou éventuellement des actionnaires. Si un poste d'administrateur venait à être vacant, les autres administrateurs peuvent coopter un administrateur pour l'occuper provisoirement. Dans ce cas, la nomination définitive a lieu lors de la prochaine assemblée des actionnaires. En 2013, aucun administrateur n'a été coopté.

Les administrateurs sont nommés pour un mandat d'un an. Ce mandat est renouvelable. Si un administrateur ne participe à aucune assemblée du conseil d'administration pendant six mois sans motif valable, il est considéré comme ayant démissionné du conseil d'administration.

Le comité de rémunération et de nomination étudie les candidatures et cherche à garantir le maintien d'un équilibre satisfaisant entre expérience et connaissances entre les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration se prononce sur la proposition de nomination à soumettre lors de l'assemblée des actionnaires après avoir étudié les recommandations du comité de rémunération et de nomination.

Toute proposition de nomination d'un administrateur lors de l'assemblée des actionnaires s'accompagne d'une recommandation du conseil d'administration fondée sur les conseils du comité de rémunération et de nomination.

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE

Le conseil d'administration indique les candidats qui répondent aux critères d'indépendance. Pour être considéré comme indépendant, un administrateur doit satisfaire aux critères définis à l'article 526ter du CBS. Tout administrateur indépendant qui ne répond plus aux critères d'indépendance précités doit immédiatement en informer le conseil d'administration.

En octobre 2013, Viohalco a passé en revue tous les critères applicables à l'évaluation de l'indépendance des administrateurs conformément au CBS, et au Code 2009. Sur la base des informations fournies par tous les administrateurs concernant leurs rapports avec le groupe Viohalco, la société a décidé que tous les administrateurs, à l'exception du président, du vice-président, du PDG, de Michael Stassinopoulos, de Ionannis Stassinopoulos et de Jean-Charles Faulx, sont indépendants selon les critères du CBS et du Code 2009.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2013, le conseil d'administration était aidé de deux comités, chargés de prêter assistance au conseil d'administration et de faire des recommandations dans des domaines spécifiques : le comité d'audit et le comité de rémunération et de nomination. Les mandats de ces comités sont essentiellement définis dans la Charte de gouvernance d'entreprise.

COMITÉ D'AUDIT

En 2013, le comité d'audit était composé de M. Efthimios Christodoulou (président), M. Xavier Bedoret et M. Jean-Pierre de Launoit, qui sont des administrateurs exécutifs indépendants. Les administrateurs faisant partie du comité d'audit satisfont aux critères de compétence grâce à la formation et à l'expérience issues de leurs précédentes fonctions (voir point 2.3 sur la composition du conseil d'administration).

Conformément à la Charte, le comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et rencontre au minimum deux fois par an le (les) commissaire (s) aux comptes interne(s) et externe(s). De plus, le comité d'audit se réunit au moins tous les deux ou trois ans pour revoir son mandat et analyser son efficacité. De la mise à la cote de Viohalco sur Euronext Brussels le 11 novembre 2013 au 31 décembre 2013, aucune réunion du comité d'audit n'a eu lieu. Le comité d'audit a été créé en octobre 2013 afin que Viohalco puisse respecter les exigences légales en tant que société nouvellement cotée. La société respectera donc l'exigence de quatre réunions par an dès 2014.

Le comité d'audit conseille le conseil d'administration en matière de comptabilité, d'audit et de contrôle interne. Il doit plus particulièrement :

- surveiller le processus de reporting financier ;
- surveiller l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société ;
- surveiller l'audit interne et son efficacité ;
- surveiller le contrôle légal des comptes annuels et consolidés, y compris assurer le suivi des éventuelles questions et recommandations du commissaire aux comptes externe, et
- vérifier et surveiller l'indépendance du commissaire aux comptes externe, en particulier concernant la fourniture de services supplémentaires à la société.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION ET DE NOMINATION

En 2013, le comité de rémunération et de nomination était composé de M. Nikolaos Stassinopoulos (président), M. Jean-Pierre de Launoit et M. Francis Mer. Une majorité des membres du comité de rémunération et de nomination sont des administrateurs non exécutifs indépendants. Le président du conseil d'administration préside le comité conformément aux recommandations du Code 2009. Les administrateurs faisant partie du comité de rémunération et de nomination satisfont aux critères de compétence grâce à la formation et à l'expérience issues de leurs précédentes fonctions (voir point 2.3 sur la composition du conseil d'administration).

Conformément à la Charte, le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par an et le cas échéant pour remplir ses devoirs. Il se réunit au moins tous les deux à trois ans pour revoir son mandat, analyser son efficacité et recommander toute modification nécessaire au conseil d'administration. De la mise à la cote de Viohalco sur Euronext Brussels le 11 novembre 2013 au 31 décembre 2013, aucune réunion du comité de rémunération et de nomination n'a eu lieu. Le comité de rémunération et de nomination a été créé en octobre 2013 afin que Viohalco puisse respecter les exigences légales en tant que société nouvellement cotée. La société respectera donc l'exigence de deux réunions dès 2014.

Le comité de rémunération et de nomination conseille principalement le conseil d'administration en matière de nomination et de rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs. Il doit plus particulièrement :

- soumettre des propositions au conseil d'administration concernant la rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs ;
- soumettre un rapport de rémunération au conseil d'administration ;
- faire des recommandations au conseil d'administration concernant la nomination des administrateurs, du PDG et du vice-président ;
- rédiger des projets de procédures de nomination des membres du conseil d'administration et de la direction exécutive ;
- évaluer périodiquement la composition et la taille du conseil d'administration et lui faire des recommandations quant à d'éventuelles modifications ;

- identifier et nommer pour approbation par le conseil d'administration des candidats à des postes à pourvoir, et
- donner des conseils concernant des propositions de nomination émises par des actionnaires.

EFFICACITÉ ET ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Le conseil d'administration prévoit d'élaborer un processus d'évaluation pour lui-même, ses comités et ses administrateurs courant 2014, et de l'appliquer début 2015.

PARITÉ AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La loi du 28 juillet 2011 modifiant le Code belge des sociétés impose qu'au moins un tiers des membres du conseil d'administration soit de sexe différent de celui des autres membres dès l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2019 pour les petites sociétés cotées et les sociétés cotées dont le flottant est inférieur à 50 %.

Le conseil d'administration a débattu de l'objectif fixé dans la législation. La société a l'intention d'améliorer la diversité au niveau du conseil d'administration tout en continuant à tenir compte de la nécessité de sélectionner des candidats à la nomination au conseil d'administration sur la base de leurs compétences et de leurs qualités professionnelles.

DIRECTION EXÉCUTIVE

En 2013, le Directeur général et le Vice-président exécutif se sont vu confier la direction générale de l'entreprise. Le Directeur général a été nommé pour un mandat de maximum un an par le Conseil d'administration de l'entreprise. Le 24 octobre 2013, le Directeur général, Evangelos Moustakas, a été nommé pour un mandat expirant au moment de l'assemblée générale annuelle de l'entreprise statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à savoir le 3 juin 2014.

Le Directeur général est investi de la gestion quotidienne de l'entreprise. Il se voit aussi confier l'exécution des résolutions du Conseil d'administration et il représente l'entreprise dans le cadre de sa gestion quotidienne.

Le Conseil d'administration, les commissions du Conseil d'administration et le Directeur général ont été assistés par M. Jacques Moulaert en sa qualité de

Vice-président exécutif et par M. Panteleimon Mavrakis en sa qualité de Directeur financier de la filiale grecque.

L'entreprise procède actuellement à un examen interne afin d'évaluer si la structure actuelle de la direction générale est suffisante pour soutenir l'entreprise dans son nouvel environnement. Il convient de considérer des propositions spécifiques destinées à mieux adapter la fonction de la direction générale aux besoins du groupe Viohalco à la lumière des principes de gouvernance d'entreprise en vigueur et d'arrêter des décisions appropriées dans le courant de 2014.

L'adresse professionnelle de tous les membres de la direction générale de l'entreprise est 30, Avenue Marnix, B-1000, Bruxelles, Belgique.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Ce rapport a été approuvé par le comité de rémunération et de nomination lors de sa séance du 30 mars 2014.

PROCÉDURE DE DÉFINITION D'UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION ET DE DÉTERMINATION D'UNE RÉMUNÉRATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADMINISTRATION

La procédure de définition de la politique de rémunération et de détermination du niveau de rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs est fixée par le conseil d'administration sur proposition du comité de rémunération et de nomination. Ces propositions doivent être approuvées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle. Le comité de rémunération et de nomination fait ses propositions sur la base d'une étude des conditions en vigueur sur le marché pour des sociétés comparables.

Les décisions du conseil d'administration dans ce domaine reposent sur les propositions du comité de rémunération et de nomination. Le taux de rémunération dépend de la présence des administrateurs aux réunions du conseil d'administration.

ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

La rémunération du conseil d'administration a été décidée lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 24 octobre 2013. Les administrateurs non exécutifs n'ont pas droit à une rémunération liée aux performances (primes, régimes d'intéressement à long terme liés aux actions, avantages extra-légaux ou prestations de retraite, jetons de présence ou tout autre type de rémunération variable).

La rémunération du président du conseil d'administration est fixée au début de son mandat pour la durée de ce dernier. Sur proposition du

comité de rémunération et de nomination, elle est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Viohalco ne prévoit pas de changement significatif de sa politique de rémunération actuelle en 2014 pour le président et les autres administrateurs non exécutifs.

DIRECTION EXÉCUTIVE

La politique de rémunération des administrateurs exécutifs de Viohalco est celle d'une rémunération fixe. Le comité de rémunération et de nomination fait ses propositions sur la base d'une étude des conditions en vigueur sur le marché pour des sociétés comparables.

Le régime de rémunération du président-directeur général et des autres administrateurs exécutifs repose sur une rémunération de base. Le montant effectif de leur rémunération est déterminé par le conseil d'administration sur la base d'une recommandation motivée du comité de rémunération et de nomination.

Viohalco ne prévoit pas de changement significatif de sa politique de rémunération actuelle en 2014 pour le président-directeur général et les autres membres de la direction exécutive.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des membres du conseil d'administration a été décidée lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 24 octobre 2013. Lors de cette assemblée, les actionnaires ont décidé d'accorder pour la période s'étalant entre le 24 octobre 2013 et l'assemblée annuelle des actionnaires de 2014 :

- une rémunération fixe brute de 25.000 euros par administrateur ;
- 25.000 euros brut pour les membres du comité d'audit et
- 25.000 euros brut pour les membres du comité de rémunération et de nomination.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Ils n'ont pas droit à des stock options ou à un autre régime de retraite complémentaire.

Plusieurs membres du conseil d'administration occupent des postes exécutifs dans des filiales ou des sociétés associées de la société et perçoivent de ces filiales ou sociétés associées une rémunération pour ces fonctions.

Aucune rémunération contingente ou différée n'a été payée par la société aux membres du conseil d'administration. Aucun membre du conseil d'administration n'a de contrat de service avec la société donnant droit à des avantages au terme du contrat de travail.

Le tableau ci-dessous offre un aperçu de la rémunération à verser aux membres du conseil d'administration pour l'exécution de leur mandat en 2013

Nom (Montants en euros)	Montant fixé pour les membres du conseil d'administration	Montant fixé pour les membres du comité d'audit	Montant fixé pour les membres du comité de rémunération et de nomination	Total
Nikolaos Stassinopoulos	25.000	-	25.000	50.000
Jacques Moulaert	25.000	-	-	25.000
Evangelos Moustakas	25.000	-	-	25.000
Michail Stassinopoulos	25.000	-	-	25.000
Ioannis Stassinopoulos	25.000	-	-	25.000
Jean-Charles Faulx	25.000	-	-	25.000
Xavier Bedoret	25.000	25.000	-	50.000
Efthimios Christodoulou	25.000	25.000	-	50.000
Jean-Jacques de Launoit	25.000	-	-	25.000
Jean-Pierre de Launoit	25.000	25.000	25.000	75.000
Francis Mer	25.000	-	25.000	50.000
Rudolf Wiedenmann	25.000	-	-	25.000
Rémunération totale	300.000	75.000	75.000	450.000

La rémunération totale à verser aux administrateurs non exécutifs est celle indiquée dans le tableau ci-dessus, à l'exception de celle de M. Wiedenmann qui a reçu un montant supplémentaire de 38.058,32 euros.

RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En tant qu'administrateur, le président-directeur général a droit à la même rémunération que les administrateurs non exécutifs. En 2013, la rémunération du président-directeur général a été fixée par le conseil d'administration à 1.012.145,75 euros (en plus de sa rémunération en tant que membre du conseil d'administration).

DIRECTION EXÉCUTIVE

En 2013, le montant de la rémunération et des autres avantages accordés directement et indirectement à la direction exécutive de Viohalco (y compris le président-directeur général) était de 1.795.722,45 euros. Ce montant ne comprend pas

l'éventuelle rémunération payée aux membres de la direction exécutive pour leur fonction de membres du conseil d'administration et de comité.

Les membres de la direction exécutive ne perçoivent pas de rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Ils n'ont pas droit à des stock options ou à un autre régime de retraite complémentaire. Aucune rémunération contingente ou différée n'a été payée par la société aux membres de la direction exécutive. Aucun membre de la direction exécutive n'a de contrat de service avec la société donnant droit à des avantages au terme du contrat de travail.

Aucun membre de la direction exécutive n'a quitté Viohalco en 2013.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE LA DIRECTION EXÉCUTIVE

Au 31 décembre 2013, seuls les administrateurs suivants détenaient des actions de la société : (i) Comte Jean-Jacques de Launoit, 18 actions dans la société, (ii) M. Nikolaos Stassinopoulos, 32,27% du capital social de la société, (iii) M. Michel Stassinopoulos, 3,93% du capital social de la société, et (iv) M. Ioannis Stassinopoulos, 3,92% du capital social de la société.

AUDIT EXTERNE

L'audit des états financiers de la société est confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes, personnes physiques ou morales choisies par l'assemblée générale des actionnaires parmi les membres (personnes physiques ou morales) de l'Institut des réviseurs d'entreprise belge.

La mission et les pouvoirs des commissaires aux comptes sont ceux définis par la loi. L'assemblée générale des actionnaires fixe le nombre de commissaires aux comptes et détermine leurs émoluments conformément à la loi. Les commissaires aux comptes sont nommés pour un mandat renouvelable de trois ans qui ne peut être révoqué par l'assemblée des actionnaires sans motif valable.

Le 24 octobre 2013, la société a nommé KPMG Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises burg. CVBA/SCRL civile, représentée par Benoit Van Roost, et Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises-Bedrijfsrevisoren SPRL, représentée par Renaud de Borman, comme des commissaires aux comptes pour une durée de 3 ans. KPMG Réviseurs d'Entreprises burg. CVBA/SCRL civile, représentée par Benoit Van Roost, est chargée de l'audit des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés sont audités par KPMG Réviseurs d'Entreprises burg. CVBA/SCRL civile, représentée par Benoit Van Roost, et Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises-Bedrijfsrevisoren SPRL, représentée par Renaud de Borman.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Le groupe Viohalco a mis en œuvre un système de gestion des risques et de contrôle interne visant à fournir une garantie raisonnable que (i) les lois et réglementations en vigueur sont respectées, (ii) les politiques et stratégies déterminées par la société sont appliquées et (iii) les informations financières et non financières sont fiables. Ce système est notamment conçu pour assurer la précision et la fiabilité des données et informations nécessaires à la détermination précise et opportune de la situation financière de la société et à l'élaboration d'états financiers fiables.

Ces services de gestion des risques et de contrôle interne sont fournis à la société en vertu d'un accord de sous-traitance avec Steelmet SA.

Le conseil d'administration révise annuellement la stratégie d'entreprise, les principaux risques commerciaux et les systèmes de contrôle interne.

AUDIT INTERNE

L'audit interne de Viohalco est assuré sous la direction de M. Karonis pour la Grèce et de M. Dertimenis pour la Belgique. Tous deux exercent leurs fonctions dans le cadre d'un accord de sous-traitance avec Steelmet SA. L'audit au niveau des filiales de la société est assuré par des indépendants qui en réfèrent directement au conseil d'administration de ces filiales.

M. Karonis et tous les auditeurs internes font rapport au comité d'audit tous les trimestres.

La fonction d'audit interne contrôle la mise en œuvre correcte de chaque procédure et système de contrôle interne, que leur contenu soit comptable ou non, ainsi que le respect par la société des exigences des autorités de surveillance, de gestion des risques et de rédaction des rapports financiers. Elle évalue la société en étudiant ses activités en jouant le rôle d'un prestataire de services indépendant de la direction de Viohalco.

L'audit interne vise notamment à assurer la précision et la fiabilité des données et informations nécessaires à la détermination précise et opportune de la situation financière de la société et à l'élaboration d'états financiers fiables.

Le comité d'audit étudie l'évaluation des risques et le plan d'audit annuel du comité d'audit. Les défaillances du contrôle interne sont communiquées à temps à la direction et un suivi périodique est assuré pour contrôler l'application des corrections.

Viohalco est active dans plusieurs pays et fonctionne donc de manière décentralisée. La direction du groupe s'articule autour de solides équipes globales et régionales, la responsabilité relevant des membres de la direction exécutive le cas échéant. Viohalco propose des services de soutien et de coordination à

tous les membres du groupe et supervise des activités définies sur l'ensemble du groupe. La société a élaboré des procédures distinctes de collecte des données nécessaires auprès de ses filiales et assure la réconciliation des transactions séparées et l'application des mêmes principes comptables dans les filiales.

REPORTING FINANCIER

Le groupe Viohalco publie des résultats trimestriels. La publication de ces résultats est soumise à diverses révisions et validations préalables. La publication s'effectue sous la supervision et le contrôle de la direction exécutive. Le comité d'audit la valide et veille en particulier à ce que les normes internationales d'information financière soient respectées et à ce que la publication donne une image pertinente des activités du groupe. La direction exécutive achève la préparation des résultats financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les membres de la direction exécutive sont responsables de la rédaction et du suivi d'un contrôle interne adéquat du reporting financier. La société vérifie que le système de reporting financier de Viohalco est fondé sur un système comptable adapté pour fournir un rapport à la direction et aux utilisateurs externes. Les états financiers et d'autres analyses communiquées à la direction chaque trimestre sont préparés de façon individuelle et consolidée conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne à des fins de reporting.

Tant les informations administratives que les rapports financiers à publier contiennent tous les détails nécessaires sur un système de contrôle interne mis à jour comprenant une analyse des ventes, coûts/dépenses et résultats d'exploitation, ainsi que d'autres données et indices. Tous les rapports communiqués à la direction exécutive contiennent les données de la période en cours comparées aux mêmes données du projet d'entreprise approuvé par le conseil d'administration et aux données de la période correspondante de l'exercice précédent.

Tous les états financiers intermédiaires et annuels publiés contiennent toutes les informations et données sur les états financiers conformément aux normes internationales d'information financière, sont vérifiés par le comité d'audit et approuvés dans leur intégralité par le conseil d'administration.

Les contrôles sont effectués conformément aux points suivants :

- identification et évaluation des risques quant à la fiabilité des états financiers ;
- planification administrative et surveillance des chiffres financiers ;
- prévention et dénonciation des fraudes ;
- rôles et pouvoirs des administrateurs ;
- procédure de clôture annuelle incluant la consolidation et
- protection des données fournies par des systèmes d'information.

Le reporting financier est préparé par le département des services financiers de Viohalco, doté à cet effet de cadres compétents et expérimentés.

CONFORMITÉ

Viohalco souhaite encourager et appliquer de bonnes pratiques professionnelles et des normes éthiques. Elle cherche à garantir la conformité à toutes les lois et réglementations en vigueur. Un ensemble de contrôles internes a été mis en œuvre, et la société prévoit de le faire évaluer périodiquement par le comité d'audit dans le cadre de l'audit interne.

Le comité d'audit vérifie les aspects légaux, de conformité et réglementaires pouvant avoir une influence matérielle sur les états financiers ou les activités de la société. La direction prend des mesures pour s'assurer que ces administrateurs soient correctement informés de toute modification des règles comptables et fiscales s'appliquant à la société et au groupe.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'article 10 de la Charte définit la politique de Viohalco concernant les transactions ou d'autres relations contractuelles entre la société, y compris ses sociétés associées, et les administrateurs quand de telles transactions ne sont pas régies par des dispositions légales sur les conflits d'intérêts.

En cas de conflit d'intérêts avec un administrateur, un actionnaire ou une autre société du groupe Viohalco,

le conseil d'administration doit appliquer les procédures spécifiques définies aux articles 523 et 524 du CBS.

En général, chaque administrateur et membre de la direction exécutive agit sans conflit d'intérêts et fait toujours passer l'intérêt de Viohalco avant le sien. Chaque administrateur et membre de la direction exécutive organise ses activités personnelles afin

d'éviter tout conflit d'intérêts direct ou indirect avec Viohalco.

Tous les administrateurs informent le conseil d'administration des conflits d'intérêts dès leur apparition. Si le conflit d'intérêts est de nature exclusive, ils s'abstiennent également de participer aux discussions et délibérations portant le sujet concerné conformément à l'article 523 du CBS. Les procès-verbaux de la réunion pendant laquelle le conflit d'intérêts est apparu doivent figurer au rapport annuel de la société.

Si le conflit d'intérêts n'est pas régi par les dispositions du CSB et implique une transaction ou une relation contractuelle entre Viohalco ou une de ses entités associées d'une part et un administrateur ou membre de la direction exécutive (ou une société ou entité ayant un rapport étroit avec cet

administrateur ou membre de la direction exécutive) d'autre part, cet administrateur doit informer le conseil d'administration du conflit. Le conseil d'administration veillera alors tout particulièrement à ce que l'approbation de la transaction soit motivée par le seul intérêt de Viohalco et impartiale.

Dans tous les cas impliquant un conflit d'intérêts non régi par l'article 523 du CBS, c'est à l'administrateur concerné par le conflit d'intérêts qu'il appartiendra de juger s'il ou si elle doit s'abstenir de participer aux débats du conseil d'administration et au vote.

Depuis la mise à la cote de la société, aucune transaction ou autre relation contractuelle entre Viohalco et ses membres du conseil d'administration donnant lieu à un conflit d'intérêts au sens des articles 523 et 524 du CBS n'a été signalée au conseil d'administration.

ACTIONNAIRES

INFORMATIONS SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Conformément à la loi belge du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (*loi sur la transparence*), transposant dans la législation belge la directive 2004/109/CE, toutes les personnes physiques et morales doivent informer la société et l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) dans les cas suivants :

- l'acquisition ou la cession de titres conférant le droit de vote, droits de vote ou instruments financiers assimilés ;
- la détention de droits de vote au moment de l'introduction en Bourse ;
- le franchissement passif d'un seuil ;
- le franchissement d'un seuil par des personnes agissant de concert ou un changement de la nature d'un accord d'agissement de concert ;
- la mise à jour d'une notification précédente à propos des titres conférant un droit de vote ;
- l'acquisition ou la cession du contrôle d'une entité détenant les titres conférant un droit de vote et
- l'introduction par la société de seuils de notification supplémentaires dans ses statuts dans chaque cas où le pourcentage de droits de vote attachés aux titres conférant les droits de vote détenus par ces personnes atteint, dépasse ou tombe en dessous du seuil légal, fixé à 5% du

total des droits de vote, et à 10%, 15%, 20%, etc. par tranche de 5%, ou encore, le cas échéant, les seuils supplémentaires indiqués dans les statuts.

La notification doit avoir lieu dès que possible et au plus tard dans les quatre jours ouvrables suivant l'acquisition ou la cession des droits de vote à l'origine de l'arrivée au seuil. Quand la société reçoit une notification d'information concernant l'arrivée à un seuil, elle doit publier cette information dans les trois jours ouvrables suivant la réception de la notification. Lors d'une assemblée des actionnaires de la société, aucun actionnaire ne peut revendiquer un nombre de votes supérieur à celui lié aux titres ou droits notifiés conformément à la loi sur la transparence au moins 20 Jours avant la date de ladite assemblée, avec certaines exceptions. Vous trouverez la forme sous laquelle ces notifications doivent être effectuées et des explications supplémentaires sur le site Web de la FSMA (www.fsma.be).

Sur la base des déclarations de transparence communiquées à la société reçues le 28 novembre 2013, les droits de vote détenus par les principaux actionnaires de la société au 31 décembre 2013 sont répartis comme suit :

- (i) 42,81% détenus par Evangelos Stassinopoulos directement ou via des sociétés ou entités sous son contrôle et
- (i) 32,27% détenus par Evangelos Stassinopoulos directement ou via des sociétés ou entités sous son contrôle.

Les dernières déclarations de transparence sont disponibles sur le site Web de Viohalco (www.Viohalco.com).

De plus, la société a été informée le 28 novembre 2013 que Michail Stassinopoulos et Ioannis Stassinopoulos détenaient respectivement 3,93% et 3,92% des droits de vote de la société.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES DÉTENANT LE CONTRÔLE

Le groupe Viohalco n'est pas au courant de l'existence de tout accord entre actionnaires concernant le transfert ou l'exercice des droits de vote liés aux actions de la société.

AUTRES INFORMATIONS LIÉES À LA SOCIÉTÉ

STRUCTURE DU CAPITAL ET CAPITAL AUTORISÉ

Au 31 décembre 2013, le capital social de la société s'élevait à 104.996.194,19 euros représentés par 219.611.308 actions sans valeur nominale.

Le conseil d'administration peut augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois en émettant des actions ou des instruments financiers donnant droit à des actions, pour un montant ne dépassant pas celui du capital social et dans les conditions qu'il juge appropriées. Une telle autorisation a été accordée au conseil d'administration pour une période de cinq ans à compter de la date de publication de la modification des statuts de la société décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 octobre 2013 pour un montant égal à celui du capital social à cette date (à savoir 61.500 euros). Lors de l'assemblée des actionnaires du 3 juin 2013, proposition sera faite de supprimer cette autorisation des statuts de la société.

TRANSFERT D' ACTIONS ET DROITS SPÉCIAUX

Toutes les actions de la société appartiennent à la même catégorie de titres et sont nominatives ou dématérialisées. Les détenteurs d'actions peuvent à tout moment faire convertir leurs actions nominatives en actions dématérialisées et inversement.

Aucune restriction de transfert d'action n'est prévue dans les statuts de la société. Toutes les actions sont donc librement transférables. Chaque action donne droit à un vote. Aucun droit spécial n'est lié aux actions de la société.

RESTRICTIONS DES DROITS DE VOTE

Les statuts de la société ne comportent aucune restriction quant à l'exercice des droits de vote par les actionnaires à condition que les actionnaires concernés soient admis à l'assemblée générale des actionnaires et que leurs droits ne soient pas suspendus. Les dispositions pertinentes régissant l'admission d'actionnaires à l'assemblée générale sont définies à l'article 20 des statuts de Viohalco. L'article 8.3 des statuts dispose que les actions de la société sont indivisibles et ne reconnaît qu'un seul

détenteur par action. Le conseil d'administration a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits liés à des actions détenues conjointement jusqu'à ce qu'un seul représentant des détenteurs conjoints ait été désigné. En cas d'usufruit, les droits liés aux actions doivent être exercés par le nu-propriétaire sauf disposition contraire dans l'acte constitutif de l'usufruit.

ASSEMBLÉES DES ACTIONNAIRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'assemblée annuelle des actionnaires de la société se tient chaque premier mardi de juin à 12 heures (midi) ou, si le jour est un jour férié officiel en Belgique, le premier jour ouvrable suivant, à la même heure. Elle a lieu à Bruxelles au siège officiel de la société ou à l'endroit indiqué dans la convocation à l'assemblée des actionnaires.

Les autres assemblées des actionnaires de la société doivent se tenir le jour, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la convocation. Elles peuvent avoir lieu dans des endroits autres que le siège officiel.

Les assemblées annuelles, spéciales et extraordinaires des actionnaires de la société peuvent être convoquées par le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes de la société et doivent l'être à la demande d'actionnaires représentant un cinquième du capital social de la société.

ADMISSION DES ACTIONNAIRES

Le droit de participation et d'exercice du droit de vote d'un actionnaire à une assemblée générale dépend (a) de l'enregistrement de sa détention des actions à son nom, à minuit, le quatorzième jour calendrier précédant la date de l'assemblée générale (**la date de clôture des registres**); (b) de la notification par l'actionnaire à la société (ou à la personne désignée par la société) au plus tard le sixième jour civil précédant le jour de l'assemblée générale, en renvoyant un formulaire original signé ou, si la société l'autorise dans la convocation à cette assemblée générale, en envoyant un formulaire par voie électronique (auquel cas le formulaire doit être signé par signature électronique conformément à la loi belge en vigueur) de son intention de participer à l'assemblée générale, en indiquant le nombre d'actions sur lequel il se fonde. De plus, les détenteurs d'actions dématérialisées doivent, au plus tard le même jour, communiquer à la société (ou à la personne désignée par la société) un certificat original émis par un titulaire de compte autorisé ou un établissement de compensation certifiant le nombre d'actions détenues par l'actionnaire concerné à la date de clôture des registres, pour lequel l'actionnaire a indiqué son intention de participer à l'assemblée générale.

Tout actionnaire détenant un droit de vote peut assister à l'assemblée générale en personne ou désigner une autre personne, actionnaire ou pas, pour le représenter. La désignation d'un mandataire est consignée dans un formulaire papier ou électronique (auquel cas le formulaire doit être signé par signature électronique conformément à la loi belge en vigueur) fourni par la société. La société doit recevoir le formulaire papier ou électronique original signé au plus tard le 6^e jour civil précédant la date de l'assemblée générale.

VOTE PAR PROCURATION

Tout actionnaire de la société détenteur du droit de vote peut participer à l'assemblée en personne ou donner une procuration à un tiers (qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire) pour le représenter lors de l'assemblée. Pour une assemblée donnée, un actionnaire ne peut désigner comme mandataire qu'une seule personne, excepté dans les cas où la loi belge autorise la désignation de plusieurs mandataires. La désignation d'un mandataire s'effectue au moyen d'un formulaire papier ou électronique (auquel cas le formulaire doit être signé par signature électronique conformément à la loi belge en vigueur) fourni par la société. La société doit recevoir le formulaire papier ou électronique original signé au plus tard le 6^e jour civil précédant la date de l'assemblée générale. Toute désignation d'un

mandataire doit se conformer aux dispositions pertinentes du droit belge en vigueur en matière de conflits d'intérêts, de tenue de registres et de toute autre condition applicable.

VOTE À DISTANCE LIÉ À L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Tout actionnaire peut voter à distance lors d'une assemblée générale des actionnaires. Pour ce faire, il doit envoyer un formulaire papier ou, si la société l'autorise, un formulaire électronique (auquel cas le formulaire doit être signé par signature électronique conformément à la loi belge en vigueur). Ces formulaires doivent être mis à disposition par la société. Seuls les formulaires reçus par la société au plus tard le 6^e jour civil précédant la date de l'assemblée générale seront pris en compte.

Pour que leur vote soit pris en compte pour le calcul du quorum et du vote à la majorité, les actionnaires votant à distance doivent respecter les conditions d'admission.

DROIT DE DEMANDER L'AJOUT DE POINTS À L'ORDRE DU JOUR ET DE POSER DES QUESTIONS LORS DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Un actionnaire ou plus détenant ensemble au moins 3% du capital social de la société peut demander l'ajout de points à l'ordre du jour de toute assemblée convoquée et soumettre des propositions de résolutions à propos de points d'ordre du jour existants ou de nouveaux points à y ajouter, à condition (i) de prouver la détention de ce pourcentage à la date de la demande et d'enregistrer les actions représentant ce pourcentage à la date d'enregistrement et (ii) que les points à ajouter à l'ordre du jour et/ou les résolutions proposées aient été transmis par écrit (par courrier recommandé ou courriel) par ces actionnaires au siège de la société au plus tard le 22^e jour précédant la date de l'assemblée des actionnaires concernée. La détention des actions doit être attestée par un certificat indiquant l'enregistrement des actions pertinentes dans le registre des actions de la société ou par un certificat émis par le titulaire de compte autorisé ou l'établissement de compensation certifiant la gestion dématérialisée du nombre concerné d'actions dématérialisées au nom du/des actionnaires concernés.

La société accuse réception des demandes des actionnaires dans les 48 heures et, si nécessaire, publie un ordre du jour modifié de l'assemblée des actionnaires, au plus tard le 15^e jour précédant l'assemblée des actionnaires. Le droit de demander l'ajout de points à l'ordre du jour ou la soumission de propositions de résolution liées aux points existants de l'ordre du jour ne s'applique pas si une seconde assemblée des actionnaires doit être convoquée, car le quorum n'a pas été obtenu lors de la première.

Dans les limites de l'article 540 du Code belge des sociétés, les administrateurs et le commissaire aux comptes de la société répondent, lors de l'assemblée des actionnaires, aux questions posées par les actionnaires. Les actionnaires peuvent poser des questions pendant l'assemblée ou par écrit, à condition que la société reçoive les questions écrites au plus tard le 6^e jour précédant l'assemblée des actionnaires.

QUORUM ET MAJORITÉS

L'assemblée générale des actionnaires impose comme quorum de participation qu'au moins 57% du capital social de la société soient présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée peut être convoquée avec le même ordre du jour, sans quorum. Les décisions sont prises à 65% des votes, excepté quand la loi ou les statuts prévoient une majorité spéciale.

Une exception : Une exception : les points importants nécessitent qu'au moins deux tiers du capital social soient présents ou représentés et exigent l'adoption des détenteurs d'au moins 75% des voix. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée peut être convoquée. Dans ce cas, au moins 60% du capital social doivent être présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint, une troisième assemblée peut être convoquée. Dans ce cas, au moins 58% du capital social doivent être présents ou représentés. Les conditions de la majorité spéciale restent toutefois d'application. Les sujets importants impliquant ces conditions spéciales de quorum et de majorité comprennent, notamment, les amendements des statuts, l'émission de nouvelles actions, les obligations ou warrants convertibles, les décisions en matière de fusions, de transformation, de liquidation ou de dissolution de la société et concernant le capital autorisé, la nomination d'administrateurs, le transfert du siège de la société hors de Belgique et toute conversion d'une catégorie d'actions en une autre ou la création d'une nouvelle catégorie d'actions.

ACCORDS IMPORTANTS POUVANT ÊTRE AFFECTÉS PAR UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il n'existe aucun accord prenant effet, étant amendé ou expirant en cas de changement de contrôle de la société.

ACCORDS AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL OU LE PERSONNEL

Il n'existe aucun accord entre la société et les membres du Conseil d'administration ou du personnel prévoyant le paiement d'une rémunération dans le cas spécifique d'une démission ou d'un licenciement sans motif justifié de fin de service ou de contrat de travail.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIERES

1.	Etat consolidé de la situation financière	92
2.	Compte de résultat consolidé	93
3.	Etat consolidé du résultat global.....	94
4.	État consolidé des variations des capitaux propres	95
5.	État consolidé des flux de trésorerie.....	96
5.	État consolidé des flux de trésorerie (suite)	97
6.	Notes concernant les états financiers consolidés	98
1.	Informations générales	98
2.	Base de préparation	98
3.	Changements de méthodes comptables.....	100
4.	Principales méthodes comptables	103
5.	Gestion du risque financier	115
6.	Regroupements d'entreprises.....	124
7.	Secteurs opérationnels	128
8.	Immobilisations corporelles.....	132
9.	Goodwill et immobilisations incorporelles.....	135
10.	Immeubles de placement.....	137
11.	Entreprises mises en équivalence	139
12.	Autres placements	140
13.	Impôts différés	141
14.	Stocks	142
15.	Créances commerciales et autres débiteurs	143
16.	instruments dérivés	144
17.	trésorerie et équivalents de trésorerie	146
18.	Capital social	146
19.	Réserves	147
20.	Emprunts à long terme.....	148
21.	Avantages du personnel.....	151
22.	Subventions.....	152
23.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	152
24.	Provisions	153
25.	charges par nature	154
26.	Charges de personnel.....	155
27.	Produits financiers et charges financières	156

28.	Impôts	157
29.	Autres produits / (charges)	158
30.	éléments non récurrents.....	159
31.	Engagements.....	160
32.	passifs éventuels	160
33.	Contrats de construction.....	160
34.	Parties liées	161
35.	résultat et résultat dilué par action	162
36.	Personnel	163
37.	Événements postérieurs à la clôture.....	163
38.	Honoraires des Réviseurs d'entreprises.....	164
39.	Entités du Groupe	165

1. ETAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		<u>au 31 décembre</u>	
		<u>2013</u>	<u>2012 *</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>			
ACTIFS			
Notes			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	1.692.668	1.759.601
Immobilisations incorporelles	9	19.701	16.978
Immeubles de placement	10	125.395	101.539
Participations dans des entreprises mises en équivalence	11	23.416	25.477
Autres placements	12	65.765	9.180
Instruments dérivés - actif	16	295	328
Autres actifs non courants	15	7.448	7.218
Actifs d'impôt différé	13	16.583	14.122
		<u>1.951.272</u>	<u>1.934.442</u>
Actifs courants			
Stocks	14	773.729	835.209
Créances commerciales et autres débiteurs	15	464.333	501.008
Instruments dérivés - actif	16	2.407	6.414
Autres placements		282	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	173.401	144.251
		<u>1.414.151</u>	<u>1.486.897</u>
Total actifs		<u>3.365.423</u>	<u>3.421.339</u>
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	18	104.996	59.842
Primes d'émission	18	432.201	411.618
Réserve pour l'écart de conversion	19	-11.524	-9.176
Autres réserves	19	439.411	397.276
Résultats non distribués		27.858	198.141
Capitaux propres - part du Groupe		<u>992.944</u>	<u>1.057.702</u>
Participations ne donnant pas le contrôle		347.748	442.189
Total capitaux propres		<u>1.340.692</u>	<u>1.499.891</u>
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	20	944.135	396.332
Instruments dérivés - passif	16	285	561
Avantages du personnel	21	20.018	25.451
Subventions	22	45.305	36.939
Provisions	24	4.063	4.127
Autres passifs		11.476	43
Passifs d'impôt différé	13	162.610	140.159
		<u>1.187.893</u>	<u>603.613</u>
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières	20	477.060	973.388
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	23	319.841	326.823
Impôts à payer		9.923	7.165
Instruments dérivés - passif	16	3.094	3.956
Autres passifs financiers		26.245	6.012
Provisions	24	675	492
		<u>836.839</u>	<u>1.317.835</u>
Total passifs		<u>2.024.731</u>	<u>1.921.448</u>
Total capitaux propres et passifs		<u>3.365.423</u>	<u>3.421.339</u>

* Retraité (voir Note 3)

Les notes en pages 98 à 166 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2013

2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Notes	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		<u>2013</u>	<u>2012 *</u>
Produits		2.885.071	3.316.763
Coût des ventes	25	-2.710.089	-3.087.702
Résultat brut		174.982	229.061
Autres produits d'exploitation	29	32.359	41.629
Frais de distribution	25	-118.533	-135.534
Frais administratifs	25	-81.407	-86.451
Autres charges	29	-25.206	-29.863
Résultat d'exploitation avant éléments non récurrents		-17.806	18.842
Eléments non récurrents	30	-90.820	-5.039
Résultat d'exploitation		-108.626	13.803
Produits financiers	27	8.736	10.336
Charges financières	27	-94.896	-100.130
Dividendes perçus	27	223	60
Résultat financier net	27	-85.936	-89.734
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôts		2.525	1.170
Résultat avant impôts		-192.038	-74.761
Impôts sur les bénéfices	28	-31.893	-1.423
Résultat de l'exercice		-223.931	-76.184
 Attribuable aux:			
Propriétaires de la société		-173.336	-49.934
Participations ne donnant pas le contrôle		-50.595	-26.250
		-223.931	-76.184
 Perte attribuable aux propriétaires de la société (en euro par action)			
		<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
De base et dilué	35	-0,8583	-0,2503

* Retraité (voir Note 3)

Les notes en pages 98 à 166 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2013

3. ETAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Notes	pour l'exercice clos le 31 décembre	
		<u>2013</u>	<u>2012 *</u>
Résultat de la période		-223.931	-76.184
Eléments qui sont ou pourront être reclassés ultérieurement en résultat:			
Ecart de change (activités à l'étranger)		-4.359	675
Actifs financiers disponibles à la vente - variation nette de la juste valeur		201	434
Couverture des flux de trésorerie - Partie efficace de la variation de juste valeur		-1.254	3.100
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net:			
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	21	4.827	-4.084
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global		-1.021	1.868
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		<u>-1.606</u>	<u>1.993</u>
Résultat global total		<u>-225.537</u>	<u>-74.190</u>
Attribuable aux:			
Propriétaires de la société		-173.642	-48.076
Participations ne donnant pas le contrôle		-51.895	-26.115
		<u>-225.537</u>	<u>-74.190</u>

* Retraité (voir Note 3)

Les notes en pages 98 à 166 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2013

4. ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Montants en milliers d'euros

	Capital social	Actions propres	Primes d'émission	Autres réserves	Résultats non distribués	Réserve pour écart de conversion	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2012	59.842	0	411.618	387.121	254.498	-9.225	1.103.854	464.132	1.567.985
Impact des changements des normes comptables (Ajustements IAS 19)					491		491	325	817
Retraité au 1 janvier 2012	59.842	0	411.618	387.121	254.989	-9.225	1.104.345	464.457	1.568.802
Autres éléments du résultat global	0	0	0	3.620	-2.207	445	1.858	136	1.993
Résultat de la période	0	0	0	0	-49.934	0	-49.934	-26.250	-76.184
Total du résultat global de l'année	0	0	0	3.620	-52.141	445	-48.076	-26.115	-74.190
Variation des participations	0	0	0	1.544	275	-396	1.422	4.442	5.864
Transfert de réserves	0	0	0	4.992	-4.982	0	10	-10	0
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	-584	-584
Total	0	0	0	6.536	-4.707	-396	1.432	3.847	5.280
Solde au 31 décembre 2012	59.842	0	411.618	397.276	198.141	-9.176	1.057.702	442.189	1.499.891

Montants en milliers d'euros

	Capital social	Actions propres	Primes d'émission	Autres réserves	Résultats non distribués	Réserve pour écart de conversion	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2013	59.842	0	411.618	397.276	198.141	-9.176	1.057.702	442.189	1.499.891
Autres éléments du résultat global	0	0	0	-692	2.801	-2.415	-306	-1.300	-1.606
Résultat de la période	0	0	0	0	-173.336	0	-173.336	-50.595	-223.931
Résultat global	0	0	0	-692	-170.535	-2.415	-173.642	-51.895	-225.537
Variation des participations	195.594	-111.189	0	5.368	19.051	67	108.891	-42.039	66.852
Reclassement IFRS 3, B21	-150.440		20.583	129.856	0	0	0	0	0
Annulation d'actions propres	0	111.189	0	-111.189	0	0	0	0	0
Transfert de réserves	0	0	0	18.792	-18.799	0	-7	22	15
Dividendes	0	0	0	0	0	0	0	-529	-529
Total	45.154	0	20.583	42.827	252	67	108.883	-42.546	66.337
Solde au 31 décembre 2013	104.996	0	432.201	439.411	27.858	-11.524	992.944	347.748	1.340.692

Les notes en pages 98 à 166 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2013

5. ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Notes	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		<u>2013</u>	<u>2012 *</u>
Résultat de l'exercice		-223.931	-76.184
<i>Ajustements:</i>			
Charge d'impôt sur le résultat		31.893	1.423
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement	8,9,10	117.106	145.843
Acquisition à des conditions avantageuses		-5.532	0
Perte de valeur, utilisation, destruction des immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles, et immeubles de placement	8,10	76.089	2.434
(Profits) / pertes sur cession d'immobilisations corporelles		-754	776
Perte de valeur sur créances et stocks		2.808	2.556
(Profits) / pertes sur vente d'actifs financiers		-1.096	-4.150
(Profits) / pertes sur investissements et sur instruments dérivés		950	63
Profits / (pertes) nette sur autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat		2.829	-148
Revenus d'intérêts	27	-8.736	-10.336
Charges d'intérêts	27	94.896	100.109
Dividendes		-223	-60
Amortissement de subventions	22	-4.368	-4.617
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence		-2.525	-1.170
Ecarts de change devises étrangères		747	722
Avantages du personnel - retraites	21	3.197	-4.512
		<u>83.348</u>	<u>152.748</u>
Variation du fonds de roulement:			
(Augmentation) / diminution des stocks		56.878	29.567
(Augmentation) / diminution des créances commerciales et autres débiteurs		37.319	81.557
		27.097	-46.097
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs et autres créditeurs		3.721	-2.843
Augmentation / (diminution) des provisions		-4.378	-1.959
Augmentation / (diminution) des avantages du personnel		<u>120.637</u>	<u>60.223</u>
		<u>203.986</u>	<u>212.971</u>
Trésorerie générée par les activités opérationnelles			
		<u>203.986</u>	<u>212.971</u>
Intérêts versés		-99.175	-96.990
Impôt sur le résultat payé		-10.699	-10.651
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		<u>94.112</u>	<u>105.330</u>

* Retraité (voir Note 3)

Les notes en pages 98 à 166 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2013

5. ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

<i>Montants en milliers d'Euros</i>	Notes	Pour l'exercice clos le 31 décembre	
		<u>2013</u>	<u>2012 *</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	8,9,10	-154.374	-97.879
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	8,9,10	4.579	2.416
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		-103	0
Dividendes reçus		2.786	1.626
Acquisition d'actifs financiers disponible à la vente		-10.215	-1.002
Produits de la cession d'actifs financiers disponible à la vente		12.514	2.691
Acquisition d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat		-25.002	-4.500
Produits de la cession d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		23.100	12.910
Intérêts reçus		8.421	9.862
Produits de subventions		12.403	5.727
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		-2.138	5.857
Acquisition de filiales - Cofidin, sous déduction de la trésorerie acquise		7.198	0
Acquisition de filiales - Viohalco SA, sous déduction de la trésorerie acquise		163	0
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des activités d'investissement		<u>-120.667</u>	<u>-62.291</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit d'emprunts		1.028.531	463.131
Remboursement d'emprunts		-971.457	-534.957
Remboursement de dettes résultant des contrats de location - financement		-784	368
Dividendes versés		-547	-579
Autres		-40	6
Trésorerie nette affectée aux activités de financement		<u>55.704</u>	<u>-72.031</u>
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<u>29.149</u>	<u>-28.992</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		<u>144.251</u>	<u>173.243</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		<u>173.401</u>	<u>144.251</u>

* Retraité (voir Note 3)

Les notes en pages 98 à 166 font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

6. NOTES CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Viohalco SA (désignée ci-après « la Société » ou « Viohalco ») est une société belge à responsabilité limitée. Son siège social est établi 30 Avenue Marnix, à 1000 Bruxelles (Belgique). Les états financiers consolidés de la Société reprennent ceux de la Société et de ses filiales (désignées ci-après conjointement « le Groupe » ou « Viohalco ») et les participations du Groupe dans des sociétés affiliées, comptabilisés en application de la méthode de mise en équivalence.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Société en date du 31 mars 2014, et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire de la Société, qui devrait se tenir le 3 juin 2014.

Société-mère du Groupe Viohalco, Viohalco SA/NV détient des participations dans environ 90 sociétés, dont sept sont cotées en bourse d'Athènes. Disposant de sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, en ancienne République yougoslave de Macédoine et au Royaume-Uni, les filiales du Groupe sont spécialisées dans la fabrication de produits en acier, en cuivre et en aluminium. En outre, le Groupe est propriétaire de vastes domaines immobiliers en Grèce et en a réhabilité quelques-uns dans le cadre de projets de promotion immobilière. Ses actions sont cotées sur Euronext Brussels et elle dispose, depuis février 2014, d'une cotation secondaire en bourse d'Athènes (fiche de Bourse « VIO »).

Les états financiers consolidés sont disponibles sur le site internet du groupe, à l'adresse www.viohalco.com.

2. BASE DE PRÉPARATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction, dans le respect des normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne.

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été préparés en vertu du principe du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et passif suivants, lesquels sont présentés à leur juste valeur en application des exigences de IFRS.

- Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultats
- Instruments financiers dérivés
- Actifs financiers disponibles à la vente
- Engagement des régimes de retraite à prestations définies

Remarque importante relative à la présentation des informations financières

La Société a fusionné, le 16 novembre 2013, avec, respectivement, Cofidin SA, (ci-après, la *Fusion nationale*) et Viohalco Hellenic Copper and Aluminium Industry SA (ci-après *Viohalco Hellenic*), une société grecque à responsabilité limitée cotée en bourse d'Athènes et dont le siège social est établi 2-4 Megoseion ave., 11527 Athènes, Grèce (ci-après, la *Fusion transfrontalière*, et, avec la Fusion nationale, les *Fusions*).

En vertu des dispositions de la norme IFRS 3 *Business Combinations* (Regroupements d'entreprises), la transformation opérationnelle dont question ci-dessus a été comptabilisée en tant qu'acquisition inversée.

À des fins comptables, Viohalco SA est considérée comme étant le prolongement de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry SA. Les données financières pour l'exercice fiscal 2012 traduisent dès lors la situation financière et les activités de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry SA, tandis que les données financières pour l'exercice fiscal 2013 précisent la situation financière et les activités de Viohalco-Hellenic Copper and Aluminium Industry SA du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris Viohalco SA/NV et Cofidin SA du 17 novembre 2013 au 31 décembre 2013.

Veillez vous reporter à la Note 6 Regroupement d'entreprises pour obtenir des compléments d'information à propos des Regroupements d'entreprises.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION (LA DEVISE DANS LAQUELLE SONT LIBELLÉS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS)

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société-mère est l'euro. Tous les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire. En conséquence, les chiffres indiqués comme étant des totaux dans certains tableaux pourraient ne pas être l'addition arithmétique des chiffres qui les précèdent.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers selon les normes IFRS exige que la Direction prenne des décisions, réalise des estimations et établisse des hypothèses qui ont des incidences sur la mise en œuvre des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés des éléments d'actif, de passif, ainsi que des produits et des charges. Les valeurs réelles pourraient en définitive s'écarter de ces estimations.

Les estimations et jugements de la Direction sont réexaminés de façon continue et s'appuient sur des chiffres et des prévisions historiques à propos d'événements ultérieurs, qui sont considérés comme raisonnables conformément aux éléments observés.

Les estimations et les hypothèses qui induisent un risque considérable d'incidence substantielle sur les valeurs comptables des actifs et passifs au cours des 12 mois suivants sont les suivantes :

(A) STOCKS

Le Groupe estime les stocks à la valeur la plus faible des deux suivantes : leur coût d'acquisition et leur valeur nette de réalisation.

(B) ACTIFS NON RECONNUS À LEUR JUSTE VALEUR

Le Groupe fournit des estimations quant à l'évaluation des actifs qui ne sont pas mesurés à leur juste valeur (Investissement dans des filiales et affiliées ; Immobilisations corporelles ; Immobilisations incorporelles ; Immeubles de placement) pour des indications de dépréciation. S'agissant plus particulièrement des Immobilisations corporelles, le Groupe évalue leur possibilité de recouvrement en s'appuyant sur la valeur d'usage de l'unité génératrice de revenus dont relèvent ces actifs. La valeur d'usage calculée est sous-tendue par un business plan quinquennal élaboré par la Direction et, dès lors, est sujette à l'éventuelle vérification des attentes relatives à la concrétisation des objectifs commerciaux, aux pourcentages de marge bruts, aux résultats opérationnels, aux taux de croissance et aux taux d'escompte des flux de trésorerie estimés.

(C) PROVISIONS

Les provisions sont calculées à la juste valeur des charges, qui, d'après les estimations les plus précises de la Direction, sont nécessaires pour couvrir les engagements en cours à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les estimations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les hausses spécifiques à l'obligation.

(D) TEST DE DÉPRÉCIATION

Les renseignements à propos des hypothèses effectuées en vue de mesurer les montants recouvrables figurent dans les notes suivantes :

Note 7 - Immobilisations corporelles

Note 8 – Goodwill et immobilisations incorporelles ; et

Note 9 – Immeubles de placement.

(E) MESURE DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Les principales hypothèses actuarielles sont précisées dans la Note 21 – Obligation au titre des prestations de retraite.

(F) RECONNAISSANCE DES PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

La direction examine en permanence l'existence d'un bénéfice imposable ultérieur à l'égard duquel des passifs d'impôts différés pourraient être utilisés.

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Outre les changements dont question ci-dessous, le Groupe applique de manière cohérente les méthodes comptables repris dans la Note 2 pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

Le Groupe a adopté les nouvelles normes et les amendements aux normes suivants, et les a mis en œuvre pour la première fois en date du 1^{er} janvier 2013.

(a) IFRS 10 « États financiers consolidés »

À la suite de la mise en œuvre de la norme IFRS 10, le Groupe a modifié sa politique comptable relative à la décision de contrôler une entité et, dès lors, à la nécessité éventuelle de la consolider.

(b) IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

En vertu de l'IFRS 12, le Groupe a développé les annexes relatives aux investissements dans des filiales et aux investissements comptabilisés en application de la méthode de mise en équivalence.

(c) IFRS 13 « Mesure de la juste valeur »

Cette norme fournit de nouvelles précisions à propos de la mesure à la juste valeur et des exigences de publicité. Le Groupe présente les annexes à la juste valeur de la nouvelle Norme.

(d) IAS 1 (Amendement) « Présentation des états financiers »

À la suite de l'IAS 1 amendée, le Groupe a classé les éléments présentés sous la rubrique « Autres éléments du résultat global » en deux groupes, en fonction de la possibilité éventuelle de transférer à l'avenir ces éléments en résultats.

(e) IAS 19 (Amendement) « Avantages du personnel »

Cet amendement apporte des modifications significatives à la reconnaissance et à la mesure du coût des plans de retraite à prestations définies et des prestations en matière de retraite, ainsi qu'aux annexes relatives à tous les avantages du personnel.

Sous l'effet de l'amendement apporté à l'IAS 19 à propos de la reconnaissance immédiate du coût des prestations au titre des services passés, le Groupe a adapté comme suit le Résultat global, les Capitaux propres et l'Engagement pour les avantages du personnel des années précédentes :

I. Etat consolidé de la situation financière

	<u>au 31 décembre 2012</u>		
	Etat de la situation financière publiée	Ajustements - IAS 19 & transfert à même la réserve	Situation financière révisée
<i>Montants en milliers d'Euros</i>			
CAPITAUX PROPRES			
Autres réserves	396.411	865	397.276
Résultats non distribués	200.562	-2.420	198.141
Participations ne donnant pas le contrôle	442.941	-752	442.189
PASSIFS			
Avantages du personnel	22.561	2.890	25.451
Passifs d'impôts différé	140.742	-583	140.159

II. Etat consolidé de la situation financière

	<u>au 1 janvier 2012</u>		
	Etat de la situation financière publiée	Ajustements - IAS 19	Situation financière révisée
<i>Montants en milliers d'Euros</i>			
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués	254.498	491	254.989
Participations ne donnant pas le contrôle	464.132	325	464.457
PASSIFS			
Avantages du personnel	24.520	-999	23.522
Passifs d'impôts différé	156.898	182	157.081

III. Etat de résultat consolidé

<i>Montants en milliers d'Euros</i>	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012</u>		
	Résultats net publiés	Ajustements - IAS 19	Résultats net révisés
Coût des ventes	-3.088.007	305	-3.087.702
Frais administratifs	-86.439	-12	-86.451
Autres charges	-34.826	-76	-34.902
Charges financières	-100.109	-21	-100.130
Impôts sur les bénéfices	-1.384	-39	-1.423
Attribuable aux:			
propriétaires de la société	-50.105	171	-49.934
Participations ne donnant pas le contrôle	-26.235	-15	-26.250
	<u>-76.340</u>		<u>-76.184</u>
 Perte attribuable aux propriétaires de la société (en euro par action)			
De base et dilué	<u>-0,2512</u>		<u>-0,2503</u>

IV. Etat consolidé du résultat global

<i>Montants en milliers d'Euros</i>	<u>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012</u>		
	Eléments du résultat global publiés	Ajustements - IAS 19	Eléments du résultat global révisés
Bénéfice net	-76.340	156	-76.184
Réévaluation de l'obligation au titre des prestations définies	0	-4.084	-4.084
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	1.064	804	1.868
Attribuable aux:			
propriétaires de la société	-46.029	-2.047	-48.076
Participations ne donnant pas le contrôle	-25.038	-1.077	-26.115
	<u>-71.067</u>	<u>-3.124</u>	<u>-74.190</u>

Dans l'état consolidé de la situation financière pour l'année 2012, un montant de 1.985.975 a été transféré du compte « Résultats non distribués » vers le compte « Réserves ».

De plus, le montant du Paiement anticipé à l'impôt sur le résultat dans les actifs courants (3.451.525 euros) a été compensé en Impôts à payer.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

(a) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode d'acquisition à la date d'acquisition, c'est-à-dire à la date du transfert du contrôle au Groupe. Par contrôle, on entend le pouvoir de régir les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

Le Groupe mesure comme suit le goodwill à la date d'acquisition :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, majorée de
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, déduction faite de
- la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris.

En cas de goodwill négatif, le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses, le bénéficiaire est directement comptabilisé en résultats. Toutes les dépenses directement liées à l'acquisition sont directement comptabilisées en résultats. Tout éventuel coût d'acquisition est reconnu à sa juste valeur à la date d'acquisition.

En fonction de chaque acquisition, le Groupe constate toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à la juste valeur, soit à la quote-part proportionnelle de la participation ne donnant pas le contrôle des actifs identifiables nets de l'entité acquise.

(b) Comptabilisation de l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions conclues avec les propriétaires agissant en leur qualité de propriétaires et, dès lors, aucun goodwill n'est reconnu sur ces transactions.

(c) Filiales

Les filiales sont des sociétés dont le Groupe contrôle, directement ou indirectement, la politique financière et opérationnelle. Les filiales sont entièrement consolidées (consolidation intégrale) à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu sur leurs activités et cessent d'être consolidées à compter de la date à laquelle ce contrôle cesse.

(d) Perte de contrôle

En cas de perte de contrôle sur une filiale, le Groupe cesse de constater les éléments d'actif et de passif de la filiale et les intérêts respectifs des participations ne donnant pas le contrôle afférentes à la filiale. Le profit ou la perte résultant de la perte de contrôle est reconnue par le biais du compte de résultats. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, cette participation sera évaluée à la juste valeur en date de la perte de contrôle. Par la suite, elle sera présentée en utilisant la méthode de mise en équivalence ou d'un actif disponible à la vente en fonction du niveau d'influence conservé.

(e) Participations dans des entreprises associées

Les sociétés associées sont des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative, sans toutefois les contrôler, en disposant généralement d'une participation variant de 20 à 50 % des droits de vote. Les investissements dans des sociétés associées sont comptabilisés en utilisant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement reconnus au coût d'acquisition. Le compte dans lequel les investissements dans les sociétés associées sont reconnus reprend le goodwill résultant de l'acquisition (net de toute dépréciation). Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une société affiliée excède la

valeur de son investissement dans cette société, aucune perte supplémentaire ne sera comptabilisée, à moins que des paiements n'aient été faits ou que d'autres engagements n'aient été assumés pour le compte de la société affiliée.

(f) Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les transactions, soldes et bénéfices non réalisés de transactions entre des sociétés du Groupe sont éliminés au moment de la consolidation. La même règle s'applique aux pertes non réalisées, à moins que la transaction ne donne des indications que la valeur de l'actif qui avait été transféré est dépréciée.

4.2. ÉCARTS DE CHANGE

(a) Transactions et soldes en monnaie étrangère

Les transactions qui sont réalisées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle du Groupe en utilisant les cours de change applicables à la date d'exécution de chaque transaction. Les gains et les pertes résultant de la conversion d'éléments monétaires qui sont libellés dans une monnaie étrangère en application du cours de change en vigueur à la date de clôture sont comptabilisés en résultat.

(b) Les Sociétés du Groupe

Les états financiers des sociétés du Groupe (dont aucune n'exerce d'activités dans une économie confrontée à une inflation galopante), qui sont libellés dans une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation du Groupe, sont convertis comme suit :

- les éléments d'actif et de passif, y compris le goodwill et les ajustements à la juste valeur réalisés durant la consolidation, sont convertis en utilisant le cours de change officiel pour la monnaie étrangère qui est en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et les charges sont convertis en utilisant le cours de change moyen de la monnaie étrangère au cours de la période ;
- tout écart de change susceptible de se produire est comptabilisé dans les Capitaux propres, sous la rubrique « Réserve de change » et est transféré aux résultats lors de la cession de ces sociétés.

4.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(a) Reconnaissance et mesure

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur. Le coût d'acquisition comprend toutes les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif ou à sa production immobilisée. Le coût de la production immobilisée se compose des coûts de la main-d'œuvre directe, des matériaux et de toute autre charge qui est nécessaire à l'utilisation de l'immobilisation concernée, ainsi que de toutes les charges d'emprunt.

Les dépenses qui sont exposées après l'acquisition de l'actif sont reconnues comme une augmentation de la valeur comptable de l'actif ; elles ne sont activées uniquement quand il est probable qu'il y aura des avantages économiques associés à cet élément qui iront au Groupe et que le coût de l'actif pourra être mesuré de manière fiable. Les dépenses liées aux réparations et à la maintenance sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Lors de la cession d'immobilisations corporelles, toute différence susceptible de se produire entre le montant qui est perçu et la valeur comptable de l'immobilisation question est enregistrée par le biais du compte de résultats sous la rubrique « Autres produits (charges) d'exploitation ».

Les dépenses financières liées à la construction des actifs sont immobilisées au cours de la période requise pour l'achèvement de la construction.

(b) Perte de valeur et amortissement

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis en utilisant la méthode linéaire en parts égales durant leurs durées de vie utile escomptées afin que leur coût puisse être supprimé à leur valeur résiduelle. Les durées de vie utile escomptées des immobilisations sont indiquées ci-dessous.

Bâtiments	10-33	années
Usines	50	années
Équipement mécanique	1-25	années
Véhicules à moteur	4-15	années
Autre équipement	1-8	années

Les ordinateurs relèvent de la catégorie « Fourniture et autre équipement ».

Les valeurs résiduelles et les durées de vie utile de ces actifs peuvent être réexaminées et modifiées, le cas échéant, à chaque date de clôture.

4.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(a) Logiciels

Les licences de logiciels sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé. Ces actifs sont amortis en application de la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimées, qui varient de trois à cinq ans.

Les dépenses qui sont liées à la maintenance du logiciel sont reconnues en tant que charges durant l'exercice au cours duquel elles sont exposées.

(b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont reconnues au coût d'acquisition, tandis que d'autres immobilisations incorporelles achetées dans le cadre de l'acquisition d'activités sont reconnues à leur juste valeur à la date d'acquisition. Par la suite, elles sont mesurées à tout montant déduction faite de tout amortissement cumulé et de toutes pertes de valeur cumulées. La durée d'utilité d'immobilisations peut être définie ou indéfinie. L'assiette d'amortissement des immobilisations ayant une durée de vie finie sera ventilée sur leur durée d'utilité estimée en appliquant la méthode linéaire. L'amortissement d'immobilisations débutera à la date à laquelle elles peuvent être utilisées.

Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un examen périodique (à tout le moins annuel) destiné à vérifier toute éventuelle dépréciation, en application des dispositions de la norme IAS 36, « Dépréciation d'actifs ». Aucune valeur résiduelle n'est reconnue. La durée d'utilité d'immobilisations incorporelles est évaluée chaque année. L'éventuelle perte de valeur des immobilisations incorporelles est vérifiée au moins une fois par année de façon habituelle ou en examinant l'unité génératrice de revenus dont relèvent ces actifs.

4.5. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement, qui se composent principalement de terrains et de bâtiments, appartiennent au Groupe ; ils sont utilisés pour générer des loyers et non pour être utilisés par ce dernier. Les immeubles de placement sont présentés à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement. Lorsque les valeurs comptables des immeubles de placement excèdent leur valeur recouvrable, la différence (dépréciation) est directement reconnue comme une charge au résultat. La durée d'utilité attendue des immeubles de placement est comprise entre 18 et 33 ans.

4.6. PERTE DE VALEUR

(a) Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers qui ne sont pas reconnus à leur juste valeur par le biais du compte de résultats sont examinés si des indications laissent à penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être récupérée. Un actif financier est considéré comme ayant subi une dépréciation si des éléments de preuve objectifs sous-tendent cette dépréciation comme résultant d'un ou de plusieurs événements qui se sont produits après la reconnaissance initiale de l'actif et si ces éléments de preuve ont un impact sur les flux de trésorerie ultérieurs susceptibles d'être estimés de manière fiable. Les éléments de preuve objectifs d'une dépréciation sont notamment la faillite d'un débiteur ou sa qualification en qualité de débiteur irrécouvrable, les changements apportés aux modes de paiement, les modifications apportées aux conditions économiques et un repli massif de ses données financières. Dans ce cas, le montant recouvrable des actifs ou des unités génératrices de liquidités est déterminé et, si les valeurs comptables excèdent l'estimation du montant à récupérer, une dépréciation sera reconnue et comptabilisée directement en résultats. Le montant recouvrable est le plus élevé de deux montants suivants : la juste valeur d'un actif (si elle peut être estimée de manière raisonnable), déduction faite du coût rendu nécessaire pour sa vente, et la valeur d'usage.

Les actifs ayant une durée d'utilité indéfinie ne font pas l'objet d'un amortissement, mais toute éventuelle perte de valeur fait l'objet d'un examen annuel et chaque fois que certains événements laissent à penser que la valeur comptable pourrait ne pas être récupérée. L'éventuelle perte de valeur des actifs soumis à amortissement est examinée chaque fois que certains événements laissent à penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être récupérée.

La perte de valeur est extournée, c'est-à-dire qu'il est procédé au rétablissement de la valeur comptable de l'actif pour son montant recouvrable, dans la mesure où ce dernier n'excède pas la valeur comptable de l'actif (net d'amortissements) qui aurait été calculé si la perte de valeur n'avait pas été reconnue.

(b) Actifs non financiers

À chaque date de clôture, le Groupe examine les valeurs comptables de ses actifs non financiers (autres que les stocks et les passifs d'impôts différés), afin de déterminer toute indication de perte de valeur. Dans l'éventualité de l'existence d'une telle indication, le montant recouvrable de l'actif sera estimé. Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année.

Il conviendra, aux fins de procéder au test de dépréciation, que les actifs soient regroupés dans la plus petite catégorie d'actifs possible qui génère des rentrées de fonds provenant d'un usage permanent, lesquelles sont en grande partie indépendantes des rentrées de fonds d'autres actifs ou d'unités génératrices de revenus. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises sera attribué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient tirer profit des synergies propres à ce regroupement.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est le montant le plus élevé de sa valeur d'utilité et de sa juste valeur, déduction faite du coût des ventes. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) auquel il appartient est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultats sous la rubrique « Éléments non récurrents » au compte de résultats consolidé. Une perte de valeur comptabilisée au titre des UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT (du groupe d'UGT), puis à la réduction des valeurs comptables des autres actifs de l'UGT (du groupe d'UGT) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT (du groupe d'UGT).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, la valeur comptable, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être

supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

4.7. CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe loue certaines immobilisations corporelles. Les locations d'immobilisations, dans lesquelles le Groupe conserve une partie substantielle des risques et des profits de la détention, sont classées comme des baux financiers. Les baux financiers sont immobilisés lors de la prise d'effet du bail à la valeur la plus faible des deux suivantes : la juste valeur de l'actif et la valeur actuelle des recettes locatives minimales. Les obligations correspondantes découlant des baux, hors charges financières, sont comptabilisées comme des passifs. La composante d'intérêt des charges de financement qui concerne le bail financier est imputée aux résultats durant la période du bail. Les immobilisations qui ont été acquises par leasing sont amorties au moyen de la période la plus courte de deux suivantes : les durées de vie utile des immobilisations et la durée de leur location.

Les baux, dans lesquels le bailleur conserve l'essentiel des risques et des bénéfices de la détention, sont classés comme des baux d'exploitation. Les paiements effectués dans le cadre de baux opérationnels sont imputés aux résultats de manière linéaire sur toute la durée du bail.

4.8. INSTRUMENTS FINANCIERS NON DÉRIVÉS

Les placements en valeurs mobilières et autres titres, créances commerciales et autres, liquidités et quasi-espèces, prêts, dettes commerciales et autres sont des instruments financiers non dérivés. La classification de ces éléments dans les catégories suivantes dépend de l'objectif pour lequel ils ont été acquis. La Direction du Groupe détermine la classification du placement au moment où l'investissement a été initialement reconnu et réexamine sa qualification lors de chaque date de publication.

(a) Actifs financiers enregistrés à leur juste valeur avec des changements par le biais du compte de résultats

Cette catégorie reprend les actifs financiers qui ont été acquis en vue d'être revendus à court terme. Elle se compose également des instruments financiers dérivés, à moins qu'ils ne soient définis comme des instruments de couverture du risque. Les actifs financiers de cette catégorie sont enregistrés comme des actifs courants s'ils sont détenus à des fins commerciales ou si leur cession est escomptée avant l'expiration d'un délai de 12 mois à compter de la date de clôture.

Les actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultats sont initialement reconnus à leur juste valeur et les frais de transaction sont comptabilisés comme une dépense dans les résultats de l'année. Les placements sont sortis du bilan à l'expiration du transfert du droit de recueillir les flux de trésorerie en découlant et lorsque le Groupe a transféré l'essentiel des risques et des avantages de la détention.

Les gains ou les pertes réalisées et non réalisées découlant de changements apportés à la juste valeur d'actifs financiers par le biais du compte de résultats sont reconnus dans les résultats de l'année durant laquelle ils surviennent.

(b) Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et les autres créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et sont ensuite estimées au coût intégral en utilisant la méthode de détermination de l'intérêt réel, déduction faite de toute perte de valeur. Les pertes de valeur sont constatées en présence d'une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'obtenir tout ou partie des montants qui sont dus en vertu des modalités contractuelles. Le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable des créances et la valeur actuelle des flux de trésorerie ultérieurs estimés, actualisés en fonction des taux d'intérêt en vigueur. Le montant de la dépréciation est enregistré comme une dépense en résultats.

(c) Actifs financiers disponibles à la vente

Cette catégorie se compose des actifs financiers non dérivés qui sont soit affectés à cette catégorie ou qui ne peuvent pas être classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance ou comme un élément à la juste valeur par le biais du compte de résultats. L'achat et la vente d'un placement sont reconnus à la date de la transaction, qui est également la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou à céder l'actif. Les investissements disponibles à la vente sont initialement reconnus à leur juste valeur, majorée des frais de transaction. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes non réalisées sont constatées aux capitaux propres jusqu'à leur vente ou leur cession. La juste valeur des éléments négociés sur un marché réglementé correspond au cours de clôture. S'agissant des éléments pour lesquels la juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable, elle correspond au coût d'acquisition.

La perte de valeur est reconnue par le biais du transfert de la perte accumulée des réserves aux résultats d'exploitation. La perte accumulée qui est transférée est la différence entre le coût d'acquisition après amortissement au moyen du taux d'intérêt en vigueur et la valeur comptable actuelle, déduction faite de la perte de valeur déjà comptabilisée aux résultats au cours des périodes antérieures. Lors de la vente ou de la cession de ces actifs, le bénéfice ou la perte est transférée en résultats. Les pertes de valeur ayant été constatées aux résultats ne peuvent pas être contrepassées par le biais du compte de résultats pour de tels instruments de capitaux propres.

À chaque date de clôture, le Groupe évalue l'existence d'un élément de preuve objectif permettant de conclure que les valeurs de ses actifs financiers ont diminué. S'agissant des actions ayant été classées en tant qu'« actifs financiers disponibles à la vente », une telle indication serait une diminution significative ou prolongée (significative signifiant 30 % et prolongée, 12 mois) de leur juste valeur par rapport à leur coût d'acquisition. Si la perte de valeur est établie, la perte accumulée en Capitaux propres sera transférée aux résultats.

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue dont l'échéance est inférieure ou égale à 3 mois à partir de la date d'acquisition, extrêmement liquides et peu risqués.

(e) Dettes financières

Les emprunts et autres dettes financières sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, hors dépenses directes requises pour réaliser la transaction. Ils sont ensuite repris à leur coût non amorti en application de la méthode de la détermination du taux d'intérêt réel. Toute différence entre le montant ayant été obtenu (hors charges relatives) et la valeur du règlement est constatée aux résultats durant le terme de l'emprunt en application de la méthode de la détermination du taux d'intérêt réel.

Ces charges ne sont plus constatées au remboursement, à l'expiration ou à l'annulation des obligations contractuelles.

4.9. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

(a) Couverture de la juste valeur

Les changements apportés à la juste valeur de dérivés qui sont conçus comme des couvertures de la juste valeur sont reconnus par le biais du compte de résultats comme des changements dans la juste valeur des éléments couverts qui sont attribués aux risques faisant l'objet de la couverture.

(b) Couvertures de flux de trésorerie

La quote-part effective du changement dans la juste valeur des dérivés qui sont destinés à couvrir les modifications survenant dans le flux de trésorerie est enregistrée dans un compte de réserve de capitaux propres (réserve à la juste valeur). Le bénéfice ou la perte de la quote-part non effective est reconnu directement par le biais du compte de résultats. Les montants indiqués comme une réserve à la

juste valeur en Capitaux propres sont reportés au résultat des périodes au cours desquelles les actifs couverts enregistrent des bénéfices ou des pertes.

Lorsque l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères d'une comptabilité de couverture, arrive à maturité, est vendu, les bénéfices ou les pertes accumulées en Capitaux propres sont conservées sous la forme d'une réserve et sont reconnues par le biais du compte de résultats lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte. En cas de couverture d'une transaction ultérieure planifiée qui n'est plus prévue, les bénéfices ou les pertes accumulées en Capitaux propres sont transférées aux résultats.

4.10. STOCKS

Les stocks sont indiqués au moyen de la plus faible des deux valeurs suivantes : le coût d'acquisition et la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé en appliquant la méthode du coût annuel moyen pondéré et se compose du coût de production et de conversion, ainsi que toutes les charges directes nécessaires pour mettre les stocks dans leur état actuel. Les charges financières ne sont pas incluses dans le coût d'acquisition. Le coût inclut tous les transferts des capitaux propres vers la couverture des flux de trésorerie. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

4.11. CAPITAL SOCIAL

Le capital social se compose d'actions ordinaires.

Les charges directes qui sont associées à l'émission d'actions sont comptabilisées, après déduction de l'impôt sur le résultat relatif, en tant que réduction du montant de l'augmentation. Les charges directes relatives aux actions ayant été émises pour le rachat d'une société sont incluses dans son coût d'acquisition.

4.12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice se compose de l'impôt courant et de l'impôt différé, et est calculé en application de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités. L'impôt sur le résultat est reconnu par le biais du compte de résultats, à l'exception de tous les cas relatifs aux éléments qui sont directement imputés en Capitaux propres.

L'impôt exigible de l'exercice est le montant de l'impôt qui devra probablement être versé sur le résultat imposable de l'exercice, en application des taux d'imposition édictés à la date de clôture, et de tout ajustement à l'impôt dû préalablement à l'exercice.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus sur base des différences temporaires qui surviennent entre les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif dans les états financiers consolidés et l'assiette de l'impôt correspondante utilisée dans le calcul du bénéfice imposable. L'impôt sur les bénéfices différé n'est pas comptabilisé s'il provient d'une reconnaissance initiale d'un élément d'actif ou de passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, ne concernait ni la comptabilité ni le bénéfice ou la perte fiscale. L'impôt sur le résultat différé est calculé au moyen des taux d'imposition qui devraient s'appliquer durant l'exercice fiscal au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé, et sur la base des taux d'imposition (et de la législation fiscale) qui sont en vigueur ou qui ont été substantiellement promulgués à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable ultérieur découlera de l'utilisation de la différence temporaire qui a sous-tendu la création de cet actif d'impôts différés.

L'impôt sur le résultat différé est reconnu pour les différences temporaires qui découlent des investissements dans des filiales et affiliées, à l'exception du cas dans lequel des contre-passations de différences temporaires sont contrôlées par le Groupe et s'il se pourrait que les différences temporaires ne soient pas contrepassées dans un avenir proche.

4.13. OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

(a) Prestations à court terme

Les prestations à court terme pour les salariés, en numéraire ou en nature, sont comptabilisées comme des dépenses lorsqu'elles sont exposées.

(b) Régimes à cotisations déterminées

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel sur les périodes sur lesquelles les services liés sont rendus par les membres du personnel.

(c) Régimes de retraite à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits.

Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les nouvelles mesures de l'engagement net des régimes à prestations définies, qui se composent des gains et pertes actuariels, sont immédiatement reconnues en ARG. Le Groupe détermine les intérêts débiteurs nets sur l'engagement net de la prestation définie pour la période au moyen du taux d'escompte utilisé pour mesurer l'obligation inhérente à la prestation définie au début de la période annuelle jusqu'à l'engagement net de la prestation définie, en tenant compte de tout changement apporté à l'engagement net de la prestation définie au cours de la période résultant de cotisations et de versements au titre des prestations. Les dépenses d'intérêt nettes et les autres dépenses liées aux plans à prestations définies sont reconnues au compte de résultats.

Lorsque les prestations d'un plan sont modifiées ou lorsqu'un plan est écourté, le changement y afférent relatif aux prestations qui concernent les services antérieurs ou le gain ou la perte résultant de ce raccourcissement est immédiatement reconnu au compte de résultats. Le Groupe constate les gains et pertes afférents au règlement d'un régime à prestations définies au moment de ce règlement.

L'obligation de la prestation définie est calculée chaque année par un actuaire indépendant en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'escompte est basé sur l'indice I Boxx des obligations d'entreprise de type AA à plus de 10 ans libellées en euros.

(d) Prestations liées à la cessation d'emploi

Les prestations liées à la cessation d'emploi sont versées lorsque les salariés sont admis à la retraite sans en avoir exprimé le souhait préalablement à la date de la retraite. Le Groupe comptabilise ces prestations à leur exigibilité ou lorsqu'il met un terme à l'emploi de collaborateurs en poste en vertu d'un calendrier détaillé qui n'est assorti d'aucune possibilité de retrait ou lorsqu'il propose ces prestations en guise d'incitant à un départ à la retraite volontaire. Les prestations liées à la cessation d'emploi exigibles dans un délai de 12 mois à compter de la date de clôture sont décomptées. En cas d'une cessation d'emploi à l'occasion de laquelle le Groupe n'est pas en mesure de déterminer le nombre de salariés qui bénéficieront de cet incitant, ces prestations ne sont pas comptabilisées, mais enregistrées comme un engagement éventuel.

(e) Régimes de participation aux bénéfices

Le Groupe comptabilise un engagement et une charge correspondante dans le cadre de la participation aux bénéfices. Ce montant est inclus dans les bénéfices après impôts, déduction faite de toutes les réserves obligatoires légalement stipulées.

4.14. SUBVENTIONS

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur lorsque le Groupe a la certitude que la subvention sera effectivement reçue et qu'il respectera toutes les modalités stipulées.

Les subventions publiques afférentes à des dépenses sont reconnues par le biais du compte de résultats afin qu'elles correspondent aux dépenses qu'elles serviront à couvrir.

4.15. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Les produits du contrat comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable. Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. Lorsque le résultat d'un contrat de construction ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables.

Les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus, sauf s'ils constituent un actif lié à l'activité future du contrat. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

4.16. PROVISIONS

Des provisions sont enregistrées lorsque :

- (a) il y a un engagement juridique ou une obligation constructive résultant d'événements antérieurs ;
- (b) un paiement est probable pour solder l'obligation ;
- (c) le montant du paiement en question peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont calculées à la juste valeur des charges, qui, d'après les estimations les plus précises de la direction, sont nécessaires à la couverture des engagements en cours à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle reflète les estimations actuelles du marché quant à la valeur de rendement de l'argent et, le cas échéant, les hausses spécifiques à l'obligation. Les actifs et passifs éventuels ne sont pas reconnus dans les états financiers consolidés.

4.17. PRODUITS

(a) Vente de marchandises

Les ventes de marchandises sont reconnues lors du transfert à l'acheteur des risques et des avantages significatifs propres à la détention, lorsque la perception du prix est raisonnablement garantie et lorsque les charges pertinentes et les éventuels retours de marchandises peuvent être raisonnablement mesurés. Si des remboursements en espèces afférents à la vente de marchandises sont garantis, les remboursements seront comptabilisés à chaque date de clôture en tant que réduction des produits.

(b) Prestation de services

Les produits résultant de la prestation de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la prestation par rapport à l'ensemble des services qui seront prestés.

(c) Produits d'intérêt

Les produits d'intérêt sont reconnus en fonction du temps écoulé, en utilisant la méthode de la détermination du taux d'intérêt réel.

Les dépenses d'intérêt sont reconnues en utilisant la méthode de la détermination de l'intérêt réel.

(d) Paiement de dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que produit lors de l'établissement d'un droit à les percevoir.

(e) Recettes locatives

Les revenus locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés en produits sur une base linéaire sur toute la durée du contrat de location.

4.18. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le secteur opérationnel à présenter est une partie du Groupe participant aux activités opérationnelles et générant des produits et des charges, y compris les produits et les charges afférents à des transactions avec d'autres départements du Groupe. Les résultats de tous les secteurs sont examinés par le principal décideur, à savoir le Conseil d'Administration, qui est par ailleurs chargé de la mesure des performances des secteurs opérationnels.

4.19. RÉSULTAT PAR ACTION

Le Groupe présente des résultats de base et des résultats dilués par action. Les résultats de base par action sont calculés en divisant le bénéfice net / (la perte nette) attribuable aux titulaires d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de chaque période.

Les résultats dilués par action sont calculés en ajustant le bénéfice ou la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation par l'effet de toutes les éventuelles actions ordinaires diluées se composant d'obligations convertibles et d'actions avec options octroyées au personnel.

4.20. NOUVELLES NORMES DE L'IFRS

Un certain nombre de nouvelles normes, plusieurs amendements à des normes existantes et plusieurs interprétations, qui n'ont pas été utilisés lors de la préparation des présents états financiers consolidés, sont applicables aux périodes annuelles débutant après le 1^{er} janvier 2014. Le Groupe n'envisage pas l'adoption rapide de ces normes. Les nouvelles normes susceptibles d'affecter les états financiers du Groupe et qui sont examinées par ce dernier sont les suivantes :

(a) IFRS 9 « Instruments financiers » -et les amendements subséquents apportés aux normes IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39

Cette norme introduit un nouveau mode de classification et de mesure des instruments financiers. Les amendements ultérieurs concernent l'examen de la comptabilité de couverture, la comptabilisation pour les engagements dus à des changements apportés au risque de crédit de l'entité et la suppression de l'utilisation obligatoire de la norme le 1^{er} janvier 2015. L'Union européenne n'a pas encore avalisé cette norme.

(b) IAS 32 « Instruments financiers – Présentation » (amendement)

Cet amendement clarifie la mise en œuvre de critères compensant les actifs et passifs financiers. Cet amendement a été approuvé par l'Union européenne. Son application est contraignante depuis le 1^{er} janvier 2014.

(c) IAS 36 « Dépréciations d'actifs » (amendement)

L'amendement concerne des changements apportés aux annexes relatives au montant recouvrable des actifs non financiers. Approuvé par l'Union européenne, cet amendement s'appliquera après le 1^{er} janvier 2014.

(d) IAS 39 « Instruments financiers » (amendement)

En vertu de cet amendement, la comptabilité de couverture peut être poursuivie en cas de renouvellement d'une couverture de dérivés, sous réserve de certaines conditions. Approuvé par l'Union européenne, cet amendement s'appliquera après le 1^{er} janvier 2014.

(e) IAS 19 « Avantages du personnel » (amendement)

Cet amendement s'applique aux cotisations versées par des salariés ou des tierces parties dans le cadre de régimes à prestations définies. L'objectif de cet amendement est de simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service des salariés. Approuvé par l'Union européenne, cet amendement s'appliquera après le 1^{er} juillet 2014.

(f) Interprétation 21 « Cotisations »

Cette interprétation concerne la manière de finaliser les obligations imposées par les gouvernements. Approuvé par l'Union européenne, cet amendement s'appliquera après le 1^{er} janvier 2014.

(g) IFRS 11 « Partenariats »

En vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 avec application rétroactive

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariats : les entreprises communes et les coentreprises. Les participations dans des coentreprises doivent être comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

IFRS 11 remplace IAS 31, Participation dans des coentreprises et SIC-13, Entités contrôlées conjointement — Apports non monétaires par des coentrepreneurs.

(h) Modifications aux normes comptables internationales IAS 27 États financiers individuels et IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises à la lumière des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 12.

Le Conseil des normes comptables internationales (IASB) a republié les normes IAS 27 et IAS 28 qui seront en vigueur pour les exercices commençant le 1er janvier 2014 ou plus tard, avec application rétrospective.

La nouvelle norme IAS 27 se polarise entièrement sur la comptabilisation des participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers individuels lorsqu'une entité choisit de présenter des états financiers individuels (non consolidés) ou y est obligée par des dispositions locales. La norme 28 révisée prescrit la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises, et définit les exigences d'utilisation de la méthode de mise en équivalence.

(i) Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2010-2012 et Cycle 2011-2013

L'IASB a publié un nouvel ensemble d'Améliorations annuelles des IFRS qui sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2014 ou plus tard. Les améliorations apportées aux normes existantes sont d'ordre rédactionnel et visent à clarifier leurs formulations et orientations. Ces améliorations concernent la définition de la condition d'acquisition des droits et autres conditions (IFRS 2), clarifient la comptabilisation de la contrepartie conditionnelle dans les regroupements d'entreprises (IFRS 3) et définissent les exceptions au champ d'application pour les coentreprises. Ces améliorations clarifient également l'exigence de communiquer les jugements exercés lors de l'application des critères de regroupement aux secteurs opérationnels et indiquent quand les rapprochements des actifs sectoriels sont requis (IFRS 8), elles clarifient l'évaluation de la juste valeur des créances et dettes à court terme (IFRS 13), de même que la réévaluation de la méthode des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, et elles indiquent qu'une entité fournissant des services de personnel de

gestion clé est une partie liée à l'entité de reporting (IAS 24) ; enfin, elles clarifient l'interaction entre les regroupements d'entreprises et les immeubles de placement.

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé au risque de crédit, de liquidité et de marché découlant de l'utilisation de ses instruments financiers. Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures d'estimation et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des données quantitatives supplémentaires à propos de ces annexes figurent dans l'ensemble des états financiers consolidés.

Les politiques du Groupe en matière de gestion des risques sont appliquées en vue d'identifier et d'analyser les risques pesant sur le Groupe, de fixer des limites à la prise de risque et de mettre en œuvre des systèmes de contrôle pertinents. Les politiques en matière de gestion du risque et les systèmes pertinents sont occasionnellement examinés afin de prendre en considération tous les changements apportés au marché et aux activités du Groupe.

La mise en œuvre des politiques et des procédures en matière de gestion du risque est supervisée par le département Audit interne, qui réalise des audits ordinaires et extraordinaires relatifs à l'implémentation des procédures ; les résultats de ces audits sont communiqués au Conseil d'Administration.

5.1 LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

(a) Créances commerciales et autres créances

L'exposition du Groupe au risque de crédit est principalement impactée par les caractéristiques individuelles des clients. Les caractéristiques démographiques de la clientèle du Groupe, y compris le risque de défaut de paiement qui est propre au marché spécifique et aux pays où sont établis les clients, modifient le risque de crédit dans une mesure moindre par rapport à la situation dans laquelle le risque de crédit n'est assorti d'aucune concentration géographique. Aucun client ne dépasse 10 % du chiffre d'affaires consolidé et, par conséquent, le risque commercial est réparti sur un grand nombre de clients.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison usuelles dans le Groupe. La vérification de solvabilité réalisée par le Groupe inclut l'examen des ressources bancaires et, le cas échéant, l'examen de la solvabilité par des tierces parties. Des limites de crédit sont déterminées pour chaque client, lesquelles sont examinées au regard des circonstances actuelles et des conditions de vente ; si nécessaire, les recouvrements sont réajustés. En règle générale, les limites de crédit des clients sont établies au moyen des limites d'assurance reçues à leur propos de compagnies d'assurances ; par la suite, les créances sont assurées en fonction de ces limites.

Lors de la vérification de la solvabilité des clients, ces derniers sont classés en fonction de leurs caractéristiques en matière de crédit, d'échéance de leurs créances et des éventuels problèmes de recouvrement antérieurement observés. Les créances commerciales et les autres créances se composent principalement des clients grossistes du Groupe. Tous les clients considérés comme étant à « haut risque » sont repris dans une liste spéciale et le montant des ventes ultérieures doit être perçu à l'avance. En fonction des antécédents du client et de son statut, le Groupe exige des sûretés réelles ou autres (par exemple, des lettres de garantie) afin, si possible, de sécuriser ses créances.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs, ainsi qu'aux investissements en titres. Cette provision se compose principalement des pertes de valeur de créance spécifiques, qui sont estimées sur la base de circonstances données en vertu desquelles elles se concrétiseront, même si elles n'ont pas encore été finalisées.

(b) Investissements

Les investissements du Groupe sont classés en fonction de l'objectif pour lequel ils sont acquis. La Direction détermine la classification appropriée de l'investissement au moment de son acquisition et la réexamine à chaque date de présentation.

La Direction estime qu'il n'y aura aucun défaut de paiement pour ces investissements.

(c) Garanties

La politique du Groupe consiste à ne fournir aucune garantie, à moins que le Conseil d'Administration n'en décide autrement à titre exceptionnel, relativement aux filiales ou affiliées.

Risque de crédit

Les actifs financiers comportant un risque de crédit sont les suivants:

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'Euros</i>			
Actifs financiers disponible à la vente	12	65.765	9.180
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		282	16
Créances commerciales		335.333	383.165
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	173.401	144.251
Instruments dérivés - actif	16	2.702	6.742
		<u>577.483</u>	<u>543.353</u>

Les créances clients incluent les créances des clients tiers et les créances des parties liées

Le recouvrement des créances clients se répartit comme suit:

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'Euros</i>		
Actuel	280.778	313.995
Echu		
jusqu'à 6 mois	48.756	49.564
Après 6 mois	5.799	19.605
Total	<u>335.333</u>	<u>383.165</u>

L'évolution de la provision de perte de valeur à l'égard des créances clients et autres débiteurs est la suivante:

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'Euros</i>		
Solde au 1 janvier	45.994	46.653
Perte de valeur	3.074	2.913
Cession	-820	-1.639
Reprise de perte de valeur	-1	-2
Transfert aux autres provisions	0	140
Transfert aux autres actifs	-415	-2.000
Transfert au résultat	0	-37
Ecart de change	-24	-35
Solde au 31 décembre	<u>47.807</u>	<u>45.994</u>

Les garanties suivantes existent:

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'Euros</i>		
Lettres de garantie bancaire	1.501	1.501
Garanties de sécurisation des créances commerciales	37.384	45.087

5.2. LE RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Afin d'éviter les risques de liquidité, le Groupe constitue une provision pour flux de trésorerie d'une durée d'un an lors de la préparation du budget annuel, ainsi que, chaque mois, une provision permanente de trois mois afin de garantir des disponibilités suffisantes lui permettant de faire face à ses besoins opérationnels, y compris la couverture de ses obligations financières. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

Le Groupe surveille de manière centralisée les besoins en liquidités de ses sociétés et convient des modalités de financement avec les institutions de crédit en Grèce et dans d'autres pays. Le Groupe dispose déjà de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins, mais a pris contact avec les banques partenaires afin d'obtenir une modification dans la structure des emprunts et ainsi de réduire les charges financières.

Les engagements financiers et les engagements fondés sur des dérivés sont ventilés comme suit en fonction de leur échéance contractuelle:

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés

Montants en milliers d'Euros

	<u>31/12/2013</u>	<u><1 an</u>	<u>1 - 2 ans</u>	<u>2 - 5 ans</u>	<u>>5 ans</u>	<u>Total</u>
Passifs financiers						
Emprunts bancaires	469.915	283.710	31.454	154.231	519	469.915
Emprunts obligataires	809.350	52.545	14.493	712.998	29.314	809.350
Comptes bancaires courants	140.428	140.428	0	0	0	140.428
Dettes décalant d'un contrat de location-financement.	1.502	377	0	597	528	1.502
Les dettes fournisseurs et autres créditeurs	329.746	318.154	1.514	4.660	5.418	329.746
Autres dettes financières	26.245	26.245	0	0	0	26.245
	1.777.186	821.459	47.462	872.485	35.780	1.777.186

Produits dérivés (analyse par catégorie)

	<u>31/12/2013</u>	<u><1 an</u>	<u>1 - 2 ans</u>	<u>2 - 5 ans</u>	<u>>5 ans</u>	<u>Total</u>
Valeur nominale des swaps de taux d'intérêt (en €)	9.663	1.333	1.333	6.997	0	9.663
Valeur nominale des contrats de change à terme (\$)	-81.356	-18.774	-28.062	-34.520	0	-81.356
Valeur nominale des contrats à terme (en USD)	102.669	102.669	0	0	0	102.669
Valeur nominale des contrats à terme (en GBP)	1.426	1.426	0	0	0	1.426
Valeur nominale des contrats à terme (en CHF)	-10	-10	0	0	0	-10
Valeur nominale des produits dérivés de l'aluminium	10.196	10.196	0	0	0	10.196
Valeur nominale des produits dérivés du cuivre	-11.358	-11.358	0	0	0	-11.358
Valeur nominale des produits dérivés du zinc	-1.956	-1.956	0	0	0	-1.956
Valeur nominale des produits dérivés du plombs	321	321	0	0	0	321
	29.594	83.846	-26.729	-27.523	0	29.594

Les passifs financiers et les instruments dérivés basés

Montants en milliers d'Euros	<u>31/12/2012</u>	<u><1 an</u>	<u>1 - 2 ans</u>	<u>2 - 5 ans</u>	<u>>5 ans</u>	<u>Total</u>
Passifs financiers						
Emprunts bancaires	737.665	627.978	36.276	70.698	2.713	737.665
Emprunts obligataires	529.857	244.682	241.677	15.954	27.545	529.857
Comptes bancaires courants	99.913	99.913	0	0	0	99.913
Dettes découlant d'un contrat de location-financement.	2.285	816	542	303	625	2.285
Les dettes fournisseurs et autres créditeurs	326.866	326.823	43	0	0	326.866
Autres dettes financières	6.012	6.012	0	0	0	6.012
	1.702.598	1.306.223	278.538	86.955	30.883	1.702.598
Produits dérivés (analyse par catégorie)						
Valeur nominale des swaps de taux d'intérêt (en €)	45.552	34.431	2.611	8.510	0	45.552
Valeur nominale des contrats de change à terme (\$)	-76.575	-47.908	-28.667	0	0	-76.575
Valeur nominale des contrats à terme (en USD)	61.795	56.907	4.888	0	0	61.795
Valeur nominale des contrats à terme (en GBP)	23.616	23.616	0	0	0	23.616
Valeur nominale des contrats à terme (en CHF)	-66	-66	0	0	0	-66
Valeur nominale des produits dérivés de l'aluminium	3.113	5.030	-1.917	0	0	3.113
Valeur nominale des produits dérivés du cuivre	21.843	21.843	0	0	0	21.843
Valeur nominale des produits dérivés du zinc	-1.384	-1.384	0	0	0	-1.384
Valeur nominale des produits dérivés du plombs	468	468	0	0	0	468
	78.362	92.938	-23.085	8.510	0	78.362

5.3. LE RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché se compose des fluctuations des cours des matières premières, des cours de change et des taux d'intérêt qui ont un impact sur les résultats du Groupe ou sur la valeur de ses instruments financiers.

- Le risque du cours des matières premières (notamment le cuivre, le zinc et l'aluminium) :

Il s'agit du principal risque stratégique auquel le Groupe est exposé. L'objectif est de couvrir intégralement ce risque par la souscription de contrat de futures sur le London Metal Exchange (LME). Plus spécifiquement, toutes les ventes de fixation des prix des métaux et tous les contrats d'achat sont compensés quotidiennement et les fluctuations du prix net des matières premières sont généralement couvertes par des contrats de futures sur le LME afin que le Groupe ne soit pas exposé au risque lié au cours des matières premières.

Pour obtenir des précisions à propos des contrats de futures sur le LME détenus par le Groupe, veuillez vous reporter à la note 5.2.

Pour des informations plus amples sur les transactions de couverture, veuillez vous reporter à la note 16. Dérivés.

- Le risque de change :

Le Groupe exerce ses activités au niveau international et effectue des transactions dans plusieurs devises et taux d'intérêt. L'exposition au risque de change découle principalement de l'emplacement géographique des marchés sur lesquels le Groupe vend ses produits et achète des matières premières. La politique du Groupe consiste à couvrir tous les risques précités par le biais d'instruments financiers dérivés, dont des swaps sur devises et des contrats à terme.

Pour des informations plus amples sur les transactions de couverture, veuillez vous reporter à la note 16. Dérivés.

- Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé découle principalement des engagements financiers non récurrents. Les créances à taux d'intérêt flottant exposent le Groupe à un risque de trésorerie, tandis que les engagements à taux fixe comportent l'hypothèse du risque d'un changement apporté à la juste valeur. Le

Groupe détient à l'heure actuelle des IRS (swaps de taux d'intérêt), qui convertissent des taux variable en taux fixes afin de gérer le risque de taux d'intérêt.

L'objectif poursuivi par la gestion du risque de marché est de surveiller l'exposition du Groupe face à ces risques, sur fond de paramètres acceptables et tout en veillant à optimiser les rendements. Le Groupe conclut des transactions portant sur des instruments financiers dérivés afin de couvrir une partie des risques découlant des conditions du marché.

5.4. LE RISQUE DE CHANGE

Le Groupe est exposé au risque de change découlant des ventes et des achats réalisés, et des prêts libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des sociétés du Groupe, qui est essentiellement l'euro. Les principales monnaies dans lesquelles ces transactions sont détenues sont l'euro, le dollar américain et la livre sterling.

À terme, le Groupe couvre la majeure partie de son exposition estimée par rapport aux devises étrangères relativement aux ventes et aux achats envisagés, ainsi qu'à l'égard des créances et des engagements en devises étrangères. Le Groupe conclut principalement des contrats à terme avec des contreparties externes afin de gérer le risque de fluctuation des cours de change, lesquels contrats expirent en règle générale moins d'un an à compter de la date de clôture. Si le Groupe l'estime nécessaire, ces contrats seront prorogés à leur expiration. Selon le cas, le risque de change pourrait également être couvert en souscrivant des emprunts dans les devises respectives.

Les intérêts des prêts sont libellés dans la même devise que celle des flux de trésorerie, qui découlent des activités opérationnelles du Groupe.

Les investissements consentis par le Groupe dans d'autres filiales ne sont pas couverts, car ces positions de change sont considérées comme étant à long terme et sont essentiellement libellées en euro.

Le risque lié à la variation du taux de change est le suivant:

	31 décembre 2013							TOTAL
	EURO	USD	GBP	LEV	DINAR	RON	AUTRES	
<i>Montants en milliers d'euros</i>								
Créances commerciales	231.131	37.906	44.750	5.698	126.746	20.379	7.251	473.861
Emprunts	-1.359.677	-2.486	-21.863	-34.184	0	-2.889	-96	-1.421.195
Trésorerie et équivalents de trésorerie	137.063	20.380	10.756	1.755	960	1.642	846	173.401
	-991.483	55.800	33.642	-26.731	127.706	19.131	8.001	-773.934
Instruments dérivés à des fins de couverture de risque (valeur nominale)	133	-2.413	1.397	0	0	0	-10	-893
Risque total	-991.350	53.387	35.039	-26.731	127.706	19.131	7.990	-774.826
	31 décembre 2012							TOTAL
	EURO	USD	GBP	LEV	DINAR	RON	AUTRES	
<i>Montants en milliers d'euros</i>								
Créances commerciales	376.306	71.604	31.589	10.879	4.427	11.951	4.921	511.677
Emprunts	-1.283.740	-26.321	-22.593	-33.773	0	-3.294	0	-1.369.720
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107.169	10.185	19.900	2.117	491	1.470	2.920	144.251
	-800.265	55.468	28.897	-20.777	4.917	10.128	7.840	-713.792
Instruments dérivés à des fins de couverture de risque (valeur nominale)	-8.747	25.453	-12.537	0	0	0	0	4.169
Risque total	-809.013	80.921	16.360	-20.777	4.917	10.128	7.840	-709.623

Les cours de change appliqués au cours de l'exercice fiscal ont été les suivants :

	Taux de change moyen		Taux de change de fin d'exercice	
	2013	2012	2013	2012
USD	1,3537	1,3021	1,3791	1,3194
GBP	0,8415	0,8135	0,8337	0,8161
LEV	1,9558	1,9558	1,9558	1,9558
DINAR	113,0924	113,0415	114,9400	112,3596
RON	4,4439	4,4447	4,4710	4,4445

En cas d'augmentation des cours de change de 10 % par rapport à l'euro, l'impact sur les résultats et les capitaux propres seraient les suivants (montants en milliers d'euros) :

	<u>Résultat net</u>		<u>Capitaux propres</u>	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
USD	-5.239	-3.134	-3.121	238
GBP	-1.535	-1.037	1.787	-1.128
LEV	-536	-479	-494	132
DINAR	57	0	-125	-75
RON	-311	-244	-139	-704

5.5. LE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe finance ses investissements et ses besoins en fonds de roulement par le biais d'emprunts bancaires et d'emprunts obligataires, ce qui a pour effet de grever ses résultats de charges d'intérêts. Tout mouvement à la hausse des taux d'intérêt aura un impact négatif sur les résultats, car le Groupe supportera des charges d'emprunt supplémentaires.

Le risque de taux d'intérêt est atténué en raison du recours, par le Groupe, à des emprunts à taux fixe au moyen d'instruments financiers (swaps de taux d'intérêt).

Le risque d'un changement de taux d'intérêt est

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Taux fixe		
Passifs financiers	<u>72.596</u>	<u>248.106</u>
Taux variable		
Passifs financiers	<u>1.352.599</u>	<u>1.121.614</u>

Si les taux d'intérêt augmentait de 0,25% à la date de publication, l'effet sur le résultat net et les capitaux propres serait le suivant (augmentation ou diminution pour les montants suivants):

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>Résultat net</u>		<u>Capitaux propres</u>	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Taux variable	-3.866	-3.725	-1.384	-1.329
Swaps de taux d'intérêt	0	31	0	30

5.6. GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir une structure du capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration surveille le rendement du capital, qui est défini par le Groupe comme étant le rapport entre les résultats nets et le total des capitaux propres à l'exclusion des participations ne donnant pas le contrôle. Le Conseil d'Administration surveille également le niveau des dividendes distribués aux porteurs d'actions ordinaires.

Le Conseil d'Administration vise à maintenir un équilibre entre une rentabilité sur capitaux propres plus élevée qui serait possible grâce à un recours plus important à l'emprunt, et les avantages et la sécurité procurés par un capital solide.

Le Groupe ne dispose d'aucun plan spécifique de rachat de ses propres actions. Au cours de l'exercice fiscal, aucun changement n'a été apporté à l'approche adoptée par le Groupe dans le cadre de la gestion des capitaux.

5.7. CALCUL DES JUSTES VALEURS

Les justes valeurs des actifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (marché boursier) (par exemple, dérivés, actions, obligations, fonds communs de placement) sont déterminées en fonction des cours qui sont publiés et valables à la date de clôture. La juste valeur des actifs financiers est déterminée par leur cours vendeur, tandis que la juste valeur des engagements financiers est déterminée par leur cours acheteur.

Les justes valeurs des actifs financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs sont déterminées en utilisant des techniques et des normes d'évaluation qui reposent sur des données du marché disponibles à la date de clôture.

La valeur nominale déduction faite des pertes de valeur pour créances commerciales douteuses est réputée se rapprocher de leur valeur réelle. Les valeurs réelles des engagements financiers, dans le cadre de leur comptabilisation dans les États financiers, sont estimées au moyen de la valeur actuelle des flux de trésorerie ultérieurs découlant de contrats spécifiques, en utilisant le taux d'intérêt en cours qui est disponible pour le Groupe dans le cadre de moyens de crédit financier similaires.

Le tableau ci-dessous analyse les instruments financiers représentés à leur juste valeur en application de la méthode d'évaluation.

Les différents niveaux sont les suivants :

Niveau 1 : il existe des cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Niveau 3 : données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les « inputs » qui ne respectent pas les critères respectifs et qui ne peuvent pas être classés au Niveau 1, mais qui sont observables, soit directement soit indirectement, relèvent du Niveau 2. Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré au moyen de cours obtenus de courtiers relèvent de ce niveau.

Les cours non observables sont classés au Niveau 3. La juste valeur des actions non cotées et des actions qui ne sont pas négociées sur un marché actif est mesurée au moyen des prévisions du Groupe relatives à la rentabilité ultérieure de l'émetteur, en ayant pris en considération le taux de croissance attendu de ses activités et le taux d'escompte. Étant donné que tous les paramètres précités concernent essentiellement les cours non observables, l'évaluation de telles actions est classée au Niveau 3.

Le tableau suivant reprend les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif financiers mesurés à leur juste valeur, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne reprend aucune information en matière de juste valeur des éléments d'actif et de passif financier qui ne sont pas mesurés à leur juste valeur, car la valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur.

31/12/13

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Premier Niveau	Deuxième Niveau	Troisième Niveau	Total
Actifs financiers disponible à la vente	60.368	0	5.397	65.765
Intruments financiers évalués à la juste valeur	265	0	17	282
Actifs financiers dérivés	1.685	1.017	0	2.702
	62.318	1.017	5.414	68.749
Passifs financiers dérivés	-2.403	-976	0	-3.379
	59.915	41	5.414	65.370

31/12/12

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Premier Niveau	Deuxième Niveau	Troisième Niveau	Total
Actifs financiers disponible à la vente	1.668	130	7.381	9.180
Intruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	16	16
Actifs financiers dérivés	4.795	1.947	0	6.742
	6.464	2.076	7.397	15.937
Passifs financiers dérivés	-3.299	-1.219	0	-4.517
	3.165	858	7.397	11.420

La catégorie du niveau 3 reprend les titres non cotés.

Mouvement du Niveau 3

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Actifs financiers disponible à la vente	Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat
Solde au 1 janvier 2012	7,871	16
Pertes de valeur comptabilisées au compte de résultat	-101	0
Ventes	-389	0
Solde au 31 décembre 2012	7,381	16
Solde au 1 janvier 2013	7,381	16
Acquisitions	-	2
Pertes de valeur comptabilisées au compte de résultat	-1,985	0
Solde au 31 décembre 2013	5,397	17

6. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Viohalco a fusionné le 16 novembre 2013, avec, respectivement, Cofidin SA, (ci-après, la *Fusion nationale*) et Viohalco Hellenic Copper and Aluminium Industry SA (ci-après *Viohalco Hellenic*) (ci-après, la *Fusion transfrontalière*, et, avec la Fusion nationale, les *Fusions*).

Viohalco a été incorporée le 31 mai 2013 en prévision des Fusions envisagées avec Viohalco Hellenic et Cofidin. À compter de la date de son incorporation jusqu'à la date des Fusions, les activités de Viohalco se concentreront exclusivement sur la préparation des Fusions envisagées.

(a) Fusion par absorption du Groupe Viohalco Hellenic et de Cofidin

En vertu des dispositions de la norme IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, la Fusion transfrontalière devrait être comptabilisée comme une acquisition inverse et la Fusion nationale, comme un regroupement d'entreprises tel que défini par l'IFRS 3. Eu égard aux dimensions relatives des actifs nets et aux activités opérationnelles apportées respectivement par Viohalco Hellenic et Cofidin à Viohalco, Viohalco Hellenic est identifiée comme étant l'acquéreur à des fins comptables, tandis que Viohalco et Cofidin sont considérées comme les sociétés acquises à des fins comptables. En conséquence, les actifs et les passifs de Viohalco Hellenic sont comptabilisés en application de leurs valeurs comptables préalables au regroupement, lesquelles sont conformes aux politiques comptables de Viohalco, tandis que les actifs et passifs de Viohalco et de Cofidin sont enregistrés à leurs justes valeurs.

(b) Transactions d'acquisition inversée lorsque l'entité acquise n'est pas une entreprise

Au moment des fusions, Viohalco était une société nouvellement constituée, qui n'avait pas encore débuté ses activités. Viohalco a été constituée en tant que société holding. Elle a débuté ses activités à l'achèvement de la Fusion Belux et des Fusions. Viohalco ne répondait dès lors pas à l'époque à la définition d'une entreprise telle que stipulée dans l'IFRS 3.

Bien que l'IFRS ne fournisse aucune indication quant à la comptabilisation des regroupements d'entreprises dans lesquels une entité ne répond pas à la définition d'une entreprise, cette transaction présente des traits d'une acquisition inversée. En conséquence, il s'est avéré approprié d'appliquer, par analogie et dans le respect des dispositions des paragraphes 10-12 de l'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, les instructions reprises aux paragraphes B19-B27 de l'IFRS 3 pour les acquisitions inversées.

L'acquisition inversée de Viohalco par Viohalco Hellenic (c'est-à-dire la Fusion transfrontalière) avait les effets provisoires suivants sur les actifs et passifs du Groupe en date du 16 novembre 2013 :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeurs comptables avant acquisition (BE GAAP)	ajustements IFRS	Mises à la juste valeur	Valeurs IFRS / Juste valeurs à l'acquisition
				-
Autres immobilisations incorporelles	739	-739		-
Immobilisations corporelles				-
Actifs financiers disponible à la vente				-
Créances commerciales et autres débiteurs	153			153
Actions propres				-
Avance sur l'impôt sur le résultat				-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	163			163
Fournisseurs et autres créditeurs	-1.118			-1.118
Impôts à payer				-
Actifs et passifs nets identifiables	-63	-739		-802
Participations ne donnant pas le contrôle				
Actifs nets acquis				-802
Goodwill découlant de l'acquisition				848
Juste valeur de la contrepartie versée				46
Sortie nette de trésorerie				-

Dans une acquisition inversée, la contrepartie transférée est égale à la juste valeur du nombre nominal de titres que la filiale juridique aurait émis au bénéfice de la société mère afin de conférer aux propriétaires de cette dernière le même pourcentage de détention de l'entité regroupée.

La juste valeur de la contrepartie transférée, d'un montant de 45.524 euros, est égale à la juste valeur des actions que l'acquéreur comptable (à savoir Viohalco Hellenic) aurait dû avoir émis en vue d'acquies Viohalco dans le cadre de l'acquisition inversée. Le nombre d'actions qui aurait été émis en guise de rémunération pour les actionnaires de Viohalco s'élève à 10.865 euros et la juste valeur des actions s'élevait à 4,19 euros/action (cours boursier de Viohalco Hellenic publié le 16 novembre 2013).

Le goodwill d'acquisition en résultant, soit 848.441 euros, peut s'expliquer en grande partie par les charges de restructuration du groupe (frais notariés, honoraires des vérificateurs, etc.) exposé après le 30 juin 2013, date à laquelle le ratio d'échange dans le cadre de cette Fusion transfrontalière a été déterminé.

L'acquisition de Cofidin par Viohalco (après la Fusion transfrontalière) (c'est-à-dire la Fusion nationale) avait les effets provisoires suivants sur les actifs et passifs du Groupe en date du 16 novembre 2013 :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeurs comptables avant acquisition (BE GAAP)	ajustements IFRS	Mises à la juste valeur	Valeurs IFRS / Juste valeurs à l'acquisition
				-
Autres immobilisations incorporelles	270	-269		1
Immobilisations corporelles	2.186			2.186
Actifs financiers disponible à la vente	71.113	7.489	776	79.378
Créances commerciales et autres débiteurs	1.530		-776	754
Actions propres	111.189			111.189
Avance sur l'impôt sur le résultat	721			721
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.198			7.198
Fournisseurs et autres créditeurs	-283	194		-89
Impôts à payer	-4			-4
Actifs et passifs nets identifiables	193.920	7.414		201.334
Participations ne donnant pas le contrôle				-254
Actifs nets acquis				201.080
Gain provenant d'un acquisition à des conditions avantageuses				-5.532
Juste valeur de la contrepartie versée				195.548
Sortie nette de trésorerie				-

Cofidin est identifiée comme une entité acquise dans le cadre de ce regroupement d'entreprises. Sur cette base, les éléments d'actif et de passif apportés par Cofidin sont ajustés à leur juste valeur dans le respect des dispositions de la norme IFRS 3 Regroupement d'entreprises, avec le résultat suivant :

- les Actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur. Les actifs financiers sont négociés sur des marchés actifs. Dès lors, les justes valeurs de ces actifs financiers sont déterminées en fonction des cours publiés, qui sont valables à la date de clôture. En vertu des PCGR BE, les Actifs financiers disponibles à la vente sont évalués au moyen du montant le plus faible obtenu en vertu du principe du coût historique ou du principe du marché, seules les pertes de valeur étant enregistrées. Dès lors, les adaptations de la juste valeur traduisent les gains découlant des modifications apportées à la juste valeur ; et
- aucun impact sur les passifs d'impôts différés n'est reconnu sur les ajustements de la juste valeur, étant donné que Viohalco dispose de pertes fiscales suffisantes, pour lesquelles aucun actif d'impôts différé n'a été reconnu, en vue de compenser les conséquences fiscales lors de la réalisation des actifs présentés sous les rubriques Immobilisations corporelles et Actifs financiers disponibles à la vente.

Les intérêts courus sur actifs financiers (d'un montant de 775.953 euros) ont été reclassés de Créances commerciales et autres créances à Actifs financiers disponibles à la vente.

Les Participations ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 254.000 euros et ont été mesurées comme étant la quote-part proportionnelle des actifs nets de la Société acquise.

La juste valeur de la contrepartie transférée s'élève à 195.548.084 euros et se compose de la juste valeur des actions émises par Viohalco (après la Fusion transfrontalière) en sa qualité d'acquéreur comptable. Dans le respect du ratio d'échange proposé (qui reposait sur une méthode d'évaluation pour Viohalco et Cofidin sous-tendue à concurrence de 60 % par une Valeur actualisée des flux de trésorerie et, de 40 %, par les cours boursiers publiés), Viohalco devait émettre 46.670.187 actions aux propriétaires de Cofidin avec une juste valeur égale à 4,19 euros, dans la foulée du cours boursiers obtenu le 16 novembre 2013. Dès lors, la Juste valeur des instruments de capitaux propres émis par Viohalco s'élève à 195.548.084 euros.

Le gain y afférent s'élève à 5.532.218 euros et traduit le fait que le ratio d'échange dans la Fusion nationale a été déterminé sur la base de la moyenne pondérée d'une action Viohalco égale à 5,49 euros (60 % sur la base d'une Valeur actualisée des flux de trésorerie et 40 % sur la base des cours boursiers publiés). Cette moyenne pondérée est supérieure au cours boursier publié de 4,19 euros en date du 16 novembre 2013, de sorte que le nombre d'actions émises pour cette Fusion transfrontalière est inférieur au nombre émis si le cours publié avait été utilisé. Par voie de conséquence, la juste valeur de la contrepartie transférée est inférieure aux actifs nets acquis. Cet acquisition à des conditions avantageuses a été légèrement compensé par les charges de restructuration du groupe exposées entre juillet et la date de la Fusion, pour un montant d'environ 250.000 euros.

Le gain résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses découlant de la Fusion nationale et s'élevant à 5.532.218 euros est reconnu en résultats dans les « Éléments non récurrents ».

Le goodwill d'un montant de 848.441 euros découlant de la Fusion transfrontalière a été sorti du bilan, car il concerne principalement des charges de restructuration du groupe. Cette extourne est reprise en résultats dans les « Éléments non récurrents ».

Cofidin et Viohalco n'ont apporté aucun produit pour la période comprise entre le 17 novembre 2013 et le 31 décembre 2013 et ont apporté des bénéfices pour un montant de 4.005.104 euros pour la période comprise entre le 17 novembre 2013 et le 31 décembre 2013.

Si l'acquisition de Cofidin s'était produite le 1^{er} janvier 2013, les produits consolidés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 n'auraient pas été modifiés et la perte consolidée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 aurait été majorée de 83.000 euros supplémentaires.

Si l'acquisition de Viohalco s'était produite le 1^{er} janvier 2013, les produits consolidés pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 n'auraient pas été modifiés et la perte consolidée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2013 aurait été majorée de 126.000 euros supplémentaires.

Ces chiffres « pro forma » représentent une mesure approximative de la performance de ces sociétés acquises et fournissent un point de référence pour les comparaisons au cours des périodes ultérieures. Pour calculer ces produits et ces bénéfices « pro forma » dans l'hypothèse où Cofidin et Viohalco auraient été acquises au début de l'exercice en cours, la Direction a exclu les coûts de transaction ponctuels, préalables à l'acquisition.

7. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le Groupe se divise en 4 secteurs opérationnels primaires :

- le secteur de produits *Steel & Steel Pipes* (Acier & Tubes d'acier),
- le secteur de produits *Copper & Cables* (Cuivre & Câbles),
- le secteur de produits Aluminium,
- le secteur *Real Estate Development & Other Services* (Immobilier & Autres services).

En termes de gestion, le Groupe se scinde en quatre unités stratégiques principales, qui sont actives dans différents secteurs et sont gérées séparément.

Une telle organisation structurelle est déterminée par la nature des risques et des rendements liés à chaque secteur opérationnel et définit la structure de direction, ainsi que le système de compte rendu interne. Elle constitue le fondement sur lequel le Groupe communique ses renseignements sectoriels.

L'analyse des secteurs présentée dans les présents états financiers consolidés est le reflet des activités analysées par secteur d'activité. Elle décrit le plus fidèlement possible la manière dont le Groupe est géré et fournit des indications précieuses quant aux activités opérationnelles du Groupe.

Secteur *Steel & Steel Pipes* (Acier & Tubes d'acier) : Viohalco est active, par le biais de la société Sidenor S.A. et de ses filiales, dans la fabrication de produits sidérurgiques longs et plats, ainsi que de produits finis.

Corinth Pipeworks S.A., une filiale de Sidenor, est spécialisée dans la production de canalisations destinées aux réseaux de transport de gaz naturel, de pétrole et d'eau, ainsi que dans la fabrication de profilés creux abondamment utilisés dans les projets de construction.

Secteur *Copper & Cables* (Cuivre & Câbles) : Halcor S.A. et ses filiales sont des sociétés actives dans la fabrication de tout un éventail de solutions en cuivre et en alliage de cuivre, qu'il s'agisse de canalisations en cuivre et en laiton, de rubans, feuilles ou plaques de cuivre ou de barres collectrices et de tiges en cuivre.

Hellenic Cables S.A., une filiale d'Halcor, fabrique toute une gamme de câbles et de conducteurs, des fils laqués, des fils laminés en cuivre et en aluminium, ainsi que des composants en plastique et en caoutchouc.

Secteur Aluminium : Elval et ses filiales sont actives dans le secteur des produits en aluminium et fournissent une gamme complète de produits, allant des bobines et des feuilles en aluminium destinées aux applications générales, au film en aluminium à usage ménager et aux produits spéciaux, y compris les extrusions, pour les secteurs de la construction navale et de l'automobile.

Le secteur *Real Estate Development & Other Services* (Immobilier & Autres services) : Viohalco crée de la valeur en assurant la réhabilitation immobilière de ses anciens sites industriels. Viohalco détient aussi des participations dans des sociétés de plus petites dimensions actives dans d'autres secteurs d'activité, dans les équipements sanitaires et les ardoises en céramique, la récupération des métaux, les services d'application ERP, le courtage d'assurance, le courtage de voyage, ainsi que les applications de génie mécanique (secteur Autres services).

Les transferts et les transactions entre secteurs s'effectuent en exécution de modalités et conditions commerciales réelles, en vertu des dispositions applicables aux transactions avec des tierces parties.

Les renseignements fournis dans le tableau ci-dessous proviennent directement du système de reporting financier interne utilisé par le Conseil d'Administration (c'est-à-dire par les principaux décideurs opérationnels) en vue de surveiller et d'évaluer séparément les performances des secteurs opérationnels.

Les tableaux ci-dessous compilent les renseignements à propos des résultats des secteurs soumis à compte rendu, ainsi que des éléments d'actif et de passif au 31 décembre 2013 et 2012 et pour les exercices clôturés à ces dates.

Les produits et les bénéfices opérationnels par secteur d'activité pour 2013 sont:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Acier et tuyaux			Immobilier et	Total
	d'acier	Cuivre et câbles	Aluminium	autres services	
Marge brute totale par secteur	1.140.376	1.529.498	1.053.432	53.141	3.776.449
Ventes intra-compagnies	-335.286	-473.458	-49.639	-32.995	-891.377
Produits	805.091	1.056.041	1.003.793	20.147	2.885.071
Bénéfice d'exploitation avant éléments non récurrents					
Bénéfice d'exploitation avant éléments non récurrents	-36.969	-12.719	33.872	-1.990	-17.806
Eléments non récurrents	-22.315	-5.651	-8.124	-54.731	-90.820
Bénéfice d'exploitation	-59.284	-18.370	25.748	-56.720	-108.626
Produits financiers	1.474	248	6.317	697	8.736
Charges financières	-37.303	-38.455	-17.315	-1.824	-94.896
Payment de dividendes	0	0	0	223	223
Bénéfice des sociétés mises en équivalence, net d'impôts	2.369	-96	181	70	2.525
Résultat avant impôt	-92.743	-56.672	14.931	-57.554	-192.038
Impôts sur les bénéfices	-11.038	-9.462	-18.948	7.556	-31.893
Bénéfice net	-103.781	-66.134	-4.017	-49.998	-223.931

Actifs et passifs des secteurs d'activité étaient comme suit au 31 décembre 2013:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Acier et tuyaux			Immobilier et	Total
	d'acier	Cuivre et câbles	Aluminium	autres services	
Actifs	1.179.874	822.842	1.003.332	359.375	3.365.423
Total du passif	808.601	739.038	434.140	42.953	2.024.731
Investissements en immobilisation corporelles ou incorporelles et immeubles de placement	28.773	62.347	62.538	716	154.374

Autres éléments des secteurs d'activité étaient comme suit au 31 décembre 2013:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Acier et tuyaux			Immobilier et	Total
	d'acier	Cuivre et câbles	Aluminium	autres services	
Amortissement des immobilisations corporelles	-43.246	-22.504	-45.865	-454	-112.069
Amortissement des immobilisations incorporelles	-103	-923	-1.338	-44	-2.407
Amortissement des immeubles de placement	0	0	-103	-2.527	-2.630
Dotations aux immobilisations corporelles et immeubles de placement	-10.957	-5.651	-8.124	-49.627	-74.358
Amortissement total	-54.305	-29.077	-55.430	-52.651	-191.464

Les produits et le bénéfice opérationnel par secteur d'activité pour 2012 sont les suivants:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Acier et tuyaux			Immobilier et	Total
	d'acier	Cuivre et câbles	Aluminium	autres services	
Marge brute totale par secteur	1.412.291	1.809.116	1.116.470	29.696	4.367.573
Ventes intra-compagnies	-368.109	-615.920	-52.358	-14.424	-1.050.810
Produits	1.044.182	1.193.197	1.064.112	15.273	3.316.763
Bénéfice d'exploitation avant éléments non récurrents	-28.850	16.067	40.690	-9.065	18.842
Eléments non récurrents	-4.560	0	-480	0	-5.039
Bénéfice d'exploitation	-33.409	16.067	40.210	-9.065	13.803
Produits financiers	1.407	390	7.773	766	10.336
Charges financières	-39.450	-41.381	-18.624	-676	-100.130
Payment de dividendes	0	0	32	28	60
Bénéfice des sociétés mises en équivalence, net d'impôts	1.066	2	102	0	1.170
Résultat avant impôt	-70.386	-24.921	29.493	-8.946	-74.761
Impôts sur les bénéfices	77	3	-1.733	230	-1.423
Bénéfice net	-70.309	-24.918	27.759	-8.716	-76.184

Actifs et passifs des secteurs d'activité étaient comme suit au 31 décembre 2012:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Acier et tuyaux			Immobilier et	Total
	d'acier	Cuivre et câbles	Aluminium	autres services	
Actifs	1.242.235	813.083	1.018.733	347.288	3.421.339
Total du passif	774.419	660.719	443.269	43.041	1.921.448
	0	0	0		
Investissements en immobilisation corporelles ou incorporelles et immeubles de placement	25.405	25.855	46.034	585	97.879

Autres éléments des secteurs d'activité étaient comme suit au 31 décembre 2012:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Acier et tuyaux			Immobilier et	Total
	d'acier	Cuivre et câbles	Aluminium	autres services	
Amortissement des immobilisations corporelles	-66.428	-23.536	-48.550	-1.664	-140.178
Amortissement des immobilisations incorporelles	-101	-566	-1.483	-24	-2.174
Amortissement des immeubles de placement	0	0	-309	-3.182	-3.491
Dotation aux immobilisations corporelles et immeubles de placement	0	0	-3.478	0	-3.478
Amortissement total	-66.529	-24.102	-53.820	-4.870	-149.320

Les informations sectorielles ci-dessous sont obtenues au moyen du chiffre d'affaires par secteur généré avec des clients externes, classé par pays de domicile des clients. Les activités du Groupe à l'échelle mondiale sont divisées en sept zones géographiques principales. En ce qui concerne l'Europe, les informations relatives à la Grèce font l'objet d'un compte rendu distinct.

Information géographique

Montants en milliers d'euros

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Produits		
Grèce	381.413	469.629
Autres membres de l'Union Européenne	1.727.150	1.964.031
Autres pays Européens	307.960	352.300
Asie	172.350	177.628
Etats-Unis	200.659	278.257
Afrique	91.216	69.488
Océanie	4.323	5.429
Total	<u>2.885.071</u>	<u>3.316.763</u>

Répartition des produits par catégorie

Ventes de marchandises et produits	2.864.925	3.195.419
Produit des services	16.671	109.643
Immobilier et autres	3.476	11.701
Total	<u>2.885.071</u>	<u>3.316.763</u>

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Actifs total		
Grèce	2.644.300	2.702.952
International	721.123	718.387
Total	<u>3.365.423</u>	<u>3.421.339</u>

Investissements en immobilisation corporelles ou incorporelles et immeubles de placement

Grèce	108.339	67.212
International	46.034	30.667
Total	<u>154.374</u>	<u>97.879</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(a) Réconciliation de la valeur comptable

<i>Montants en milliers d'euros</i>			Fournitures et		Total
	Terrain et Immeubles	Machines	autres équipements	En cours de construction	
Coût					
Solde au 1 janvier 2013	895.609	1.863.250	59.127	108.660	2.926.646
Effet de la variation des taux de change	-467	-1.749	-51	-88	-2.355
Acquisitions	2.340	21.158	2.025	127.160	152.684
Cessions	-939	-5.369	-490	-3.108	-9.905
Acquisition lié à un regroupement d'entreprises	1.000	26	1.251	0	2.277
Reclassement en immeuble de placement	-49.430	0	0	-25.526	-74.956
Autres reclassements	6.351	48.046	465	-58.812	-3.950
Solde au 31 décembre 2013	854.465	1.925.363	62.326	148.287	2.990.441
Amortissements cumulés et dépréciation					
Solde au 1 janvier 2013	-202.244	-913.649	-49.151	-2.000	-1.167.045
Effet de la variation des taux de change	213	1.435	44	0	1.692
Amortissement de l'année	-18.423	-90.457	-3.278	0	-112.158
Cessions	183	4.767	346	0	5.297
Reclassement en immeuble de placement	3.421	0	0	0	3.421
Autres reclassements		12	-1	0	11
Perte de valeur	-23.781	-5.204	-7	0	-28.992
Solde au 31 décembre 2013	-240.629	-1.003.095	-52.048	-2.000	-1.297.773
Valeur comptable au 31 décembre 2013	613.836	922.267	10.279	146.286	1.692.668

<i>Montants en milliers d'euros</i>			Fournitures et		Total
	Terrain et Immeubles	Machines	autres équipements	Immobilisations en cours de construction	
Coût					
Solde au 1 janvier 2012	871.150	1.779.184	55.438	137.445	2.843.217
Effet de la variation des taux de change	-400	343	-109	-55	-222
Acquisitions	6.603	19.619	2.953	67.538	96.713
Cessions	-306	-12.249	-422	-9	-12.986
Ajustements dû à la fusion	10	15	0	0	25
Reclassement en immeuble de placement	1.707	0	0	0	1.707
Autres reclassifications	16.846	77.469	1.266	-96.259	-679
Consommation de pièces détachées	0	-1.131	0	0	-1.131
Solde au 31 décembre 2012	895.609	1.863.250	59.127	108.660	2.926.646
Amortissements cumulés et dépréciation					
Solde au 1 janvier 2012	-178.065	-807.895	-46.276	0	-1.032.235
Effet de la variation des taux de change	280	-562	97	0	-186
Amortissement de l'année	-23.593	-114.725	-3.261	0	-141.579
Cessions	132	9.455	260	0	9.847
Ajustements	0	16	3	0	19
Reclassifications	0	-25	25	0	0
Perte de valeur	-998	-480	0	-2.000	-3.478
Consommation de pièces détachées	0	567	0	0	567
Solde au 31 décembre 2012	-202.244	-913.649	-49.151	-2.000	-1.167.045
Valeur comptable au 31 décembre 2012	693.365	949.601	9.975	106.660	1.759.601

(b) Site et équipement loués

Le Groupe loue de l'équipement de production dans le cadre de plusieurs leasings financiers. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable nette de l'équipement loué s'élevait à 2,4 millions d'euros (2012: 2,7 millions d'euros).

Les machines et les véhicules automobiles loués qui sont inclus ci-dessus le sont sur base d'un leasing:

Équipement mécanique	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Coût	9.116	9.116
Amortissements cumulés	<u>-6.760</u>	<u>-6.454</u>
Valeur comptable nette	<u>2.356</u>	<u>2.662</u>
Véhicules automobiles	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Coût	377	377
Amortissements cumulés	<u>-377</u>	<u>-370</u>
Valeur comptable nette	<u>0</u>	<u>8</u>

(c) Hypothèques et notifications statutaires

Des hypothèques préalables à la cotation ont été prises en faveur de banques sur des biens des filiales pour un montant total de 1.007 millions d'euros (voir note 19).

(d) Immobilisations en cours de construction

Les principaux éléments ajoutés aux immobilisations en cours de construction en 2013 sont les suivants :

- l'investissement en cours dans le site d'Oinofyta, portant sur les processus de laminage de l'aluminium,
- les investissements effectués dans la fabrication de câbles sous-marins haute tension dans la filiale de Fulgor (composant du secteur cuivre),
- la mise en œuvre de l'usine de Sovel (composant du secteur acier), qui se compose de l'installation d'un nouveau four à induction dans le site de production d'Almyros Volos.

Une part significative des investissements précités devrait être achevée en 2014.

(e) Transfert vers les immeubles de placement

En 2013, certaines propriétés du groupe ont été transférées aux immeubles de placement (voir Note 9), car elles n'étaient plus utilisées par le Groupe et car le terrain, ainsi que les bâtiments, seraient ultérieurement donnés en location à une tierce partie. Par voie de conséquence, une reclassification des propriétés, d'une valeur de 71,5 millions d'euros, a été opérée de la rubrique immobilisations à la rubrique immeubles de placement.

(f) Changements d'estimations

Dans le cadre de la réévaluation des valeurs résiduelles et des durées de vie utile des immobilisations, la direction du Groupe a modifié les durées de vie utile des bâtiments et des machines des filiales.

Le changement apporté à l'estimation comptable s'est traduit par une diminution de l'amortissement, qui, pour la période sous revue, s'élevait à 29,6 millions d'euros pour le Groupe. L'incidence sur les périodes ultérieures ne peut pas être estimée.

La durée d'utilité a été réévaluée dans les filiales du Groupe Sidenor et du groupe Halcor.

(g) Dépréciation d'immobilisations corporelles

i. Moins-value sur terrain et bâtiments utilisés à des fins administratives :

En raison de la poursuite de la récession économique en Grèce et du déclin des évaluations immobilières en résultant, le Groupe a procédé à une évaluation de la perte de valeur des terrains et bâtiments utilisés à des fins administratives.

Le montant recouvrable des terrains et bâtiments évalués repose sur la juste valeur, déduction faite des coûts de vente. La technique d'évaluation spécifique diffère en fonction de l'utilisation escomptée de l'actif et d'autres facteurs.

La juste valeur de ces biens a été déterminée par des évaluateurs immobiliers externes et indépendants, disposant des qualifications professionnelles requises et d'une expérience récente relative à l'emplacement et à la catégorie des propriétés à évaluer.

La méthode de comparaison (approche du marché) a été la principale technique d'évaluation utilisée, en estimant la propriété en question au moyen de transactions récemment effectuées sur le marché. À l'inverse, en l'absence de tels renseignements ou lorsqu'ils n'étaient pas appropriés au regard des circonstances, une approche de type revenu ou une approche dite du Coût de remplacement amorti (CRA) a été utilisée.

Au vu des éléments précités, une dépréciation de 20 millions d'euros a été comptabilisée et reprise sous la rubrique « Éléments non récurrents » des états financiers consolidés.

ii. Moins-value sur immobilisations corporelles utilisées à des fins de production :

Le 31 décembre 2013, un test de dépréciation a été réalisé au niveau du Groupe en utilisant la méthode d'évaluation par UGT (Unité génératrice de trésorerie). Plus spécifiquement, le test a concerné toutes les UGT pour lesquelles des indications de perte de valeur existaient au 31 décembre 2013. Pour ce faire, des projections des flux de trésorerie sur une période de cinq ans ont été utilisées.

Les résultats de cette méthode ont indiqué qu'il n'était pas nécessaire de procéder, au 31 décembre 2013, à des pertes de valeur des immobilisations utilisées pour la production des UGT du Groupe, car le montant recouvrable de chaque UGT dépassait les valeurs comptables respectives, à l'exception de l'UGT suivante.

Sous l'effet de la diminution de la demande et des ventes de produits en aluminium extrudé sur le marché grec, ainsi qu'en raison de l'aggravation de la crise économique en Grèce, la Direction de la filiale Etem S.A. a décidé, conformément aux dispositions de l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », d'effectuer un test de dépréciation portant sur ses immobilisations. Le test de dépréciation impliquant les terrains et les bâtiments a été confié à un évaluateur indépendant, lequel a effectué l'évaluation dans le respect des Normes professionnelles d'évaluation de la RICS en appliquant la méthode comparative. Le test de dépréciation des équipements a été réalisé au moyen de la valeur d'usage. Une telle valeur d'usage a été calculée en utilisant les provisions pour flux de trésorerie, lesquelles reposaient sur le business plan quinquennal approuvé par la Direction, qui avaient été initialement projetées sur une période de cinq ans et, par la suite, se basaient sur la durée d'utilité résiduelle de l'équipement. Le taux d'escompte utilisé était de 9,95 % pour la période de cinq ans et de 12,95 % pour la durée d'utilité résiduelle de l'équipement.

La juste valeur des terrains et des bâtiments découlant de la méthode d'évaluation précitée s'est élevée à 11,1 millions d'euros, ce qui représente une décote de 2,5 millions d'euros par rapport à la valeur comptable de ses actifs. D'après les résultats du test de dépréciation de l'équipement, il a été constaté que le montant recouvrable de l'unité génératrice de cash-flow de l'équipement est inférieur à sa valeur comptable, à concurrence de 5 millions d'euros. Dès lors, la dépréciation des immobilisations imputées au compte de résultats s'est chiffrée à 7,5 millions d'euros, sous la rubrique « Éléments non récurrents » des états financiers consolidés.

Enfin, une réduction de la valeur comptable de certains actifs spécifiques du Groupe, pour un montant de 1,5 million d'euros, a été enregistrée en raison de l'obsolescence de ces derniers.

9. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(a) Réconciliation de la valeur comptable

Montants en milliers d'euros	Goodwill	dépenses en développement	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2012	3.211	535	12.074	26.182	1.313	43.315
Différences de change	0	-1	0	-31	2	-30
Acquisitions	0	0	251	548	259	1.057
Cessions	0	0	0	-94	0	-94
Reclassements	0	0	138	529	0	667
Solde au 31 décembre 2012	3.211	534	12.462	27.134	1.574	44.915
Amortissements et perte de valeur cumulés						
Solde au 1 janvier 2012	-1.500	-519	-1.904	-21.284	-673	-25.880
Différences de change	0	0	0	28	-2	26
Amortissement de l'année	0	-8	-217	-1.819	-132	-2.176
Cessions	0	0	0	93	0	93
Solde au 31 décembre 2012	-1.500	-526	-2.121	-22.982	-807	-27.937
Valeur comptable au 31 décembre 2012	1.711	8	10.341	4.152	767	16.978

Montants en milliers d'euros	Goodwill	dépenses en développement	Marques de commerce et licences	Logiciels	Autres	Total
Coût						
Solde au 1 janvier 2013	3.211	534	12.462	27.134	1.574	44.915
Différences de change	0	-1	0	-19	-2	-21
Acquisitions	0	0	74	488	803	1.364
Cessions	0	0	0	-20	-107	-127
Reclassements	0	2	2.968	904	-2	3.872
Solde au 31 décembre 2013	3.211	535	15.503	28.487	2.266	50.002
Amortissements et perte de valeur cumulés						
Solde au 1 janvier 2013	-1.500	-526	-2.121	-22.982	-807	-27.937
Différences de change	0	0	0	16	2	19
Amortissement de l'année	0	-8	-477	-1.792	-134	-2.411
Cessions	0	0	0	5	23	28
Acquisitions de filiales	0	-1	0	0	1	0
Solde au 31 décembre 2013	-1.500	-534	-2.598	-24.753	-916	-30.301
Valeur comptable au 31 décembre 2013	1.711	1	12.905	3.734	1.350	19.701

(b) Test de dépréciation

Au cours du dernier trimestre de chaque année, le Groupe réalise des tests de dépréciation d'immobilisations ayant une durée d'utilité indéfinie.

En 2011, la filiale Hellenic Cables S.A. a acquis 100 % des actions de Fulgor S.A., une société active dans le secteur du Cuivre et des Câbles. Aucun Goodwill n'a été constaté au départ de l'acquisition, tandis que l'évaluation de tous les actifs de Fulgor à leur juste valeur, à la date d'acquisition, a permis de constater l'existence de deux immobilisations susceptibles d'être constatées aux conditions exposées dans la norme IAS 38 dans les états financiers consolidés du Groupe.

Ont été reconnues en tant qu'immobilisations :

- i) La marque « Fulgor » (valeur comptable de 1,4 million d'euros),
- ii) la licence d'utilisation du port à Soussaki, Corinthe (valeur comptable de 8,3 millions d'euros).

Ces deux immobilisations ont des durées de vie utile indéfinie et ont été initialement reconnues à une valeur de 9,68 millions d'euros ; elles ont été reprises dans la valeur comptable des marques de fabrique et des licences.

i) Marque « Fulgor »

Cette appellation porte sur le secteur des câbles sous-marins moyenne tension et des câbles terrestres haute tension dans lequel la société exerçait antérieurement des activités et qui est assorti d'avantages économiques substantiels. En fonction de l'analyse de facteurs pertinents (connaissance, absence d'engagement de longue durée avec une clientèle étoffée, développement ultérieur du secteur), nous ne prévoyons pas la fin de la période au cours de laquelle l'actif devrait générer des flux de trésorerie nets. La durée d'utilité de la marque est considérée comme étant indéfinie. C'est pourquoi la valeur de cette immobilisation a été déterminée comme étant perpétuelle.

ii) Licence d'utilisation du port de Soussaki, Corinthe

Fulgor détient une licence pour l'utilisation permanente et exclusive du port situé sur le site de l'usine, dans la localité de Soussaki en Corinthe. Ce port est nécessaire pour les activités de production de câbles sous-marins moyenne et haute tension. Durant les années 2012-2013, la société a investi 55 millions d'euros dans la modernisation et l'expansion de la capacité de production de câbles sous-marins haute tension.

Étant donné que ces immobilisations ne génèrent aucun flux de trésorerie indépendant au départ de leur utilisation permanente, susceptible d'être en grande partie indépendant des actifs qui produisent des câbles sous-marins moyenne et haute tension et des câbles terrestres haute tension, la société a décidé d'effectuer le test de dépréciation en utilisant le site de production de Fulgor S.A. en tant qu'unité génératrice de revenus (UGT). Pour calculer la valeur d'usage de ces immobilisations, des projections des flux de trésorerie fondées sur des estimations de la direction pour une période de cinq ans ont été utilisées.

Les flux de trésorerie au terme de ces cinq premières années ont été estimés au moyen d'un taux de croissance de 2,5 %, qui reflète en grande partie les estimations de la Direction quant aux perspectives de croissance des activités en matière de câbles sous-marins haute tension.

Le taux utilisé pour escompter les flux de trésorerie découlant de l'implémentation de cette méthode est de 11 % (arrondi).

Les résultats de cette méthode ont indiqué que le total du montant recouvrable dépasse largement leurs valeurs comptables. Le montant du dépassement du montant recouvrable total des actifs du groupe par rapport à leurs valeurs comptables s'élève à 53 millions d'euros.

De même, une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses du modèle (taux d'escompte et croissance perpétuelle) a été réalisée afin de vérifier l'adéquation de la valeur de la marge. Les résultats de cette analyse de sensibilité ont indiqué que le montant recouvrable excède largement la valeur comptable des unités du groupe de gestion des actifs. En outre, même en cas de modification de l'hypothèse principale sur laquelle s'était appuyée la direction pour déterminer le taux d'escompte de 3 % (ceteris paribus), l'incidence ne serait pas significative.

10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

(a) Réconciliation de la valeur comptable

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Solde au 1 janvier	101.539	105.665
Différences de change	0	-24
Acquisitions	329	109
Reclassement d'actifs détenus en vue de la vente	0	33
Cessions	0	-265
Autres	0	-180
Transferts d'immobilisations corporelles	71.524	-1.707
Perte de valeur	-45.367	0
Amortissement de l'année	-2.630	-2.092
Solde au 31 décembre	<u>125.395</u>	<u>101.539</u>

La valeur totale du portefeuille immobilier s'élève à 125 millions d'euros. Le tableau ci-dessous résume les principales propriétés :

IMMOBILIER	EMPLACEMENT	m ²
Magasin Ikea & Centre commercial River West	96, Kifissos Av., Egaleo, Grèce	123.459
Hôtel	Karaiskaki Square, Athènes, Grèce	23.215
Bâtiments industriels & de bureau (ancien site BIC)	Oinofyta, Grèce	9.314
Ancien site de Corinth Pipeworks	Corinthe, Grèce	22.404
Complexe de bureaux	115, Kiffissias Ave., Athènes, Grèce	34.435
Complexe de bureaux	57, Ethnikis Antistasseos St., Halandri, Grèce	4.423
Complexe de bureaux	29, Apostolopoulou St., Halandri, Grèce	10.006
Bâtiment de bureaux	53A, Nikola Vaptzarov Blvd, Sofia, Bulgarie	4.968

La rubrique Immeubles de placement se compose de plusieurs sites commerciaux qui sont donnés en location à des tierces parties, ou que le Groupe envisage de louer à court terme.

Tous les loyers sont indexés sur les prix à la consommation. Les prorogations ultérieures sont négociées avec le locataire et les périodes de prorogation sont en moyenne de quatre années. Aucun loyer conditionnel n'est pratiqué.

(b) Mesure de la juste valeur – Test de dépréciation

Les terrains et les bâtiments détenus par le Groupe et classés comme immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation effectué dans le respect de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Cette évaluation de la perte de valeur a été réalisée en raison de la poursuite de la récession économique en Grèce et du déclin des évaluations immobilières en résultant.

La juste valeur des immeubles de placement a été déterminée par des évaluateurs immobiliers externes et indépendants, disposant des qualifications professionnelles requises et d'une expérience récente relative à l'emplacement et à la catégorie des propriétés à évaluer.

Le montant recouvrable des immeubles de placement repose sur la juste valeur, déduction faite des coûts de vente, qui ont été déterminés en utilisant plusieurs techniques d'évaluation.

Au vu des éléments précités, une moins-value de 45,4 millions d'euros a été comptabilisée et reprise sous la rubrique « Éléments non récurrents » dans l'état consolidé du compte de résultats.

La juste valeur des immeubles de placement du Groupe est de 128,6 millions d'euros.

Techniques d'évaluation et « inputs » non observables (Niveau 3)

La mesure à la juste valeur des immeubles de placement relève de la juste valeur de Niveau 3 selon les "inputs" pour les techniques d'évaluation utilisées.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des propriétés du Groupe reflétaient l'utilisation la plus élevée et la plus optimale de ces propriétés, telle que déterminée par la direction du Groupe.

Pour les bâtiments actuellement loués ou qui devraient être loués à court terme et pour lesquels aucun prix observable n'était disponible, nous avons utilisé la méthode de l'approche fondée sur les bénéfices. Cette méthode a examiné la valeur actuelle des flux de trésorerie nets à générer par chaque propriété, en tenant compte du taux de croissance locative attendue, des périodes de vacances, du taux d'occupation, des coûts d'incitation à la location (dont les périodes exemptes de loyer) et d'autres coûts non acquittés par les locataires. Les flux de trésorerie nets attendus ont été escomptés en utilisant les taux d'escompte ajustés en fonction des risques, qui oscillaient entre 8 et 12 %. Parmi d'autres facteurs, l'estimation du taux d'escompte envisage la qualité de chaque bâtiment, son emplacement, la solvabilité du locataire, les modalités de location et le rendement du marché attendu.

La méthode du Coût de remplacement amorti a été principalement utilisée pour les bâtiments qui étaient soit vacants, soit en cours de construction, et que le Groupe envisage d'utiliser à l'avenir en tant qu'immeubles de placement.

La juste valeur déterminée par cette méthode reflète le montant qui serait actuellement nécessaire pour remplacer ou pour reconstruire ces actifs.

S'agissant des terrains appartenant au Groupe, une approche de marché a été utilisée. Les "inputs" utilisés pour déterminer la juste valeur des terrains reposaient sur les prix observables de propriétés similaires. Ces données observables ont été ajustées de manière significative en tenant compte de l'état de la propriété et du volume des transactions et/ou des prix demandés sur le marché immobilier pour des propriétés similaires.

(c) Paiements minimaux futurs à recevoir au titre de la location

Au 31 décembre 2013, les paiements futurs minimaux à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Moins d'un an	3.894	3.876
Entre un et cinq ans	19.862	19.680
Plus que cinq ans	<u>55.091</u>	<u>59.166</u>
Total	<u>78.846</u>	<u>82.722</u>

11. ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Investissements dans les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2013	2012
Solde au 1 janvier	25.477	25.326
Quote-part du résultat net	2.525	1.170
Différences de change	-2.056	446
Dividendes reçus	-2.540	-1.465
Acquisitions	164	0
Autres modifications	-154	-1
Solde au 31 décembre	23.416	25.477

Société	Pays	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Résultat global total	Pourcentage détenu
2012						
AFSELSA	Grèce	682	187	0	294	34,25%
SIDMA SA	Grèce	145.099	138.210	100.167	-11.852	26,72%
BIODIESEL SA	Grèce	1.259	36	0	-193	11,93%
DOMOPLEX LTD	Chypre	8.222	4.704	4.989	-732	33,55%
AWM SPA	Italie	13.022	8.620	10.874	236	25,35%
ZAO TMK-CPW	Russie	52.211	16.079	78.785	10.818	28,69%
		220.494	167.837	194.815	-1.428	

Société	Pays	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Résultat global total	Pourcentage détenu
2013						
AFSELSA	Grèce	830	252	838	363	36,55%
SIDMA SA	Grèce	132.338	136.698	98.788	-11.249	26,95%
BIODIESEL SA	Grèce	1.334	96	1.631	16	12,07%
DOMOPLEX LTD	Chypre	6.913	4.201	3.256	-806	33,95%
SMARTREO	Australie	1.592	210	0	-5	36,97%
AWM SPA	Italie	17.257	11.879	12.841	897	25,65%
ZAO TMK-CPW	Russie	47.340	8.212	70.900	9.200	29,04%
		207.604	161.549	188.254	-1.585	

12. AUTRES PLACEMENTS

Les Autres investissements se composent des actifs financiers disponibles à la vente.

	2013	2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Solde au 1 janvier	9.180	8.705
Acquisitions	10.160	1.002
Ventes	-9.918	-1.107
Modification à la juste valeur par le biais du résultat net	-2.144	248
Changement dans les participations	58.626	0
Modification à la juste valeur par le biais des capitaux propres	-191	433
Perte de valeur	0	-101
Reclassement en portefeuille commercial	53	0
Solde au 31 décembre	65.765	9.180

Les Autres investissements sont des actifs financiers disponible à la vente et incluent:

	2013	2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
<u>Titres cotés</u>		
- Instruments de capitaux propres Grecs	562	783
- Instruments d'emprunts internationaux	37.106	0
- Instruments de capitaux propres internationaux	21.520	0
<u>Actions non cotées</u>		
- Instruments de capitaux propres Grecs	4.899	7.064
- Instruments de capitaux propres internationaux	484	452
- Fonds de placement	1.180	871
- Autres	14	9
	65.765	9.180

Étant donné qu'elle ne pouvait pas être estimée à sa juste valeur, la quote-part des actifs financiers qui concerne les titres non cotés a été estimée au coût d'acquisition, déduction faite de toute dépréciation.

13. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Impôt différé sur les bénéfices

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Actifs d'impôts différé	16.583	14.122
Passifs d'impôts différé	-162.610	-140.159
Impôt différé net	-146.027	-126.037

Le changement total d'impôt différé est comme suit:

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
	-126.037	-138.411
Différence de change	-3	-50
Montants directement comptabilisés en résultat global	-1.021	1.868
Montants directement comptabilisés en compte de résultat	-18.966	10.556
Reclassement	0	-1
Solde au 31 décembre	-146.027	-126.037

Les fluctuations des actifs et des passifs d'impôts différés au cours de l'exercice fiscal se présentent comme suit :

	Immobilisations corporelles	Provisions	Immobilisations incorporelles	Pertes fiscales	Changement de taux d'imposition	Autres	Total
<i>Montants en milliers d'euros</i>							
Solde au 1 janvier 2012	-163.242	6.869	-112	14.106	10.286	-6.317	-138.411
Différence de change	-17	-2	0	0	0	-31	-50
(Debit)/ credit du compte de résultat	8.760	-151	-595	-1.257	0	3.800	10.556
Reclassements	-	564	0	-584	0	20	-1
(Debit)/ credit des capitaux propres	1.647	727	-	-	0	-505	1.868
Solde au 31 décembre 2012	-152.853	8.007	-707	12.265	10.286	-3.034	-126.037
Solde au 1 janvier 2013	-152.853	8.007	-707	12.265	10.286	-3.034	-126.037
Différence de change	-13	-2	0	0	0	11	-3
(Debit)/ credit du compte de résultat	-20.128	1.796	3.709	-1.360	-	-2.983	-18.966
Reclassements	7.398	-657	475	555	-10.286	2.515	0
(Debit)/ credit des capitaux propres	0	-1.257	0	0	-	235	-1.021
Solde au 31 décembre 2013	-165.597	7.888	3.478	11.460	0	-3.256	-146.027

14. STOCKS

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Marchandises	70.125	76.896
Produits finis	250.882	254.438
Produits semi-finis	127.563	145.831
Sous-produits et ferraille	12.919	17.562
En-cours	42.908	47.447
Matières premières et auxiliaires, consommables, pièces détachées et matériaux d'emballage	265.202	285.970
Acomptes pour achat de stock	12.833	13.973
Total	782.430	842.116
Moins: Réduction de valeur et provision pour stock obsolète ou abimé	-8.701	-6.907
Valeur de réalisation nette totale	773.729	835.209

15. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS

Actifs courants	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Créances commerciales et autres débiteurs	360.050	407.166
Moins: Pertes de valeur	<u>-39.864</u>	<u>-38.981</u>
Total des créances commerciales	<u>320.187</u>	<u>368.185</u>
Autres paiements anticipés	7.739	1.493
Cheques et effets à recevoir & cheques échus	24.441	29.135
Créances de parties liées (Note 35)	15.146	14.980
Impôt sur le résultat à recevoir	2.508	8.382
Actifs d'impôt exigible	38.978	34.555
Autres débiteurs	62.635	49.767
Créances de dividendes ou de sociétés affiliées	579	683
Créances de contrats de factoring	63	840
Moins: Pertes de valeur	<u>-7.943</u>	<u>-7.013</u>
Total	<u>464.333</u>	<u>501.008</u>
Actifs non courants		
Autres créances non courants	<u>7.448</u>	<u>7.218</u>
Total	<u>7.448</u>	<u>7.218</u>
Total des créances	<u>471.781</u>	<u>508.225</u>

Étant donné son grand nombre de clients, le Groupe n'a pas concentré son risque de crédit afférent aux créances de ses clients.

En 2010, la filiale Corinth Pipeworks S.A. a réduit de valeur une créance d'un montant de 18,6 millions d'euros (24,9 millions d'USD), car celle-ci était en souffrance. Au 31 décembre 2013, le même montant est évalué à 18 millions d'euros. Alors que les actions judiciaires intentées par la filiale, tant en Grèce que dans d'autres territoires, en vue d'obtenir le recouvrement de la créance précitée sont toujours en cours et alors qu'aucune décision définitive n'a été rendue, la filiale estime, à l'heure actuelle, qu'il n'y a aucune raison de revoir les provisions d'un montant de 9 millions d'euros (2012 : 9,4 millions d'euros) qu'elle a constituées dans ses comptes. La direction estime que la perte potentielle n'excédera pas le montant déprécié.

Une récente décision de justice, qui ordonne une compensation entre la demande de la filiale (à laquelle la cour compétente a fait droit) et la demande de la partie adverse que la Société conteste catégoriquement, appuyée par l'estimation des avocats qui plaident cette affaire devant les cours civiles de Dubaï, devrait, selon toute probabilité, être annulée, après l'examen par la cour compétente de la demande de révision de cette décision, déposée par la filiale le 26 septembre 2013. Dès lors, la filiale pense que la probabilité d'une condamnation découlant du résultat de la plainte introduite par la partie adverse à l'endroit de la filiale est faible.

Afin de garantir ses droits, grâce à la décision prise par le Tribunal de Première instance d'Athènes durant les procédures relatives aux mesures provisoires et conservatoires, la société a imposé une saisie-arrêt conservatoire sur la propriété de la partie adverse impliquée dans l'affaire précitée.

Aucun changement relatif au recouvrement du montant dû n'a été observé au cours de l'exercice fiscal 2013.

16. INSTRUMENTS DERIVÉS

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Actifs non courants		
Swaps de change	295	328
Total	295	328
Actifs courants		
Swaps de change	587	1.802
Forwards pour couvrir les flux de trésorerie	188	708
Contrats à terme FX	0	464
Contrats à terme	1.632	3.441
Total	2.407	6.414
Passifs non courants		
Swaps de taux de change	155	444
Swaps de change	131	34
Contrats à terme FX	0	19
Contrats à terme	0	64
Total	285	561
Passifs courants		
Swaps de taux de change	214	406
Swaps de change	0	2
Forwards pour couvrir les flux de trésorerie	686	823
Contrats à terme FX	0	137
Contrats à terme	2.194	2.588
Total	3.094	3.956

Comptabilité de couverture

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour des couvertures des flux de trésorerie et de la juste valeur.

Des instruments financiers dérivés précités couvrent des risques découlant :

- des fluctuations des cours des métaux,
- des fluctuations des cours de change,
- des variations des taux d'intérêt des prêts.

L'échéance et la valeur nominale des dérivés détenus par le groupe correspondent à l'échéance et à la valeur nominale des actifs/passifs sous-jacents (ou la part des éléments couverts).

Les dérivés détenus par le groupe concernent principalement :

- des contrats de futures destinés à couvrir le risque de fluctuation des cours de métaux cotés sur le LME (London Metal Exchange) et utilisés dans la production des principaux composants du Groupe (c'est-à-dire principalement le cuivre, l'aluminium et le zinc),

- des contrats de futures destinés à couvrir le risque découlant des fluctuations des cours de change du dollar américain et de la livre sterling (c'est-à-dire les devises auxquelles le Groupe est principalement exposé) et
- des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir le risque des flux de trésorerie ultérieurs du Groupe face aux variations des taux d'intérêt.

Les dérivés (instruments de couverture) sont reconnus à leur juste valeur lors de leur souscription et par la suite.

Les dérivés sont reconnus lorsque le Groupe conclut la transaction destinée soit à couvrir la juste valeur des créances, dettes ou engagements (couverture à la juste valeur), soit des transactions hautement probables (couverture des flux de trésorerie).

Couvertures des flux de trésorerie

La quote-part effective des changements apportés à la juste valeur des dérivés définis en tant que couverture des fluctuations des flux de trésorerie est enregistrée dans la réserve à la « Juste valeur ». Le bénéfice ou la perte de la quote-part non effective est inscrite au compte de résultats.

Les montants comptabilisés dans la « Réserve à la juste valeur » sont reportés aux résultats des périodes au cours desquelles les éléments couverts sont réalisés.

Lorsqu'un élément couvert arrive à échéance ou est vendu, ou lorsque la quote-part de couverture ne répond plus aux critères en matière de comptabilité de couverture, les bénéfices et les pertes imputées aux « Capitaux propres » sont conservés sous la forme d'une réserve et reportés au résultat lorsque l'actif couvert enregistre un bénéfice ou une perte. S'agissant d'une couverture d'une transaction de futures envisagée, dont la réalisation n'est plus attendue, les bénéfices ou pertes imputés aux Capitaux propres sont reportés au compte de résultats.

Le Groupe examine l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie au lancement (de manière prospective) en comparant les termes critiques de l'instrument de couverture avec les termes critiques de l'élément couvert et, par la suite, lors de chaque date de clôture (de manière prospective), il examine l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie en appliquant, d'une manière cumulée, la méthode de la compensation en dollar.

La partie effective des couvertures des flux de trésorerie est comptabilisée dans la « Réserve à la juste valeur », sous la forme du résultat de l'évaluation des positions ouvertes par rapport à la quote-part effective de cette évaluation.

Le gain ou la perte résultant des activités de couverture est reconnu au Compte de résultats lors de sa réalisation (c'est-à-dire la différence d'intérêt sur les swaps de taux d'intérêt et les résultats boursiers pour l'aluminium ou le cuivre et la devise étrangère).

Les résultats des activités de couverture du Groupe comptabilisés au Compte de résultats pour les exercices fiscaux 2013 et 2012, qui présentaient des contrats de futures sur métaux et des contrats de futures de change sous les rubriques « Ventes » et « Coûts des ventes », alors que les swaps de taux d'intérêt étaient reconnus dans les « Produits financiers/Charges financières », se présentent comme suit :

	<u>pour l'exercice clos le 31</u>	
	<u>décembre</u>	
<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Gain / (perte) sur contrats à terme	3.139	5.064
Gain / (perte) sur contrats forwards FX	2.141	-2.867
Gain / (perte) sur swaps de taux d'intérêts	-111	-238
Gain / (perte) sur swaps FX	<u>251</u>	<u>0</u>
Montants comptabilisés au compte de résultat comme produits ou (charges)	<u>5.419</u>	<u>1.959</u>

Le bénéfice ou la perte relative aux dérivés utilisés à des fins de couverture des flux de trésorerie et reconnu sous la rubrique Autre résultat global (Réserve à la juste valeur) au 31 décembre 2013 sera imputé au Compte de résultats au cours de l'exercice financier suivant.

17. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.182	340
Dépôts bancaires court terme	169.218	143.912
Total	173.401	144.251

Les liquidités et équivalents de trésorerie dont question ci-dessus constituent les liquidités et équivalents de trésorerie pour l'état des flux de trésorerie.

18. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société s'élève à 104.996.194,19 euros, réparti en 219.611.308 actions sans valeur nominale.

Les états financiers consolidés préparés conformément aux dispositions d'une acquisition inversée dans l'IFRS 3 « regroupement d'entreprises » sont publiés sous le nom de l'acquéreur légal (soit Viohalco) et préparés (comme précisé dans les annexes) dans le respect des méthodes comptables de la filiale juridique ou de l'acquéreur comptable (soit Viohalco Hellenic), en vertu de quoi seul le capital juridique de l'acquéreur comptable est adapté afin de traduire la structure financière de l'acquéreur juridique.

En vue de se conformer aux dispositions du Code des sociétés belges, le capital social après les Fusions devrait être la somme du capital social de chaque société concernée par la transaction de fusion. Dès lors, le capital social de Viohalco après les Fusions s'élève à 104.996.194 euros, soit la somme des capitaux sociaux préalables à la Fusion de Viohalco Hellenic (59.842.227 euros), Viohalco (61.500 euros) et Cofidin (45.092.467 euros).

Les primes d'émission de la Société s'élèvent à 432.201.433 euros.

19. RÉSERVES

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Réserve de juste valeur		Réserves spéciales	Réserves exonérées	Autres réserves	Total	Réserve pour l'écart de conversion	Total
	Réserve légale							
Solde au 1 janvier 2012	57.315	-1.299	14.146	311.506	5.453	387.121	-9.225	377.895
Autres éléments du résultat global	0	1.986	1.634	0	0	3.620	445	4.065
Transfert de réserves	912	3.480	-1.177	1.766	11	4.992	0	4.992
Variation des participations	269	136	130	866	144	1.544	-396	1.147
Solde au 31 décembre 2012	58.495	4.302	14.733	314.138	5.608	397.276	-9.176	388.100

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Réserve de juste valeur		Réserves spéciales	Réserves exonérées	Autres réserves	Total	Réserve pour l'écart de conversion	Total
	Réserve légale							
Solde au 1 janvier 2013	58.495	4.302	14.733	314.138	5.608	397.276	-9.176	388.100
Reclassement	-38.247	0	0	0	190.855	152.609	0	152.609
Annulation des actions propres	0	0	0	0	-111.189	-111.189	0	-111.189
Autres éléments du résultat global	0	-692	0	0	0	-692	-2.415	-3.106
Variation des participations	611	121	387	360	-72	1.407	67	1.475
Transfert de réserves	866	0	2.353	10.463	-13.682	0	0	0
Solde au 31 décembre 2013	21.725	3.732	17.473	324.961	71.521	439.411	-11.524	427.888

20. EMPRUNTS À LONG TERME

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Non courant		
Emprunts bancaires	186.205	109.687
Dettes résultant des contrats de location-financement	1.125	1.470
Emprunts obligataires	756.806	285.175
Total	944.135	396.332
Comptes bancaires courants	140.428	99.913
Emprunts bancaires	336.255	872.660
Dettes résultant des contrats de location-financement	377	816
Total	477.060	973.388
Total des prêts et emprunts	1.421.195	1.369.720

L'échéance des prêts non courants est comme suit:

<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Entre 1 et 2 ans	45.948	277.953
Entre 2 et 5 ans	867.826	87.496
Plus de 5 ans	30.361	30.883
	944.135	396.332

Les taux d'intérêts effectifs moyens pondérés à la situation financière sont les suivants:

Emprunts bancaires (non courant)	5,34%	5,30%
Emprunts bancaires (courant)	5,40%	5,83%
Emprunts obligataires	5,27%	4,77%
Dettes résultant des contrats de location-financement	3,21%	3,08%

La valeur comptable des emprunts est une approximation raisonnable de leurs justes valeurs. Le Groupe dispose de lignes de crédit appropriées lui permettant de faire face à ses besoins ultérieurs.

En décembre 2013, Viohalco a achevé la restructuration de 78 % de son encours de dette, par le biais de l'émission de plusieurs emprunts obligataires syndiqués à long terme. L'émission totale s'élève à un montant global supérieur à 727 millions d'euros et se compose de dix émissions distinctes, une pour chaque principale filiale grecque du groupe Viohalco. Par secteur opérationnel, les emprunts obligataires concernent plus spécifiquement :

- secteur *Steel & Steel Pipes* (Acier & Tubes d'acier) : 298 millions d'euros, attribués à Sidenor Steel Industry S.A. pour 179,8 millions d'euros, Corinth Pipeworks S.A. pour 47,3 millions d'euros et Sovel S.A. pour 71,4 millions d'euros ;
- secteur *Copper & Cables* (Cuivre & Câbles) : 270 millions d'euros, attribués à Halcor S.A. pour 180,5 millions d'euros, Fitco S.A. pour 13 millions d'euros et Hellenic Cables S.A. pour 76,5 millions d'euros ;
- secteur Aluminium : 159 millions d'euros, attribués à Elval S.A. pour 100,5 millions d'euros, Etem S.A. pour 38,2 millions d'euros, Symetal S.A. pour 11,2 millions d'euros et Elval Colour S.A. pour 9 millions d'euros.

Les emprunts obligataires syndiqués ont une échéance de cinq ans et sont assortis, pour les banques, d'une option portant sur l'approbation d'une extension de maximum deux ans, moyennant une demande en ce sens des sociétés émettrices, adressée trois mois avant les dates d'échéance initiales. Les emprunts obligataires sont également assortis d'une période de grâce de deux ans pour les remboursements du capital et d'un spread de taux d'intérêt à dégressivité annuelle. Les nouveaux emprunts obligataires sont garantis par des gages sur immobilisations et stipulent des déclarations habituelles, des clauses restrictives, des engagements et des cas d'inexécution.

Durant le terme effectif de ces emprunts, les sociétés précitées devraient respecter certains ratios financiers. Le premier examen de ce ratio se déroulera le 30 juin 2014 et le 31 décembre 2014, respectivement pour les sociétés cotées et pour les sociétés non cotées.

En outre, en 2013, la filiale Corinth Pipeworks S.A. a souscrit une convention d'emprunt pour un montant total de 47,7 millions d'euros auprès de la banque allemande « Commerzbank » en vue de financer un investissement dans une nouvelle ligne de production de tuyaux. Cet emprunt est garanti par l'agence allemande d'assurance-crédit à l'exportation, baptisée « Euler Hermes Deutschland AG ». D'une durée effective de 8,5 ans, il prendra effet à l'achèvement de l'investissement précité et a été consenti à un taux d'intérêt de 1,95 %, majoré du taux Euribor à 6 mois. Ledit investissement devrait être achevé dans un délai d'environ deux ans. Le Groupe Sidenor a fourni un bien affecté en garantie en contrepartie des emprunts obligataires.

En 2013, la filiale Sofia Med S.A. a obtenu un emprunt de cinq ans d'un montant total de 40 millions d'euros auprès de la Banque européenne de Reconstruction et de Développement, qui pourra être prorogé pour une période supplémentaire de deux ans. La société a également converti une partie de son endettement à court terme en un emprunt syndiqué à cinq ans d'un montant de 60 millions d'euros.

En vue d'obtenir les prêts bancaires du Groupe, des hypothèques pour un montant total de 1.007 millions d'euros ont été prises sur différentes propriétés.

Plus spécifiquement, des hypothèques de respectivement 379, 438 et 190 millions d'euros ont été souscrites pour le compte de Halcor S.A. et de ses filiales, pour le compte de Sidenor S.A. et de ses filiales et pour le compte d'Elval S.A. et de ses filiales.

Les engagements résultant des leasings financiers se ventilent comme suit :

Montants en milliers d'euros

paiements minimaux futurs au titre de la location

Jusqu'à 1 an	416	849
De 1 à 5 ans	705	971
Plus de 5 ans	555	756
Total	1.676	2.577
Moins: Charges financières futures de contrats de location-financement	-174	-292
Valeur actualisée nette des paiements minimaux futurs au titre de la location	1.502	2.285

La valeur actualisée des dettes liés à des contrats de location-financement est analysée comme suit:

Jusqu'à 1 an	377	816
De 1 à 5 ans	597	845
Plus de 5 ans	528	625
Valeur actualisée nette des paiements minimaux futurs au titre de la location	1.502	2.285

21. AVANTAGES DU PERSONNEL

Régime à cotisations définies

Tous les salariés du Groupe sont couverts pour leur pension principale par les organismes d'assurance sociale respectifs, dans le respect de la législation locale. Dès que les cotisations ont été versées, le Groupe n'assume plus aucune autre obligation de paiement. Les cotisations habituelles constituent des coûts périodiques nets pour l'exercice durant lequel ils sont dus et, en tant que tels, relèvent des dépenses inhérentes aux avantages sociaux.

Obligation des régimes à prestations définies

En Grèce, les salariés ont le droit de percevoir une somme forfaitaire à leur retraite. Cette somme forfaitaire est déterminée en tenant compte des années de service et du salaire à la date de la pension. Le Groupe est d'avis que ce système répond à la définition d'un régime à prestations définies et comptabilise les prestations cumulées au compte de résultats au cours de chaque période au moyen d'une augmentation correspondante de l'engagement en matière de retraite. Les avantages versés aux retraités au cours de chaque période sont comptabilisés en contrepartie de cet engagement. L'obligation du Groupe relativement aux avantages sociaux au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013 est synthétisée ci-dessous :

Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012*</u>
Avantages du personnel	<u>20.018</u>	<u>25.451</u>

Montants comptabilisés dans l'état dans le compte de résultat:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>pour l'exercice clos au 31 décembre</u>	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Coût des services rendus au cours de la période	1.523	1.586
Coûts d'intérêt	637	978
Comptabilisation du coût des services passés	524	603
Perte/(Gain) de Liquidation/Réduction/Cessation	514	1.345
Dépense totale comptabilisée dans le compte de résultat	<u>3.197</u>	<u>4.512</u>

Mouvements du passif net dans l'état de la situation financière:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>pour l'exercice clos au 31 décembre</u>	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Passif net au début de la période	25.451	23.522
Prestations versées directement	-3.803	-6.667
Dépense totale comptabilisée dans le compte de résultat	3.197	4.512
	<u>-4.827</u>	<u>4.084</u>
Passif net/(Actif) à la fin de la période	<u>20.018</u>	<u>25.451</u>

Réévaluations:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	<u>pour l'exercice clos au 31 décembre</u>	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Ecart actuariels	-4.827	4.084
Montant total comptabilisé dans le résultat global opérati	<u>-4.827</u>	<u>4.084</u>

Les hypothèses actuarielles principales qui ont été utilisées dans un but comptables sont les suivantes:

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
Taux d'actualisation	3,20%	3,18%
Augmentation salariale future	1,96%	3,20%

22. SUBVENTIONS

	2013	2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Solde au 1 janvier	36.939	36.482
Collecte de subsides	12.403	5.727
Transfert de subside vers débiteurs/créditeurs	331	-653
Amortissement des subventions	-4.368	-4.617
Solde au 31 décembre	45.305	36.939

Des subventions publiques ont été obtenues dans le cadre d'un investissement en immobilisations corporelles.

23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Fournisseurs	216.714	220.197
Effets à payer	30.371	23.435
Chèques à payer	143	201
Acomptes clients	17.079	15.673
Caisses de sécurité sociale	8.655	9.635
Impôts-Obligations	11.565	15.914
Engagements envers des parties liées (Note 35)	4.925	6.178
Créditeurs divers	6.389	11.448
Produits non acquis et différés	2.571	67
Charges à imputer	16.568	21.267
Autres montants en transit créditeurs	4.751	2.720
Proportion de tiers dans les dividendes à payer	59	88
Autres passifs	52	0
Total	319.841	326.823

Le compte « fournisseurs et autre engagements » se compose d'un engagement à l'égard de la Public Power Corporation S.A. en Grèce (ci-après « PPC »), pour un montant total de 23 millions d'euros, des filiales Sidenor Steel Industry S.A. et Sovel S.A. Le 21 janvier 2014, ces deux sociétés ont adressé un avis de réclamation à PPC, dans lequel elle rejette le tarif pour l'électricité appliqué et suggéré par PPC, en soulignant qu'une justification technique et financière, mûrement réfléchie, indique que le coût appliqué par PPC pour le profil de consommation de ces deux sociétés s'élève à 34 euros / mégawatt-heure. Il convient d'observer que de 2010 à 2013, le montant total facturé par PPC s'est élevé à 123,2 millions d'euros, alors qu'il aurait dû être de 96,9 millions d'euros. La différence de 26,3 millions d'euros réclamée par ces deux sociétés, a, en vertu du principe de prudence, été dûment reprise (en charge) dans le compte de résultats des sociétés précitées.

24. PROVISIONS

	<u>Décisions de justice en cours</u>	<u>Indemnisation des clients</u>	<u>Autres provisions</u>	<u>Total</u>
Non courant				
<i>Montants en milliers d'euros</i>				
Solde au 1 janvier 2012	160	1.000	3.313	4.473
Différences de change	0	0	25	25
Provisions supplémentaires de l'année fiscale	4	0	18	23
Provisions utilisées durant l'année fiscale	-105	-13	-276	-394
Solde au 31 décembre 2012	60	987	3.081	4.127
Solde au 1 janvier 2013	60	987	3.081	4.127
Différences de change	0	0	-23	-23
Provisions supplémentaires de l'année fiscale	46	0	-38	8
Provisions utilisées durant l'année fiscale	-41	0	-8	-49
Solde au 31 décembre 2013	65	987	3.012	4.063
Courant				
<i>Montants en milliers d'euros</i>				
Solde au 1 janvier 2012	144	689	232	1.065
Différences de change	0	0	3	3
Provisions supplémentaires de l'année fiscale	0	0	170	170
Restructuration	0	-140	0	-140
Provisions utilisées durant l'année fiscale	0	-549	-57	-607
Solde au 31 décembre 2012	144	0	348	492
Solde au 1 janvier 2013	144	0	348	492
Différences de change	0	0	-3	-3
Provisions supplémentaires de l'année fiscale	0	0	356	356
Provisions utilisées durant l'année fiscale	0	0	-170	-170
Solde au 31 décembre 2013	144	0	531	675

25. CHARGES PAR NATURE

2013

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Notes	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais administratifs	Total
Charges du personnel	26	-149.030	-31.038	-33.463	-213.531
Coût des stocks comptabilisés comme une charge		-2.005.105	-1.435	-153	-2.006.692
Consommation d'énergie		-70.623	-210	-126	-70.959
Dotation aux amortissement		-98.157	-4.728	-7.845	-110.729
Taxes - Obligations		0	0	-11	-11
Primes d'assurance		-6.030	-4.889	-955	-11.873
Frais de location		-4.653	-2.396	-2.780	-9.829
Transport		-33.880	-45.243	-1.339	-80.463
Dépenses marketing		-4	-1.100	-216	-1.321
Bénéfices et frais externes		-113.050	-17.784	-19.122	-149.957
Provisions		-2.424	-3.007	-1.251	-6.682
Intérêts		-4	-1	0	-4
Autres charges		-227.129	-6.704	-14.146	-247.979
Total		-2.710.089	-118.533	-81.407	-2.910.030

2012

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Notes	Coût des ventes	Frais de distribution	Frais administratifs	Total
Charges du personnel	26	-159.749	-31.534	-37.448	-228.731
Coût des stocks comptabilisés comme une charge		-2.314.663	-1.453	-537	-2.316.653
Consommation d'énergie		-81.801	-169	-114	-82.084
Dotation aux amortissement		-127.466	-5.076	-7.861	-140.403
Taxes - Obligations		0	0	-15	-15
Primes d'assurance		-6.347	-5.832	-909	-13.089
Frais de location		-5.182	-2.365	-2.024	-9.570
Transport		-39.744	-51.950	-1.242	-92.935
Dépenses marketing		-5	-1.294	-139	-1.438
Bénéfices et frais externes		-122.443	-13.865	-18.415	-154.723
Provisions		-663	-2.275	-126	-3.064
Intérêts		0	-23	0	-24
Autres charges		-229.640	-19.699	-17.620	-266.959
Total		-3.087.702	-135.534	-86.451	-3.309.687

26. CHARGES DE PERSONNEL

	2013	2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Coûts et dépenses du personnel	171.263	181.595
Dépenses de sécurité sociale	39.761	44.076
Coût de départ à la retraite lié au régime de retraite	362	354
Coût de départ à la retraite lié au régime à prestations déf	3.197	4.512
Autres avantages du personnel	3.803	4.345
Total	218.386	234.882
Autres avantages du personnel		
Bénéfices distribués au personnel	320	667
Avantages extra-legaux	2.030	2.169
Frais de voyage et d'hébergement	276	288
Bonus	894	692
Autres	283	529
Total	3.803	4.345

Les avantages du personnel se répartissent comme suit:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Coût des ventes	149.030	159.749
Frais de distribution	31.038	31.534
Frais administratifs	33.463	37.448
Autres charges	4.855	6.151
	218.386	234.882

27. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

	2013	2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Revenu		
Produits d'intérêts	7.399	8.963
Différences de change	1.015	1.042
Autres	322	331
Produits financiers	8.736	10.336
Dépenses		
Charges d'intérêts et autres	-91.197	-94.560
Lettres d'engagement	0	-3
Contrat de location-financement	-1	-1
Différence de change	-1.556	-2.511
Swaps de taux d'intérêts, couverture à la juste valeur	0	-1.032
Autres	-2.142	-2.023
Dépenses financières	-94.896	-100.130
Revenu de dividendes	223	60
Coût financier - net	-85.936	-89.734

28. IMPÔTS

	2013	2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Impôt exigible	-12.927	-11.979
Impôt différé	-18.966	10.556
Total	-31.893	-1.423

		<u>2013</u>	<u>2012</u>
Résultat avant impôt		-192.038	-74.761
Impôt sur base du taux d'imposition en Grèce	-26,0%	49.921	14.952
Effet des écarts permanents	6,4%	-12.907	-4.005
Revenus exonérés	-0,7%	3.252	1.135
Effet des pertes fiscales de l'exercice précédent	-0,4%	426	-13.157
Effet de taux d'imposition internationaux différents sur la taxe annuelle	0,8%	-1.474	-3.727
Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est comptabilisée	14,8%	-29.341	-3.191
Ajustement de la valeur fiscale des immobilisations	0,0%	0	2.780
Comptabilisation des réserves exonérées	-2,7%	5.200	2.773
Reprise partielle ou utilisation de la provision pour taxes	-0,5%	888	1.887
Redressement d'impôt	0,2%	-468	-467
Précompte professionnel sur les dividendes internationaux	0,0%	66	0
Effet de changement de taux d'intérêts	20,4%	-39.931	0
Autres taxes	0,2%	-412	-387
Reprise d'actif différé	2,2%	-4.307	0
Provision pour réserve exonérée	1,4%	-2.807	-15
Impôts sur les bénéfices total		-31.893	-1.423

Au 1^{er} janvier 2013, le taux d'imposition en Grèce est passé de 20 à 26 %, conformément aux dispositions de l'article 9 de la Loi 4110/2013.

Sous l'effet de cette modification du taux d'imposition, les impôts reportés antérieurs à la période ont été recalculés, ce qui s'est traduit par un engagement de report d'impôt supplémentaire d'un montant de 36,3 millions d'euros pour le Groupe. Le montant précité a représenté l'impôt différé et a eu un impact sur les résultats de la période.

29. AUTRES PRODUITS / (CHARGES)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Autres produits d'exploitation		
Subsides de l'année	386	1.628
Produits des activités annexes	11.013	22.125
Indemnité d'assurance	166	387
Loyers de bâtiments - machines	372	793
Produit des provisions de l'exercice précédent	1.016	775
Produit des intérêts (activité opérationnelle)	0	0
Amortisation des subventions reçues	4.368	4.617
	895	249
Différence de change	10.979	4.857
Produits de services de consulting	558	1.211
Bénéfices/(pertes) de la vente d'actifs immobilisés	754	773
Autres produits d'exploitation	1.850	4.213
Total des autres produits d'exploitation	<u>32.359</u>	<u>41.629</u>
Autres charges		
Charges gratuites d'opération-production	-255	-470
Dépenses opérationnelles et de développement	-271	-324
Bénéfices/(pertes) de la vente d'actifs immobilisés	0	0
dépréciation d'investissements et autre actifs financiers	-1.945	-176
Différence de change	-11.726	-5.579
Perte de valeur pour clients douteux	-700	-2.020
Dotations aux amortissements	-1.149	-3.161
Autres charges	-9.160	-18.131
Total des autres charges	<u>-25.206</u>	<u>-29.863</u>
Autres produits-charges d'exploitation (net)	<u>7.153</u>	<u>11.766</u>

30. ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

	Notes	pour l'exercice clos le 31 décembre	
		<u>2013</u>	<u>2012</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>			
Dépréciation d'immeuble de placement	10	-45.367	0
Dépréciation d'immobilisations corporelles	8	-28.992	-3.478
Coûts d'inactivité		-11.358	-1.561
Frais de relocalisation		-10.636	0
Acquisition à des conditions avantageuses	6	5.532	0
		<u>-90.820</u>	<u>-5.039</u>

Coûts d'inactivité

En raison des difficultés financières rencontrées sur le marché domestique et affectant principalement le secteur de la construction et afin d'adapter la production à la faible demande en produits d'acier structurels, la filiale SOVEL S.A. a décidé, le 21 février 2013 et après consultation de ses salariés, de suspendre temporairement durant le mois de mars les activités de production de l'usine d'Almyros. Les frais liés à cette suspension ont été imputés aux éléments non récurrents.

Frais de relocalisation

En 2013, la société holding du Groupe, Viohalco SA, a décidé de déplacer son siège social d'Athènes (Grèce) à Bruxelles (Belgique), et de coter ses actions sur Euronext Brussels. Les dépenses liées à cette relocalisation englobent les honoraires juridiques, les commissions de transfert de propriété et d'autres éléments connexes.

31. ENGAGEMENTS

(a) Engagements contractuels

Les engagements mentionnés ci-dessous font référence à des contrats que les filiales du groupe ont conclus selon leur plan d'investissement.

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Immobilisations corporelles	64.585	39.179
	<u>64.585</u>	<u>39.179</u>

(b) Passif de leasing opérationnel comme preneur

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Jusqu'à 1 an	3.970	3.925
De 1 à 5 ans	7.563	8.720
Plus de 5 ans	803	1.237
	<u>12.336</u>	<u>13.882</u>
Charge du compte de résultat	4.517	5.428

Il n'y a pas de passif contractuel pour les futures réparations et maintenance des immeubles de placement

(c) Garanties

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Garanties pour assurer les engagements aux fournisseurs	72.349	54.035
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec les clients	19.332	17.040
Garanties pour assurer la bonne exécution des contrats avec les fournisseurs	133	19

32. PASSIFS ÉVENTUELS

Veillez vous reporter à la plainte en cours décrite dans la Note 15. Le Groupe n'a aucun autre passif éventuel.

33. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Hellenic Cables Group (une composante du secteur du Cuivre et des Câbles) gère des contrats de projet qui concernent principalement la construction et l'installation de câbles terrestres et sous-marins haute tension.

	31/12/2013	31/12/2012
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Produits facturés pour la période	7,054	12,629
Avances dues	448	736
Montant des retenues pour bonne prestation	543	556

À la date de clôture, il n'y a aucun engagement éventuel afférent aux projets en cours de construction.

34. PARTIES LIÉES

Les transactions suivantes, ainsi que les montants dus à la fin de la période ou à partir de ce moment, ont été conclues avec des participations mises en équivalence et d'autres parties liées.

	2013	2012
Ventes de biens / services		
Participations mises en équivalence	19.242	11.218
Autres parties liées	10.066	12.815
	<u>29.309</u>	<u>24.033</u>
Achats de biens / services		
Participations mises en équivalence	4.973	5.407
Autres parties liées	13.085	19.779
	<u>18.058</u>	<u>25.186</u>
Achats d'immobilisations corporelles		
Participations mises en équivalence	988	283
Autres parties liées	0	85
	<u>988</u>	<u>368</u>

Soldes de clôture qui découlent de ventes-achats de biens, de services, immobilisations, etc

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Créances envers d'autres parties liées		
Participations mises en équivalence	15.108	13.921
Autres parties liées	38	1.059
	<u>15.146</u>	<u>14.980</u>
Dettes envers d'autres parties liées		
Participations mises en équivalence	1.929	2.914
Autres parties liées	2.996	3.264
	<u>4.925</u>	<u>6.178</u>

Les services rendus à ou par des particuliers, ainsi que les opérations d'achat et de vente de biens sont réalisés en vertu des tarifs applicables aux parties non liées.

Rémunération des administrateurs et des membres de la direction exécutive

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu de la rémunération versée en 2013 aux Administrateurs et aux Membres de la direction générale en contrepartie de l'exécution de leur mandat :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>		
Emoluments des Administrateurs et de la direction exécutive	1.671	1.327

Les émoluments aux directeurs et la direction générale, repris dans le tableau ci-dessus sont des compensations de nature fixe. Il n'y a pas de compensation, avantages postérieurs à l'emploi ou avantages actions variables qui ont été payés en 2013.

35. RÉSULTAT ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

pour l'exercice clos au 31 décembre	2013	2012
Perte / Bénéfices attribuable aux propriétaires de la société (en euro)	-173.335.760	-49.933.519
Moyenne pondérée du nombre d'actions	<u>201.956.762</u>	<u>199.474.091</u>
De base et dilué (en euro par action)	-0,8583	-0,2503

Le calcul du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action repose sur le bénéfice suivant attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :

(i) Résultat attribuable aux actionnaires

pour l'exercice clos au 31 décembre	2013	2012
Perte attribuable aux propriétaires de la société (en milliers d'euro)	-173.336	-49.934

Le numérateur utilisé dans le calcul du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action est identique.

(ii) Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

<i>en milliers d'actions</i>	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Actions ordinaires émises au 1 janvier	199.474	199.474
Effet d'actions émises liées à un regroupement d'entreprises	<u>2.483</u>	<u>-</u>
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires émises au 31 décembre	201.957	199.474

Le nombre moyen pondéré d'actions fait référence aux actions en circulation au cours de la période.

Le dénominateur utilisé dans le calcul du bénéfice de base et du bénéfice dilué par action est identique.

36. PERSONNEL

L'effectif du personnel occupé par le Groupe au terme de la période sous revue s'élève à 7.857 personnes (2012 : 7.754).

37. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 13 janvier 2014, Viohalco a déposé une demande d'admission pour la cotation secondaire de ses actions sur le marché de la Bourse d'Athènes (Grèce). La cotation des actions de la Société a ensuite débuté sur le Principal marché de la bourse d'Athènes le 14 février 2014.

À la suite de la décision de réduction des tarifs de l'électricité pour l'industrie, prise par la Public Power Corporation S.A. en Grèce, Sidenor S.A. a annoncé un nouvel investissement d'un montant total de 10 millions d'euros dans l'usine de Thessalonique en vue d'améliorer sa compétitivité. L'objectif de ce nouvel investissement est d'éviter de réchauffer les billettes en utilisant du gaz naturel comme c'est le cas dans les fours de réchauffage classiques. C'est pourquoi il sera procédé à l'installation d'un four (à induction) électrique, placé en série avec des lignes de coulage, lequel permettra d'augmenter la température des billettes déjà chaudes pour les porter à la température de laminage avant leur refroidissement. Cet investissement permettra d'économiser une très grande quantité d'énergie, tout en réduisant également l'empreinte carbone totale du site (le laminoir n'ayant désormais plus aucune empreinte carbone directe en raison de l'abandon de l'utilisation du gaz naturel).

Enfin, Hellenic Cables a annoncé qu'elle a été commissionnée par ADMIE (Independent Power Transmission Operator), the second sous-projet de l'appel d'offre pour l'Interconnection des Cyclades, un contrat d'un montant de 93 millions d'euros. Le projet implique des liaisons par câble souterrains et sous-marins de 150 kV entre les îles de Syros-Tibos, Syros-Mykonos, Syros-Paros et une terminaison d'un câble de 150kV à Tinos. Hellenic Cables entreprend, en plus de l'approvisionnement des câbles, l'installation des câbles, la protection des câbles dans les régions côtières et les connections nécessaires au réseau d'Admie. Le contrat sera signé après l'audit précontractuel requis par la Cour d'Audit.

38. HONORAIRES DES RÉVISEURS D'ENTREPRISES

Les commissaires de Viohalco, KPMG Réviseurs d'Entreprises et Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises, et plusieurs entreprises membres du réseau de KPMG, ont perçu des honoraires s'élevant, pour les périodes clôturées le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2012, à un montant respectif de 746.800 et de 592.400 euros pour les services suivants :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	pour l'exercice clos le 31 décembre	
	<u>2013</u>	<u>2012</u>
KPMG Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestation	80	0
Services relatifs à l'audit	5	0
	<u>85</u>	<u>0</u>
Renaud de Borman Réviseurs d'Entreprises		
Missions d'attestation	10	0
Services relatifs à l'audit	44	0
	<u>54</u>	<u>0</u>
Réseau KPMG		
Missions d'audit	409	470
Services relatifs à l'audit	9	0
Missions de conseils fiscaux	151	123
Autres missions	37	0
	<u>606</u>	<u>592</u>
Total	<u>746</u>	<u>592</u>

39. ENTITÉS DU GROUPE

La composition du Groupe au terme de la période sous revue était la suivante :

FILIALES	Pays	Participations	Participations
		2013	2012
AEIFOROS SA	GRECE	67,89%	67,08%
AEIFOROS BULGARIE SA	BULGARIE	67,89%	67,08%
AFSEL SA	GRECE	36,55%	34,25%
AKRO SA	GRECE	64,10%	59,14%
ALCOMET SA	GRECE	99,36%	99,36%
ALUBUILD SRL	ITALIE	53,56%	50,30%
ALURAME SPA	ITALIE	71,92%	67,00%
ANOXAL SA	GRECE	73,11%	68,50%
ARGOS SA	GRECE	52,28%	51,65%
ATHENS ART CENTRE SA	GRECE	73,12%	68,51%
AUTOMATIC WIRE MACHINES SA	ITALIE	30,24%	39,58%
ANAMET SA	GRECE	88,75%	87,37%
ANTIMET SA	GRECE	100,00%	100,00%
ATTIKI SA	GRECE	75,00%	75,00%
AWM SPA	ITALIE	25,65%	25,35%
BEAT SA	GRECE	50,09%	49,70%
BELANTEL HOLDINGS LTD	CHYPRE	66,36%	60,05%
BEMET SA	GRECE	75,45%	74,55%
BET SA	GRECE	77,02%	76,43%
BIEXAL SA	GRECE	71,29%	66,23%
BIODIESEL S.A.	GRECE	12,07%	11,93%
BLYTHE LTD	CHYPRE	73,11%	68,50%
BOZETTI LTD	CHYPRE	75,45%	74,55%
BRIDGNORTH LTD	ROYAUME-UNI	73,11%	68,50%
COMMERCIAL PARK CORINTHOS SA	GRECE	100,00%	100,00%
CONSULTANT & CONSTRUCTION SOLUTION SA	GRECE	70,95%	66,20%
COPPERPROM LTD	GRECE	57,25%	52,24%
CORINTH PIPEWORKS SA	GRECE	66,54%	64,64%
CPW AMERICA Co	ETATS_UNIS	66,54%	64,64%
DE LAIRE LTD	CHYPRE	49,98%	45,40%
DIA.VI.PE.THI.V SA	GRECE	71,40%	69,23%
DIAPEM SA SA	GRECE	71,65%	67,72%
DIATOUR SA	GRECE	98,62%	98,62%
DOJLAN STEEL LLCOP	ARYM	75,45%	74,55%
DOMOPLEX LTD	CHYPRE	33,95%	33,55%
EDE SA	GRECE	49,98%	45,40%
ELVAL COLOUR SA	GRECE	73,11%	68,27%
ELVAL SA	GRECE	73,11%	68,50%
ELKEME SA	GRECE	68,21%	64,49%
ENERGY SOLUTIONS SA	BULGARIE	91,61%	91,61%
ERGOSTEEL SA	GRECE	38,07%	35,19%
ERGOPAMA SA	GRECE	22,83%	21,10%
ERLIKON SA	GRECE	75,68%	74,79%
ETEM ALBANIE SA	ALBANIE	53,56%	50,30%
ETEM SA	GRECE	53,56%	50,30%
ETEM BULGARIE SA	BULGARIE	53,56%	50,30%
EVIKE SA	GRECE	99,98%	99,98%
ETIL SA	GRECE	52,80%	52,17%
ETEM COMMERCIAL SA	GRECE	53,56%	50,30%
ETEM SYSTEMS LLC	UKRAINE	53,56%	50,30%
ETEM SYSTEMS SRL	ROUMANIE	53,56%	50,30%
FITCO SA	GRECE	66,36%	60,05%
FLOCOS SA	GRECE	83,12%	-
FULGOR SA	GRECE	49,98%	45,40%
GENECOS SA	FRANCE	46,60%	42,26%
HABAKIS LTD	GRECE	66,36%	60,05%

<u>FILIALES</u>	<u>Pays</u>	<u>Participations</u>	<u>Participations</u>
		<u>2013</u>	<u>2012</u>
HALCOR SA	GRECE	66,36%	60,05%
HALKORAL SH.P.K	ALBANIE	66,36%	60,05%
HELLENIC CABLES SA	GRECE	49,98%	45,40%
HUMBEL LTD	CHYPRE	66,54%	64,64%
ICME ECAB SA	ROUMANIE	49,29%	44,77%
JOSTDEX LIMITED	CHYPRE	70,92%	70,08%
KIFISSOS MALL SA	GRECE	54,43%	54,43%
LESCO ROUMANIE SA	ROUMANIE	32,49%	29,50%
LESCO OOD	BULGARIE	49,98%	45,40%
METAL AGENCIES LTD	ROYAUME-UNI	66,13%	60,92%
METAL GLOBE DOO	SERBIE	64,14%	59,04%
METAL VALIUS LTD	SERBIE	88,75%	87,37%
METALLOURGIA ATTIKIS SA	GRECE	37,73%	37,28%
MKC GMBH	ALLEMAGNE	68,66%	64,11%
MOPPETS LTD	CHYPRE	53,56%	50,30%
NOVAL SA	GRECE	100,00%	100,00%
NOVOMETAL DOO	ARYM	88,75%	87,37%
PORT SVISHTOV WEST SA	BULGARIE	55,14%	54,48%
PRAKSIS SA	GRECE	46,03%	38,00%
PRISTANISHTEN KOMPLEX SVILOSA EOOD	BULGARIE	55,14%	54,48%
PROSAL SA	GRECE	75,45%	74,55%
PROSAL TUBES SA	BULGARIE	75,45%	74,55%
SANIPARK SA	GRECE	100,00%	100,00%
SANITAS REPRESENTATIVE SA	GRECE	100,00%	100,00%
SANITAS SA	GRECE	100,00%	100,00%
SIDENOR INDUSTRIAL SA	GRECE	75,45%	74,55%
SIDENOR SA	GRECE	75,45%	74,55%
SIDERAL SHRK	ALBANIE	75,45%	74,55%
SIDEROM STEEL SRL	ROUMANIE	75,45%	74,55%
SIDMA S.A.	GRECE	18,55%	18,33%
SIGMA IS SA	BULGARIE	52,28%	51,65%
SMARTREO PTY LTD	AUSTRALIE	36,97%	-
SOFIA MED AD	BULGARIE	66,36%	60,05%
SOVEL SA	GRECE	77,02%	76,43%
STEELMET BULGARIE SA	BULGARIE	53,56%	50,30%
STEELMET CHYPRE LTD	CHYPRE	63,38%	59,56%
STEELMET EXPORTS SA	GRECE	64,34%	59,56%
STEELMET ROUMANIE SA	ROUMANIE	66,50%	61,48%
STEELMET SA	GRECE	63,38%	58,59%
STOMANA IDUSTRY SA	BULGARIE	75,45%	74,35%
SYMETAL SA	GRECE	73,11%	68,50%
TECHOR SA	GRECE	76,81%	70,37%
TEPRO METAL AG	ALLEMAGNE	68,66%	64,11%
TEPROMETAL SA	BULGARIE	100,00%	100,00%
TEPROSTEEL SA	BULGARIE	75,45%	74,55%
THERMOLITH SA	GRECE	47,54%	46,97%
TEKA SYSTEMS SA	GRECE	50,01%	50,01%
VEPEM SA	GRECE	74,29%	71,54%
VIANATT SA	GRECE	88,75%	87,37%
VIENER AGIOI ANARGIROI SA	GRECE	100,00%	100,00%
VIENER AGIOS DIMITRIOS SA	GRECE	100,00%	100,00%
VIENER SA	GRECE	100,00%	100,00%
VIOMAL SA	GRECE	36,55%	34,25%
VITRUVIT SA	GRECE	100,00%	100,00%
XENCA SA	GRECE	100,00%	100,00%
ZAO TMK-CPW	RUSSIE	29,04%	28,69%

.....
RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
.....

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Viohalco SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les comptes consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Viohalco SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principaux principes comptables et d'autres notes explicatives. Le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à € 3.365.423.000 et le compte de résultats consolidé se solde par une perte de l'exercice de € 223.931.000.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire.

En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde, dans tous ses aspects significatifs, avec les comptes consolidés et ne présente pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 30 avril 2014

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par



Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises

BILAN ABRÉGÉ ET COMPTE DE RÉSULTATS

Conformément à l'article 105 du Code des sociétés, les comptes non consolidés sont présentés ci-après dans une version abrégée des comptes annuels ne comprenant pas toutes les annexes requises par la loi ou le rapport du commissaire aux comptes. La version intégrale des comptes annuels déposée à la Banque Nationale de Belgique sera disponible sur demande auprès du siège de la société. Elle sera également disponible sur le site Web (www.Viohalco.com). Le rapport du commissaire sur les comptes annuels ne comportait pas de réserve.

Bilan abrégé

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2013

Actifs non courants	950.911
Frais d'établissement	3.196
Immobilisation incorporelles	866
Immobilisations corporelles	56.689
Actifs financiers	890.161
Actifs courants	50.567
Créances	5.630
Investissements	40.040
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.089
Charges différées et produits à recevoir	808
Total de l'actif	1.001.478
Capital et réserves	998.511
Capital	104.996
Primes d'émission	432.201
Plus-values de réévaluation	17.119
Réserves	368.792
Résultat reporté	75.402
Dettes	2.967
Dettes à moins d'un an	2.694
Produits à recevoir et produits différés	272
Total des passifs	1.001.478

Synthèse du compte de résultat

En milliers d'euros

Pour l'exercice
clôturé au
31 décembre

Ventes et prestations	2.300
Frais d'exploitation	4.167
Autres biens et services	2.271
Rémunération, sécurité sociale et retraites	216
Amortissements et réductions de valeur sur frais de démarrage, immobilisations corporelles et incorporelles	1.145
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	9
Autres charges d'exploitation	526
Perte d'exploitation	-1.867
Produits financiers	1.181
Produits des immobilisations financières	728
Produits des actifs circulants	453
Charges financières	259
Charges des dettes	7
Réductions de valeur sur actifs circulants	-511
Autres charges financières	763
Perte courante avant impôt	-946
Produits exceptionnels	31.899
Reprise des réductions de valeur sur immobilisations financières	31.899
Charges exceptionnelles	118.304
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	16.410
Réductions de valeur sur immobilisations financières	92.029
Moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	1.990
Autres charges exceptionnelles	7.875
Perte de l'exercice avant impôt	-87.351
Impôt sur le résultat	-
Perte de l'exercice	-87.351

DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

DÉCLARATION D'IMAGE FIDÈLE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT DE GESTION

Conformément à l'article 12, §2, 3° de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, les membres du comité exécutif (à savoir Evangelos Moustakas, Jacques Moulaert, Panteleimon Mavrakis) déclarent au nom et pour le compte de la société qu'à leur connaissance :

- a) les états financiers consolidés de l'exercice se terminant au 31 décembre 2013, qui ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne offrent une image fidèle des capitaux propres, de la position financière et des performances financières de la société et des entités reprises dans la consolidation dans son ensemble,
- b) le rapport de gestion sur les états financiers consolidés comprend une image fidèle du développement et des performances de l'activité et de la position de la société et des entités comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Evangelos Moustakas
CEO

Jacques Moulaert
Vice-président

Panteleimon Mavrakis
Directeur Financier

GLOSSAIRE

Les explications suivantes permettront au lecteur général de comprendre certains termes utilisés dans le présent rapport annuel. Les définitions ci-dessous sont valables pour l'ensemble du rapport annuel à moins que le contexte n'en impose autrement.

Ratio de revenus des créances	Créances/Revenus * 365
Ratio de revenu des comptes créditeurs	Comptes créditeurs/Coût des marchandises vendues * 365
CBS	Code belge des Sociétés
Méthodes comptables généralement admises	Référentiel comptable applicable en Belgique
Conseil d'administration ou Conseil	le conseil d'administration de la société occasionnellement nommé conformément aux statuts
Couverture des charges financières	EBITDA/Charges financières
Fusion transfrontalière	la fusion transfrontalière par absorption de Viohalco Hellenic par la société conformément aux articles 772/1, au CBS et à la législation grecque 3777/2009 en conjonction avec les articles 68 §2 et 69 à 77 de la loi grecque codifiée 2190/1920
Dettes/Capitaux propres	Total des passifs/capitaux propres ou (total des actifs-capitaux propres)/capitaux propres
Fusion nationale	la fusion par absorption de Cofidin par la société conformément aux articles 693 et suivants du CSB
EBIT	résultat d'exploitation déclaré dans les états financiers consolidés (bénéfices avant impôts et intérêts)
EBITDA	EBIT+amortissement+dépréciation (bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissement)
EEE	Espace économique européen
FSMA	Autorité des services et marchés financiers, qui a succédé à la Commission bancaire, financière et des assurances belge en tant qu'agence de régulation financière pour la Belgique le 1er avril 2011
ARYM	l'ancienne République yougoslave de Macédoine
Liquidités générales	Actifs courants/Passifs à court terme
Rendement annuel brut	le rendement annuel brut est calculé en fonction du prix de l'action auquel il équivaut (modification de prix du 1er janvier au 31 décembre/prix de l'action en janvier)
Groupe	la société et ses filiales
IAS	normes comptables internationales
IFRS	normes internationales d'information financière adoptées par l'UE
Ratio de revenu des stocks	Stocks/Coût des marchandises vendues * 365
Liquidités spéciales	(Actifs courants stocks)/Passifs à court terme
Loi sur la transparence	loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés ainsi que les rapports d'audit concernant lesdits comptes annuels sont disponibles sur le site web (www.viohalco.com)